

Annales de la Société Jean- Jacques Rousseau

Société Jean-Jacques Rousseau. Auteur du texte. Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. 1941.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

ANNALES
Jean-Jacques ROUSSEAU



1941-42

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME VINGT-NEUVIÈME

1941-1942

A GENÈVE

CHEZ A. JULLIEN, ÉDITEUR

AU BOURG-DE-FOUR, 32

PRINTED IN SWITZERLAND

MARCEL RAYMOND

J.-J. ROUSSEAU
DEUX ASPECTS DE SA VIE INTÉRIEURE
(INTERMITTENCES ET PERMANENCE DU « MOI »)

J.-J. ROUSSEAU

Deux aspects de sa vie intérieure
(*intermittences et permanence du moi*)

I

Sa vie, lorsqu'il la considère, ne lui semble pas avoir eu un cours régulier, un développement continu. Des accidents, plus d'une fois, en ont modifié la direction, au lendemain desquels il a cessé d'abord de se reconnaître.

En premier lieu, cet abandon de Genève, à seize ans, qui l'a fait sortir de sa « sphère », qui l'a arraché au genre de vie qui l'attendait, et sans retour : « J'aurais passé dans le sein de ma religion, de ma patrie, de ma famille et de mes amis, une vie paisible et douce, telle qu'il la fallait à mon caractère... J'aurais été bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille... » (C. I, 43¹.) Illusion rétrospective, sans doute ; Rousseau, dans le même paragraphe, parle de la « fatalité » de sa destinée. Vingt ans après, il y a cette seconde naissance dans la pleine lumière de la route de Vincennes. Parce qu'il a répondu de tout son cœur à une « malheureuse question d'Académie », le voici embarqué ; il ira d'écueil en écueil, en quête de la « région où vivre », jusqu'à sa dernière promenade dans le parc d'Ermenonville.

¹ Pour les *Confessions* (C.) et les *Rêveries* (R.), nous renvoyons à l'édition de la Pléiade, le chiffre romain désignant le livre, le chiffre arabe la page ; pour la *Correspondance* (Corr.) à l'édition Dufour-Plan ; pour les *Dialogues* (D.) à l'édition Garnier. La première version du préambule et des quatre premiers livres des *Confessions* a été publiée par Th. DUFOUR au tome IV des *Annales*.

Mais « les faits ne sont ici que des causes occasionnelles », lit-on dans le projet de préambule des *Confessions*. Les déterminations vraies sont plus intérieures. Si la ligne de vie de Rousseau a plus d'une fois changé de sens, c'est pour se conformer à sa nature et non seulement sous l'effet d'un pouvoir capricieux de quelque *fatum* agissant du dehors. Aux premières pages de son autobiographie, il distingue en lui des inconséquences, des contradictions, et même un mouvement élémentaire de flux et de reflux, les retours d'un rythme vital composé « d'ardeurs brèves » auxquelles succède une « chute » (C. I, 35). Le cœur « à la fois si fier et si tendre » (C. I, 12) ; alternativement dressé au-dessus de lui-même par l'espoir, l'orgueil et le désir, puis précipité dans un état de « langueur », d'« engourdissement ». (C. I, 14.) « Achille », quand son imagination le porte aux nues, ou « Thersite », quand il s'humilie. (C. III, 88.) Actif, toutes ses puissances psychiques ameutées, avant qu'un second temps ne le jette « dans l'anéantissement ». Alors, cette mer étale où l'on se laisse mouvoir par le flot sans offrir de résistance, où l'on croit retrouver en soi les délices du berceau, donne à l'existence sa basse continue, son appui profond et voluptueux. A mesure qu'il avancera dans sa vie, il connaîtra le bonheur qui convient à sa nature dans le renoncement et la passivité.

Pour désigner ces périodes d'ardeurs, qui sont celles des ruptures et des fugues, des mots reviennent dans les *Confessions* avec une fréquence particulière, ceux d'*ivresse*, d'*extravagance*, de *fureur*, de *délire*, de *folie*. (C. I, 38 ; III, 98 ; IV, 144 ; V, 217 ; VIII, 344 ; IX, 418, etc.) Mots vagues, aux yeux du psychologue. Mais comment supposer que l'écrivain, en Rousseau, n'ait pas mesuré leur intensité ? Tous suggèrent l'idée d'une aliénation passagère, ou d'une altération nette du cours habituel de la vie, ou d'une occultation du *moi* normal. « Qu'on se rappelle les moments de ma vie où je devenais un autre... », dit Rousseau, pour expliquer les transformations qui se sont produites en lui après la publication du 1^{er} *Discours*. (C. IX, 409.) Alors, pendant « près de six ans », il a vécu dans un

état de tension et d'effervescence presque continuel, hors de sa nature, à l'en croire, ou du moins « au-dessus » d'elle¹.

Mais cette faculté de *devenir un autre*, dans une sorte de délire, il la rattache d'emblée, au début des *Confessions*, pour justifier l'étrangeté de ses démarches, à la permanente instabilité qui est au fond de son être.

Apprenti graveur, un coup de tête lui fait prendre le large. A Turin, il est en situation de faire sa fortune comme secrétaire chez le Comte de Gouvion ; mais il s'échappe, pour courir la route avec ce garnement de Bâcle. Plus tard, il abandonne, à sa propre stupeur, dans une ruelle de Lyon, le bon M. Le Maître que le haut-mal vient de saisir. Le voici travaillant régulièrement au cadastre de Chambéry, puis renonçant subitement à ses fonctions pour enseigner la musique, dévoré du désir d'autre chose, incapable de se fixer. Toutes aventures connues. Mais qu'il s'agisse d'apprendre la musique ou le jeu des échecs, ses occupations et ses divertissements sont des « passions » envoûtantes, des « goûts fugitifs d'un seul jour » qui tournent aisément à la folie. (C. V, 216.) En presque tous ses voyages, il part, guidé par une idée qui l'obsède puis s'évanouit soudain, le laissant à son vagabondage. Quand il en arrive à l'épisode du ruban volé, « ruban couleur de rose et d'argent », il ne peut s'empêcher de supposer que le diable fut pour quelque chose, ce jour-là, dans son « impudence infernale », qu'il a été tenté. « Si on m'eût laissé revenir à moi-même... » (C. II, 85.) Il était donc *un autre*.

* * *

¹ N'allons pas conclure de là que les œuvres qui s'échelonnent du 1^{er} *Discours* à la *Julie* furent des productions « forcées ». La deuxième partie des *Confessions* est l'ouvrage d'un homme qui voudrait se persuader que son entrée dans la carrière des lettres a interrompu fatalement une vie obscure, vouée au bonheur. En réalité, ce nouveau personnage qui s'est éveillé en lui en 1749 et qui prononce des paroles décisives, qui font révolution, ne lui est aucunement étranger ; il lui « tient à cœur », au contraire. C'est « un autre lui-même » qui a pris le gouvernement de sa pensée et qui s'est emparé de sa plume.

« Une de mes folies », dit Rimbaud. En voici une, de Rousseau. Si je le cite presque *in extenso*, c'est que l'on n'a pas considéré d'assez près, à mon sens, la conduite extraordinaire qui fut la sienne à Lausanne, chez M. de Treytorents :

« Venture savait la composition, quoiqu'il n'en eût rien dit ; moi, sans la savoir, je m'en vantai à tout le monde, et, sans pouvoir noter le moindre vaudeville, je me donnai pour compositeur ; ce n'est pas tout : ayant été présenté à M. de Treytorents, professeur en droit, qui aimait la musique et faisait des concerts chez lui, je voulus lui donner un échantillon de mon talent, et je me mis à composer une pièce pour son concert, aussi effrontément que si j'avais su comment m'y prendre. J'eus la constance de travailler pendant quinze jours à ce bel ouvrage... Enfin ce qu'on aura peine à croire, et qui est très vrai, pour couronner dignement cette sublime production, je mis à la fin un joli menuet, qui courait les rues, et que tout le monde se rappelle peut-être encore, sur ces paroles jadis si connues :

Quel caprice !
 Quelle injustice !
 Quoi ! ta Clarisse
 Trahissait tes feux ! etc.

...Je mis donc à la fin de ma composition ce menuet et sa basse, en supprimant les paroles, et je le donnai pour être de moi, tout aussi résolument que si j'avais parlé à des habitants de la lune.

On s'assemble pour exécuter la pièce... On fait silence. Je me mets gravement à battre la mesure ; on commence... Non, depuis qu'il existe des opéras français, de la vie on n'ouït un semblable charivari. Quoi qu'on eût pu penser de mon prétendu talent, l'effet fut pire que tout ce qu'on semblait attendre. Les musiciens étouffaient de rire ; les auditeurs ouvraient de grands yeux, ils auraient bien voulu fermer les oreilles ; mais il n'y avait pas moyen. Mes bourreaux de symphonistes, qui voulaient s'égayer, raclaient

à percer le tympan d'un quinze-vingt. J'eus la constance d'aller toujours mon train, suant, il est vrai, à grosses gouttes, mais retenu par la honte, n'osant m'enfuir et tout planter là. Pour ma consolation, j'entendais autour de moi les assistants se dire à leur oreille, ou plutôt à la mienne, l'un : Il n'y a rien là de supportable ; un autre : Quelle musique enragée ! un autre : Quel diable de sabbat !...

Mais ce qui mit tout le monde de bonne humeur fut le menuet. A peine en eut-on joué quelques mesures, que j'entendis partir de toutes parts les éclats de rire. Chacun me félicitait sur mon joli goût de chant ; on m'assurait que ce menuet ferait parler de moi, et que je méritais d'être chanté partout...

Le lendemain l'un de mes symphonistes, appelé Lutold, vint me voir... Le profond sentiment de ma sottise, la honte, le regret, le désespoir de l'état où j'étais réduit, l'impossibilité de tenir mon cœur fermé dans ses grandes peines, me firent ouvrir à lui ; je lâchai la bonde à mes larmes... » (C. IV, 144.)

J'admets que l'auteur des *Confessions*, après tant d'années, s'amuse à composer ce récit, à imaginer tout le détail de la scène, à revivre son désarroi. S'il le fait volontiers, c'est que, depuis lors, il a eu son triomphe ; il se rappelle la faveur qu'il obtint à Fontainebleau, avec le *Devin de Village*, et les murmures flatteurs « des plus aimables femmes ». Il exagère peut-être, par bonne humeur. Mais qui pourra le démentir sur un seul point ?

Or, le principe de cette comédie est bien curieux : je doute que Rousseau veuille mystifier de sang-froid son public, qu'il se pose en imposteur. Au vrai, son entreprise n'a pas la moindre chance de réussite (si longtemps avant l'essai d'une musique atonale ou polytonale !) ; elle est sans espoir et folle. C'est lui-même qu'il s'agit en premier lieu de mystifier ; tout se passe comme si le vœu profond de son arrière-pensée fût de « changer sa vie », de s'*aliéner* tout entier par une espèce de coup de force. Son désir est si vif qu'il en oublie le monde réel — ses auditeurs sont comme « des habitants

de la lune»; il est dans un monde où il est seul maître, où l'imagination opère sans obstacle, où la magie est reine, où l'on peut *faire* ce que l'on *veut*. Sans qu'il en ait conscience, sa provocation est dirigée contre les conditions de l'existence humaine terrestre, et contre cet « ici-bas » où il faut « apprendre pour être peintre, pour être palefrenier ! apprendre pour faire une omelette » (dira Fantasio). Apprendre aussi pour être musicien, et compositeur...

Au milieu de ce charivari, de tous les autres qui se moquent, il essaye de résister, de maintenir étanche la cloison qui le sépare d'eux ; il tente une négation absolue — c'est là une de ses conduites préférées (« mon ardente imagination sautait déjà par-dessus l'espace de ma vie »). Mais en fait c'est lui-même qu'il désirait nier, toute sa vie qu'il désirait métamorphoser. Et il avait un modèle : Venture de Villeneuve. Il s'imagine être Venture, ou Vaussore, en restant Jean-Jacques secrètement (car il a commencé par changer son nom en un autre, qui ressemble à celui de son ami). Et comme il est instructif de constater qu'au lendemain du désastre, l'ultime aveu et le plus grave qu'il consente, dans les larmes, au symphoniste qui se présente chez lui, ce n'est pas celui de son ignorance, de son imposture apparente, mais de son *identité* ! « Tout Lausanne sut qui j'étais » ; voilà le pire. Et Rousseau s'effondre. Il éprouve que nous sommes pour notre misère dans un monde où les désirs de l'homme excèdent infiniment ses pouvoirs, où il ne peut être que ce qu'il est. Mais qu'est-ce donc que l'homme ? Et cet homme qui s'appelle Jean-Jacques Rousseau ? Où le prendre ? Au livre IV des *Confessions*, le récit de l'aventure de Lausanne est précédé de cette phrase : « J'ai déjà noté les moments de délire inconcevable où je n'étais plus moi-même ».

* * *

Ainsi, le schéma se reproduit toujours, et l'alternance : il s'enflamme, s'exalte, se perd de vue jusqu'à « devenir

un autre » ; puis il retombe sur soi et « s'anéantit ». « C'est mon naturel ardent qui m'agite, c'est mon naturel indolent qui m'apaise ». (R. VIII, 737.) Et il dit de lui-même, dans les *Dialogues* (358) : « Vous voyez que sa conduite doit être inégale et sautillante, quelques instants impétueuse, et presque toujours molle ou nulle ». (Ce « presque toujours » s'entend évidemment de la dernière partie de sa vie, où la passivité l'emporte). Cependant, au témoignage même de ceux qui l'ont fréquenté à Paris, dans les années 70, ses sautes d'humeur, souvent sans cause appréciable, les variations et l'instabilité de son tempérament surprenaient tous ceux qui l'approchaient. Bernardin de Saint-Pierre, Dusaulx, Corancez, par exemple, dont les dispositions à son égard différaient sensiblement, s'accordent à le représenter comme un être sans assiette, sans cohésion (du moins apparente), ou dont le principe d'unité reste insaisissable ; un être de faible caractère, si le caractère se définit par la fixité relative des *traits* qui laissent prévoir des façons d'agir ; un être qui s'ignore ou se méconnaît, peut-être parce qu'il est méconnaissable. Toujours en danger d'être emporté par l'orage ou renversé par une lame de fond, une révolution intérieure, à tout moment, le menace.

Ces variations se réduisent souvent à un rythme pendulaire. On lit dans les *Confessions*, au sujet du drame de l'Ermitage : « Dès lors, mon âme en branle n'a plus fait que passer par la ligne du repos, et ses oscillations toujours renouvelées ne lui ont jamais permis d'y rester ». (C. IX, 409). Durant ces mois d'extravagance, en effet, sa conduite à l'égard de ses amis, Madame d'Épinay, Diderot, Grimm, est marquée, avant la rupture, par une suite de renversements du pour au contre, allant de l'amitié la plus vive, avec tous les aveux et les larmes de la tendresse, à la fureur et à l'hostilité déclarée. C'est ainsi qu'après avoir commencé par « les insultes les plus ouvertes et les plus atroces » (lancées par Jean-Jacques à sa protectrice), la « journée des cinq billets » — le 31 août 1757, suivant la chronologie d'Henri Guillemin — s'achève par des effusions et des humiliations volontaires. La brouille avec Diderot,

d'un autre côté, est précédée de combien d'élans du cœur et de mouvements de repli !

On objectera que la situation explique assez ce va-et-vient, puisque Rousseau découvre peu à peu qu'il est joué ; qu'un moment arrive nécessairement, d'autre part, quand un amour ou une amitié se défait, où ces passions sont balancées par des passions contraires, le dépit, le désespoir, la haine qu'engendre la peur d'être trompé ; l'incertitude est si grande, l'équilibre de l'être si instable qu'un choc très léger, la « preuve » la moins décisive, le sujet de dispute le plus insignifiant (mais le « motif », en lui-même, n'a plus aucune importance) suffit à provoquer une réaction violente et un véritable retournement.

Le fait est, cependant, qu'avec Rousseau cette *psychologie à renversement* est si caractérisée qu'elle révèle l'homme. Dans une même journée, il pourra traverser des heures troubles, les pires angoisses, et des heures bleues à l'infini. « J'oubliai bientôt presque entièrement cette querelle, et je crus bêtement qu'elle s'oubliait elle-même » ; cette phrase clôt le récit des événements du 31 août, dans les *Confessions*. Le voici rendu à son rêve d'amitié pure, en même temps qu'à son *moi* préféré, celui qui déborde de tendresse. A combien de ses amis — de ceux qui n'ont jamais cessé de l'aimer — ne s'est-il pas donné pour se reprendre et puis se donner de nouveau, n'a-t-il pas manifesté une confiance absolue et une méfiance toute chargée d'arrière-pensées ?

Ainsi progresse-t-il d'un extrême à l'autre, d'une démarche zig-zagante. Par exemple, son comportement devant David Hume (qui était loin d'être sans reproche !) nous le montre incapable de faire plus que « passer par la ligne du repos ». Ses premières journées à Wootton sont un enchantement ; il goûte le plaisir d'un délicieux vagabondage et sa lettre du 29 mars est heureuse : « Me voilà comme régénéré par un nouveau baptême, ayant été bien mouillé en passant la mer. J'ai dépouillé le vieil homme... » (Corr., XV, 130.) Deux jours après, tout lui est suspect, « jusqu'au zèle » de Hume. Telle est la voie tragique et fatale où il s'engagera toujours, désormais ; le principe de ses interprétations (quant

à l'attitude de ceux qui l'entourent et le protègent) finira par être le suivant : plus ils prétendent me servir, plus ils me trahissent ; tout ce qu'ils paraissent faire pour moi, ils le font pour me perdre. Cette voie est tragique, abstraction faite des circonstances de la persécution dont Rousseau a été réellement l'objet, parce qu'il n'y a pas de raison pour s'y arrêter jamais, pour hésiter un jour à incriminer ses amis les plus fidèles.

Dans le mémoire du 10 juillet 1766, dont il envoie à Hume, devenu son ennemi, le texte calligraphié, il met en scène le philosophe, mais à la troisième personne : à cette date, en telle occurrence, M. Hume fit ceci, dit cela, il eut pour moi le regard que voici. Cette façon de rendre compte à un interlocuteur de ses faits et gestes comme s'ils appartenaient à un autre atteste le besoin de présenter une déposition « objective » ; mais elle ouvre en même temps une perspective psychologique très étrange. Au vrai, Rousseau s'avance sur une crête vertigineuse, entre deux figures de Hume, violemment contrastées, auxquelles répondent deux aspects tout différents, rigoureusement incompatibles, de sa propre nature. L'alternative est déchirante : Hume est le meilleur des hommes, ou le pire. Rousseau redoute qu'il soit le pire, et cependant son amour-propre le désire ; sinon, c'est lui, Jean-Jacques, parce qu'il a suspecté « le bon Hume », qui mériterait un châtiement. C'est le conflit du jour et de la nuit. Mais à la dernière page de son réquisitoire, la volonté de Rousseau et son orgueil fléchissent. Il s'abandonne. Cette satisfaction qu'il recherche en fournissant à Hume les preuves de sa trahison, il la repousse comme une chose trop amère. Revenu à son incertitude ou plutôt à son désir infini que Hume n'ait pas démerité, qu'il lui soit possible encore « d'aimer et d'être aimé », de s'humilier même en avouant ses fautes, il écrit ces lignes extraordinaires :

« Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature ; elle est contradictoire, et cependant elle m'est démontrée. Abîme des deux côtés ! je péris dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains

si vous êtes coupable ; j'en suis le plus vil, si vous êtes innocent. Vous me faites désirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrais, prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde et faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité, et rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, serait pour mon cœur un état d'épanouissement et de joie après l'état d'étouffement et de mort où vous l'avez mis.» (Corr. XV, 324.)

Le dilemme, à ses yeux, est terrible : s'il tombe dans un abîme, il sera blanc, dans l'autre, il sera noir. Mais nous n'avons pas à sonder ici jusqu'à leur source ces impulsions contradictoires. Pour analyser la conduite de Rousseau et les motifs inconscients de ses renversements psychologiques, il faudrait examiner ses structures profondes, c'est-à-dire les ambivalences affectives qui le travaillent : amour-haine, orgueil-humilité, besoin d'innocence, sentiment de la faute, etc. ; celles-ci dépendent d'une volonté de puissance inextricablement liée à une « volonté » inverse de faiblesse et d'anéantissement. Ses ruptures devant autrui et avec lui-même, qui lui font perdre de vue celui qu'il était l'instant auparavant, qui l'empêchent de se reconnaître, sont le fait, dans une large mesure, de ces forces complémentaires. Il lui est difficile d'assurer la permanence de ses sentiments, de garantir l'identité de son *moi*. Aussi bien s'agit-il pour nous simplement de rappeler la fréquence des révolutions qu'il subit au long de sa vie, et de marquer nettement ce rythme binaire qui le fait glisser d'un pôle à l'autre, la répétition de ce schéma psychique où s'inscrivent les variations de sa conduite et de ses états de sensibilité. Et comment oublier ce bras droit qui allait et venait automatiquement par-dessus le dossier de la chaise, dans la petite chambre de la rue Plâtrière, et dont le balancement monotone et fébrile accompagnait, au témoignage de Corancez, les délires de la vieillesse de Jean-Jacques ? Plongé dans l'*aura*, « il ne voyait plus rien » ; seul, le mouvement à deux temps de la vie élémentaire soutenait son angoisse.

En ces années ténébreuses, il arrive à Rousseau de n'être plus le maître de sa pensée. La persécution réelle et la persécution imaginaire, le font changer presque subitement de climat. Peu importe alors que le persécuteur soit quelque image vaine ou qu'il ait nom Voltaire, Grimm. Dans le cercle maudit, Voltaire, Grimm, et combien d'autres, qui existent ou n'existent pas ! ne sont plus que des présences démoniaques. Le cercle s'ouvre sous les pas de « l'innocent » comme un gouffre. Un mot suffit à le creuser, le regard équivoque d'un visiteur, préjugé hostile. Mais il suffira aussi d'un regard de douceur, d'un divertissement (la contemplation d'une plante ou d'un objet naturel) pour que les phantasmes s'évanouissent. Un rien fait entrer le malheureux dans son délire, un rien l'en fait sortir. La terreur se saisit de lui, puis elle l'abandonne. Toujours la même soudaineté dans les passages et les ruptures.

On n'aurait pas de peine à montrer, en s'aidant de la *Correspondance* et en rapprochant des lettres datées parfois du même jour, que Rousseau cède avec la légèreté d'un liège aux mouvements de flux et de reflux qui le font tour à tour et tout entier présent ou absent à la joie de vivre ou à l'effroi le plus intolérable. D'ailleurs, les moments exceptés où son obsession le possède tout à fait, on s'aperçoit qu'il n'est pas sans quelque pouvoir sur lui-même. Du moins lui reste-t-il assez de clairvoyance pour assister au désarroi de sa pensée, pour pressentir la fin de sa crise, et le reproche qu'il s'adressera sans doute de s'être exagéré la noirceur des complots dont il est victime.

Deux jours après sa fuite de Trye, il affecte un curieux détachement, dans un message à Du Peyrou, daté de Lyon : « Le désir de faire diversion à tant d'attristants souvenirs qui, à force d'affecter mon cœur, altéraient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher, dans un peu de voyages et d'herborisations, les amusements dont j'avais besoin... » (Corr. XVIII, 240). Il est très capable en effet de se ménager des répits, des relâches. « Au milieu de tous mes tracas, ma passion d'enfant (la botanique) me distrait, m'occupe, me console... » (Corr. XVIII, 8). D'autres fois, c'est la musique, la

composition de romances, de celles qu'il nomme « consolations aux misères de ma vie ». Mais il y a surtout les longues heures qu'il passe quotidiennement dans « l'autre monde » où tout est plus « intéressant » que dans celui-ci, hâvre de grâce où règne « l'âge d'or » et dont les habitants le charment, « régions éthérées » où de « tendres amies » lui versent la volupté de l'innocence. (D. I, 234). C'est pourquoi les jours ont été rares, peut-être, où Rousseau, même au plus fort de ses malheurs, n'a pas goûté un moment de quiétude ou l'enchantement du rêve qui fait oublier.

Voilà donc cette faculté précieuse, ou cette fatalité, qui le fait « devenir un autre ». A considérer cette existence, et malgré l'opposition de la clarté et de l'ombre qui distingue la jeunesse de la vieillesse, au point qu'on doute qu'il s'agisse du même homme, on est tenté de rapprocher les absences et les fuites tragiques des années de la persécution et les « ivresses », les « délires », les fugues des premiers temps, cet appel du bonheur, de la nature, de la vie profonde, comme un chant de flûte.

II

Chaque fois qu'il parle de lui, ou s'attache à éclairer un aspect de son être, Rousseau souligne sa docilité à l'impression, sa plasticité, sa façon de se laisser transformer par l'objet qui s'offre à ses sens ou met en branle son imagination. Voyez les *Confessions*, les *Réveries*, les *Dialogues*, les Lettres à Malesherbes, les notes prises à la même époque en vue d'un portrait. Textes célèbres pour la plupart, constatations de l'âge mûr ou du déclin. Mais il est un morceau moins connu qui a l'avantage de nous reporter à une date antérieure à 1749.

Essai unique et sans lendemain que ce *Persifleur*, qui devait être une gazette humoristique à la manière des Anglais, où l'on bavarde sur toutes choses, et très librement, en prenant prétexte au besoin des nouveautés littéraires. Diderot et Rousseau avaient décidé d'en être alternativement les rédacteurs. « Des événements

imprévus nous barrèrent, et ce projet en demeura là » (C. VII, 340). Pour ce premier fascicule, le Genevois parisien, apprenti homme de lettres, ami de Diderot et son admirateur — imitant visiblement son style et son *tempo* rapide — a voulu tracer son propre portrait. Sans doute, l'intention des auteurs étant de « persifler autrui, et soi-même », il convient de jouer le jeu de l'humour fantasque et de la satire, de piquer le lecteur, de forcer le trait. Jean-Jacques, toutefois, tire parti de sa nature, après un temps assez long de cohabitation avec soi-même (il a près de 35 ans) où sa personne n'a pas laissé de l'intéresser. Il se présente ainsi :

« Quand Boileau a dit de l'homme en général qu'il changeait du blanc au noir, il a croqué mon portrait en deux mots, en qualité d'individu. Il l'eût rendu plus précis, s'il y eût ajouté toutes les autres couleurs avec les nuances intermédiaires. Rien n'est si dissemblable à moi que moi-même ; c'est pourquoi il serait inutile de tenter de me définir autrement que par cette variété singulière ; elle est sise dans mon esprit qu'elle influe de temps à autre jusque sur mes sentiments. Quelquefois, je suis un dur et féroce misanthrope ; en d'autres moments, j'entre en extase au milieu des charmes de la société et des délices de l'amour. Tantôt je suis uastère et dévot, et, pour le bien de mon âme, je fais tous mes efforts pour rendre durable ces saintes dispositions : mais je deviens bientôt un franc libertin...

En un mot, un protégé, un caméléon, une femme, sont des êtres moins changeants que moi : ce qui doit dès l'abord ôter aux curieux toute espérance de me reconnaître quelque jour à mon caractère ; car ils me trouveront toujours sous quelque forme particulière, qui ne sera la mienne que pendant ce moment-là. Et ils ne peuvent pas même espérer de me reconnaître à ces changements ; car... ils n'ont point de période fixe... C'est cette irrégularité même qui fait le fond de ma constitution. Bien plus, le retour des mêmes objets renouvelle ordinairement en moi des dispositions semblables à celles où je me

suis trouvé la première fois que je les ai vus ; c'est pourquoi je suis assez constamment de la même humeur avec les mêmes personnes. De sorte qu'à entendre séparément tous ceux qui me connaissent, rien ne paraissait moins varié que mon caractère ; mais allez aux derniers éclaircissements : l'un vous dira que je suis badin, l'autre, grave ;... je me trouve si bizarrement disposé à cet égard, qu'étant un jour abordé par deux personnes à la fois, avec l'une desquelles j'avais accoutumé d'être gai jusqu'à la folie, et plus ténébreux qu'Héraclite avec l'autre, je me sentis si puissamment agité, que je fus contraint de les quitter brusquement, de peur que le contraste des passions opposées ne me fit tomber en syncope». (O. compl., éd. Furne, 1837, III, 292.)

Faisons la part des influences littéraires, des souvenirs de Montaigne, toujours soucieux lui aussi d'apprécier sa propre dissemblance. « Nous sommes faits de lopins », disait-il. De son côté Diderot voyait sa tête tourner comme le coq du clocher de Langres. Adoptant une démarche libertine, Rousseau pousse tout à l'extrême, satisfait de désorienter¹. Mais ce qui ressort par-dessus tout, c'est ce qu'il avait remarqué si souvent déjà : ce polymorphisme, ce pouvoir de devenir un autre, ce don et presque cette volonté de métamorphose. Ces changements se produisent au gré de la circonstance, de la rencontre. Il en est qui paraissent sans motif. Et le *Persifleur* va jusqu'à assimiler ses états intérieurs à ceux de la nature, qui suit le cours des saisons et traverse des climats variables. Il en résulterait que sa sensibilité, avec ses sautes de température, est de même

¹ Je pense que Rousseau a savouré plus d'une fois le goût du paradoxe, que ses admirateurs aveugles affectent de ne pas voir en lui, et qui lui fut reproché, de façon si exagérée, par ceux de ses adversaires qui avaient intérêt à laisser supposer que le choix de son « système » avait dépendu du hasard, ou d'un conseil d'habileté du prisonnier de Vincennes. Mais la nature même de Rousseau, parce qu'elle le rendait sensible aux oscillations, et à leur charme, parce qu'elle changeait ses dispositions et ses pensées, devait l'inviter à argumenter pour et contre.

essence, aussi instable et subtile, que l'atmosphère. C'est ce qu'affirme précisément le *Persifleur* :

« Je n'ai pas laissé que de démêler en moi certaines dispositions dominantes et certains retours presque périodiques... C'est à peu près ainsi que toutes les vicissitudes et les irrégularités de l'air n'empêchent pas que les marins et les habitants de la campagne n'y aient remarqué quelques circonstances annuelles et quelques phénomènes, qu'ils ont réduits en règle pour prédire à peu près le temps qu'il fera dans certaines saisons. Je suis sujet, par exemple, à deux dispositions principales, qui changent assez constamment de huit en huit jours, et que j'appelle mes âmes hebdomadaires : par l'une, je me trouve sagement fou ; par l'autre, follement sage ; mais de telle manière pourtant que, la folie l'emportant sur la sagesse dans l'un et dans l'autre cas, elle a surtout manifestement le dessus dans la semaine où je m'appelle sage... »

Voilà sans doute un « trait ». Mais la première phrase est instructive, avec ses comparaisons atmosphériques. Rousseau en vient à déceler en lui la réapparition de tel ordre d'impressions et d'humeurs. Il lui semble qu'une loi, ou un rythme (marqué par le retour de phénomènes identiques ou analogues) se dégage peu à peu de l'instabilité, de l'inconstance — quoiqu'il ait assuré d'abord que « l'irrégularité faisait le fond de sa constitution ». Mais cette irrégularité n'est pas absolue. De lieu en lieu, des ressemblances se dessinent entre des états de sensibilité qu'on eût pu croire sous la dépendance du hasard.

Rousseau est l'homme de la sensation. Il se livre à elle tout entier. Il se laisse envahir par elle. Peu s'en faut que, respirant une rose, il n'aille jusqu'à dire, comme Condillac de sa statue, qu'il *est* pleinement cette odeur de rose. L'objet ne touche pas seulement ses sens, il modifie toutes ses dispositions intérieures, il étend sur lui son empire et l'ensorcèle. « Dominé par mes sens, quoi que je puisse faire, je n'ai jamais pu résister à leurs impressions, et tant que l'objet agit sur eux, mon cœur ne cesse d'en être affecté ; mais ces affections

passagères ne durent qu'autant que la sensation qui les cause.» (R. VIII, 736). Saint-Preux jouit du même privilège dangereux : « O ! que c'est un fatal présent du ciel qu'une âme sensible ! Celui qui l'a reçu doit s'attendre à n'avoir que peine et douleur sur la terre. Vil jouet de l'air et des saisons, le soleil et les brouillards, l'air couvert ou serein, régleront sa destinée, et il sera content ou triste au gré des vents ». (N. H. I, xxvi). Rousseau parle de son « cœur », de son « âme ». Tout en lui s'enchaîne. « Cette action de mes sens sur mon cœur fait le seul tourment de ma vie. » (R. VIII, 736). C'est son cœur qui est atteint, bouleversé peut-être, par l'objet qui s'offre à sa vue, par la musique ou l'odeur qui le charme ; c'est son âme qui est métamorphosée. L'enfer ou le paradis sont à sa porte, selon la rencontre, « au gré des vents ».

Dans les *Dialogues* (II, 351), Rousseau distingue la sensibilité physique et la sensibilité morale. Il nous dit que, devant les êtres, c'est sa sensibilité morale qui est affectée ; répulsion ou attraction sympathique, voilà ce qu'il éprouve, et le besoin de se défendre ou de se donner. Mais il reconnaît que la sensation physique s'accompagne aussitôt d'une résonance morale, d'une tonalité affective. A cause de cette plasticité extrême, il se « tourmente » à l'idée du peu de maîtrise dont il dispose sur soi et de cette sorte d'esclavage que lui font subir ses sens. Non, il ne saurait séparer autrement que par artifice sa sensibilité physique et sa sensibilité morale. « Pour qu'un objet lui fasse impression, il faut qu'à la simple sensation se joigne un sentiment distinct. » Et même, on dirait que c'est le sentiment qui éclôt d'abord et le fait s'arrêter devant le spectacle qui sera capable de le toucher. L'instinct du cœur l'invite à livrer ses sens à la jouissance de l'objet, à discerner de la beauté dans tout ce qui est aimable : « Je ne sais voir que quand je suis ému... » (*Corr.* IX, 6).

Bernardin de Saint-Pierre avait bien observé son maître : « Il applique les affections de son âme à toutes les jouissances de ses sens... »¹. Une seule phrase de

¹ *La vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, éd. crit. par M. SOURIAU (t. fr. mod., 1907).

Rousseau, simple énumération, nous fait entendre et sentir la valeur profonde de ces enchaînements. Elle se lit au *Second Dialogue* (353) :

« De beaux sons, un beau ciel, un beau paysage, un beau lac, des fleurs, des parfums, de beaux yeux, un doux regard, tout cela ne réagit si fort sur ses sens qu'après avoir percé par quelque côté jusqu'à son cœur. »

Les mots ne font rien apercevoir que de vague dans un rayonnement pur. Nul pittoresque. Rousseau ne pouvait modifier d'un coup le caractère de la langue de son temps, qui n'était pas imagée. Mais qu'avait-il besoin d'images vives ! La magie du style réside ici en premier lieu dans l'usage et la reprise de l'épithète la plus banale, dont le charme est un mystère, dans une euphonie exquise où s'harmonisent les voyelles claires et les diphtongues sourdes, déroulement lent de cellules de deux à quatre syllabes doucement rythmées, auxquelles succèdent deux propositions plus amples de douze et quinze syllabes, marquées par l'accent aigu du mot « percé » qui est comme une voluptueuse blessure. Pourtant, la lecture de cette phrase « sentimentale » se prolonge en une rêverie contemplative, nourrie par la présence diffuse de ces réalités aussi peu saisissables qu'un regard, une sonorité, un parfum.

Une semblable réussite de style, un tel privilège appartiennent de droit à un musicien. Le don que possède Rousseau dans l'ordre de la « sensation morale » et de son expression équivaut à celui de l'audition absolue. Tout son être accordé à cet ensemble d'« objets » qui l'enivrent, et lui versent une immédiate consolation « aux misères de sa vie », il vibre au plus intime de lui-même avec une extraordinaire *justesse*, et il parvient à faire passer l'émotion de son âme dans les vocables de tous, et les plus usuels, qui sont à lui seul.

* * *

« La terre offre à l'homme... le seul spectacle dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais. » (R. VII, 716). Mais Rousseau, composant le *Second Dialogue*, n'a pas

devant lui le spectacle de la terre. Quelques toits de la rue Plâtrière, je suppose, un peu de ciel, une pauvre fleur. Il se souvient de tout ce qu'il a éprouvé. L'imagination aidant, il se retrouve dans la couleur du ciel, dans les fleurs et le lac de sa mémoire.

Perméable aux sensations et sous la dépendance des objets, la première ou les premières rencontres qu'il en a faites ont agi si fortement sur sa « sensibilité morale » qu'il s'est formé en lui une sorte de complexe d'images et de sentiments à peu près indissoluble. « Le retour des mêmes objets », disait le *Persifleur*, « renouvelle ordinairement en moi des dispositions semblables à celles où je me suis trouvé la première fois que je les ai vus... » L'objet se représente-t-il, il ne l'appréhendera qu'à travers lui-même. La forme de l'expérience à venir est déterminée par l'expérience passée. Une profonde mémoire, qui garde le secret du futur, oriente le *moi* dans le choix inconscient qu'il fait des sensations capables d'enrichir son sentiment de l'univers. Les *Confessions* nous renseignent sur ce processus : « Comme en général les objets font moins d'impression sur moi que leurs souvenirs, et que toutes mes idées sont en images, les premiers traits qui se sont gravés dans ma tête y sont demeurés, et ceux qui s'y sont empreints dans la suite se sont plutôt combinés avec eux qu'ils ne les ont effacés » (C. IV, 171). Langage trop clair, sans doute, et pour cela légèrement trompeur, mais qui fait voir la cause de ces retours qui étonnaient le *Persifleur*, de ces constantes affectives qui se manifestaient malgré tout dans une vie intérieure apparemment ouverte à toutes les influences.

A trente-cinq ans, l'attention de Rousseau se porte de préférence sur tout ce qui l'arrache à ses habitudes et le décontenance, sur les phénomènes de dispersion et d'aliénation de son *moi*. (Lorsqu'il fera le récit des aventures de sa jeunesse, il lui faudra essayer, à chaque page, de rendre compte de ces oublis, de ces absences). A cinquante ans, à l'heure où il prend des notes pour une première ébauche des *Confessions*, il s'aperçoit que beaucoup de choses, de celles qui donnaient à son être les impulsions les plus étranges et centrifuges, que

toutes choses peut-être n'ont d'autre fin que de le ramener par des voies inconnues à cet insaisissable lui-même. Il s'arrête à des états de sensibilité qui, dit-il, « ne tiennent pas seulement aux événements de ma vie, mais aux objets qui m'ont été les plus familiers durant ces événements. De sorte que je ne saurais me rappeler un de ces états sans sentir en même temps modifier mon imagination de la même manière que l'étaient mes sens et mon être quand je l'éprouvais ». (A, IV, 3 et suiv.).

Voilà donc des zones de plus grande densité où s'exerce un pouvoir d'aimantation, dans ce monde intérieur où tout semblait aller au hasard. Des lignes de force, des « motifs conducteurs » se prolongent et s'affermissent dans la durée, composent la substance d'un être, manifestant alternativement leur empire, émergeant à tour de rôle — au gré des circonstances, des rencontres, des « objets » — de la masse indistincte des états d'âme. C'est avec cette pensée que Rousseau entreprend ses *Confessions*. Il a senti que le présent était préfiguré dans le passé et qu'il présageait l'avenir.

Aussi, dès le 1^{er} Préambule, pose-t-il quelques principes : « Pour bien connaître un caractère, il y faut distinguer l'acquis d'avec la nature, voir comment il s'est formé, quelles occasions l'ont développé, *quel enchaînement d'affections secrètes l'a rendu tel*, et comment il se modifie, pour produire quelquefois *les effets les plus contradictoires et les plus inattendus* ». Voici les mêmes idées, un peu différemment exprimées, dans le texte définitif (à la fin du Livre IV, 171) : « Pour me connaître dans mon âge avancé, il faut m'avoir bien connu dans ma jeunesse... *Il y a une certaine succession d'affections et d'idées qui modifient celles qui les suivent*, et qu'il faut connaître pour en bien juger. Je m'applique à développer partout les premières causes pour faire sentir *l'enchaînement des effets...* »

Dans la première version, l'accent est mis sur les modifications du caractère, sur les dissemblances qu'il enferme et qui peuvent aller jusqu'à la contradiction. La seconde version met en évidence les « enchaînements ». Mais à chaque fois les acquisitions successives sont placées sous la dépendance des premières expé-

riences, celles de la jeunesse. Ce sont ces « affections secrètes » qui font l'office de causes. La surprise même qui accompagne l'apparition d'effets que la raison ne saurait prévoir est une suite du mystère qui entoure ces premiers « enchaînements ».

A peine est-il besoin de souligner l'intérêt de cette psychologie et, si l'on veut, sa « modernité ». Il y a dans la nature humaine des exigences qui échappent à toute prévision logique. Il y a des incohérences, mais plus apparentes que réelles. « Ce qui se voit, dit Rousseau, n'est que la moindre partie de ce qui est. » Tous les phénomènes de la vie intérieure, tout ce qui se révèle à la conscience, nous appartient en quelque mesure. « Tout mouvement nous découvre », affirmait déjà Montaigne. Ceux-là mêmes qui vont contre nos tendances les plus générales enrichissent, à notre insu, cette harmonie cachée, toujours en devenir, dont la clé doit être cherchée dans les expériences de notre jeunesse et qui ne se résout qu'à la mort.

C'est pourquoi Rousseau rompt délibérément avec l'ordre classique en psychologie et renonce à composer son portrait. « Je voudrais pouvoir en quelque façon rendre mon âme transparente aux yeux du lecteur ; et pour cela je cherche à la lui montrer sous tous les points de vue, à l'éclairer par tous les jours, à faire en sorte qu'il ne s'y passe pas un mouvement qu'il n'aperçoive, afin qu'il puisse juger par lui-même du principe qui les produit.

« Si je me chargeais du résultat et que je lui disse : Tel est mon caractère, il pourrait croire sinon que je le trompe, au moins que je me trompe ; mais en lui détaillant avec simplicité tout ce qui m'est arrivé, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai pensé, tout ce que j'ai senti, je ne puis l'induire en erreur, à moins que je ne le veuille ; encore même en le voulant n'y parviendrais-je pas aisément de cette façon. C'est à lui d'assembler ces éléments et de déterminer l'être qu'ils composent : le résultat doit être son ouvrage. » (C. IV, 171).

Cela signifie qu'au regard de Rousseau sa nature, avec sa complexité et sa puissance débordante, avec ses retours imprévisibles et ses métamorphoses, passe son

pouvoir de juger et de réduire à l'unité la multiplicité de ses formes. Mais tout de même cette unité existe. Au lecteur d'en fixer le principe (ici, l'auteur flatte son lecteur, affecte de lui faire confiance). Non, Rousseau ne croit pas que ce principe soit saisissable. Il assure néanmoins, dès le premier préambule des *Confessions*, avec une netteté qui ne laisse place à aucun doute :

« Tout se tient, tout est un dans mon caractère... et ce bizarre et singulier assemblage a besoin de toutes les circonstances de ma vie pour être bien dévoilé. »

* * *

C'est à ces observations de Rousseau et à sa psychologie qu'il importe de rattacher, bien plus étroitement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, son projet de *Morale sensitive*, c'est-à-dire la recherche d'une thérapeutique par laquelle il pût corriger sa nature en aménageant autour de lui un milieu favorable, en disposant des objets de telle façon qu'ils pussent modifier à son gré ses états de sensibilité. Je ne vois que M. Etienne Gilson qui ait exactement défini le sens et la portée de cette méthode, aux yeux de Rousseau : « Au lieu d'une réforme directe de l'âme par prescriptions et ordonnances rationnelles... il s'agira... d'utiliser le monde extérieur et de modeler par lui l'âme sensible... »¹

Parce qu'il souffre de son impuissance devant les choses, il a discerné le danger qu'il y a à s'abandonner aux objets, à se démettre en leur faveur du gouvernement de l'âme. Il essaye de tirer parti de sa vulnérabilité même, de sa plasticité extrême en agissant par voie indirecte, en s'offrant délibérément à des impressions et des influences qui le transformeront dans le sens qu'il désire, qui l'aideront à réaliser le vœu de sa conscience, qui régulariseront du dehors le cours de sa vie intérieure.

¹ *Les idées et les lettres* (Paris, 1932) : La méthode de M. de Wolmar.

« Matérialisme du sage », dit Jean-Jacques. Cette sagesse peut être dite matérialiste en ceci qu'elle se fût fondée sur l'aveu et sur la connaissance raisonnée de la dépendance où est l'homme par rapport à la réalité matérielle qui l'entoure et le pénètre au plus intime, à laquelle il est donc forcé de céder par un mimétisme continuel et souvent inconscient. C'est de sensualisme qu'il faudrait parler, ou de « sensationnisme », pour user de l'expression qu'on a voulu substituer à celle qui désigne la doctrine de Condillac. Je ne serais pas étonné que le mot de matérialisme, qui ne plaisait pas à Rousseau, lui eût été suggéré par Diderot, peut-être avant 1749, à l'époque du *Persifleur*, alors que tous deux, fréquentant Condillac et préoccupés d'éducation (ils le seront toujours) étaient en quête de principes moraux qui s'accordassent avec « la nature ». Qui sait même si, parmi les raisons qui empêchèrent Rousseau de mener à chef son ouvrage, il n'y aurait pas celle-ci qu'à la réflexion et après sa rupture avec Diderot et les philosophes, cette *Morale sensitive* lui parut un peu entachée de « philosophisme » ? La nature où il prétendait remonter, il ne se souciait pas qu'on la confondît avec celle dont se réclamait Diderot.

Quoi qu'il en soit, la manière dont Rousseau expose son dessein, et jusqu'à son vocabulaire, nous ramènent aux pensées que nous avons précédemment soulignées chez lui :

« L'on a remarqué que la plupart des hommes sont, dans le cours de leur vie, souvent dissemblables à eux-mêmes, et semblent se transformer en des hommes tout différents. Ce n'était pas pour établir une chose aussi connue que je voulais faire un livre : j'avais un objet plus neuf et même plus important ; c'était de chercher la cause de ces variations, et de m'attacher à celles qui dépendent de nous, pour montrer comment elles pouvaient être dirigées par nous-mêmes, pour nous rendre meilleurs et plus sûrs de nous. » (C. IV, 400).

C'est l'auteur du *Persifleur* que l'on reconnaît ici ; il a seulement changé de ton et d'intention ; il s'est mué en moraliste. Et voici trace maintenant de la

psychologie des « enchaînements », des « affections secrètes » : « Car il est, sans contredit, plus pénible à l'honnête homme de résister à des devoirs déjà tout formés qu'il doit vaincre que de prévenir, changer ou modifier ces mêmes désirs dans leur source... »

Suit le détail de la méthode, après les observations qui la justifient : « En sondant en moi-même, et en recherchant dans les autres à quoi tenaient ces diverses manières d'être, je trouvai qu'elles dépendaient en grande partie de l'impression antérieure des objets extérieurs, et que, modifiés continuellement par nos sens et par nos organes, nous portions, sans nous en apercevoir, dans nos idées, dans nos sentiments, dans nos actions même, l'effet de ces modifications. Les frappantes et nombreuses observations que j'avais recueillies étaient au-dessus de toute dispute ; et, par leurs principes physiques, elles me paraissaient propres à fournir un régime extérieur, qui, varié selon les circonstances, pourrait mettre ou maintenir l'âme dans l'état le plus favorable à la vertu. Que d'écarts on sauverait à la raison, que de vices on empêcherait de naître si l'on savait forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral qu'elle trouble si souvent ! Les climats, les saisons, les sons, les couleurs, l'obscurité, la lumière, les éléments, les aliments, le bruit, le silence, le mouvement, le repos, tout agit sur notre machine, et sur notre âme par conséquent ; tout nous offre mille prises presque assurées, pour gouverner dans leur origine les sentiments dont nous nous laissons dominer. »

L'auteur des *Exercices spirituels* enjoint au chrétien de « composer le lieu » en soi par la force de l'imagination, de façon à élever des choses et des êtres absents (le Christ et sa Passion) à un tel degré de présence que l'âme se donne tout entière à ces images comme à la seule réalité. Rousseau ne saurait pas s'abstraire ainsi de l'ambiance, il a trop éprouvé l'action de ses sens sur son cœur. C'est autour de soi, et matériellement, qu'il lui faudrait composer le lieu. La tapisserie de la chambre où je travaille, ai-je même remarqué sa couleur, puis-je me rappeler son dessin ? A mon insu, pourtant, par la qualité de la lumière qu'elle

diffuse, elle m'enveloppe de touches discrètes. « Le coloris assez frais du V^{me} Livre de l'*Emile* », Rousseau assure qu'il le doit « à la vive impression du local » où il l'écrivit, à ce petit appartement bleu et blanc de Montmorency au milieu des bois et des eaux (C. IV, 513). Il n'y a rien là de surprenant.

Mais le difficile est de prendre conscience de toutes ces sensations obscures, de peser ces impondérables, d'établir assez rigoureusement le registre des « correspondances » du physique et du mental pour instituer un « régime extérieur » approprié. Tout l'effort de Rousseau tendait à déceler en lui des « chaînes d'affections secrètes » liées aux objets du dehors et causées par ses « impressions antérieures » ou primitives, à empêcher même la formation de celles qui exerceraient une action délétère, pour renforcer celles qui conduiraient au bien.

L'intention va loin. Elle justifie une connaissance de soi et de ses réactions au milieu environnant qui paraît favoriser un certain épicurisme moral, qui exige en tout cas une expérience de soi toujours recommencée. Une méthode éducative y trouve son principe ; méthode tout individuelle sans doute, car les complexes d'images et de sentiments qu'il s'agit de nouer ou de dénouer sont bien parmi les choses du monde les moins partagées. Pour le commun des hommes, les moyens de régler à leur avantage leur « régime extérieur » sont peu nombreux ; la liberté qui leur est laissée par la vie en société, à cet égard, est restreinte ; ils sont forcés de vivre, trop souvent, dans la promiscuité d'objets et de personnes dont la vertu tonifiante n'est pas toujours telle qu'ils la souhaiteraient. Les grands remèdes restent alors la rupture, la fuite ; autant d'aveux d'impuissance.

Il n'est donc pas très exagéré de dire, avec M. Gilson, que *La Morale sensitive* aurait été la clé de l'œuvre de Rousseau (certes, il y en a d'autres). Mais son inspiration est perceptible en plus d'un passage d'*Emile* ; elle dirige, de plus, les manœuvres de M. de Wolmar lorsqu'il entreprend de guérir Saint-Preux en rompant les liens qui l'attachent à des souvenirs et à des *lieux* enchantés. « Il faut que le présent exorcise le passé » ; la démonstration de M. Gilson, en sa ligne générale, n'est pas réfu-

table. L'essentiel est « de lui faire perdre la mémoire des temps qu'il doit oublier, en substituant adroitement d'autres idées à celles qui lui sont chères » ; c'est Wolmar qui parle ainsi de Saint-Preux, dont la peine « ne peut être que dans l'attendrissement d'une conversation de réminiscence... » (N. H., IV, XIV). La douleur de Saint-Preux, s'il la considérait sans aucun voile, se doublerait du fait qu'il apprendrait enfin « la mort de ce qu'il aime » (*ibid.*). Il saurait pour jamais que Julie d'Etanges n'est plus, alors qu'il persiste à croire qu'elle vit encore sous les traits de Madame de Wolmar ¹.

III

La plupart des données que nous avons passées en revue s'opposent tout d'abord entre elles : activité et passivité, rupture de la continuité du *moi* qui se sent « devenir un autre » et réveil de dispositions antérieures qui tournent à l'habitude, dispersions, métamorphose de l'être, unité de l'être. Mais cette unité de base est plus qu'une hypothèse de l'esprit ou un postulat philosophique ; elle est éprouvée, tant que l'existence dure, comme une tonalité fondamentale, toujours mieux

¹ C'est en partant de ces idées que M. Gilson interprète la fameuse lettre 17 de la IV^e partie : A Meillerie, Saint-Preux, accompagné de Madame de Wolmar, retrouve l'ombre de Julie aux lieux mêmes où il l'a aimée ; sa souffrance, au moment du départ, naît du sentiment qu'il a de s'éloigner d'elle et de l'abandonner, plus vivante (quoiqu'insaisissable) que la femme de chair qui chemine à côté de lui. Pour ce qui est de la méthode de Wolmar, elle se traduit surtout par l'épisode du bosquet (IV^e partie, l. 12). Ce baiser qu'il oblige Saint-Preux et Julie à échanger sous son regard doit rompre dans son idée une chaîne dangereuse. « L'asile a été profané ! » Mais ici la méthode est d'un emploi aussi incertain que le souvenir est redoutable. Le danger est grand de raviver le passé par l'impression présente. Wolmar le philosophe est un homme d'école, et l'établissement du « régime » est chose bien délicate.

perceptible au travers des discordances. En cela l'expérience de Rousseau est irremplaçable.

Ce qui ressort par dessus tout, c'est le caractère infiniment vulnérable de sa nature, la résonance immédiate que trouve en elle la sensation « intéressante », c'est-à-dire la sensation qui atteint d'emblée le cœur et l'imagination, en premier lieu celle qui s'assimile à un complexe d'images et de sentiments déjà formé et prolonge ainsi une chaîne « d'affections secrètes ».

Une observation de Rousseau nous permet de voir comment peuvent se constituer de tels complexes, de plus ou moins grande conséquence. Des impressions concomitantes resteront associées dans la mémoire ; et le mot d'association rend mal l'opération chimique dont il s'agit :

« Les lectures que j'ai faites, étant malade, ne me flattent plus ; c'est que c'est une déplaisante mémoire locale, qui me rend avec les idées du livre celles des maux que j'ai soufferts en le lisant... » (A. IV, 274). C'est ainsi que le souvenir latent d'une reprise angoissante et douloureuse de son mal éloigne de lui désormais un de ses auteurs préférés, Montaigne. Des liens de sympathie très ancienne se sont brisés, dans son effort pour lire et comprendre durant sa maladie. Une autre association s'est formée. Les *Essais* n'existent plus pour lui que dans l'ombre de sa souffrance.

Je songe au récit qu'a fait Marcel Proust d'une matinée de lecture. Il y a mis la pleine touffe des impressions mêlées qui l'ont pénétré pendant quelques heures et qui subsistent ensemble dans sa mémoire. La pensée qui enregistrait les mots de la page blanche se prolongeait en dégradé dans le clair-obscur par des rêveries diffuses, que nourrissait d'autre part la sensation vague et rafraîchissante de divers objets, suscitant alentour la présence d'un jardin, avec de légers bruits d'autant plus enchanteurs que l'attention retenue ailleurs se désintéressait de leurs causes. Jouissance très intime et profonde qui détermine un moment de l'être et compose un tout homogène, une espèce de *moi* que la conscience, peut-être, laissera tomber dans l'oubli, jusqu'à ce qu'elle se retrouve plus

tard dans ce *moi* qu'elle croyait perdu, qui n'était qu'immergé, qui attendait sa résurrection.

Proust a fondé sa psychologie sur ce qu'il appelle « les intermittences du cœur ». Le héros de son livre a vu mourir sans chagrin sa grand'mère. Mais un jour, il lui arrive de refaire un geste qu'il faisait auprès d'elle : aussitôt, la douleur l'atteint en plein cœur. Elle était comme en suspens dans l'inconscient. Il a suffi qu'un contact s'établît avec une « chaîne d'affections secrètes » pour qu'il éprouvât tout le poids du malheur qui ne l'avait auparavant qu'effleuré. Sur quoi l'auteur plaide pour l'irresponsabilité de la personne, qui n'*existe* jamais que de façon partielle, l'homme n'étant jamais en situation d'être pleinement lui-même et *un* ; présent et absent à lui-même, au contraire, à la merci du moindre souffle, d'une sensation qui touchera au point sensible un *moi* enseveli.

C'est le philosophe espagnol Ortega y Gasset qui a le mieux parlé du mode d'existence « végétatif » des personnages de Proust :

« Dans ses livres, les véritables agents des variations vitales sont, plutôt que les personnes, les vents, les climats physiques et moraux qui les entourent successivement. Et la biographie de chacun est dominée par de certains alizés spirituels qui soufflent alternativement et polarisent la sensibilité. Tout dépend du côté d'où la rafale envoie son haleine ; et de même qu'il y a bise et autans, vents du nord et vents du sud, ainsi le personnage de Proust varie selon que le souffle de l'existence vient du côté de Méséglise ou du côté de Guermantes. Et on ne doit pas s'étonner de l'insistance avec laquelle cet écrivain nous parle de « côtés », car, puisque l'univers est pour lui une réalité météorologique, l'essentiel est sans doute le quart de vent ». (Vol. de la *N.R.F.* consacré à Proust, janv. 1923).

Rousseau est pareillement soumis aux rafales, aux vents, aux quarts de vent. « J'appliquerai le baromètre à mon âme », dit-il pour fixer son dessein au seuil de ses *Réveries* (I, 657) en reprenant une de ces métaphores atmosphériques qu'il affectionne. Il va ainsi d'un

pôle à l'autre ; le plus faible déplacement du kaléidoscope provoque en lui une cristallisation de sentiments et d'images, un retournement imprévu. Ce dont témoigne encore cette phrase des *Dialogues* : « Il passe d'une extrémité à l'autre avec une incroyable rapidité, sans même remarquer ce passage... ni se souvenir de ce qu'il était l'instant auparavant ». (D. II, 363).

L'histoire, rapportée dans les *Confessions* (I, 26), des « amours » et des plaisirs qu'il goûtait, enfant, dans la société d'une demoiselle de Vulson et dans l'intimité mystérieuse d'une jeune demoiselle Goton, qui jouait avec lui « à la maîtresse d'école », le conduit à des constatations qu'il importe de rappeler : « Je connais deux sortes d'amour très distincts, très réels, et qui n'ont presque rien de commun, quoique très vifs l'un et l'autre... » Il ne définit pas précisément ces deux amours, mais on peut induire de son récit que le premier satisfaisait surtout sa vanité et l'autre ses sens (bien qu'il fût traité « exactement en enfant »). Et il ajoute : « Tout le cours de ma vie s'est partagé entre ces deux amours de si diverses natures, et je les ai éprouvés *tous deux à la fois* ». Ce que confirme encore un autre paragraphe : « J'étais tout entier, pour ainsi dire, à chacune de ces deux personnes, et si parfaitement, qu'avec aucune des deux il ne m'arrivait jamais de songer à l'autre ».

Situation que le roman contemporain a souvent illustrée, mais qui serait inconcevable sans quelque possibilité d'oubli ou d'altération de soi, sans une défaillance du sentiment de l'unité et de la responsabilité de la personne. J'entends bien que cette « duplicité » est dans la nature et ne présente rien d'extraordinaire au psychologue, sinon au moraliste. Mais il est significatif que ce soit l'auteur des *Confessions*, l'homme des « passages », qui ait si bien montré les intermittences de son cœur et ses deux mouvements opposés, du côté de M^{lle} de Vulson et de M^{lle} Goton. Il ne l'est pas moins qu'il ait livré Saint-Preux, son double, aux ondes courtes et longues de deux amours, l'un passion, l'autre goût, dans un luxe magnifique et baroque de métaphores liquides. Julie voudrait pousser dans les bras de son

amie Saint-Preux flottant à la merci des vagues et invoquant, à la grande manière des Pétrarquistes, des entités éblouissantes comme des astres :

« Beauté, charme, attrait, sympathie, être ou chimère inconcevable, abîme de douleurs et de voluptés ! beauté, plus terrible aux mortels que l'élément où l'on t'a fait naître, malheureux qui se livre à ton calme trompeur ! C'est toi qui produis les tempêtes qui tourmentent le genre humain. O Julie ! O Claire ! que vous me vendez cher cette amitié cruelle dont vous osez vous vanter à moi ! J'ai vécu dans l'orage, et c'est toujours vous qui l'avez excité. Mais quelles agitations diversés vous avez fait éprouver à mon cœur ! Celles du lac de Genève ne ressemblent pas plus aux flots du vaste Océan. L'une n'a que des ondes vives et courtes dont le perpétuel tranchant agite, émeut, submerge quelquefois, sans jamais former de long cours. Mais sur la mer, tranquille en apparence, on se sent élevé, porté doucement et loin par un flot lent et presque insensible ; on croit ne pas sortir de la place, et l'on arrive au bout du monde. » (N. H., VI, VII.)

La suite est une explication des symboles : le grand rythme océanique l'a perdu, tandis qu'au souffle de la cousine « l'onde tourmente en vain le vaisseau »... Pas de comparaison possible entre ces deux amours, pas d'intermittences ; le cas est bien unique, et la passion de Saint-Preux ne sera pas remplacée. Mais j'ai voulu marquer ce nouvel appel aux éléments comme aux forces réellement agissantes sur l'âme, forces des profondeurs inconscientes, contre lesquelles la raison est sans pouvoir. La part de l'homme est de les subir comme une tempête d'un jour, ou comme une destinée.

Rousseau, toutefois, n'ose pas rejeter, à la lumière de la conscience, la responsabilité de sa conduite. Le besoin qu'il a de se poser en non-coupable, il ne lui donne satisfaction en général que par une démarche oblique, sophismes ou réserves déplaisantes. Un autre lui-même, sans doute, souhaite qu'on ne lui tienne pas compte des moments d'absence, de « délire », de « folie » où il cède à des impulsions irraisonnées, où il ne se recon-

naît plus dans ses actes. Mais ses remords, les « crimes » dont il s'accuse en une ou deux circonstances, autant que son amour des « bonnes maximes », l'empêchent d'assouplir trop commodément sa morale théorique en se réglant sur sa psychologie. L'être religieux s'oppose à cette dérive naturelle qu'il sent en lui ; le projet de *Morale sensitive* résume à sa manière une volonté de résistance dont témoignent les pages dispersées qui préparent la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Mettre au jour deux aspects complémentaires de la vie intérieure de Rousseau, ce n'est pas préjuger défavorablement de l'effort qu'il accomplit au long des années pour écouter dans la voix de la conscience son meilleur *moi* et aussi, dans un ordre différent, pour apprendre avec peine et travail son métier d'écrivain.

* * *

Pour Marcel Proust, c'est par le détour de la mémoire que nous entrons brusquement, imprévisiblement, dans la conscience de la réalité totale. Cette réalité spirituelle, la seule qui nous soit accessible et dont on puisse dire qu'elle nous donne le sentiment de la plénitude, ne saurait être qu'en nous-mêmes, enfermée dans la mémoire comme une mystérieuse momie. De là l'importance, la signification esthétique et quasi mystique de la recherche du temps perdu. Mais il faut que, de la sensation actuelle, vienne le choc qui établira du passé au présent un court-circuit, qui identifiera pour un instant la conscience et l'être ressaisi en toute sa densité. Le goût de la madeleine savouré de nouveau, par hasard, c'est tout le temps de Cambrai retrouvé, c'est la profondeur de la vie qui se révèle du même coup ¹.

¹ Bergson fait écho à la fois à Rousseau et à Proust : « La mémoire ne consiste pas du tout dans une régression du présent au passé, mais au contraire dans un progrès du passé au présent »... d'autre part, « notre passé est ce qui n'agit plus, mais pourrait agir, ce qui agira en s'insérant dans une sensation présente dont il empruntera la vitalité ». (*Matière et mémoire*, p. 269.)

Rousseau n'a pas poussé si loin l'expérience, il n'en a pas tiré le principe d'une connaissance de la réalité. Mais il a éprouvé l'étrange vertu de la mémoire affective. Le cri du promeneur qui s'élevait au-dessus de Cressier, avec son ami Du Peyrou, un jour de l'année 1764, nous croyons l'entendre encore : « De la pervenche ! » Il n'ajoute rien, il ne dit rien à son compagnon de la vraie cause du « transport » qui l'arrache à tout ce qui l'entoure. Trente ans plus tôt, il montait pour la première fois aux Charmettes avec Madame de Warens :

« En marchant, elle vit quelque chose de bleu dans la haie et me dit : voilà de la pervenche encore en fleur. Je n'avais jamais vu de la pervenche, je ne me baissai pas pour l'examiner, et j'ai la vue trop courte pour distinguer à terre les plantes, de ma hauteur. Je jetai en passant un coup d'œil sur celle-là et près de trente ans se sont passés sans que j'aie revu de la pervenche ou que j'y aie fait attention... » (C., VI, 223).

Ce bonheur d'autrefois qui n'avait fait que passer à la façon d'une odeur, semblait-il, en ce jour de printemps lointain, ce bonheur l'avait pénétré tout de même ; il avait mûri lentement, alimenté par les joies, les peines et les déceptions de sa vie ; voici maintenant qu'il reflue en lui comme une lame irrésistible, et qu'il l'entraînait au point le plus sensible et tout près des larmes.

Par le jeu d'une extraordinaire mémoire affective, un rien, « quelque chose de bleu dans la haie », a pu soulever une dalle si bien scellée. Mais la faculté de recreation de la mémoire dépend de la sensation première qui doit « percer » d'emblée jusqu'au cœur. « Rien d'indifférent pour lui ne peut rester dans sa mémoire » (D. II, 353). De ce qui ne l'a pas d'abord touché, rien ne renaîtra jamais, croit-il.

Bergson assure que tout se conserve dans l'esprit, de ce qu'un homme a senti et vécu au long de son existence ; il veut qu'aucune sensation ne soit perdue. La moindre d'entre elles retentirait aussitôt au registre de la mémoire ; suivant ses affinités et sous l'effet d'attirances dont la loi nous échappe, elle trouvait sa place

dans l'océan des souvenirs. La sensation serait tout de suite « mémoriale ».

Rousseau, lui, ne pense pas avoir retenu quelque chose de ce qui l'a laissé « indifférent ». Seules, les sensations qui l'ont « intéressé » ont été recueillies par sa mémoire. Mais comme elles sont présentes et touchantes, celles-là, une fois réveillées et douées d'une vertu presque hallucinatoire ! Il n'est que de feuilleter les *Confessions*. Sur les années de Bossey :

« Les moindres faits de ce temps-là me plaisent, *par cela seul qu'ils sont de ce temps-là*. Je me rappelle toutes les circonstances des lieux, des personnes, des heures. Je vois la servante ou le valet agissant dans la chambre, une hirondelle entrant par la fenêtre, une mouche se poser sur ma main tandis que je récitais ma leçon : je vois tout l'arrangement de la chambre où nous étions ; le cabinet de M. Lamercier à main droite, mes estampes représentant tous les papes, un baromètre, un grand calendrier, des framboisiers qui, d'un jardin fort élevé dans lequel la maison s'enfonçait sur le derrière, venaient ombrager la fenêtre, et passaient quelquefois jusqu'en dedans. Je sais bien que le lecteur n'a pas grand besoin de savoir tout cela, mais j'ai besoin, moi, de le lui dire. » (C, I, 21).

Non, il ne se trompe pas. C'est bien de ces choses que, lisant son livre aujourd'hui, nous sommes friands avant tout, des circonstances des heures. Tout ce qui est de ce temps de Bossey est venu s'ordonner peu à peu dans un même cercle enchanté. *Il a besoin*, maintenant, de fixer le détail des images, de composer les lieux, d'appliquer tout son esprit à la résurrection de ce monde fermé, qui a l'homogénéité de certaines créations du rêve.

Un autre fragment nous reporte à l'époque où Jean-Jacques, élève au séminaire d'Annecy, faisait partie de la maîtrise :

« Dans les situations diverses où je me suis trouvé quelques-unes ont été marquées par un tel sentiment de bien-être, qu'en les remémorant j'en suis affecté comme si j'y étais encore. Non seulement je me rappelle

les temps, les lieux, les personnes, mais tous les objets environnants, la température de l'air, son odeur, sa couleur, une certaine impression locale qui ne s'est fait sentir que là, et dont le souvenir vif m'y transporte de nouveau. Par exemple, tout ce qu'on répétait à la maîtrise, tout ce qu'on chantait en chœur, tout ce qu'on y faisait, le bel et noble habit des chanoines, les chasubles des prêtres, les mitres des chantres, la figure des musiciens, un vieux charpentier boiteux qui jouait de la contre-basse, un petit abbé blondin qui jouait du violon, le lambeau de soutane qu'après avoir posé son épée M. Le Maître endossait par-dessus son habit laïque, et le beau surplis fin dont il en couvrait les loques pour aller au chœur ; l'orgueil avec lequel j'allais, tenant ma petite flûte à bec, m'établir dans l'orchestre à la tribune pour un petit bout de récit que M. Le Maître avait fait exprès pour moi, le bon dîner qui nous attendait ensuite, le bon appétit qu'on y portait ; le concours d'objets vivement retracé m'a cent fois charmé dans ma mémoire, autant et plus que dans la réalité. » (C. III, 120).

Tout lui est rendu, et plus frais, plus vif qu'au premier jour. C'est cela qu'il faut souligner maintenant. La réalité est douée d'un plus grand charme dans la mémoire. J'ai déjà cité cette phrase : « En général, les objets font moins d'impression sur moi que leur souvenir... » Rousseau assure qu'il n'a jamais pu peindre qu'en hiver le printemps, de toutes saisons celle qu'il préfère ; et ce n'est pas durant l'automne qu'il saura décrire l'automne.

Le motif qu'il en donne est que sa « mauvaise tête ne put jamais s'assujettir aux choses ». Il est vrai que le réel le trouble ; s'approcher de lui, c'est l'effaroucher ; la peur le saisit alors de devoir parler, improviser une conduite sociale sous le regard d'un témoin qu'il suppose ironique ou malveillant¹. Son imagination « dérégulée »

¹ « ... je ne sais rien voir de ce que je vois ; je ne vois bien que ce que je me rappelle, et je n'ai de l'esprit que dans mes souvenirs. De tout ce qu'on dit, de tout ce qu'on fait, de tout ce qui se passe en ma présence, je ne sens rien, je ne pénètre rien. Le signe extérieur est tout ce qui me touche. Mais ensuite tout cela me revient : je me rappelle le lieu, le temps, le ton, le regard, le geste, la circonstance... » (C. III, 112.)

l'empêche aussi d'adhérer à l'objet qui s'offre à lui, et cette dernière raison est de grande portée : pour beaucoup d'hommes en effet l'objet qui s'offre à eux du dehors n'acquiert tout son sens et sa réalité que lorsqu'il s'est pour ainsi dire réfracté dans le monde intérieur ; c'est de ce double que l'esprit prend réellement possession. Le contact d'un certain essuie-main rappelle à Proust le temps de Balbec : « Je jouissais, dit-il, de tout un instant de ma vie... dont quelque sentiment de fatigue ou de tristesse m'avait peut-être empêché de jouir à Balbec, et qui maintenant, débarrassé de ce qu'il y a d'imparfait dans la perception extérieure, pur et désincarné, me gonflait d'allégresse... »¹ La présence matérielle des choses peut être un obstacle, et leur beauté ne se révéler, suivant un mot de Joubert, qu'à celui qui les verra « comme en rêve ». La littérature nous livre maints exemples de cette « réalisation » dans la mémoire. C'est dans la solitude que Jean-Jacques retrouve le plein et libre usage de ses puissances. A distance des choses, et mieux en l'absence des choses, il cède tout entier à son désir de les ressusciter.

Car il y a, nous l'avons dit, « une certaine succession d'affections... qui modifient celles qui les suivent ». La mémoire dégage plus que le souvenir de l'objet ou de la sensation, mais sa résonance affective absolue ; elle libère une âme « transparente » en sa profondeur. Les objets dont Rousseau accueille alors en soi l'image réfléchie s'entourent d'une flamme qui anime tout son être et donne à l'existence une sorte d'attrait magnétique. « En voulant me rappeler tant de douces rêveries », dit-il, « au lieu de les décrire, j'y retombais... » (R. II, 659). « En me disant : j'ai joui, je jouis encore ». (*Oeuvres inéd.* p. p. Streckheisen-Moultou, 354). Et plus purement qu'au jour où son plaisir risquait d'être interrompu par un mouvement qui l'eût compromis, par une intervention qui l'eût forcé d'agir. Porté par l'océan intérieur et comme suspendu, il s'attarde dans la contemplation d'un bonheur passé qui paraît échapper aux conditions de la vie terrestre et même à la servitude du temps.

* * *

¹ *Le Temps retrouvé*, II, II.

Il est des hommes qui vivent hors d'eux-mêmes, qui s'emparent physiquement du monde extérieur ; esprits « positifs », qui discernent de prime abord, dans tout ce qui les entoure, les schémas d'une action possible. Rousseau n'est pas de ceux-là. La rêverie et le souvenir, presque toujours mêlés, mettent en communication les zones les moins superficielles de son être ; le sentiment du passé, le sens du présent, l'imagination du futur, au lieu de déterminer en lui des attitudes tranchées, tendent à se confondre et nourrissent sans cesse la conscience qu'il garde de la continuité de son *moi*.

Mais c'est le bonheur retrouvé par la réminiscence¹ qui comble son cœur. On hésite ici entre tant d'évocations admirables. Bruits et va-et-vient de la matinée aux Charmettes, cueillette des cerises à Thône, nuit de juin au bord de la Saône, on voudrait s'arrêter à tous ces morceaux dont chacun dessine un vrai microcosme. Je préfère un souvenir plus lointain, celui de la jeune marchande de Turin, Madame Basile, qui respire au livre II des *Confessions* dans un merveilleux clair-obscur. La monnaie dépensée des vingt francs qu'on lui a remis à la sortie de l'hospice des nouveaux convertis, Jean-Jacques se présente à la porte des boutiques, offrant de graver sur de la vaisselle des chiffres ou des armes. Une jeune femme gracieuse, parée, qu'il a distinguée derrière les vitres d'un comptoir, l'écoute, le fait asseoir, le restaure. Le mari est en voyage ; au fond de la boutique, un commis fait le maussade. Recueilli par charité, Rousseau manie le burin, on lui confie les livres de comptes. Mais il retient son souffle, amoureux et transi ; ou bien il laisse échapper un soupir en guettant le mouvement d'une robe à fleurs, « l'interval de l'un bras ferme et rond », le renflement d'un fichu.

Il la suit une fois dans sa chambre. La page est trop belle pour qu'on ne souhaite pas de la relire :

« Elle brodait près d'une fenêtre, ayant en face le côté de la chambre opposé à la porte. Elle ne pouvait

¹ Rousseau note, dans les *Confessions* (XI, 526), à propos de sa fuite de Montmorency en Suisse, qui le laissa dans un état extraordinaire d'insouciance : « Sans cesse occupé de mon bonheur passé, je le rappelle et le rumine, pour ainsi dire, au point d'en jouir derechef quand je veux. »

me voir entrer, ni m'entendre, à cause du bruit que les chariots faisaient dans la rue. Elle se mettait toujours bien ; ce jour-là, sa parure approchait de la coquetterie. Son attitude était gracieuse, sa tête un peu baissée laissait voir la blancheur de son cou ; ses cheveux relevés avec élégance étaient ornés de fleurs. Il régnait dans toute sa figure un charme que j'eus le temps de considérer, et qui me mit hors de moi. Je me jetai à genoux à l'entrée de la chambre en tendant les bras vers elle d'un mouvement passionné, bien sûr qu'elle ne pouvait m'entendre, et ne pensant pas qu'elle pût me voir : mais il y avait à la cheminée une glace qui me trahit. Je ne sais quel effet ce transport fit sur elle : elle ne me regarda point, ne me parla point ; mais, tournant à demi la tête, d'un simple mouvement du doigt elle me montra la natte à ses pieds. Tressaillir, pousser un cri, m'élançer à la place qu'elle m'avait marquée, ne fut pour moi qu'une même chose : mais ce qu'on aurait peine à croire est que dans cet état je n'osai rien entreprendre au-delà, ni dire un seul mot, ni lever les yeux sur elle, ni la toucher même, dans une attitude aussi contrainte, pour m'appuyer un instant sur ses genoux. J'étais muet, immobile ; mais non pas tranquille assurément : tout marquait en moi l'agitation, la joie, la reconnaissance, les ardents désirs incertains dans leur objet, et contenus par la frayeur de déplaire sur laquelle mon jeune cœur ne pouvait se rassurer » (C. II, 74).

On songe d'abord à quelque tableau hollandais, chambre avec un miroir, dans laquelle le silence s'accumule autour d'une jeune femme assise et brochant, sur fond rouge. Mais voici qu'un second personnage survient, sans une parole. Le drame se noue, et la prose haletante est faite de membres coupés, soulevés néanmoins et reliés par une onde unique. Tout est immobile. Il suffirait d'un signe du doigt, d'une paupière baissée, et le charme se romprait. Un événement commencerait, un enchaînement irréparable. Le charme se rompt : une porte s'ouvre dans la maison. Le temps de presser une main sur des lèvres. Rien d'irréparable. « Et nos jeunes amours en restèrent là... »

Le poète des *Confessions* s'achemine vers la soixantième année. Il se « change en lui-même », il croit tenir le fil de sa destinée parce qu'il sait ce qui est advenu de cet être qu'il fut dans son adolescence. Il écrit alors, connaissant le prix du bonheur : « Rien ne vaut les deux minutes que j'ai passées à ses pieds sans même oser toucher à sa robe ». Pour le lecteur de Rousseau comme pour lui-même vieillissant, cet amour de Turin prend sa signification plénière. Etant si peu de chose, il est pourtant tout ce qu'il devait être. Mais il n'est pas fait que de jeunesse, de désir et d'« innocence ». Le souvenir lui donne son âme. Un chant s'élève peu à peu qui apaise le trouble des sens, la sauvage effervescence du cœur. Est-ce un hasard si Rousseau écrit de la seule amitié qui compte (il l'oppose au simple échange des services et des biens, où l'amour-propre est roi) : « *On se souvient qu'on s'est aimé, et tout est dit...* » ? (A. IV, 271). Se souvenir qu'on s'est aimé, c'est aimer toujours ; pour Rousseau, c'est aimer vraiment.

Se souvenir du bonheur, c'est en extraire l'essence émotive¹, en saisir les harmoniques dans leur pureté ; alors, l'angoisse de l'avenir momentanément suspendue, son étreinte sur les organes se desserre peu à peu, la charge affective de la mémoire s'allège et se spiritualise. Pour que le temps de cette brève attente s'élevât jusqu'à une sorte d'existence absolue, il fallut cette réminiscence, après trente-cinq années, cette contemplation enveloppant le désir et le résolvant ; il fallut aussi cette attention prêtée aux mots sur la page blanche et le travail d'un poète pour tirer parti de leur puissance suggestive.

Dans le premier préambule des *Confessions*, Rousseau déclare :

« En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent, je peindrai doublement l'état de mon âme, savoir au moment où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai décrit ; mon style

¹ Voir Maurice MULLER, *De l'essence émotive*, dans l'ouvrage intitulé *De Descartes à Marcel Proust* (Collection *Etre et Penser*, Neuchâtel, 1943).

inégal et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai, *fera lui-même partie de mon histoire.* » (A. IV, 10).

S'il voit mal que le passé et le présent se colorent mutuellement et se fondent ensemble, il fait plus que soupçonner le rôle de témoin irréfutable que peut jouer le style. L'homme en lui est usé, bouleversé jusqu'en ses dernières structures. Mais sa sensibilité n'est aucunement flétrie. A travers la durée, un écho très ancien se propage et vient retentir dans une anse écartée. En la peuplant de ses ondes, il y dessine sa figure accomplie et y trouve enfin, par une transmutation verbale, sa délivrance.

IV

Plus rare est la promotion de l'être dans l'avenir. Rousseau, si l'on en croit Bernardin de Saint-Pierre, était sujet à des pressentiments, à des prévisions extraordinaires :

« Je puis citer ce que me rapporta un jour Jean-Jacques, comme nous étions au bois de Boulogne. Nous nous entretenions des lois surnaturelles, de pressentiments ; il me dit : « Voici ce qui m'est arrivé vers l'âge de 14 ans, dans cet âge d'innocence ; après m'être bien fatigué à courir, je m'amusais seul à jeter des pierres aux environs de Genève : je m'assis pour me reposer. Insensiblement je laissai aller mon esprit à la distraction, en sorte que, du paysage que je voyais devant moi, il me semblait que je voyais une autre campagne.

J'apercevais un château avec des barrières, des grilles : je me trouve tout-à-coup dans l'appartement, au milieu d'une société d'hommes et de femmes, si bien diversifiée et caractérisée de costumes, d'habits, de physionomie, que, saisi d'étonnement, je revins à moi, mais l'esprit si rempli de ce que je venais de voir, qu'aucun des personnages ne s'était effacé de ma mémoire. Enfin,

au bout d'un bon nombre d'années, j'arrivai à un château dont les avenues étaient tout-à-fait semblables à celles que j'avais vues ; et je trouvai rassemblée dans un salon toute la société, formée d'hommes et de femmes si exactement semblables à mes anciens personnages que, dans le saisissement où j'étais, je ne pus m'empêcher de jeter un cri. Je n'osai en donner l'explication parce qu'on ne m'aurait pu croire, mais je renfermai la chose en moi-même.» (Ed. Souriau, 103).

Un témoignage de ce genre est bien malaisé à *critiquer*. On pourrait chicaner d'abord au sujet des circonstances de cette « reconnaissance » : tant de parcs et d'avenues, en divers lieux de France et d'Europe, devaient montrer à peu près le même visage ! N'était-il pas facile de confondre aussi les personnages d'un château, leurs vêtements, leurs attitudes et jusqu'au sourire des femmes, avec ceux d'un autre château, contemplé douze ans plus tôt¹ en rêve ? Quant à ce premier rêve, cette hallucination pour mieux dire, née d'une « distraction » de l'esprit abandonné à lui-même, on pourrait supposer qu'il naquit comme un précipité de toutes les images flottantes que Rousseau adolescent ne cessait de caresser dans ses rêveries et qui trompaient son besoin de grandeur et d'amour. A peine échappé de Genève, en 1728, et comme il vagabondait autour de la ville, nous savons qu'il se sentit porté par l'imagination « dans le vaste espace du monde », disposant à son gré d'un château en Espagne où le seigneur, la dame, la demoiselle, lui versaient le bonheur le plus doux, celui d'être protégé et celui d'être aimé. (C. II, 44).

Avec un peu de scepticisme, on peut donc mettre en doute le caractère prophétique de l'hallucination. Mais ce qui demeure extraordinaire, c'est cet « épanchement du songe dans la vie réelle » (Nerval), l'intensité et l'épaisseur du rêve qui jette au néant le spectacle environnant et impose au contemplateur sa seule présence.

¹ C'est le chiffre que donne B. de St-P. dans une autre version du même récit.

Après Nerval, on se rappelle Rimbaud : « Je m'habituai à l'hallucination simple : je voyais très franchement une mosquée à la place d'une usine, une école de tambours faite par des anges, des calèches sur les routes du ciel, un salon au fond d'un lac... » (*Saison en Enfer*).

La différence, c'est que l'hallucination de Rousseau n'est pas volontaire (Plus tard, j'en suis sûr, lorsqu'il se réfugiera dans sa patrie, dans les « contrées éthérées » où le malheur s'oublie, *il se fera voir* des scènes entières, des personnages-fantômes qui le pénétreront de leur haleine). Il faut souligner aussi le caractère tout spontané de cette irruption, après douze années, de la vision onirique ancienne qui résorbe la vision nouvelle d'un seul coup, la descellant en quelque sorte du présent pour la faire glisser dans une catégorie qui diffère à la fois du réel et de l'irréel. « Fausse reconnaissance », de l'avis de certains philosophes, que ce sentiment du « déjà vu » qui nous assaille soudain, en un lieu où nous ne sommes jamais allés, où nous ne pouvons pas être allés jamais. Il naîtrait, selon Bergson, de la fatigue (mais il est permis de lui chercher d'autres causes) ; la pointe de l'esprit qui s'insère dans le présent, pour parler métaphoriquement, s'étant émoussée, le présent cesse d'être perçu comme tel ; aussitôt distant de nous, aussitôt « mémorisé », il nous parvient par ce détour comme un passé dont le mode d'existence détonne¹. Un si brusque « transport » — Rousseau pousse un cri ! — rappelle l'autre cri : « De la pervenche ! » (avec cette réserve que la montée aux Charmettes était autre chose qu'un rêve). A chaque fois, la violence et l'imprévu de la commotion, son effet bouleversant, ne peuvent s'expliquer que par la pleine charge de l'inconscient où des complexes de sentiments et d'images sont toujours prêts à entrer en contact et à pousser l'esprit hors des gonds.

Mais les *Confessions* elles-mêmes décrivent une rêverie qui se serait réalisée, une rêverie que Rousseau compare à une prophétie.

¹ BERGSON, *Le souvenir du présent et la fausse reconnaissance*, dans le recueil intitulé *L'Énergie spirituelle*.

Le voici revenu de Turin, pour la première fois installé à Annecy auprès de Madame de Warens :

« Je me souviendrai toujours qu'un jour de grande fête, tandis qu'elle était à vêpres, j'allai me promener hors de la ville, le cœur plein de son image et du désir ardent de passer mes jours auprès d'elle. J'avais assez de sens pour voir que quant à présent cela n'était pas possible, et qu'un contact que je goûtais si bien serait court. Cela donnait à ma rêverie une tristesse qui n'avait pourtant rien de sombre, et qu'un espoir flatteur tempérerait. Le son des cloches, qui m'a toujours singulièrement affecté, le chant des oiseaux, la beauté du jour, la douceur du paysage, les maisons éparses et champêtres dans lesquelles je plaçais en idée notre commune demeure ; tout cela me frappait tellement d'une impression vive, tendre, triste et touchante, que je me vis comme en extase transporté dans cet heureux temps et dans cet heureux séjour où mon cœur, possédant toute la félicité qui pouvait lui plaire, la goûtait dans des ravissements inexprimables, sans songer même à la volupté des sens. Je ne me souviens pas de m'être élané jamais dans l'avenir avec plus de force et d'illusion que je fis alors ; et ce qui m'a frappé le plus dans le souvenir de cette rêverie, quand elle s'est réalisée, c'est d'avoir retrouvé des objets tels exactement que je les avais imaginés. Si jamais rêve d'un homme éveillé eut l'air d'une vision prophétique, ce fut assurément celui-là. Je n'ai été déçu que dans sa durée imaginaire ; car les jours, et les ans, et la vie entière, s'y passaient dans une inaltérable tranquillité ; au lieu qu'en effet tout cela n'a duré qu'un moment. Hélas ! mon plus constant bonheur fut en songe... » (C, III, 105).

Il faudrait d'abord s'abandonner à l'atmosphère des lieux, sentir la qualité de la lumière, du silence, la douceur de ce paysage dominical, avec des oiseaux et des cloches — très profond langage que celui-ci pour l'âme, où elle se ressaisit dans tous les moments de recueillement de son passé. De la terre au zénith, les choses à leur place symbolisent le plus grand bonheur. Mais le plus grand bonheur pour Jean-Jacques Rousseau est

dans la communion des cœurs. Elle seule est capable de conférer aux diverses parties de l'univers ce pouvoir d'aimantation réciproque qui leur fait encore défaut, une mutuelle et totale sympathie. Or, l'adolescent est seul. Cette absence en lui, ce manque, contribue à le maintenir à une distance imperceptible de ce paysage. Lui-même flotte encore, porté, promu par sa rêverie ; sa promenade lui fait faire un pas après l'autre. Mais alors, et peu à peu, le désir et l'imagination, par un « transport » étrange au-delà de lui-même, comblent tous ses espoirs et le font aborder *hic et nunc* dans « l'heureux temps et l'heureux séjour » qui *sera* une fois.

Ce qui donne son prix exceptionnel à cette « extase », c'est que Rousseau a la certitude de s'y *réaliser*. Tout rempli de son passé d'adolescent, soulevé par des aspirations ardentes et confuses, il dispose de l'avenir et s'y établit. Dans un bondissement de son être, il y trouve sa fin, il y accomplit sa destinée, celle qui convient à sa nature. Mais c'est l'amour, Eros, puissance universelle de vie, qui anime toutes les choses qui l'entourent de sa substance irradiante et les unit en son cœur.

A la date de 1736, un texte répond à celui qui précède :

« Nous partîmes ensemble et seuls de bon matin, après la messe qu'un carme était venu dire à la pointe du jour dans une chapelle attenante à la maison. J'avais proposé d'aller parcourir la côte opposée à celle où nous étions, et que nous n'avions point visitée encore. Nous avons envoyé nos provisions d'avance, car la course devait durer tout le jour. Maman, quoique un peu ronde et grasse, ne marchait pas mal : nous allions de colline en colline et de bois en bois, quelquefois au soleil et souvent à l'ombre, nous reposant de temps en temps, et nous oubliant des heures entières ; causant de nous, de notre union, de la douceur de notre sort, et faisant pour sa durée des vœux qui ne furent pas exaucés. Tout semblait conspirer au bonheur de cette journée. Il avait plu depuis peu ; point de poussière, et des ruisseaux bien courants ; un petit vent frais agitait les feuilles, l'air était pur, l'horizon sans nuages, la sérénité régnait au ciel comme dans nos cœurs... Après le dîner nous gagnâmes l'ombre sous de grands arbres,

où, tandis que j'amassais des brins de bois sec pour faire notre café, maman s'amusait à herboriser parmi les broussailles ; et avec les fleurs du bouquet que chemin faisant je lui avais ramassé, elle me fit remarquer dans leur structure mille choses curieuses qui m'amusèrent beaucoup, et qui devaient me donner du goût pour la botanique : mais le moment n'était pas venu, j'étais distrait par trop d'autres études. Une idée qui vient me frapper fit diversion aux fleurs et aux plantes. La situation d'âme où je me trouvais, tout ce que nous avions dit et fait ce jour-là, tous les objets qui m'avaient frappé, me rappelèrent l'espèce de rêve que tout éveillé j'avais fait à Annecy sept ou huit ans auparavant, et dont j'ai rendu compte en son lieu. Les rapports en étaient si frappants, qu'en y pensant j'en fus ému jusqu'aux larmes. Dans un transport d'attendrissement j'embrassai cette chère amie : Maman, maman, lui dis-je avec passion, ce jour m'a été promis depuis longtemps, et je ne vois rien au-delà... » (C. VI, 241.)

Pourtant, les choses n'étaient pas « telles exactement qu'il les avait imaginées » huit ans plus tôt. Elles ne pouvaient l'être. La courbe des collines des Charmettes ne reproduit pas trait pour trait celle des collines des environs d'Annecy. D'un paysage à l'autre, les « rapports » étaient néanmoins assez frappants pour permettre l'identification de deux « situations d'âme », et c'est de cela qu'il s'agit. Les objets sensibles étaient assez proches de ceux d'autrefois pour réveiller « l'impression antérieure » et pour conférer au bonheur présent la dimension de la mémoire. A partir de l'instant où la communication est établie, où la « reconnaissance » a eu lieu, aucune sensation disparate ou dissolvante ne peut plus parvenir à la conscience. Toute image nouvelle sera perçue comme analogique, de même tonalité que les images anciennes ; elle entrera dans la composition de la même synthèse, du même symbole irréfutable. Le contemplateur, grâce à ce très large « support »¹, goûtera jusqu'à l'extrême le sentiment de la plénitude.

¹ Rousseau, « âme de très profond support » dit Hölderlin traduit par Gustave Roud (*Le Rhin*).

Et cette fois, Rousseau n'est pas seul. Nulle place dans son cœur pour la tristesse. Rien ne fait défaut à son bonheur. (Me trompé-je ? ce bonheur me semble cependant un peu moins extatique, maintenant que plus rien ne manque de ce qu'il avait espéré. Dans la solitude qui était autrefois la sienne, l'imagination s'élançait encore plus loin pour répondre au désir). Tout de même, comme si des fils secrets le reliaient à sa vie inconsciente, le paysage est à la fois réceptacle et source vive de la profusion qu'il sent en lui. « Il ne cesse par continuité, non plus que de l'âme au corps » (P. Claudel). L'être rêve qu'il s'épand sans obstacle, non seulement dans l'espace mais aussi dans la durée. Echappant à toute idée d'un temps morcelé et même au sentiment d'un présent intrinsèque, distinct du passé et de l'avenir, la conscience du *moi* extraordinairement dilatée pressent la joie de l'existence absolue.

Vers 1789, sept années après la publication des premiers livres des *Confessions*, l'écrivain allemand K.-Ph. Moritz écrivait son roman aux trois quarts autobiographique d'*Anton Reiser*. C'est le nom d'un curieux héros dont les aventures sont plutôt métaphysiques. Cheminant entre le rêve et la veille, la réalité et l'irréalité, il assiste au morcellement de sa vie, il en souffre, il recherche avec constance certains états privilégiés où il pourra transcender sa faiblesse quotidienne. Il se promène à la campagne :

« Lorsqu'il entendait sonner les cloches d'Erfurt, peu à peu ses souvenirs du passé s'agitaient en lui — *l'instant présent ne limitait plus son existence* — mais de nouveau il ressaisissait en un faisceau tout ce qui était déjà enfui.

Et c'étaient là les moments les plus heureux de sa vie, ceux où sa propre existence commençait à l'intéresser parce qu'il y voyait une certaine cohésion, au lieu de la trouver morcelée en instants isolés. L'impression de morcellement naissait en lui toutes les fois que, sous le poids des circonstances, ses pensées ne pouvaient s'élever au-dessus de l'instant présent. Alors, tout était si insignifiant, si vide et si sec, rien ne valait la peine qu'il y arrêtât sa pensée...»

Anton Reiser applique aussi le baromètre à son âme. Ce qu'il veut, c'est adhérer en soi à cette « réalité » qui est rendue sensible au dehors par la présence des objets. Mais il est nécessaire pour cela de « s'élever au-dessus de l'instant présent », de ce temps compté qui hache menu la vie et sépare l'instant, la conscience de l'instant, de tout ce qui n'est pas elle, isolant ainsi du reste de l'univers un *moi* déraciné, abstrait. Anton Reiser s'interroge, note sur le papier ses premiers essais de méditation : « Qu'est-ce que ma vie ? Qu'est-ce que mon existence ? » Seules questions qui pour lui aient un sens. Et il en arrive à l'idée « qu'il lui fallait, avant toute autre démarche, se rechercher lui-même dans la série de ses souvenirs du passé. *Il sentait que l'existence n'a d'appui ferme que dans la chaîne ininterrompue des souvenirs.* »¹

Ces souvenirs sont des sentiments qui aident l'âme à s'identifier progressivement elle-même. C'est bien ainsi que Rousseau essaye de retrouver la chaîne de ses « affections secrètes ». A mesure qu'elle évoque « les circonstances des lieux, des personnes, des heures, » sa mémoire le guide dans le dédale de ses incertitudes et à travers ses métamorphoses. Dans cette quête, il regagne plus que le temps perdu, que des sensations « physiques » et « morales » mêlées au sentiment de son être. Peu s'en faut que ces réminiscences, ces « reconnaissances » lui apportent comme une révélation de la haute mer, une révélation intemporelle ; du moins boit-il aux mamelles de la vie.

Un pas de plus, et une intuition existentielle ouvrirait la voie à une expérience métaphysique ou mystique. Plus d'un, parmi les romantiques, s'est engagé dans « ce chemin qui va vers l'intérieur » (Novalis), où les choses du dehors, peu à peu, cessent d'être senties autrement que par le « cœur » — chemin descendant où l'on s'élève paradoxalement à une vision totale. Mais Rousseau n'est pas un métaphysicien. Il n'est pas initié, comme le seront plusieurs des romantiques de l'Allemagne, aux méthodes de vie intérieure des théosophes.

¹ Traduction d'Albert BÉGUIN. *L'âme romantique et le rêve*, I, 68.

Il est difficile de savoir dans quelle mesure il s'est renseigné sur celles des mystiques chrétiens. Ce n'est pas le lieu de s'interroger là-dessus, ni d'essayer de définir la qualité et la fonction de ce que l'on a nommé son mysticisme. La question à laquelle il lui importe de répondre, c'est celle de « la nature et de la destination de son être » (R., III, 668). Moralement, religieusement, il se préoccupe en premier lieu de sa fin personnelle. Il y est intéressé de façon immédiate, et il a besoin de penser à soi comme à un être un. L'amour de soi le retient au seuil d'une expérience où il risquerait de se perdre.

* * *

Ainsi, se concilient et se complètent les deux points de vue opposés que Rousseau adopte tour à tour ou conjointement quand il se considère lui-même. Entre les divers aspects de sa vie intérieure, nous avons confronté tout d'abord ceux que le poète des *Confessions* a si nettement séparés : d'une part, les phénomènes de rupture, la discontinuité, les intermittences des désirs et des affections sujets à des rafales, à des flux et des reflux, toutes métaphores d'ordre atmosphérique ou océanique ; la tendance enfin à « devenir un autre » par des impulsions brusques qui sont des « délires », des « extravagances », des « folies » ; d'autre part, des retours non moins imprévisibles à des formes antérieures du *moi*, des ressaisissements du passé, des « reconnaissances » d'où se dégage peu à peu le sentiment de la permanence de l'être. Et c'est la mémoire qui fait apparaître ce qui subsiste à travers ce qui change, qui éclaire les chaînes d'états affectifs liés aux objets qui les ont fait naître en même temps qu'aux premières expériences qui en ont fixé la teneur vitale.

Rousseau use d'un langage qui doit beaucoup à la psychologie de son époque. Mais son sentiment de l'existence se déploie sur un plan plus vaste et moins ouvert à l'analyse. C'est au plus profond de ce sentiment que s'enracinera l'idée de son essence unique et irremplaçable : « Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui

existent... » Les premières phrases du préambule définitif des *Confessions* vont réveiller le clairon de l'Apocalypse. « Moi, moi seul... » Et pourtant, l'homme qui parle ainsi, posant d'emblée le principe de sa destinée particulière et de son élection, c'est celui-là même qui, si souvent, se perdait de vue.

APPENDICE I

Si Emile est destiné à devenir un autre Jean-Jacques...

Si l'on objectait que le précepteur d'Emile s'efforce de lui donner le sentiment de son unité personnelle, et qu'Emile n'est qu'un autre Jean-Jacques, il suffirait de répondre que s'il l'est en un sens en réalisant son vœu d'une existence selon la nature, il diffère de lui toutefois dans l'intention première de son créateur en ce que ses désirs doivent l'emporter le moins possible sur ses pouvoirs. La sagesse humaine, dit Rousseau, consiste à « diminuer l'excès des désirs sur les facultés, et à mettre en égalité parfaite la puissance et la volonté. C'est alors seulement que toutes les forces étant en action, l'âme cependant restera paisible, et que l'homme se trouvera bien ordonné. C'est ainsi que la nature, qui fait tout pour le mieux, l'a d'abord institué. Elle ne lui donne immédiatement que les désirs nécessaires à sa conservation, et les facultés suffisantes pour les satisfaire. Elle a mis toutes les autres comme en réserve au fond de son âme, pour s'y développer au besoin. Ce n'est que dans cet état primitif que l'équilibre du pouvoir et du désir se rencontre et que l'homme n'est pas malheureux. Sitôt que ses facultés virtuelles se mettent en action, l'imagination, la plus active de toutes, s'éveille et les devance. C'est l'imagination qui étend pour nous la mesure des possibles soit en bien soit en mal, et qui par conséquent excite et nourrit les désirs par l'espoir de les satisfaire. Mais l'objet qui paraissait d'abord sous la main fuit plus vite qu'on ne peut le poursuivre ;

quant on croit l'atteindre il se transforme et se montre au loin devant nous. Ne voyant plus le pays déjà parcouru, nous le comptons pour rien ; celui qui reste à parcourir s'aggrandit, s'étend sans cesse : ainsi l'on s'épuise sans arriver au terme ; et plus nous gagnons sur la jouissance, plus le bonheur s'éloigne de nous. » (*Emile*, Ed. Néaulme, 1765, t. I, p. 145).

Or, Rousseau a cédé plus que personne à « la plus active des facultés virtuelles », l'imagination. Il a trouvé son plus constant bonheur « en songe » (il le dit avec un « hélas ! »). Il a eu le sentiment de s'être accompli dans le désir ou le souvenir. Ses plus parfaites jouissances ont été dans la rêverie. De l'amour, même le plus exalté, il dit : « La véhémence de ma passion la contenait par elle-même. » (C. IX, 435). Quand sa conscience s'inquiète de cette passivité croissante qui s'empare de lui, en ses dernières années, il parle de « dédommagement » ; ce dégoût de la vie active « qui ne serait pas bon » chez tout autre est permis à celui qu'on persécute (R. V, 702) ; d'ailleurs cette activité lui est interdite.

C'est donc contre sa nature, et parce qu'il se connaît, se juge et souhaite qu'Emile ne lui ressemble pas qu'il lui donne ce conseil : « Le monde réel a ses bornes, le monde imaginaire est infini : ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre ; car c'est de leur seule différence que naissent toutes les peines qui nous rendent vraiment malheureux. » Qu'Emile sache vivre cette vie dans le monde réel, que Rousseau n'a pas vécue.

Au reste, il est clair qu'en 1740, déjà, lorsqu'il tentait d'éduquer M. de St^e Marie (*Mémoire* reproduit à la fin du t. I de la Corr.), Rousseau était fort capable de « penser contre lui-même ». Il redoutait pour son élève la solitude, qui donne le branle à l'imagination : « Le cœur se mêle bientôt à ces imaginations : il forme des désirs ; ces désirs l'échauffent loin de l'épuiser... De là naissent l'inquiétude, la mélancolie, les regrets... » Il faisait l'éloge de la société où l'on tempère l'ardeur des passions « par la multitude des goûts qui les affaiblissent en les partageant ». Il ajoutait qu'en vérité ces préceptes avaient de quoi surprendre, venant d'un homme généralement taxé de misanthropie. Incriminant alors son « penchant invincible à la mélancolie »,

il ajoutait : « Soit tempérament, soit habitude d'être malheureux, je porte en moi une source de tristesse dont je ne saurais bien démêler l'origine ». Tout le passage est à lire où, déjà, il fait son portrait, après avoir pris en pédagogue le contre-pied de ses penchants. En résumé, il est imprudent d'appliquer à Rousseau, dans tous les cas et directement, les traits de caractère ou de nature qu'il attribue à ses personnages (par exemple dans la *Nouvelle Héloïse*), ou de s'imaginer que ses opinions et ses formules d'éducateur devraient nécessairement s'ajuster à un être qui serait constitué comme lui-même.

APPENDICE II

Sensation et réminiscence selon Condillac ¹

Il serait facile de montrer que la psychologie de la sensation (colorée par des impressions antérieures liées entre elles) et celle de la réminiscence, qui engendre le sentiment de la continuité du *moi*, se rapportent manifestement à la leçon de Condillac. Certes, Rousseau va plus profond et son expérience, en ce qu'elle a d'original, n'est pas d'un sensualiste. Comment douter néanmoins de l'intérêt qu'il a dû prendre à la page qui suit, tirée de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) : « Lorsque les objets attirent notre attention, les perceptions qu'ils occasionnent en nous, se lient avec le sentiment de notre être, et avec tout ce qui peut y avoir quelque rapport. De là, il arrive que non seulement la conscience nous donne connaissance de nos perceptions ; mais encore, si elles se répètent, elle nous avertit souvent que nous les avons déjà eues, et nous les fait connaître comme étant à nous, ou comme affectant malgré leur variété et leur succession un être qui est constamment le même *nous*. La conscience, considérée par rapport à ces nouveaux effets, est une nouvelle opération qui nous sert à chaque instant, et qui est le fondement de l'expérience. Sans elle chaque moment de la vie nous

¹ Une excellente note de F. BOUCHARDY, intitulée *Rousseau et Condillac*, a paru dans les *Mélanges Bernard Bouvier*.

paraîtrait le premier de notre existence, et notre connaissance ne s'étendrait jamais au-delà d'une première perception. Je la nommerai *réminiscence*.

« Il est évident que si la liaison qui est entre les perceptions que j'éprouve actuellement, celles que j'éprouvai hier, et le sentiment de mon être, était détruite, je ne saurais reconnaître que ce qui m'est arrivé hier, soit arrivé à moi-même. Si à chaque nuit cette liaison était interrompue, je recommencerais, pour ainsi dire, chaque jour une nouvelle vie, et personne ne pourrait me convaincre que le *moi* d'aujourd'hui fût le *moi* de la veille. » (Section II, chap. 1).

La *réminiscence*, pour Condillac, est un phénomène de mémoire involontaire qui met en jeu l'imagination et nous restitue la sensation passée en même temps qu'il nous affecte d'une manière que nous reconnaissons comme étant nôtre. La sensation est d'abord passive, et il n'y a pas de sensation sans la conscience d'un certain *moi* ; elle est une manière d'être. La *mémoire*, aux yeux de Condillac, c'est autre chose : exercice volontaire, lié à l'usage des signes (en particulier des signes arbitraires, ou « d'institution »), elle nous aide à retrouver par l'attention des idées ou des noms d'objets, ou encore des circonstances concomitantes sans que nous soyons nécessairement capables de les imaginer, d'en éprouver la présence concrète.

Les mouvements intérieurs que nous avons considérés dans les pages qui précèdent seraient donc, pour Condillac, des sortes de « réminiscences ». Le mot apparaît d'ailleurs, chez Rousseau, avec le sens que lui donne le philosophe : Wolmar parle des « conversations de réminiscence » que peuvent avoir entre eux St-Preux et Julie (IV^{me} part., l. 14). Mais c'est la mémoire qui caractérise l'homme, de l'avis de Condillac, parce qu'elle lui permet de disposer dans une certaine mesure de son passé par le moyen des signes attachés aux idées et aux objets. Rousseau, lui, ne s'arrête pas aux signes ; il lui faut un état de plénitude, une reconnaissance de soi dont la psychologie sensualiste ne peut pas exactement rendre compte. Plus intellectualiste, Condillac va jusqu'à déclarer : « C'est à la réflexion que nous commençons à entrevoir tout ce dont l'Ame est capable. *Tant qu'on n'a dirigé point soi-même son attention, nous avons vu que*

l'Ame est assujettie à tout ce qui l'environne, et ne possède rien que par une vertu étrangère.» (Section II, chap. 5). Mais grâce à cet assujétissement, et par ces voies « étrangères », un Rousseau, un Proust, faits pour goûter le bonheur non dans l'action mais dans la « passion » (dans la réalité subie), entrent en possession du plus authentique d'eux-mêmes. Un moment arrive où il leur faut abandonner le gouvernail et « laisser monter l'eau ». D'autres au contraire puisent dans l'acte, ou au cœur du danger qui les fait se tendre comme un arc au point de se rompre, le sentiment *héroïque* de la réalité la plus intense (bien peu, il est vrai, sont capables d'éprouver ce sentiment dans l'instant même de l'acte, de vivre en pleine conscience ce temps accéléré où l'on s'engouffre).

HENRI GUILLEMIN

LES AFFAIRES DE L'ERMITAGE

(1756-1757)

EXAMEN CRITIQUE DES DOCUMENTS

A ANDRÉ BOVET
Directeur de la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel
EN TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE ET D'AMITIÉ

Pendant les vingt et un mois que Rousseau passa à l'Ermitage (du 9 avril 1756 au 15 décembre 1757), des événements considérables eurent lieu dans sa vie, événements encore obscurs, au centre desquels est sa passion pour M^{me} d'Houdetot.

Nous avons voulu essayer, une bonne fois, d'y voir clair¹.

Il était nécessaire de remonter aux sources, d'examiner de près tous les documents accessibles pour tenter d'établir, avant tout, une chronologie enfin précise, autant que possible, et sûre.

Ces documents peuvent se répartir en deux groupes :

a) d'une part les **dépositions** antagonistes ; celle de Rousseau lui-même dans ses *Confessions* ; celles des autres, dont la principale est constituée par ce qu'on appelle les « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* » ; il faut y joindre les *Tablettes* de Diderot, ainsi que le Livre VIII des *Mémoires* de Marmontel ;

b) d'autre part les **documents épistolaires** ; je veux dire ce qui nous reste des lettres qu'échangèrent les personnages dont nous nous efforçons de reconstituer l'aventure.

Pour les références nous désignerons le *Correspondance générale de J. J. Rousseau* par les lettres C. G., — les *Confessions* par C., — les « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* » par M.

¹ Le présent travail a servi de soubassement à l'ouvrage publié au mois de juillet 1943 à Genève (éditions du Milieu du Monde) sous le titre : « *Un homme, deux ombres* » (*Rousseau à l'Ermitage, 1756-1757*)».

PREMIÈRE PARTIE

LES DÉPOSITIONS

CHAPITRE I

LES CONFESSIONS

« Quand l'illustre Montesquieu rompit avec le P. de Tournemine il se hâta de le déclarer hautement, en disant à tous le monde : n'écoutez ni le P. de Tournemine ni moi parlant l'un de l'autre, car nous avons cessé d'être amis. » R. rapporte ce fait dans les premières pages du Livre X de ses *Confessions*¹ (II. 447). Il a rompu, pour sa part, avec M^{me} d'Épinay, avec Grimm, avec Diderot ; et il parle d'eux néanmoins, fort longuement, dans ses *Confessions*. Lui-même ainsi nous avertit, sans y prendre garde, d'avoir à nous défier ; il nous convie presque, involontairement, à ne l'« écouter » point. Nous l'écouterons cependant, avec attention, comme nous écouterons la partie adverse. Mais nous ne lui ferons point crédit sur sa parole seule.

D'autant plus que ses *Réveries* (quatrième Promenade) contiennent d'inquiétants aveux, au sujet des *Confessions* précisément. J'écrivais, dit-il, « de mémoire » ; « cette mémoire me manquait souvent » (III. 248). De fait, les Livres des *Confessions* qui nous occupent — les Livres IX et X — ont été écrits quelque douze ou treize ans après les événements dont ils contiennent la relation. Une note inscrite par R. dans son copie-de-lettres (Bibl. de Neuchâtel, ms 7.885, p. 180) — note apposée fort probablement à l'heure où il relit les textes qu'il utilisera pour son Neuvième Livre, — déclare (à propos d'un billet de Diderot, octobre 1757) : « Il n'y a pas six mois que j'aperçois le but de toutes ces manœuvres extraordinaires auxquelles, en me consumant *depuis treize ans*

¹ Nous nous référerons toujours à l'édition Van Bever (Paris, 1914, 3 vol.).

d'y penser et repenser, je n'ai jamais rien compris jusqu'ici » ; 1757 + 13 = 1770. On lit par ailleurs, au commencement du Livre X : « Il y a *douze ans* qu'il [Grimm] suit son plan... » (II. 440). Il paraît donc probable que R. a rédigé ses Livres IX et X des *Confessions* lorsqu'il était à Monquin, dans les derniers mois de l'année 1769 ou les premiers mois de 1770. Rien d'étonnant à ce qu'il ne puisse toujours retrouver avec une parfaite exactitude dans sa mémoire la suite et le détail des événements qu'il raconte et qui sont déjà loin de lui.

En outre, au cours de son Neuvième Livre même, R. écrit ce qui suit : « il m'est resté peu de monuments sûrs de cette époque ; [...] ceux même qu'on m'a laissés sont très peu précis quant aux dates. Diderot ne datait jamais ses lettres. M^{me} d'Épinay, M^{me} d'Houdetot ne dataient guère les leurs que du jour de la semaine et Deleyre faisait comme elles le plus souvent ¹. Quand j'ai voulu ranger ces lettres dans leur ordre, il a fallu suppléer, en tâtonnant, des dates incertaines sur lesquelles je ne puis compter » (II. 351). Nous voilà donc prévenus : R. n'est pas très sûr de sa chronologie.

La « Quatrième Promenade » est explicite encore sur deux points : R. avoue qu'il a parfois rempli les « lacunes » de ses souvenirs « par des détails que j'imaginai — dit-il — en supplément » ; « j'aimais à m'étendre sur les moments heureux de ma vie et je les embellissais quelquefois des ornements que de tendres regrets venaient me fournir ; je disais les choses que j'avais oubliées comme il me semblait qu'elles avaient dû être, comme elles avaient été peut-être, en effet [...] Je prêtais quelquefois à la vérité des charmes étrangers » (III. 248). Troisième aveu : « quelquefois » aussi, « par un mouvement involontaire » (ou presque) « j'ai caché le côté difforme en me peignant de profil » (III. 248). Autrement dit : tels faits, tels gestes, tels sentiments un peu trop rudes à confesser, R. reconnaît devant nous qu'il les a dissimulés à demi.

¹ Affirmation fort inexacte. Il est rare au contraire que Deleyre ne mette pas la date entière ; et M^{me} d'Houdetot date également presque toujours ses lettres d'une manière complète.

Au total : oublis, adjonctions gratuites, réticences. Il y faudrait ajouter encore ce dont ici R. ne dit mot : atténuations du vrai, voiles, silences sur des choses qui ne le concernent point seul et qu'il vaut mieux masquer, ou du moins farder quelque peu, par souci du prochain. Mme d'Épinay lui a confié des secrets (II. 411) qu'il ne veut point révéler¹. Mme d'Houdetot n'a que quarante ans lorsqu'il rédige les pages de ses *Confessions* où elle est présente ; elle sera de ce monde encore, bien probablement, quand son ouvrage verra le jour ; serait-elle morte à cette date que ses enfants seront là ; R. ne veut compromettre ni le repos de cette femme ni sa mémoire. Il se fera donc un devoir de ne pas dire, au sujet de leurs relations, ce qu'exigerait un souci, trop rigoureux, de vérité ; Jean-Jacques a sous les yeux, dans son copie-de-lettres (Neuch. 7.885), deux documents (cf. C. G., t. III, p. 80, n° 374 et p. 89, n° 380) qui, sur ses amours avec Sophie, contiennent des phrases trop explicites ; il laissera inemployé, dans l'un et l'autre de ces textes, tout ce qui nous en dirait trop, non sur lui-même, mais sur elle². Quant à ces embellissements qu'avoue, sans donner d'exemples précis, le paragraphe des *Réveries* auquel nous nous sommes référés, voici, au milieu du Neuvième Livre, une page, fort illustre, où R. de toute évidence s'est livré à ces arrangements qui plaisaient à son cœur ;

¹ Au sujet du « motif secret » qu'avait, selon lui, Mme d'Épinay pour ce voyage à Genève, inattendu, précipité, en octobre 1757, R. déclare : « quoique je ne doive pas ce secret à Mme d'É. puisque je ne le tiens pas d'elle, il est trop lié avec ceux que j'en tiens pour que je puisse l'en séparer ; ainsi je me tairai sur cet article » (C. t. II, p. 411). Le « secret » principal qu'il tenait d'elle concernait, je pense, la naissance clandestine d'un fils qu'elle avait eu, le 29 mai 1753, de Francueil. Un peu plus haut, dans les *Confessions* (II, 403) on lit ceci qui, de la part d'un homme si discret, paraît-il, est assez déplaisant : (il s'agit de ses propres enfants et de ce qu'il avait confié, sur ce point, à Mme d'Épinay, à Diderot et à Grimm ; l'un des trois révéla la chose à Duclos) : « il n'est guère probable que cette infidélité soit venue de Mme d'É. qui savait qu'en l'imitant, si j'en eusse été capable, j'avais de quoi m'en venger cruellement ».

² Cf. Henri GUILLEMIN, *Un homme, deux ombres*, pp. 113-114.

c'est le récit fameux de la soirée au clair de lune, dans le bosquet d'Eaubonne : « Un soir, après avoir soupé tête à tête [etc...] » (II. 361). La preuve que R. cède ici à la tentation romanesque, elle est dans une de ces lettres justement qu'il conservait dans son album et qu'il n'a pas reproduites dans ses *Confessions*. A lire son ouvrage, on croirait en effet qu'il y eut, « au fond du jardin » telle soirée inoubliable où Sophie, « dans un transport involontaire, s'écria : Non, jamais homme ne fut si aimable, et jamais amant n'aima comme vous ! » ; pour écrire cette page, R. avait sous les yeux ceci, qu'il lisait sur son album (Neuch. 7.885, p. 173) : « *Combien de fois ton cœur, plein d'un autre amour, fut-il ému des transports du mien ! Combien de fois m'as-tu dit dans le bosquet de la cascade : Vous êtes l'amant le plus tendre dont j'eusse l'idée ; non, jamais homme n'aima comme vous !* » (C. G., t. III, pp. 89-90). Je ne sais si la lune brillait ni si l'« acacia » était en fleurs pendant ces soirées de juin 1757 où R., non pas une fois mais plusieurs, parla d'amour à Sophie dans le silence du jardin d'Eaubonne ; mais nous voilà désormais en mesure d'affirmer que cette page émouvante de son livre est beaucoup plus une œuvre d'art qu'un témoignage strictement fidèle. Rien de plus vain, en conséquence — et de plus naïf — que ces vécilleux débats que l'on a vu mener autour de la date exacte de cette « scène du bosquet d'Eaubonne » (cf. Ritter. *Annales J.-J. R.*, t. III, pp. 213-217, A. Rey, *J.-J. R. dans la vallée de Montmorency*, p. 49-52 ; et Courtois, *Chronologie, Annales*, t. XV, p. 91).

Relevons tout de suite, dans les Livres IX et X des *Confessions*, un certain nombre d'inexactitudes ou d'assertions erronées :

I. « M^{me} de Graffigny avait [...] eu la méchanceté de faire courir le bruit que j'avais rompu avec lui [Diderot] à cette occasion [on l'accusait d'avoir dérobé à Goldoni le thème de son *Fils naturel*]. Je trouvai qu'il y avait de la justice et de la générosité à prouver publiquement le contraire, et j'allai passer deux jours non seulement avec lui, mais chez lui » (II. 387).

C'est le 23 août 1757 que Deleyre apprend à R. : « M^{me} de Graffigny fait courir le bruit que vous avez rompu avec votre ami depuis qu'on le traite si mal » (C. G., t. III, p. 114). Or la visite, l'unique visite, de R. à Diderot pendant l'été 1757 a eu lieu, à cette date, depuis plus d'un mois. (Cf. *infra*, p. 187.) R. n'est donc pas allé chez Diderot pour la raison généreuse qu'indiquent les *Confessions*.

2. « Ce fut, depuis mon établissement à l'Ermitage, mon *second* voyage à Paris » (II. 387). Non : le *troisième* ; R. oublie qu'il s'était rendu deux fois auprès de Gauffecourt (cf. à Le Nieps, 14 février 1757 : « J'ai été deux fois à Paris dans la maladie de M. de Gauffecourt » C. G. t. II, p. 370. — et *infra*, pp. 151-152).

3. « Tandis que j'étais à Paris [chez Diderot], Saint-Lambert y arriva de l'armée. Comme je n'en savais rien, je ne le vis qu'après mon retour en campagne » (II. 389). Erreur. En partant pour Paris, R. savait la présence de Saint-Lambert dans la capitale ; il est même assez probable qu'il y va bien un peu exprès pour rencontrer le marquis. Preuve : sa lettre à M^{me} d'Houdetot (C. G. t. III, n^o 382, p. 99) : « Je pars à l'instant pour Paris[...] Vous savez, Madame, quel désir j'aurais d'embrasser M. de Saint-Lambert. Si vous pouviez l'engager à passer demain chez Diderot une fois dans la journée, il m'y trouverait infailliblement. »

4. R. affirme que Saint-Lambert, durant cette mission qui l'avait ramené « de l'armée » à Paris au cours de l'été 1757, « vint avec M^{me} d'Houdetot me demander à dîner [à l'Ermitage] » (II. 389). Les souvenirs de R. le trompent encore ici. Saint-Lambert n'est pas venu à l'Ermitage dans l'été 1757 ; la preuve en est dans l'affectueux reproche que lui adresse R. sur ce point, précisément, dans sa lettre du 4 septembre (C. G., t. III, p. 121) : « ... si vous m'eussiez donné la journée que vous m'aviez promise et que vous fussiez venu recevoir à l'Hermitage l'effusion d'un cœur dont sûrement le vôtre eût été content ».

5. A propos de la journée « des cinq billets » ; R. s'imagine que quelqu'un les a dénoncés calomnieusement, M^{me} d'Houdetot et lui, auprès de Saint-Lambert. Qui ? « *Nous* ne restâmes pas longtemps en doute sur la main d'où partait le coup » (II. 368). « *Nous* » signifie : M^{me} d'Houdetot et moi ; R. déclare donc que M^{me} d'H. fut d'accord avec lui pour accuser M^{me} d'Epinaï de cette infamie. Il ne paraît pas, cependant, que M^{me} d'Houdetot se soit si facilement rangée à cette opinion ; il semble au contraire qu'elle ait refusé de partager son sentiment. L'affaire est des derniers jours d'août 1757 (*cf. infra*, p. 157) et, le 2 novembre, au moment où Sophie vient d'apprendre, par une lettre bouleversée et très inexplicite de Jean-Jacques, la rupture entre Grimm et lui, on la voit écrire au Citoyen : « Suis-je mêlée à tout cela ? *Je vous ai vu soupçonner M^{me} d'Epinaï d'une étrange méchanceté ; y a-t-il quelque vérité à cela ?* » (C. G., t. III, p. 172). Ces mots sont de quelqu'un, visiblement, qui n'a pas voulu croire, jusqu'ici, à l'« étrange méchanceté » dont R. a « soupçonné » M^{me} d'Epinaï — quelqu'un qui maintenant se demande, avec angoisse, si R., malgré tout, n'aurait pas vu juste.

6. A propos des deux lettres de Grimm, — son billet « provisionnel », puis sa lettre de rupture ; « après des siècles d'attente [...] j'appris, au bout de huit ou dix jours que M^{me} d'Epinaï était partie et je reçus de lui une seconde lettre » (II. 424). Ni « des siècles » ni « huit ou dix jours » ; R. reçut le 29 octobre la première lettre ; de Grimm (« Je reçois à l'instant la réponse de Grimm, elle n'est que provisionnelle » — à M^{me} d'Houdetot 29.X.1757 ; C. G., t. III, p. 160) ; la seconde lui parvint trois jours après, le 1^{er} novembre (« Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir » — à M^{me} d'Houdetot, 1.XI.1757 ; C. G., t. III, p. 171).

7. R. prétend que ce fut lors de la dernière visite de Diderot à l'Ermitage (le 5 décembre, vraisemblablement ; *cf. infra*, p. 248) qu'il ouvrit son cœur au Philosophe sur son amour pour M^{me} d'Houdetot ; « je lui appris de tout ce qui s'était passé ce qu'il m'était permis de lui

dire. Je n'affectai point de lui taire ce qu'il ne savait que trop, qu'un amour aussi malheureux qu'insensé avait été l'instrument de ma perte » (II. 429).

Il est certain cependant que R. a déjà parlé, alors, à Diderot et de son amour pour la comtesse et des manœuvres de M^{me} d'Épinay ; il l'a fait, je pense, en juillet, lorsqu'il est allé voir Diderot rue Taranne. La preuve en est dans le texte même du billet que Diderot lui a envoyé en octobre (C. G., t. III, p. 133, n° 404), et qui contient les allusions les plus claires à cette passion du Citoyen pour M^{me} d'Houdetot et aux raisons qu'il a d'être « mécontent » de M^{me} d'Épinay.

Notons en outre que R. se tait absolument dans ses *Confessions* sur le conseil que lui aurait donné le Philosophe de « tout avouer » à Saint-Lambert ; ce conseil fut donné pourtant ; il ne suffirait pas, pour nous en persuader, des affirmations des « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* », des *Tablettes* et de Marmontel (cf. *infra*, ch. II) ; mais la lettre de Diderot à Grimm, du « 5 au soir » qu'on lit dans les « *Mémoires* » (éd. Boiteau, t. II, pp. 397-399) est très probablement authentique (cf. *infra*, p. 81). Et Diderot parle ici clairement de ce projet d'une lettre au marquis où R. devait « avouer une passion née dans son cœur malgré lui »¹.

8. Saint-Lambert « se conduisit en honnête homme, et judicieux ; comme j'étais le seul coupable, je fus aussi le seul puni, et même avec indulgence. Il me traita

¹ Il est vrai que Diderot, dans ces lignes, parle seulement d'une « lettre projetée » ; il ne dit point : la lettre que je lui conseillai d'écrire. R. aurait-il lui-même eu cette idée ? On peut être sûr, en tout cas, que Diderot l'approuva vivement. Mais j'ai bien le sentiment que les *Tablettes* et les *Mémoires* ne mentent pas sur ce point et que l'idée première vint en effet du Philosophe. R., dans ses *Confessions*, se borne à parler d'une velléité qu'il a eue, en octobre, d'écrire au marquis « en lui déchargeant — dit-il — mon cœur sans réserve » (II, 409) ; il n'a vu Diderot ni en octobre, ni en novembre ; l'allusion du Philosophe, dans sa lettre du « 5 au soir », se réfère donc à une confidence (ou à un entretien) antérieure, c'est-à-dire à la visite de R., à Paris, en juillet.

duement mais amicalement et je vis que j'avais perdu quelque chose dans son estime mais rien dans son amitié » (II. 390). Ces lignes sont véridiques, mais R. leur donne place dans ses *Confessions* à un endroit où elles n'ont que faire. Il les situe dans sa relation du bref séjour que fit Saint-Lambert à Paris au milieu de l'été 1757. A cette date Saint-Lambert ignorait absolument la passion de R. pour M^{me} d'Houdetot ; la preuve en est dans les lettres du 4 septembre et du 11 octobre qu'échangèrent le Citoyen et le marquis (C. G. t. III, pp. 118 et 143). R. commet ici une erreur de mémoire, et les lignes que nous venons de citer s'appliquent aux dispositions et paroles de Saint-Lambert lorsque ce dernier « vint voir » R., en mai ou en juin 1758, après les révélations qui lui furent dispensées par Diderot sur le compte du Citoyen. Il convient donc de reporter ce paragraphe au Dixième Livre (II, 446), dans le bref récit que fait Jean-Jacques de la visite du marquis à Mont-Louis.

9. R. cite, au début de son Livre X, le texte de la dernière lettre qu'il reçut de M^{me} d'Epinaÿ (lettre du 17 janvier 1758) et il ajoute : « je ne répondis point à cette lettre » (II, 436). Erreur ; il répondit ; sa lettre, en date du 20 février 1758, figure (d'après l'original autographe) dans la *Corr. Génér.*, t. III, p. 272, n^o 468. R. a-t-il donc ici délibérément menti dans ses *Confessions* ? Non. Il travaille, nous le savons, d'après les documents épistolaires dont il a gardé copie et qu'il a rassemblés dans ses albums (Neuch. 7.885 et 7.886) ; or, s'il a bien conservé la minute de ses précédentes lettres à M^{me} d'Epinaÿ — minutes dont on lit la transcription dans son album (Neuch. 7.885) aux pages 218 et 225 — la réponse qu'il a faite à cette lettre du 17 janvier lui manque ; et il crut sans doute de bonne foi, lorsqu'il rédigea ses *Confessions*, n'avoir point répondu à cette épître-là.

CHAPITRE II

L'ACCUSATEUR DENIS DIDEROT

Dans toute cette affaire, l'accusateur principal de Jean-Jacques est Diderot.

Voici d'abord les *Tablettes*, publiées pour la première fois par Tourneux au t. XVI de la *Corresp. Litt.* (pp. 219-221) ; puis le chapitre VIII des *Mémoires* de Marmontel contient un récit détaillé de l'aventure : Diderot parle, Marmontel enregistre ; enfin M^{me} MacDonald, comme on sait, a révélé la part prise par Diderot à la rédaction définitive de ce qu'on appelle les « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* ».

Les *Tablettes* constituent, si l'on peut dire, le plus ancien évangile, le plus proche en date des faits eux-mêmes. Diderot y parle de la *Lettre à d'Alembert* comme du « dernier ouvrage » de R., ce qui suffit à établir, déjà, que les *Tablettes* sont antérieures à la publication de la *Nouvelle Héloïse* (1761) ; il est en outre très vraisemblable que Diderot rédigea cet aide-mémoire sur sa brouille avec R. dès qu'il eut connaissance de la note qui le concernait dans la préface de la *Lettre* ; or la *Lettre* a été mise en circulation au début d'octobre 1758.

Il est certain que Marmontel a rédigé le Huitième Livre de ses *Mémoires* d'après des notes prises dès 1758 ; peut-être même utilise-t-il un canevas à lui remis par le Philosophe.

Quant aux « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* », leur mise au point finale doit dater de 1771¹.

Avant tout autre examen, il peut être instructif de comparer attentivement, article par article, ces trois dépositions.

¹ Cf. *infra*, p. 96.

A.

Texte des *Tablettes* :

« Le sieur Rousseau était alors tombé amoureux de M^{me} d'Houdetot et, pour avancer ses affaires, que faisait-il ? Il jetait dans l'esprit de cette femme des scrupules sur sa passion pour M. de Saint-Lambert, son ami. Il accusait M^{me} d'Épinay d'avoir ou instruit ou fait instruire M. de Saint-Lambert de sa passion pour M^{me} d'Houdetot. Embarrassé de sa conduite avec M^{me} d'Houdetot, il m'appela à l'Ermitage pour savoir ce qu'il avait à faire. Je lui conseillai d'écrire tout à M. de Saint-Lambert et de s'éloigner de M^{me} d'Houdetot. Ce conseil lui plut ; il me promit qu'il le suivrait. Je le revis dans la suite ; il me dit l'avoir fait et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi, et qui le réconciliait avec lui-même. Et point du tout. Au lieu d'écrire à M. de Saint-Lambert sur le ton dont nous étions convenus, il écrit une lettre atroce à laquelle M. de Saint-Lambert disait qu'on ne pouvait répondre qu'avec un bâton. Étant allé à l'Ermitage pour savoir s'il était fou ou méchant, je l'accusai de la noirceur d'avoir voulu brouiller M. de Saint-Lambert et M^{me} d'Houdetot. Il nia le fait et, pour se disculper, il tira une lettre de M^{me} d'Houdetot, une lettre qui prouvait exactement la fourberie dont je l'accusais. Il en rougit, puis il devint furieux car je lui fis la remarque que la lettre disait ce qu'il niait. M. de Saint-Lambert était alors à l'armée. Comme il a de l'amitié pour moi, à son retour il vint me voir. Persuadé que Rousseau lui avait écrit sur le ton dont nous étions convenus, je lui parlai de cette aventure comme d'une chose qu'il devait savoir mieux que moi. Point du tout : c'est qu'il ne savait les choses qu'à moitié et que, par la fausseté de Rousseau, je tombai dans une indiscretion. Mais que fit l'infâme Rousseau ? Il m'accusa de l'avoir trahi, d'avoir violé la foi du secret qu'il m'avait confié et il fit imprimer la note là-dessus qu'on voit dans sa préface de son ouvrage contre les spectacles, quoiqu'il sût bien que je n'étais pas un traître, ni un indiscret, mais qu'il avait été un homme faux, qui me trompait. »

Reprenons en détail.

1. R. « appelle » D. à l'Ermitage pour le consulter ; D. lui donne le conseil de faire à S.-L. l'aveu de sa passion pour M^{me} d'H. ; R. « promet » de suivre cet avis.

2. D. « revoit » R. « dans la suite » ; R. lui dit : c'est fait, et le remercie de l'avoir si bien dirigé.

3. Or S.-L. a reçu de R. une lettre qui n'est pas du tout celle que R. avait promis d'écrire, mais au contraire une lettre « atroce » et qui méritait le « bâton ».

4. Indigné, D. se rend à l'Ermitage pour savoir si R. est « fou ou méchant ». Scène violente ; R. essaie de se justifier et devient « furieux ».

5. Sur ces entrefaites, S.-L. arrive à Paris et va voir D., lequel, toujours persuadé que R. avait écrit à S.-L. la lettre convenue, « tombe dans une indiscretion » déplorable mais involontaire, et dont R. par sa « fausseté » est responsable.

Est-ce clair ? Ma foi non. Je ne vois point comment on peut passer de l'article 4 à l'article 5. Diderot vient en effet juste de déclarer (4) qu'il s'est précipité chez R. pour lui demander raison de son manque de parole, pour exiger de lui des explications sur la lettre « atroce » qu'il a écrite à S.-L. et dont le marquis est irrité à ce point qu'il parle de bastonnade. Et voici le même Diderot (5) qui ne se souvient plus de rien — ni de sa propre stupeur, ni de la scène violente que R. lui a faite en tentant vainement de se disculper — et qui, candide, amnésique, recevant la visite de S.-L., se met à converser avec lui comme un homme « persuadé que R. lui avait écrit sur le ton [...] convenu ».

Bévue. Enorme bévue. Son scénario s'écroule d'un coup, s'effondre dans le trou que creuse au beau milieu cette contradiction massive, cette totale impossibilité. A refaire.

B.

Voyons le récit offert à Marmontel.

Les préliminaires valent la peine d'être rapportés. Marmontel vient de lire la « note infamante », la note en latin, la citation de l'*Ecclésiastique* insérée par Rousseau dans la préface de sa *Lettre à d'Alembert*. (Nous sommes donc en octobre 1758). Marmontel en a été tout secoué et il interroge Diderot :

« Dites-moi par quelle rage et sur quel prétexte il [Rousseau] vous a si cruellement outragé?... » Diderot n'aime point à parler de ces choses ; son cœur saigne et il lui en coûte d'accabler ce Jean-Jacques qu'il a tant chéri. « Retirons-nous, me dit-il, dans cette allée solitaire ; là je vous confierai ce que je ne dépose que dans le sein de mes amis. » La circonstance est solennelle. Marmontel, adroit narrateur, nous laisse un instant suspendu ; il clôt son Livre VII sur cette phrase dite à mi-voix et chargée de promesses. Et le Livre VIII s'ouvre sur ces mots : « Lorsque Diderot se vit seul avec moi, et assez loin de la compagnie pour n'en pas être entendu », il commença... Usons, là encore, d'une numérotation :

1. « Vous connaissez la passion malheureuse qu'avait prise Rousseau pour M^{me} X... » ; « Rousseau vint me trouver à Paris » (Les *Tablettes* disaient que Rousseau avait mandé Diderot à l'Ermitage ; détail minime). Diderot lui conseille d'écrire à Saint-Lambert et de lui avouer toute la vérité ; « Rousseau, transporté, m'embrassa : dès ce soir je m'en vais écrire ! »

2. « Quelque temps après », Saint-Lambert « arriva, et, m'étant venu voir, il me parut, sans s'expliquer, si profondément indigné contre Rousseau que ma première idée fut que Rousseau ne lui avait point écrit. » Eh si ! Rousseau lui avait écrit ; mais, déclara Saint-Lambert, « une lettre qui mériterait le plus sévère châtement ! ». Diderot, toujours persuadé que Rousseau a bien adressé à Saint-Lambert la lettre convenue, essaye de remonter au marquis qu'il a tort d'en vouloir à Jean-Jacques ;

et c'est ainsi, dupé par Rousseau, que le bon Diderot livre inconsciemment le secret du Citoyen. « *C'est à cet éclaircissement que Rousseau a donné le nom de perfidie.* »

3. Rousseau apprend que Diderot a « *fait pour lui un aveu qu'il n'avait pas fait* » ; « *Il jeta feu et flamme, m'accusant de l'avoir trahi. Je l'appris. J'allai le trouver.* » Scène pathétique. Rousseau accable Diderot de reproches. Diderot le sermonne. Rousseau « *se jeta dans un fauteuil, les deux mains sur les yeux* », sanglotant, s'écriant : « *Il ne me restait au monde pour consolation que ma propre estime, et vous venez me l'arracher !* » Diderot est très ému ; « *pénétré de l'état où je le voyais, mes yeux se remplirent de larmes ; en me voyant pleurer, lui-même s'attendrit, et il me reçut dans ses bras !* »

4. « *Nous voilà donc réconciliés, lui continuant de lire sa Nouvelle Héloïse, et moi allant à pied, deux ou trois fois la semaine, de Paris à son Ermitage, pour en entendre la lecture [...]. J'y arrivais baigné de sueur et il ne laissait pas de se plaindre lorsque je m'étais fait attendre.* » Et soudain paraît la *Lettre sur les Spectacles*, avec sa note affreuse. Et Marmontel de s'exclamer : « *— Quoi ! En pleine paix ! Après votre réconciliation ! Cela n'est pas croyable !* » Et Diderot de répondre : « *— Non, cela ne l'est point, et cela n'en est pas moins vrai.* »

Examinons. Les retouches apportées à la version des *Tablettes* ne sont pas minces :

a) Corrigée, effacée, la maladresse insigne où tout culbutait. Lorsque Diderot, dans cette version-ci, rencontre Saint-Lambert, il n'a pas encore entendu parler de la « lettre atroce » ; il ne s'est point encore rué chez Jean-Jacques pour le contraindre à s'expliquer.

b) Les faits sont resserrés, les événements se succèdent beaucoup plus vite ; le retour de Saint-Lambert est avancé.

c) La visite de Diderot à l'Ermitage suit, et ne précède plus, le retour de Saint-Lambert et l'« indiscretion » du Philosophe. Tout est changé. Diderot se rend chez Rousseau comme un homme qui vient se justifier. Il a appris que Rousseau est informé de l'« aveu » qu'il a fait, lui Diderot, au marquis, en toute bonne foi. Et Rousseau, finalement, pleure, convaincu qu'il est de son indignité. Plus question de « lettre de M^{me} d'Houdetot » produite par Rousseau ; plus de « fureur », mais une scène de larmes.

d) L'ignominie du Citoyen est ici aggravée ; sa vengeance à l'égard de Diderot, il l'a exécutée « en pleine paix » ; il l'a longuement préméditée, et dans le temps même où Diderot s'exténua à faire, « deux ou trois fois la semaine », le voyage à pied de Paris à Montmorency pour écouter la *Nouvelle Héloïse* et prodiguer à Rousseau ses conseils littéraires.

C.

Enfin la version qu'on lit dans les « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* » (éd. Boiteau, t. II, pp. 393-399, 403, 413), version contrôlée sinon construite entièrement par Diderot.

1. R. avait « mandé » Diderot à l'Ermitage ; Saint-Lambert, a déclaré le Citoyen, « soupçonne [...] ma passion » et « tourmente la comtesse à mon égard » ; il croit « qu'elle partage mes sentiments, tandis que je ne me suis jamais permis de les lui faire connaître, qu'elle les ignore et les ignorera toujours ». Diderot répond : « Je ne vois qu'une seule conduite honnête à tenir, c'est d'écrire au marquis, de lui faire l'aveu de votre passion, de lui protester que la comtesse l'ignore, de la justifier à ses yeux » ; « ce conseil transporta R. de reconnaissance. Il jura de le suivre, et, quelques jours après, il manda à Diderot qu'il l'avait suivi. »

2. M^{me} d'Epinaÿ part pour Genève ; « *le jour même* » (texte du manuscrit) S.-L. revient d'Allemagne et Diderot le rencontre « *chez le baron d'Holbach* » ; « *on parle de R. ; le marquis laisse échapper quelques mots de mépris ; Diderot [...] est étonné de son injustice* » ; il lui en demande la raison ; « *Diderot, avec sa franchise ordinaire, lui dit à la fin qu'après la lettre que lui a écrite R., il devait s'attendre à un traitement plus doux — De quelle lettre me parlez-vous ? lui répond le marquis ; je n'en ai reçu qu'une à laquelle on ne répond qu'avec des coup de bâton* » ; ils s'expliquent et parviennent à s'entendre. » R. a écrit à S.-L. une sorte de sermon cafard sur « *la nature de sa liaison* » avec M^{me} d'H. et Diderot apprend du marquis que M^{me} d'H. lui a communiqué « *plus de vingt lettres de R., plus passionnées les unes que les autres* ».

3. Diderot, indigné, écrit « *le lendemain* » à Rousseau « *pour lui reprocher de l'avoir joué* ». Rousseau ne répond pas. Diderot décide donc « *d'aller le trouver* ». Scène tragique. « *Rousseau était seul au fond de son jardin ; du plus loin qu'il aperçut Diderot, il lui cria d'une voix de tonnerre et le visage allumé : Que venez-vous faire ici ? — Je viens savoir, lui répondit le Philosophe, si vous êtes fou ou méchant.* » Rousseau entreprend avec violence de se défendre. Il tire d'une cassette « *une vingtaine de lettres* » de M^{me} d'Houdetot, les présente à Diderot, lequel y lit « *les reproches les plus amers que lui fait la Comtesse [...] d'employer les pièges, la ruse et les sophismes les plus adroits pour la séduire* ». Rousseau entre dans « *une fureur inconcevable* » ; il « *déchire des dents et des ongles tous les papiers* » (texte du manuscrit). Le soir-même, à son retour de l'Ermitage, Diderot écrit à Grimm une lettre terrifiée : « *Cet homme est un forcené... Il est damné, cela est sûr...* ».

4. Rousseau, à peine Diderot l'a-t-il quitté, « *l'accuse hautement d'avoir révélé son secret* » ; il « *lui fait un crime de s'être expliqué avec le marquis* ». Ses « *criailleries* » deviennent « *si publiques* » que Saint-Lambert lui-même se rend à l'Ermitage « *pour justifier Diderot et*

conter à Rousseau comment l'explication s'est faite ». Rousseau se montre alors « dissuadé de ses soupçons et prêt à faire à son ami une justification publique ».

5. « Quatre jours après » cette entrevue avec Saint-Lambert, Rousseau lance « une lettre imprimée » dans laquelle il accuse Diderot « de la plus indigne de toutes les trahisons » et « le note comme un homme, sans honneur et sans religion. Cette lettre était sous presse tandis qu'il jurait au marquis qu'il était bien doux pour lui de trouver son ami innocent ».

Ce troisième arrangement, qu'y relevons-nous ?

a) L'indispensable rectification, pratiquée déjà pour la version donnée à Marmontel, est naturellement maintenue.

b) L'entretien avec R. n'est plus celui qu'on a raconté à Marmontel. Diderot revient ici à son scénario primitif, mais l'amende quelque peu.

c) Le mot grave, lâché dans les *Tablettes*, le mot « indiscretion », cette confession d'une imprudence à laquelle Diderot consentait dans son memento, ne figure plus dans cette version définitive. Déjà ce n'était plus qu'un « éclaircissement » dans le récit fait à Marmontel. Désormais Diderot n'avoue plus rien, même pas le plus petit péché de confiance crédule. Il n'a rien eu à révéler à Saint-Lambert pour la bonne raison que Saint-Lambert savait tout avant même de le « rencontrer » !; M^{me} d'Houdetot en personne avait « communiqué » au marquis les lettres d'amour de Jean-Jacques.

d) On comprend dès lors assez mal comment Rousseau — à qui Diderot n'a pas manqué, dans leur tragique entrevue, d'expliquer toutes choses pour mieux le confondre — imagine ensuite de s'en prendre à Diderot et de l'accuser d'une « trahison ».

Mais voici trois remarques de surcroît :

A. La lettre de Diderot à Grimm, datée « *le 5 au soir* », contient une phrase au moins qui s'accorde peu avec le texte qui précède ; c'est au sujet de la lettre à Saint-Lambert. Rousseau s'y borne, raconte Diderot à Grimm, à « *s'excuser d'avoir alarmé M^{me} d'Houdetot* » sur sa liaison avec Saint-Lambert. Or ce qui vient de nous être dit, trois pages plus haut, de cette épître n'est aucunement du même ton. Loin de « s'excuser » auprès du marquis, Rousseau lui adresse au contraire, paraît-il, un sermon rigoureux, le morigène, lui « *fait honte* », lui déclare en face qu'il est « *un scélérat qui abuse de la confiance que le Comte d'Houdetot a en lui* ». La contradiction est flagrante. Du danger d'insérer, sans les émonder avec assez de soin, des pièces authentiques dans un récit trompeur. Cette lettre du « *5 au soir* », d'ailleurs, relisons-la bien ; les motifs d'indignation contre Rousseau que Diderot y énumère vont mal avec les propos échangés ce jour même entre Jean-Jacques et le Philosophe, tels du moins qu'on les voit rapportés immédiatement auparavant¹ ; aucune allusion, dans la lettre à Grimm, aux mensonges de Rousseau sur les discours qu'il prétendait avoir tenus à la Comtesse, et qu'auraient si cruellement démentis les lettres mêmes qu'il brandissait ; nulle trace non plus d'un Diderot dénonçant — comme on l'attendait avant tout — la folie furieuse d'un Rousseau qui l'eût accusé, lui l'innocent, le brave cœur, de « *zèle indiscret* », et qui lui aurait fait « *un crime de s'être expliqué avec le marquis* ».

B. Le billet de Diderot à Grimm, cette pièce d'éloquence que décidément les ordonnateurs du roman ont eu grand tort d'y introduire, nous éclaire sur les comportements, assez curieux, du Philosophe. Diderot a vu

¹ Cet « emportement froid » dont le Citoyen, si l'on en croit la lettre, aurait fait preuve dans sa « défense » (*Mém.*, t. II, p. 398) rappelle d'assez loin seulement, on en conviendra, la scène de frénésie qu'on nous a décrite juste avant : R. saisi d'une « fureur inconcevable » et déchirant « *des dents et des ongles* » (ms.) les papiers qui le confondent.

« un damné » ; sa « main tremble » ; il a « la fièvre » ; le monstre qu'il a eu devant lui (« à côté de moi ! » ; « et je le voyais ! ») le jette dans une épouvante (« il me ferait croire aux diables et à l'enfer ! »). Toutefois il a eu la puissance de dominer magnifiquement sa terreur en présence de ce Satan. Il ne parle pas tout de même, comme à Marmontel, de pleurs versés ensemble, d'embrassades émues, mais il déclare à Grimm : « J'ai mieux aimé lui laisser la misérable consolation de croire qu'il m'a trompé » ; autrement dit, Diderot a quitté Jean-Jacques affectueusement ; il lui a pour le moins serré la main ; il a continué envers lui la comédie de l'amitié.

Mais alors, et les voyages à pied, « deux ou trois fois la semaine, de Paris à l'Ermitage » ? Et la « sueur » généreuse, méprisée par l'ingrat ? Et les lectures de l'*Héloïse* implacablement infligées par Rousseau au Philosophe si dévoué, tandis que lui-même préparait son coup de poignard de 1758 ? A qui Diderot a-t-il menti ? A Marmontel ? Aux lecteurs futurs du « roman » de M^{me} d'Epinaÿ ? « Que je ne voie plus cet homme-là ! », dit la lettre à Grimm ; « nous voilà donc réconciliés » disent les confidences à Marmontel.

C. Enfin et surtout, ce « 5 au soir », Diderot ne fait nulle mention d'un Saint-Lambert exaspéré contre Rousseau, et instruit de toutes ses manœuvres par la lecture même de ses lettres. Ce « 5 au soir » — le 5 décembre 1757 — Diderot vient au contraire d'acquérir, de la bouche de Rousseau, la plus précieuse des certitudes ; il vient d'enregistrer une information capitale ; celle-ci, précisément : que Saint-Lambert ne sait rien encore. Ainsi l'on tient contre Rousseau une arme, une arme dont on se servira, l'heure venue.

CONCLUSION

Dans les trois versions successives qu'il a présentées de sa rupture avec Jean-Jacques, Diderot n'a été guidé que par un seul souci : élaborer un plaidoyer recevable. Il a d'abord (*Tablettes*) plaidé coupable, mais avec de telles circonstances atténuantes que sa faute s'évanouissait et retombait sur Rousseau ; puis (*Marmontel*) encore moins coupable ; puis il a résolu (« *Mémoires de M^{me} d'Epinaï* ») de plaider l'innocence entière, noircissant davantage, à mesure, le rôle de son ancien ami. La chronologie est à ses ordres, les événements aussi, dates et faits n'étant sous ses doigts qu'éléments dociles, serviteurs bons à tout. Si Diderot se fût tenu sagement à une déposition unique et bien combinée, peut-être aurait-il eu ainsi quelques chances de se faire croire. Ses variations suffisent à prouver qu'il ment ¹.

¹ Au commencement de l'année 1765, inquiet peut-être déjà des possibles Mémoires de R., Diderot a fait tenter par d'Escherny une démarche auprès de Jean-Jacques en vue d'un raccommodement. Diderot sait très bien ce qu'il a sur la conscience, et voici ce qu'il a chargé d'Escherny de transmettre à R. : « si M. Diderot vous a manqué, il le reconnaît en partie et l'attribue plus à la légèreté, précipitation, malentendu qu'à un dessein prémédité de vous nuire. Il ajoute que, quelque graves que pussent être ses torts, ravir l'honneur à un homme sensible, c'est plus que lui ôter la vie et c'est le cas où vous êtes vis-à-vis de lui » (23 mars 1765; C. G., t. XIII, p. 145). R. refusera cette inquiétante main tendue. En décembre de la même année, Diderot espérera encore trouver dans le bref séjour de R. à Paris l'occasion de le rencontrer et d'arranger enfin les choses. Espoir déçu. Et voici ce que deviendront, sous la plume du Philosophe, et R. une fois dans la tombe, ces deux mouvements esquissés par Diderot et l'un après l'autre rebutés : « Tout mon ressentiment [envers R.] s'est réduit à repousser les avances réitérées qu'il a faites pour se rapprocher de moi » (O. C., Éd. Assézat t. III, p. 99).

CHAPITRE III

LES « MÉMOIRES DE M^{me} D'EPINAY »

M^{me} Frederika Macdonald, dans son ouvrage de 1906 : *J.-J. Rousseau, a new study in criticism*¹ a, la première, attiré l'attention sur les résultats instructifs auxquels peut conduire la comparaison du texte imprimé des « *Mémoires de M^{me} d'Epina*y » et des manuscrits d'où Brunet et Parison ont tiré, en 1818, cet ouvrage.

Les conclusions de M^{me} Macdonald peuvent se résumer comme suit :

a) Brunet-Parison ont omis, délibérément, quantité de pages des mss. qu'ils avaient sous les yeux ; ils en ont, sans mot dire, retouché beaucoup d'autres et leur publication est très infidèle.

b) Les mss. conservés aux Archives Nationales (M. 789) et à la Bibliothèque de l'Arsenal (3.157, 3.158, 260 et 260bis BF) attestent que M^{me} d'Epina

y, à une date inconnue, remania profondément ce qu'elle avait écrit d'abord sur Rousseau.

c) M^{me} d'Epina

y ne travailla pas seule. Grimm probablement, et Diderot certainement, ont collaboré à la rédaction de ces prétendus « *Mémoires* ».

Notre dessein n'est pas de reprendre, par la base, le travail de M^{me} Macdonald, lequel, s'il a l'inappréciable mérite d'avoir apporté des révélations, n'a pas été conduit toutefois avec la rigueur et les méthodes précises qui eussent été nécessaires. Il s'agit seulement ici de fournir un certain nombre d'indications complémentaires.

¹ 2 vol. in-8°. Trad. franç. abrégée : *La légende de J.-J. Rousseau*, par G. ROTH, 1 vol., Paris 1909.

I.

L'édition Brunet-Parison

L'édition Brunet-Parison s'intitule :

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE DE M^{me} D'EPINAY où elle donne des détails sur ses liaisons avec Duclos, J.-J. Rousseau, Grimm, Diderot, le baron d'Holbach, Saint-Lambert, M^{me} d'Houdetot et autres personnages célèbres du XVIII^{me} siècle. Ouvrage renfermant un grand nombre de lettres inédites de Grimm, de Diderot, et de J.-J. Rousseau, lesquelles servent d'éclaircissement et de correctif aux Confessions de ce dernier. A Paris, chez Brunet, libraire, rue Gît-le-Cœur n° 10, 1818. (3 vol. in-8).

« Correctif » ; c'est là le mot important ; celui sur lequel comptait pour assurer la vente de ces trois volumes le libraire Brunet. Un ouvrage qu'on pût opposer aux *Confessions* pour les rectifier. Le calcul était bon, d'autant plus que l'heure s'avérait propice. Un ouvrage où R. était dénoncé comme un monstre, rien de plus opportun sous la Restauration.

Brunet n'est qu'un commerçant. C'est Parison qui prépara le texte. Le ms. qu'il avait sous les yeux, on peut aujourd'hui l'examiner, à la Bibliothèque de la Ville de Paris (n° 19.744).

Il suffit d'un regard pour être horrifié : de toutes parts la main de Parison à l'œuvre, une main qui ne dépose les ciseaux que pour saisir le crayon ou la plume. Biffés, d'un trait péremptoire, les paragraphes dont on ne veut pas ; dans la marge, ailleurs, des phrases entièrement refaites ou tout bonnement adjointes au texte ; lorsque la marge n'y suffit pas, des feuillets s'intercalent où le faussaire récrit, de bout en bout, les passages du manuscrit qui ne lui conviennent point tels quels.

Quelques exemples :

a) Le billet de M^{me} d'E. qu'on lit dans l'édition (*cf.* éd. Boiteau, II, 142)¹ comporte dans l'autographe

¹ Je me réfère à cette édition parce qu'elle est plus aisée à trouver que l'éd. BRUNET, dont elle reproduit exactement le texte.

quinze lignes de plus que dans l'imprimé ; censurées, ces quinze lignes, abolies, par un décret de Parison.

b) S'imagine-t-on aux pages suivantes (143-144), lire la prose de M^{me} d'E. ? Pure illusion ; ces deux pages sont de Parison, sur un feuillet intercalaire ; elles traduisent seulement, résumant, arrangent le texte authentique de la narratrice.

c) Même jeu, deux pages plus loin (146-147) ; cette « suite du journal » n'est qu'une réfection due à la plume de l'éditeur.

d) Le billet de M^{me} d'E. à R. qu'on trouve aux pages 176-177, Parison l'ampute discrètement de huit lignes ; il y supplée, il est vrai, par deux lignes de son cru, destinées à assurer mieux la liaison de ce « document » avec la réponse de R. (De la main de Parison, sur le ms. : « *En attendant, Grimm me charge de vous faire passer ce paquet de la part du Philosophe* »).

e) Deux billets de la dame, l'un à M. de Lisieux, l'autre à Volx, sur l'apoplexie subite de Saint-Urbain et la décision qu'elle prend de voler aussitôt à Paris pour s'établir chez le malade, où sont-ils dans l'édition ? Éconduits, récusés. (Il conviendrait de les rétablir au t. II, p. 191.)

f) La lettre de Garnier (Diderot) à René (Rousseau) qu'on lit dans l'édition (II, 366-367) est un produit de l'ingéniosité personnelle de Parison ; le texte fourni par M^{me} d'E. dans son ms. était vraiment par trop succinct, trop différent aussi du texte révélé par R. dans ses *Confessions*. Parison a donc décidé de remanier, de grossir surtout, en s'aidant des *Confessions*, ce texte déplorablement sommaire.

g) Mieux encore : nous lisons, crédules, dans l'édition (II, 191, 195-196, 198) trois billets de M^{me} d'E. à R.. Mais c'est là un petit découpage auquel s'est amusée la fantaisie de Parison. Nous en indiquerons le détail plus loin ¹.

¹ Cf. *infra*, pp. 136-137.

On admire, lorsqu'on a seulement pris connaissance quelques instants des méthodes très particulières d'édition qui furent celles de Brunet-Parison, on admire en en vérité le tranquille cynisme de leur mensonge dans la Préface : « *si nous ne publions pas, disaient-ils, tout ce qu'a écrit M^{me} d'Épinay, nous ne publions du moins rien qu'elle n'ait écrit* ».

A dire le vrai, les « éditeurs » de 1818 ne reproduisent guère (à leur façon) que la moitié à peine de l'énorme manuscrit de la dame. J'entends bien qu'il s'agissait d'une entreprise de librairie ; Brunet-Parison ont eu le souci d'offrir au public uniquement ce qui pouvait intéresser le plus grand nombre de lecteurs. Une vaste part du manuscrit concerne les affaires d'argent où se débattit la fermière-générale et ses interminables démêlés avec son mari. Tout cela, fort dénué d'attrait en effet, est écarté par les compères ; mais pourquoi tiennent-ils à inscrire, à la p. 291 de leur t. III : « *Ici finissent les Mémoires de M^{me} d'Épinay* » ? Contre-vérité ; Brunet-Parison avaient encore sous les yeux, sous les mains, quelque deux cents feuillets des « narrés » de M^{me} d'Épinay ; l'ouvrage se trouvait si peu suspendu en ce point comme ils voulaient nous le faire croire, qu'il s'ornait même, à la fin, d'un « supplément » en guise d'émouvante conclusion ; un « *supplément de l'éditeur* », tel est le nom choisi par M^{me} d'Épinay pour cet appendice ; « de l'éditeur », car ce n'est plus elle-même qui est censée tenir la plume, pour la bonne raison qu'elle est morte ; elle a raconté fort pathétiquement son propre trépas ; l'« éditeur » imaginaire adjoint au chef-d'œuvre une annexe posthume, afin de nous exposer en peu de mots le destin subséquent des autres personnages : et l'on apprend ainsi que « Volx » a perdu la vue à la suite du décès de sa chère maîtresse, et que « Garnier », l'homme au cœur d'or, prend le parti de quitter la France pour rejoindre outre-Manche cet infortuné ; Garnier s'expatrie, avec sa femme et son enfant : « *il compte y rester [en Angleterre] tant que Volx vivra [...]* C'est le seul moyen de l'empêcher d'attenter à sa vie. » Volx a sombré dans le désespoir : « *il ne parle presque point et l'on ne doute pas que la mélancolie profonde dans*

laquelle il est n'abrège incessamment sa vie. » La dernière phrase de l'Épilogue est pour ce détestable M. de Montbrillant, le mari de l'héroïne ; tout perclus, à quarante-cinq ans, de goutte et de gravelle, il est fort capable malgré tout de traîner longtemps encore « *son inutile vie* ».

« *M^{me} de Montbrillant* », « *Volx* », « *Garnier* » ? De qui s'agit-il ? Tous ces noms propres, Brunet-Parison les ont, d'autorité, transmués, et ils ont écrit à la place : *M^{me} d'Épinay*, Grimm, Diderot, et de même, à « *René* » ils ont substitué Rousseau, à « *Du Laurier* », Saint-Lambert, à « *Wils* », d'Holbach, à « *Formeuse* », Francueil, aux « *Elois* », les Le Vasseur, à *M^{me} de Lange* », *M^{me} d'Houdetot*, à « *Saint-Urbain* », Gauffecourt, à « *Barsin* », Desmahis, à « *Balbi* », Linant, et aux « *Roches* », l'Ermitage ; mais ils ont été bien forcés de maintenir tel quel « *M. de Lisieux* », tuteur de « *M^{me} de Montbrillant* », parce que M. de Lisieux est d'invention pure ; personnage fictif. Brunet-Parison travaillent sur le manuscrit d'un « *roman* » (comme dit Grimm), d'une « *fable* » (comme écrit *M^{me} d'Épinay* elle-même) et ils veulent que nous pensions lire des « *mémoires* », de très fidèles et inestimables annales. Le titre : « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* » est une trouvaille qui leur est propre. A tout prix, par conséquent, ôter à ce texte qu'ils vont offrir, dûment revu, à la curiosité publique (et dont ils comptent bien qu'il fera recette) ce qui risquerait de nuire à son caractère d'absolue crédibilité. Il faut que le lecteur juge en avoir pour son argent.

S'aidant de souvenirs personnels, *M^{me} d'Épinay* a construit une histoire, un roman de sa destinée, qui lui procure à la fois le plaisir de s'émouvoir délicieusement et de riposter aux *Confessions* ; mais c'est « un roman », où l'imagination, comme il sied, tient sa place légitime ; des mémoires, imaginaires à demi, en même temps qu'une anticipation poignante ; si peu des annales, si peu un « journal » authentique, que *M^{me} d'Épinay*, comme on vient de le voir, conduit le récit qu'elle compose des heurs et malheurs de sa « *M^{me} de Montbrillant* » jusqu'à leur achèvement naturel : la mort de cette héroïne, qui est un *double* d'elle-même transposé ;

jusqu'à cette mort et même au delà, puisqu'il lui plaît d'envisager ce que deviendront, après elle, le tendre Grimm, le bon Diderot.

C'est très bien. Mais il vaut mieux, selon Brunet et Parison, que le public n'en sache rien. Ces ornements risqueraient de nuire à la gravité de l'ensemble. Les membres disjoints, les lambeaux arrachés à l'œuvre et que ces messieurs ont résolu de mettre en vente sous le titre alléchant de *Mémoires*, il importe que rien ne vienne, trop visiblement, altérer leur valeur marchande. On s'appliquera à faire la toilette de ces étranges « documents » ; retouches, adjonctions, suppressions prudentes conféreront aux textes que liront les bonnes gens l'allure souhaitable, *grosso modo*, de pages d'histoire.

1. Ce livre, par exemple, que « René »-Rousseau aurait publié, vers 1753, « *sur les bruits publics et l'injustice des mauvaises réputations* », ce livre écrit pour venger « M^{me} de Montbrillant »-d'Epinay, et qui fit à Paris « *une très grande sensation* », M^{me} d'E. dans son manuscrit, en parle avec les plus curieux détails (Bibl. de la Ville de Paris, 19.744, t. VI, p. 24) ; « René », dont on savait dans le public les liaisons d'amitié avec « M^{me} de Montbrillant », avait eu soin de ne point signer son ouvrage pour lui laisser sa force entière de persuasion ; mais « Desbarres »-Duclos fait courir le bruit que « Volx »-Grimm est l'auteur de ce généreux plaidoyer ; aussitôt « René » s'en déclare « le véritable auteur », rendant du même coup « ses vues et son ouvrage suspects » et détruisant « par là une grande partie de son effet ». L'anecdote était séduisante ; elle allait bien avec le portrait général de « René ». Brunet-Parison l'on jugée pourtant superflue. Leur édition n'en dira rien. Sans doute ont-ils estimé qu'il était tout de même trop aisé aux lecteurs même les moins lettrés de savoir que Jean-Jacques n'avait jamais écrit ni avoué d'ouvrage de cette sorte.

2. « Saint-Urbain » trépassé, dans le ms., pendant l'hiver 1756-1757, ce qui donne à la narratrice l'occasion de beaux cris funèbres. Mais Brunet-Parison inter-

viennent. Tant pis pour ce lyrisme nécrologique ! Les curieux pourraient se renseigner et apprendre que « Saint-Urbain »-Gauffecourt n'est point mort du tout à ce moment-là.

3. M^{me} d'E. note qu'on propose à Rousseau, dans sa Genève natale, « une chaire de professeur de philosophie » ; et elle ajoute, perspicace : « il est bien à craindre qu'il ne se fasse professeur de sophisme et de misanthropie » (Arch. nat., cahier 130). Dommage de laisser se perdre une aussi fine remarque ! Mais Parison a lu les *Confessions* ; le public les connaît aussi ; il est donc opportun d'opérer avec tact une muette retouche. Écrivons à bonne fin et tout uniment : « On lui propose une place de bibliothécaire » (éd. Brunet, t. II, p. 266 ; éd. Boiteau, t. II, p. 114).

4. M^{me} d'E. place au mois d'août 1756 (pour « la Saint-Louis ») l'installation de R. aux « Roches », c'est-à-dire à l'Ermitage ; « je vais être incessamment, note-t-elle, le témoin du bonheur de René ; j'espère, à la fin de la semaine, aller au Petit Montbrillant (lisez : la Chevrette) pour passer le reste de l'automne » (cahier 131). Inadmissible ; chacun sait, par les *Confessions*, que ce fut en avril — le 9 avril — que R. s'établit à l'Ermitage. Parison met bon ordre à ces contre-vérités fâcheuses et supprime sans hésiter les lignes que nous venons de citer. (Elles devraient trouver place dans l'éd. Br. au t. II, p. 291 ; dans l'éd. Bo. au t. II, p. 140.)

5. R. se comporte, dans le ms., avec une inhumanité sans nom à l'égard des « Elois »-Levasseur, ces deux femmes qu'il n'hésite point à « exposer à la misère », elles qui « l'en ont tiré » (cahier 130) ; l'affirmation est un peu grosse ; Parison préfère l'omettre.

6. M^{me} d'E. ramène à Paris « Du Laurier »-Saint-Lambert le jour même où elle part elle-même pour Genève afin d'y consulter Tronchin : « le marquis Du Laurier — rapporte Volx à sa maîtresse — est arrivé à Paris le jour de votre départ. Garnier le rencontre chez Wils [etc...] » (Cahier 147). Or Saint-Lambert est en Westphalie lorsque M^{me} d'E. s'en va (octobre 1757) ;

il ne reviendra à Paris qu'au printemps de 1758. Effaçons donc cette imprudence. Parison modifie sagement la phrase qu'il fait semblant de transcrire : « Quelques jours après votre départ, Diderot rencontre Saint-Lambert chez d'Holbach [...] » (éd. Br., t. III, p. 180 ; éd. Bo., t. II, p. 395.)

7. Démesure nuisible, un peu plus loin ; M^{me} d'E. a tant d'admiration pour Diderot, tant de zèle pour sa gloire qu'elle a, paraît-il, « débité pour [sa] part plus de *trois cents* exemplaires en deux jours » (cahier 133) du drame qu'il a fait imprimer (*Le Fils naturel*). Le chiffre est tout de même excessif et pourrait induire le lecteur à quelque malséant scepticisme. Parison intervient ; mettons : « plus de cent exemplaires » et les choses n'en iront que mieux. (éd. Br., t. II, p. 343 ; éd. Bo., t. II, p. 187).

Brunet-Parison ont également d'autres raisons complémentaires d'imposer silence, par endroits, à M^{me} d'E. A quoi bon ainsi fournir aux malveillants, comme le fait cette dame par inadvertance, l'occasion d'un sourire peut-être ? Il est déjà fort inutile de laisser subsister cette indication que « *le trésorier de M^{me} la Dauphine a remis deux cents louis à M. Volx de la part de M. le Dauphin pour faire la campagne* » (Arch. nat., cahier 134 ; ces lignes supprimées prendraient place dans l'éd. Br., t. II, p. 365 ; dans l'éd. Bo., t. II, p. 207) ; mais il convient sans aucun doute de faire disparaître ceci : « *A peu près vers le même temps, M. Volx se trouva obligé par un arrangement de sa famille à sacrifier pour une année le peu de revenus que son patrimoine lui procurait. M. Garnier se chargea pour cette année de la pension entière qu'ils payaient entre eux deux à M^{me} Eloi, à l'insu de René, ce qui força M. Garnier à une plus grande économie et à faire souvent les voyages de Paris aux Roches à pied. M^{me} de Montbrillant, qui le sut, prit souvent prétexte d'avoir à envoyer sa voiture à Paris à vide ou à la faire revenir à Montbrillant afin que Garnier pût en profiter sans lui en avoir obligation* » (Arch. nat., cahier 131 ; à rétablir dans l'éd. Br., t. II, p. 306 ; éd. Bo., t. II, p. 154).

On a beaucoup parlé aussi de cette grossesse clandestine qui, selon certaines rumeurs, aurait expliqué le départ, très inopiné, de M^{me} d'Épinay pour Genève ; beaucoup trop pour qu'il soit raisonnable de maintenir dans l'édition tel bizarre épisode, superflu, qu'on lit dans le ms (Arsenal, cahier 145 et Bibl. de la Ville de Paris, t. VIII, p. 5) : la Dubuisson, « femme de chambre » de « M^{me} de Montbrillant », nie devant sa maîtresse qu'elle soit enceinte ; elle n'en accouche pas moins à Genève, dans le temps même où sa maîtresse se voit recluse à la maison par la faute d'un nouvel accès de son mal indéterminé.

Est-il bien indiqué, par ailleurs, de reproduire sans atténuations les propos de table enregistrés par la narratrice à l'issue du dîner « Médéric »-Quinault ? Nous sommes sous la Restauration, et si le prince est peu dévot, la consigne est de respecter les choses saintes ; Brunet-Parison procéderont donc à de vastes coupes dans ces pages¹ ; ils effaceront en particulier les réflexions personnelles de M^{me} d'E. sur ce bel entretien philosophique ; que la dame s'atteste à ce point esprit-fort, il n'est pas bon qu'on le sache trop. Un trait de plume sur la remarque : « *J'en suis fâchée, mon tuteur, mais je ne vois guère de réponse à tout cela [...] Si ma mère savait le progrès qu'ont fait mes idées en quatre heures de temps !* » (cahier 108).

M^{me} d'E. assiste aux derniers moments de « M^{me} de Ménil », lisons : M^{me} de Jully, sa belle-sœur. Le morceau retranché vaut d'être connu :

« M. de Ménil fut le premier qui pensa aux précautions nécessaires. Le curé fut mandé. Mais elle n'avait pas sa tête. Il ne put lui parler [...] Je m'étais chargée, à la sollicitation réitérée de sa mère et de son mari, de lui annoncer la visite du curé. Ce ne fut, comme vous le pensez bien, qu'avec la plus grande répugnance. Elle ne comprit rien, d'abord, à mon insinuation. Je m'y pris autrement. — Je me suis cruellement ennuyée hier au soir, lui

¹ Cf. P.-M. MASSON : « M^{me} d'E., J.-J., et Diderot chez M^{lle} Quinault », *Annales J.-J. R.*, t. IX, p. 1-28.

dis-je, tandis que vous dormiez. Imaginez que j'ai passé ma journée à entendre disputer votre mari avec le curé sur le jansénisme et le molinisme — Par quel hasard, me répondit-elle, le curé était-il là ? — C'est, lui dis-je, qu'il a appris chez ma mère que vous étiez malade et il a attendu dans l'espérance de me voir. » Elle m'interrompit en se retournant doucement de mon côté. « — J'entends, dit-elle. Il est inutile qu'il revienne. Je ne veux pas le voir — Pourquoi cela ? lui dis-je, ma sœur. A votre place je le recevrais un moment, cela contentera voire mari, voire mère ; ils croiront... — Tout ce qu'ils voudront, me dit-elle. Ecoutez. Je me sens bien ; je crois que je n'en reviendrai pas, mais je voudrais bien qu'on me laissât mourir tranquille. — J'espère bien, lui dis-je, que vous n'en êtes pas là ; mais, ma chère amie, le moyen qu'on vous laisse tranquille, c'est de recevoir le curé un moment. Vous lui direz ce que vous voudrez ; vous ferez semblant. — Il y a à parier que ce ne serait pas l'affaire d'un moment, reprit-elle, car il ne serait pas content de mes réponses. Si je ne touchais pas au moment de ma fin, je pourrais m'en amuser, mais je n'en ai pas le courage. Si je croyais à toutes ces billevesées, je me confesserais réellement, mais je ne crois rien et le dernier acte de ma vie ne sera pas une fausseté. Qu'en ne m'en parle plus, et qu'on me laisse par pitié m'étourdir si je puis sur ce que je perds et sur tout le mal que j'ai causé [..] » Je fis fermer les rideaux. Le curé était homme d'esprit. Je lui dis que s'il voulait entrer et attendre seul auprès de la cheminée, le moment où elle aurait plus de présence d'esprit, il en était le maître, mais que certainement, sa raison était égarée puisqu'elle ne voulait pas le voir et même s'y était butée. Il m'entendit à merveille, resta un quart d'heure dans sa chambre et en sortit en assurant qu'on n'en pouvait rien tirer... » (cahier 113).

Supprimé aussi l'épisode où l'on voit M^{me} de Montbrillant occupée, en une longue lettre, à s'excuser auprès de Volx sur cette affaire de confession à laquelle elle a échappé de justesse : comme elle se rendait à Genève, une « crise » l'a saisie, tout près de Châtillon de Michaille ; on l'a cru perdue ; son mari et ses serviteurs

ont à toutes forces voulu aller quérir un prêtre ; elle n'y est pour rien, elle le jure ; le curé « *arriva ivre mort [...]* il eut l'effronterie de m'exhorter à recevoir les sacrements ; je lui représentai que, vomissant sans cesse, je ne le pouvais pas. On me pressa sur l'extrême-onction ; je remis à l'arrivée de M. Tronchin et l'on n'osa plus m'en parler » (Arsenal, cahier 151.A).¹

Une observation encore qui mérite d'être retenue : les lettres de R. à M^{me} d'E. telles que les imprima Brunet ne sont point, dans l'édition, conformes à ce qu'elles sont dans le manuscrit du « roman ». La préface des éditeurs (t. I, p. vi) déclare : « En acquérant le manuscrit de M^{me} d'Épinay, nous sommes aussi devenus possesseurs d'une soixantaine de lettres de Rousseau dont elle a inséré la plus grande partie dans ses mémoires »² ; et en note : « c'est d'après les originaux même de R. que nous publions ses lettres ». Précieuse, cette indication, mais incomplète ; il eût été loyal d'avouer que l'examen des autographes — effectivement publiés tels quels par Brunet-Parison — avait amené les éditeurs à constater les libertés extrêmes prises par la narratrice à l'égard de ces pièces ; M^{me} d'E. fait entrer dans son ms. un certain nombre de ces lettres, mais elle les y transcrit en les modifiant à sa guise. Brunet-Parison se garderont bien d'en rien dire ; aux faux délibérés de M^{me} d'E. ils substituent silencieusement les textes authentiques. Il importe que nous le sachions.

¹ « Volx »-Grimm lui aussi a des jugements qu'il vaut mieux, selon Parison, ne pas reproduire, à propos des moines spécialement : « ces gens-là n'ont rien de mieux à faire que de décrier et de rendre ridicules ceux qu'ils croient occupés à démolir leur édifice. Ils ne voient pas que c'est la marche nécessaire du progrès de l'esprit humain » (cahier 141 ; à rétablir dans l'éd. Br., t. III p. 68 ; dans l'éd. Bo., t. II, p. 303).

² Parison adjoint de-ci de-là au récit de M^{me} d'E. telle ou telle lettre de R. inemployée par la dame et qui pourrait, tant bien que mal, trouver place dans la narration. Resteront, en fin de compte, vingt-deux lettres ou billets de R. que les éditeurs publieront, en vrac, dans les dernières pages de leur t. III (pp. 320-339).

II.

Les manuscrits

Trois états du texte :

1. Le manuscrit définitif, complet, soigneusement recopié, tout prêt pour l'impression. C'est celui dont Brunet se rendit acquéreur et qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de la Ville de Paris.

2. Une rédaction antérieure, sur des cahiers conservés les uns aux Archives nationales, les autres à la Bibliothèque de l'Arsenal. Le ms. de la Bibl. de la Ville de Paris n'est en somme que la transcription et la mise au net de ces cahiers.

3. Les vestiges d'une première rédaction, soit sur des cahiers soit sur des feuilles volantes (Arch. nat. et Arsenal).

De très précieuses notes figurent parmi les documents de l'Arsenal ; elles sont intitulées : « *Notes des changements à faire dans la fable* »¹. La seule existence de ces « *Notes* » suffit à établir le caractère romanesque de ces prétendus « *Mémoires* » ; on y voit M^{me} d'Epinaÿ occupée à se prescrire (ou, plus probablement, consignant les prescriptions formulées par Grimm et par Diderot) les « changements » qu'elle doit apporter à l'affabulation première de son récit. N'a-t-elle pas le droit d'obéir à sa fantaisie ? C'est « un roman »² qu'elle

¹ Un autre feuillet porte : « *Changements à faire dans le roman* ».

² Un « roman » dont il semble bien que M^{me} d'E. a eu l'idée dès 1757 ; R. lui a lu le début de sa *Julie* et M^{me} d'E. n'en est pas émerveillée ; elle a le sentiment qu'elle pourrait faire, personnellement, beaucoup mieux. Grimm l'encourage dans cette opinion. Elle lui aurait même envoyé, tandis qu'il était aux armées, quelques-uns des chapitres initiaux de son ouvrage, et Grimm se serait extasié, soulignant « l'extrême distance » qu'il y avait entre ce naissant chef-d'œuvre et la rhapsodie de R., avec « son ennuyeuse et pédante héroïne » (*Mém.*, éd. Br. t. III, p. 78 ; éd. Bo., t. II, p. 312).

écrit. Un roman offensif, il est vrai, — offensif ou défensif, car il se peut que ces modifications, dont la date nous échappe, n'aient été prévues qu'à la suite des lectures données à Paris, dans l'hiver 1770-1771, par R. lui-même, de ses *Confessions* ¹.

Hors de doute, en tout cas, que M^{me} d'Épinay et ses collaborateurs entendent peindre Rousseau de manière à lui nuire au mieux ; il leur importe aussi de présenter une version convenable des incidents et « tracasseries » — comme ils disent — de l'Ermitage ; une version qui les montrera, quant à eux, insoupçonnables ; une version qui fasse autorité. Ainsi le « roman », dans toute cette longue part où « René » joue un rôle, prend un aspect particulier. M^{me} d'Épinay et ses complices se réservent toujours le droit d'organiser leur narration très librement, sans s'astreindre aux exigences que comporterait une relation stricte et fidèle, mais sans renoncer pour autant au bénéfice de l'ouvrage « à clefs » ; ils comptent bien qu'on les croira ; ils jonglent avec les faits et les dates, mais dans la coulisse seulement ; ils composent, manches retroussées, leur mixture, mais dans le secret de l'officine, à l'abri des regards indiscrets.

Rien de plus instructif pour nous, en conséquence, que de les voir à l'œuvre, dans leurs opérations préliminaires au spectacle desquelles nous ne devons pas être conviés. Ces « notes des changements à faire dans la fable », quelle sottise de ne les avoir point détruites ! Elles sont là, pleines d'éloquence.

Celle-ci d'abord, capitale : « reprendre René dès le commencement ». La première version n'allait pas ².

¹ Lectures où R. a précisément choisi de « commencer par ce qu'[il a] à dire de plus essentiel », à savoir ce qui concerne sa vie « depuis [son] entrée en France jusqu'à [son] départ de Montmorency » ; le récit des affaires de l'Ermitage y est donc inclus. (Cf. STRECKEISEN-MOULTOU, *Oeuvres et corresp. inéd. de J.-J. R.*, 1861, p. 327).

² Cette rédaction primitive, dont il ne reste que des fragments, ne paraît point d'ailleurs beaucoup moins malveillante que la seconde à l'égard de R. Un des cahiers de la Bibl. de l'Arsenal (cahier 142), où figure une partie de la version première, porte par exemple : « René a eu, il y a peu de jours, encore une querelle

« René »-Rousseau n'était pas au point. A refaire. L'histoire du factum de « René », pour venger M^{me} de Montbrillant, n'avait pas encore été inventée, semble-t-il, dans la rédaction primitive, car une note la prévoit maintenant : *« rôle de René qui prend tous ces gens-là pour une caverne de fripons. Il fit un roman sur les bruits publics et l'injustice des réputations. Cet ouvrage fut donné sans qu'il se nommât. La vanité d'auteur le fait se nommer. Tout est détruit. »*

épouvantable avec le petit de L. [Deleyre] » ; la transcription définitive, telle qu'elle se présente dans le cahier 137, supprime ce mot « encore » ; on a donc renoncé à nous conter les « quel-elles » antérieures.

Un feuillet arraché à un cahier disparu contient ce qui suit, qui ne passera pas dans le texte remanié : *« Milord et Lady Wils [les d'Holbach] sont ici depuis hier. On me flatte de posséder le marquis jeudi. Jugez si nous parlerons de vous ! Il faudra bien, car leur présence m'empêche de vous écrire quand je le voudrais. René m'a envoyé ce matin la petite Eloi qui est arrivée tout en pleurant pour me dire qu'il était fort mal. Je vous avoue que mon premier mouvement fut d'aller à son secours. Mais la crainte de déranger ma santé et de me fatiguer m'a arrêtée. Milord venait d'arriver et m'offrit d'aller aux Roches, étant tout aussi en peine que moi de René et n'étant point fâché de trouver cette occasion de lui prouver que ses amis sont en effet ses amis. Il y fut et ne le trouva point. Il courait la forêt ! En vérité l'on n'y comprend rien ! »*

Sur un autre morceau de papier encore, découpé dans une page, ce vestige de la rédaction ancienne : *« J'ai montré à mon ami une lettre, fort bizarre, que j'ai reçue il y a quelques jours de René. Je n'y ai pas répondu parce que je n'y comprends rien. Il prétend que René est amoureux de moi à en juger par cette lettre. Mais comme aucune de ses actions n'en annonce rien et qu'il semble même blâmer hautement les liaisons de ce genre avec une femme mariée, j'aime mieux croire que c'est une affaire de singularité comme on lui en voit sans cesse. »*

Dans la rédaction définitive, M^{me} d'E. « ignore » le contenu de l'abominable lettre que R. lui-même, paraît-il, l'avait chargée de remettre à Diderot lorsqu'elle quitta la Chevrette pour se rendre à Paris et de là à Genève. Grimm, pour éviter de faire trop souffrir cette malheureuse femme en lui révélant cette « nouvelle preuve » de l'ignominie de R., lui cacha ce texte monstrueux. On lisait au contraire, dans la première version, ceci : *« Garnier m'a communiqué la lettre dont René vous avait chargée pour lui en partant. Savez-vous ce que c'était que cette prétendue justification qu'il se reprochait auprès de vous de n'avoir pas faite plus tôt ? Un torrent d'injures contre vous ! »*

Une suggestion, presque certainement, de Diderot : « *Mettre à sa place le propos de René sur l'Académie de Dijon. Lequel faut-il défendre ? Celui qui n'a pas le sens commun.* »

Une plaisanterie qui sent son Grimm : « *Ne pas oublier, dans quelque endroit de lettre ou de journal : René qui ne se noie pas parce qu'il trouve l'eau trop froide.* »

Un détail complémentaire : « *On apprend par Volx que René ne met de l'importance à cette querelle [l'incident du Fils naturel] que vis-à-vis de M^{me} de Montbrillant, et point avec Garnier.* » Car il faut bien insister sur « *le soin qu'il prenait d'éloigner Garnier d'Emilie* » [Emilie est le prénom de M^{me} de Montbrillant].

L'affaire centrale, celle qui tracasse le plus Diderot, et qui touche au jeu qu'il a joué lui-même auprès de Saint-Lambert dans la révélation faite au marquis des amours de Rousseau et de la comtesse d'Houdetot, cela ne va pas : « *Il manque quelque chose sur l'affaire Dulaurier, René, Garnier ; cela n'est pas assez clair* » ; il conviendrait sans doute d'introduire « *un narré du tuteur qui explique toute l'intrigue de René : il faisait semblant d'accuser M^{me} de Montbrillant d'avoir, pour le détacher de la comtesse, écrit une lettre anonyme à Dulaurier pour accuser René et elle d'un commerce secret ; il est certain qu'il y eut une lettre anonyme à Dulaurier et il y a lieu de croire qu'elle fut de René lui-même. Peut-être faut-il commencer dès là l'intrigue avec Garnier ? Peut-être faut-il pour cela faire repartir Dulaurier ?* »

L'ordre des faits est à rectifier également dans le récit de ce qui se passa entre Diderot, Rousseau, M^{me} d'Épinay et Grimm au moment du départ de la dame pour Genève : « *il ne faut pas que M^{me} de Montbrillant sache encore ce que contenait la lettre dont elle était chargée par René* » ; et non plus « *pas un mot de René à M^{me} de Montbrillant sur ce que Volx a écrit. Pas de réponse de lui. Il faut remplacer tout cela* » ; la lettre comminatoire de Diderot à Jean-Jacques au sujet du voyage à Genève, comment expliquer que M^{me} d'Épinay l'ait connue ? Elle l'aura « *trouvée* », disent les « *notes* ». (« *Lorsque René se dévoile par la lettre de Garnier trouvée : Ah ! voilà donc l'énigme expliquée ! Ce n'était donc pas*

seulement Desbarres [Duclos] c'était René qui l'éloignait ! [qui éloignait « Garnier »-Diderot de M^{me} d'Épinay]) ». ¹

Autre recommandation impérieuse : « Refaire la petite querelle [de M^{me} de Montbrillant] avec Volx [au sujet de « René »] le jour du départ. Qu'elle y fait moins l'enfant. » Et pour lever aussi certaines difficultés : « Volx retient, sur cette permission, les lettres qui lui [à M^{me} de Montbrillant] auraient fait de la peine. Le tuteur le dit. »

Ceci, enfin : « Mettre à la fin de tout ce qui regarde René : voilà cet homme qui faisait un code. Il y avait à lui pardonner toute la journée. Il se détachait de ses amis, même involontairement, lorsqu'ils acquéraient quelque supériorité. » ²

« René »-Rousseau n'est pas le seul dont le portrait doive être retouché dans la nouvelle version du roman. Note : « Il faut que Desbarres [Duclos] veuille mener tout le monde » ; « Balbi », le précepteur, autrement dit Linant, ordre est donné de le muer « partout » en « une espèce de Tartufe » ; adjoindre aussi quelque chose sur « Barsin »-Desmahis, l'imbécile qui s'est mis à donner dans la dévotion quand il a vu venir le trépas : « narrer la mort de Barsin qui a des transes. Entouré de prêtres. Ferme sa porte à ses amis et fait une satire contre eux pour expier sa vie passée. »

Pour la correspondance même de Volx et de M^{me} de Montbrillant, les « notes » prévoient des modifications sérieuses : « mettre partout quelque chose des enfants, de leur éducation » ; « rejeter toutes les lettres d'amour folle [sic] dans la première partie [c.à.d. les attribuer à la

¹ La rédaction définitive, au reste, s'arrêtera à une explication un peu différente : R., dans sa fureur, déchire cette lettre de Diderot à belles dents ; M^{me} d'E. en ramasse les lambeaux et déchiffre ce document révélateur.

² Docile à cet avis M^{me} d'E. glissera ce qui suit dans une lettre de Grimm : « Voilà cet homme qui faisait un code de l'amitié ! Il y a à lui pardonner toute la journée » (éd. Bo., t. II, p. 397). Quant à l'indication des derniers mots, c'est sous la plume même de Grimm qu'on la retrouve, dans sa *Corr. Litt.* (15 juin 1762, biogr. de R.) : « la réputation et plus encore la supériorité de talent qu'il était lui-même obligé de reconnaître à quelques-uns de ses amis pouvaient lui rendre leur commerce pénible ».

liaison avec « Formeuse »-Francueil] ; *celles-ci* [les lettres à « Volx »-Grimm] *doivent avoir le ton de l'expérience, de l'estime et de la confiance* » ; les « *emplir [...] de choses de morale et d'âme ; ôter tout ce qui tient aux sens* » ; et ceci, savoureux presque autant : « *Dès l'instant que Volx doit partir, il ne doit être question d'autre chose. Reporter dans les lettres pendant la campagne tout ce qui précède et où il est question de la société*¹. »

On voit désormais le crédit qu'il convient d'attacher non pas seulement à la chronologie des événements telle qu'elle se présente dans l'ouvrage, mais aux faits eux-mêmes, ainsi qu'aux lettres que notre naïveté pourrait prendre pour les missives authentiques échangées en 1757 par Grimm et M^{me} d'Épinay ; et l'on goûtera mieux aussi la déclaration péremptoire de Perey et Maugras dans la préface de leur volume sur *Les dernières années de M^{me} d'Épinay* (Paris, 1883, p. v) sur les « *Mémoires* » de la dame : « Nous tenons à en affirmer une fois de plus la véracité. On ne peut croire à quel point M^{me} d'Épinay est restée esclave de la vérité. Toutes les fois que le hasard a mis sous nos yeux soit dans nos autographes soit dans les dépôts publics le récit d'un fait raconté par M^{me} d'Épinay, nous avons pu constater la parfaite authenticité de ce récit. »

Quant aux lettres de Rousseau que M^{me} d'Épinay insère dans son roman, nous avons dit un mot déjà des libertés qu'elle prend à leur égard. Nous lisons par exemple dans son cahier 131 (Arch. nat.) une « lettre de René » dont les dernières lignes proviennent en réalité d'un autre billet de R. (lequel figure dans la C. G., t. II, p. 344, n° 313) ; la fin du billet n° 352 (C. G., t. III, p. 37) apparaît dans le cahier 132 comme faisant partie

¹ La lettre de Volx qu'on lit dans le cahier 137 et qui figure dans l'édition (Bo.) au t. II, p. 309, offre à nos yeux dans le ms. des hésitations de plume assez éloquentes par elles-mêmes ; première rédaction : « René l'a tenu [il s'agit de « Garnier »-Diderot] impitoyablement à l'ouvrage depuis le samedi *huit* heures du matin jusqu'au *dimanche* onze heures de soir » ; M^{me} d'E. corrigera en « *dix* » ce « huit » qui lui paraît mal croyable ; elle changera par contre en un « *lundi* » ce « dimanche » qui lui semble insuffisant.

d'une lettre précédente (n° 351) ; de même encore, les dernières lignes du billet n° 365 (C. G., t. III, p. 70) sont cōsues par M^{me} d'Epınay (cahier 134) au bout de la lettre 323 tandis qu'ailleurs (cahier 122) deux billets distincts de R., et de dates fort éloignées (n° 164, C. G., t. II, p. 65 et n° 297, C. G., t. III, p. 299) sont fondus en une seule lettre, le second, du reste, étant mis en tête du premier.

Neuf lignes affectueuses, puis, un peu plus loin, cinq autres encore, disparaissent sous la plume de M^{me} d'E. qui recopie, à sa manière, dans son cahier 131, une lettre de R. dont on peut lire le texte véritable sous le n° 290 dans C. G., t. II, pp. 280-282 ; abolis également ces mots de R. concernant Saint-Lambert : « cette sorte de confiance que j'ai d'abord [c'est-à-dire : dès l'abord] pour les gens que j'estime et respecte » (cahier 124 et C. G., t. II, p. 182, n° 227) ; un changement de date, pour les besoins de la chronologie particulière adoptée dans le roman : R. a écrit (C. G., t. II, p. 267) : « j'irai donc passer les fêtes de Pâques à l'Hermitage » ; M^{me} d'Epınay transcrit : « j'irai donc passer *les jours gras* », puis elle se ravise et corrige : « j'irai donc passer *la Saint-Louis aux Roches* » (cahier 131), sautant ainsi, paisiblement de mars à août, selon sa convenance. Mais c'est le chapitre des adjonctions qui s'avère le plus curieux. Tantôt il s'agit seulement d'amabilités flatteuses que M^{me} d'E. prête à R. pour se les décerner : « *ô notre très gracieuse souveraine* », « *bonjour, notre très gracieuse souveraine* », « *grand merci, ma souveraine* » (cahier 124 ; cf. C. G., t. II, p. 181, n° 226, ligne 1 et C. G., t. II, p. 182, n° 227, ligne 20 ; et Cahier 136. cf. C. G., t. III, p. 107, n° 388, ligne 1) ¹. Tantôt ce sont des phrases entières qu'invente M^{me} d'E. pour les ajouter au texte authentique : « *je veux partir et m'établir sans qu'on en sache un mot [...] Ensuite vous aurez l'embarras de me faire de l'argent de toutes ces guenilles pour aider à vivre*

¹ Signalons encore un adjectif gratuit qui s'adjoint, par les soins de M^{me} d'E., à ce qu'a réellement écrit R. : « Adieu ma *bonne et respectable* amie » (cahier 134 ; cf. C. G., t. II, p. 366).

cette autre guenille que j'appelle mon corps » (cahier 131; cf. C. G., t. II, p. 267, n° 279); « *je suis de ces gens qui trouvent que tout se fait pourvu qu'on ne s'en mêle pas* », aphorisme qui prend tout son sens quand on le voit prononcé par R. à l'heure même où il se décharge des soins fastidieux de son déménagement sur les épaules, pourtant frêles, d'une M^{me} d'E. toujours malade (cahier 131; cf. C. G., t. II, p. 272, n° 286); « *il me revient que vous me faites l'honneur de me traiter d'extravagant et que vous feignez d'ignorer le sujet de notre rupture* »; le ton est insolent à souhait, mais on chercherait vainement cette phrase dans l'original autographe de la lettre où M^{me} d'E. lui donne place (cahier 153 [Arsenal]; cf. C. G., t. III, p. 272, n° 468, ligne 3). Diderot, aurait déclaré R., affectait de vouloir « *diner au cabaret afin qu'il ne m'en coûtât rien et qu'il eût l'air généreux* »; R. est moins explicite dans son billet véritable (cahier 132; cf. C. G., t. III, p. 36, n° 351). Ceci, pour finir, qui demande à être présenté de la manière la plus évidente :

Cahier 132

Il m'est essentiel d'avoir du loisir, de la tranquillité et toutes mes commodités pour achever cet hiver mon grand ouvrage. Il s'agit peut-être de deux mille écus de profit; songez-vous à cela ?

C. G., t. II, p. 346

(d'après l'original autographe)

Il m'est essentiel d'avoir du loisir, de la tranquillité et toutes mes commodités pour travailler cet hiver. Il s'agit en cela de tout pour moi.

Et les lettres de la dame à son « ours » ? Brunet-Parison n'ont pas pu, cette fois, recourir à leur stratagème de substitution feutrée; ils possédaient bien les vraies lettres de R. qu'ils ont doucement, dans leur édition, mises à la place des textes menteurs prévus par M^{me} d'E.; ils n'avaient point, par malheur, sous la main, les originaux autographes des billets de M^{me} d'E. à R.; quelques-uns de ces billets, conservés par R., sont aujourd'hui à la Bibliothèque de Neuchâtel. Nous rendrons sensible, par deux exemples, la distance qui sépare les lettres de M^{me} d'E. à R., telles qu'on les lit dans les « *Mémoires* », des lettres réelles dont M^{me} d'E. comptait bien que nous n'aurions jamais connaissance.

« Mémoires »

Ed. Br., t. II, p. 318.
Ed. Bo., t. II, pp. 164-165.

Si les plaintes que vous faites contre M. Diderot, mon ami, n'ont pas plus de fondement que vos soupçons sur M. Grimm, je vous plains, car vous auriez bien des reproches à vous faire. Ou soyez plus juste envers ce dernier, ou cessez de prétendre que j'écoute des plaintes qui outragent un homme qui mérite fort au delà de votre estime et qui a toute la mienne. Si je n'étais retenue ici par un fort gros rhume, j'irais sur-le-champ vous trouver et vous porter les consolations qu'avec raison nous attendez de mon amitié. Je ne puis croire que M. Diderot vous ait mandé de but en blanc qu'il vous croyait un scélérat ; il y a certainement du malentendu à cela. Mon ami, soyez en garde contre la fermentation qu'occasionne souvent un mot fâcheux entendu dans la solitude et reçu dans une mauvaise disposition ; croyez-moi, craignez d'être injuste : que fait même souvent l'expression, quand le motif est cher à notre cœur ? Un ami peut-il jamais nous offenser ? N'est-ce pas toujours notre intérêt, notre bonheur, notre gloire qu'il a en vue ? Peut-être même aurez-vous occasionné par quelque vivacité un propos qui ne signifie ce que vous supposez que parce qu'il est isolé de celui auquel il répond. Que sais-je ? N'ayant point vu vos lettres ni celles de M. Diderot je ne puis rien décider, ni raisonner

Original autographe
(Neuchâtel)

C. G. t. III pp. 30-31

Votre lettre, mon cher ami, me pénètre de douleur. Je serais partie ce matin pour aller vous trouver si ma mère n'était malade dans son lit de ses maux ordinaires. Je vous avoue mon cher ami, qu'à moins que Diderot n'articule précisément ce que vous me dites qu'il vous fait entendre, je croirai toujours que vous l'avez mal entendu car cela serait inconcevable, d'un autre côté, j'entendis dire hier chez le Baron qu'il allait vous voir samedi. Je n'y conçois rien. O mon cher et bon ami, que que ne suis-je auprès de vous ! Vous avez de la peine et je ne puis vous être bonne à rien. Votre lettre vous a fait pleurer, puisse la mienne vous en faire autant ; mais que puis-je vous dire ? Je ne sais rien encore sinon que Diderot et vous vous aimez tendrement, qu'un mot mal entendu peut-être vous afflige. Prenez garde, prenez garde mon cher ami de ne point laisser cheminer le germe de l'aigreur ; peut-être avez-vous commencé par avoir raison ; gardez-vous de finir par avoir tort, ce qui arriverait si par exemple vous fermiez votre cœur à l'explication que votre ami va apparemment vous demander samedi. Car un mot de pitié pour la bonne vieille peut lui être échappé sans y attacher tout le sens que vous y mettez. Enfin, il faut ce me semble trente preuves complètes avant d'en être à soupçonner ses amis d'avoir voulu nous manquer. Gardez-moi lettre et ré-

conséquemment. Tout ce que je sais, c'est que M. Did. a pour vous la plus sincère amitié; vous me l'avez dit cent fois. Je suis désolée de ne pouvoir aller vous trouver: je vous attendrais moins encore par ma présence que par la nécessité et la douceur de confier vos peines à quelqu'un qui les ressent aussi vivement que vous-même. Si ma lettre pouvait donner cours à vos larmes et vous procurer un peu de tranquillité je suis persuadée que les choses prendraient une tout autre couleur. Bonjour. Envoyez-moi vos lettres et voyez toujours à la tête de celles de Diderot ce titre important: *Par l'amitié*. Voilà le vrai secret d'apprécier ses prétendues injures à leur juste valeur.

« Mémoires »

Ed. Br., t. III, p. 90-91.

Ed. Bo., t. II, p. 324-325.

Sans doute vous avez des preuves incontestables de ce que vous osez m'écrire, car il ne suffit pas du soupçon pour accuser une amie de dix ans. Vous me faites pitié, Rousseau. Si je ne vous croyais pas fou ou sur le point de l'être je vous jure que je ne me donnerais pas la peine de vous répondre et je ne vous reverrais de ma vie.

Vous voyez bien que votre lettre ne peut pas m'offenser; elle ne saurait me convenir; elle ne m'approche seulement pas. Il ne vous faudra pas de grands efforts pour vous avouer que vous ne pensez pas un mot de toutes ces

ponse si tout n'est pas fini samedi. J'irai vous voir le plus tôt qu'il me sera possible; mon cœur en attendant est bien auprès de vous.

Je ne réponds pas à ce que vous me dites sur Grimm; je vais tâcher d'oublier bien vite que c'est vous qui le soupçonnez d'une infamie dont il n'y a qu'un misérable qui soit capable.

Bonjour mille fois mon cher bon ami; pour Dieu calmez votre âme. Vous n'êtes pas de sang-froid; il faut l'être dans ce cas comme ami et comme philosophe.

Je vous embrasse bien tendrement et de toute mon âme.

Original autographe
(Neuchâtel)

C. G. t. III, p. 87

Je n'entendais pas votre lettre de ce matin; je vous l'ai dit parce que cela était. J'entends celle de ce soir; n'ayez pas peur que j'y réponde jamais; je suis trop pressée de l'oublier, et quoique vous me fassiez pitié, je n'ai pu me défendre de l'amertume dont elle me remplit l'âme. Moi! user de ruses, de finesses avec vous! Moi accusée de la plus noire des infamies! Adieu, je ne regrette que vous avez [là], je ne sais ce que je dis. Adieu; je serai bien pressée de vous pardonner; vous viendrez quand vous voudrez. Vous serez mieux reçu que ne l'exigeraient vos soupçons: dispensez-vous seulement de vous mettre en peine

infamies. Je suis cependant bien aise de vous dire que cette extravagance ne vous réussira pas avec moi. Si vous êtes d'humeur à changer de ton et à réparer l'injure que vous me faites, vous pourrez revenir à cette condition ; mais ce n'est qu'avec elle que je vous recevrai. Gardez-vous de me parler de ma prétendue réputation. Loin de me donner par là ce que vous appelez une marque d'amitié, donnez m'en une du respect et de l'estime que vous me devez en ne me tenant que des propos que je puisse me permettre d'entendre. Sachez au reste que peu m'importe la réputation qu'on me donne ; ma conduite est bonne et cela me suffit. Je vous délierais quand il me plaira sur mes secrets, pour peu qu'il vous coûtent à garder ; vous saurez mieux que personne que je n'en ai point qui ne me fissent honneur à divulguer.

de ma réputation. Peu m'importe celle qu'on me donne : ma conduite est bonne et cela me suffit.

Au surplus, j'ignorais absolument ce qui est arrivé aux deux personnes qui me sont aussi chères qu'à vous.

Mais, dira-t-on, M^{me} d'E. lorsqu'elle compose son « roman » est bien obligée de reconstruire de mémoire et tant bien que mal d'après les lettres de R. ses propres messages. De mémoire ? Parfois peut-être ; sûrement pas dans plusieurs occasions. Comment se fait-il par exemple que, dans les derniers textes que nous venons de citer, une phrase du billet autographe se retrouve exactement dans l'arrangement fallacieux des « Mémoires » : « *Peu m'importe celle [la réputation] qu'on me donne ; ma conduite est bonne et cela me suffit* » ? Comparons maintenant, pour le premier des trois billets qu'adressa M^{me} d'E. à R. ce « mercredi » fameux, le texte offert par le roman et le texte de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel :

« *Mémoires* »
Ed. Br., t. III, p. 86.
Ed. Bo., t. II, p. 321.

Je suis en peine de vous, mon ours ; vous m'aviez promis, il y a cinq jours, que je vous verrais le lendemain ; nous n'êtes point venu et vous ne m'avez rien fait dire ; vous n'êtes point accoutumé à me manquer de parole, vous n'avez sûrement pas d'affaires ; si vous aviez du chagrin, mon amitié s'offenserait que vous m'en fissiez mystère. Vous êtes donc malade ? Tirez-moi de mon inquiétude, mon bon ami ; elle est proportionnée aux sentiments que vous me connaissez pour vous.

Original autographe
(Neuchâtel)
C. G. t. III, pp. 82-83

Pourquoi donc ne vous vois-je pas, mon cher ami ? Je suis inquiète de vous. Vous m'aviez promis de ne faire qu'aller et venir de l'Hermitage ici et point du tout, vous y passez huit jours ! Si l'on ne m'avait pas dit que vous étiez en bonne santé, je vous croirais malade. Je vous attendais avant-hier ou hier et je ne vous vois point arriver. Mon Dieu, qu'avez-vous donc ? Vous n'avez point d'affaires ; vous n'avez pas non plus de chagrin, car je me flatte que vous seriez venu sur-le-champ me les confier. Vous êtes donc malade ! Tirez moi d'inquiétude bien vite, je vous prie. Adieu mon cher ami ; que cet adieu me donne un bonjour de vous.

Il est bien malaisé de croire que M^{me} d'E., cette fois-ci, lorsqu'elle écrivit cette page de son « roman », n'avait pas sous les yeux la minute précise du billet qu'elle avait envoyé à R. Il est également une autre lettre, sur laquelle M^{me} d'E. se tait absolument dans son ouvrage, mais qui figure dans les documents de Neuchâtel : la longue lettre enveloppante qu'elle adressa au Citoyen, vers la fin de septembre 1757, pour le persuader de faire à Grimm des excuses et de solliciter sa rentrée en grâce. De ce texte M^{me} d'E. avait gardé copie ; la preuve irrécusable nous en est apportée par la comparaison de cette pièce et du « faux » qu'on lit dans les « *Mémoires* » (éd. Bo., t. II, p. 184) sous l'apparence d'une lettre écrite par la dame, plusieurs mois auparavant à R., au sujet de Diderot. La *Corr. Gén.* reproduit les deux documents (t. III, p. 59, n° 361 et p. 61, n° 361bis) ; on constatera que, pour cette lettre postiche (n° 361), M^{me} d'E. utilise, à peu près littéralement, une partie de

l'authentique 361bis dont son roman ne fait pas mention; les lignes 15 à 33 de la fausse lettre n° 361 (p. 60) figurent en effet dans l'original autographe du 361bis (C. G., t. III, p. 62, lignes 22 à 36 ; et p. 63, lignes 1 à 4).

Le billet même de Diderot à Rousseau (C. G., t. III, p. 133, n° 404) dont les « *Mémoires* » ne donnent qu'un texte extrêmement infidèle, il est probable cependant que M^{me} d'E. en détenait (grâce à Diderot je pense) la minute, car voici là encore d'étranges similitudes :

Cahier 145

J'entends dire que M^{me} de Montbrillant part pour *** et je n'entends pas dire que vous lui ayez seulement proposé de l'accompagner.

Original autographe
(Neuchâtel)

J'apprends que M^{me} d'Epinay va à Genève et je n'entends point dire que vous l'accompagniez.

Le fragment enfin, d'une lettre de R. au D^r Tronchin, que M^{me} d'E. insère dans son manuscrit en prétendant le copier « mot pour mot » (*Mém.*, éd. Bo., t. II, pp. 405-406), voici ce que révèle, à son sujet, la comparaison du texte des « *Mémoires* » et du texte de l'original autographe :

« *Mémoires* »

M^{me} d'Epinay est décidée à faire son voyage ; son corps et son âme en ont besoin ; elle a une entière confiance en vous. Quant aux secours physiques qu'elle attend, vous la trouverez docile ; il n'en sera pas de même sur les principes ; elle tient à ceux de nos philosophes musqués et je doute que vous l'en fassiez revenir. Il est inconcevable qu'une femme qui a autant d'esprit, autant d'amour pour la vertu et qui se plaît à la pratiquer jusqu'à sacrifier son bonheur avec fermeté lorsque son devoir l'exige, mette sans

Original autographe
(Genève)
C. G. t. III, pp. 15-16

Je vois peu notre amie ; cependant elle vint dîner à Deuil le mardi-gras et il me parut qu'elle était tout à fait décidée à faire le voyage [...] Quant à elle, son cœur et son corps ont grand besoin de ce voyage ; la différence est qu'elle sent ses maux physiques et sera docile, mais elle tient aux maximes des beaux philosophes musqués et je ne crois pas que vous l'en guérissiez aisément. N'est-il pas assez étrange qu'étant femme sensée, bonne amie, excellente mère de famille, aimant la justice et la vertu,

cesse sur le compte de sa raison les erreurs et les caprices de ses penchants. Oui je suis convaincu qu'il n'est point d'homme, si honnête qu'il soit, s'il suivait toujours ce que son cœur lui dicte, qui ne devînt en peu de temps le dernier des scélérats. Je vous entretiens de tout cela parce que, quand je parle d'elle, je crois lui parler.

supportant souvent bien des chagrins pour remplir ses devoirs, elle ne veuille pas faire honneur à sa raison de ce qu'elle refuse à ses penchants ? Car, quoi qu'elle en puisse dire, le moyen d'être honnêtes gens sans combattre ? Il n'y a pas un seul homme au monde qui, s'il faisait tout ce que son cœur lui propose de faire, ne devînt en fort peu de temps le dernier des scélérats. Mon cher ami, ce n'est pas à vous qu'il faut apprendre à vaincre ni à moi qu'il convient de l'enseigner, mais quand je parle d'elle, je crois lui parler.

III.

Destin de l'ouvrage

Toutes ces falsifications, toute cette éclatante mauvaise foi doivent-elles nous induire à écarter purement et simplement l'ouvrage de M^{me} d'Épinay, à le tenir pour nul, à refuser d'en tenir compte ?

Assurément nous y relevons tant d'inexactitudes et de mensonges délibérés qu'il n'est pas une assertion de ce texte qu'il nous soit possible d'accueillir sans contrôle¹. Mais c'est bien aussi, nous l'avons reconnu, le devoir qui est le nôtre à l'égard des *Confessions*. Je ne pense point que R., nulle part, mente, à proprement

¹ Dans le ms. du roman on voit Gauffecourt mourir au début de 1757, lui qui n'expira qu'en 1766 ; Desmahis rend l'âme également en 1757, selon M^{me} d'E., alors qu'il vécut jusqu'en 1761 ; pour les besoins de son récit M^{me} d'E. fait du décès de M^{me} de « Formeuse »-Francueil et du décès de M^{me} de « Ménil »-Jully deux événements simultanés ; M^{me} de Francueil cependant mourut en septembre 1754, tandis que M^{me} de Jully était morte en novembre 1752.

parler, dans ses *Confessions* ; M^{me} d'Épinay et ses coadjuteurs (ou mentors) mentent au contraire, sciemment, âprement, avec un parti pris obstiné. Ils mentent, et de la manière la plus épaisse et la plus imprudente, quand, pour le besoin de leur apologie — et parce que Diderot s'évertue, avec une rageuse inquiétude, à masquer coûte que coûte la vérité sur son « indiscretion » auprès de Saint-Lambert — ils n'hésitent point à situer la publication de la *Lettre à d'Alembert* un an trop tôt, à l'automne de 1757, au lieu d'octobre 1758 (*Mém.*, éd. Bo., t. II, pp. 403, 413) ; ils mentent en inventant de toutes pièces une lettre de R. à Diderot (*Ibid.*, t. II, 370), pleine d'invectives à l'égard de M^{me} d'E. (« un torrent d'injures » dit le ms. cahier 147), alors que la vraie lettre de R. qui figure à la Bibliothèque de Neuchâtel (7.885, p. 180) et que reproduit la C. G. (t. III, p. 134), n'a aucun rapport avec le *faux* que le trio fabrique avec un incroyable aplomb ; ils mentent encore quand ils prétendent que M^{me} d'E. ignorait le contenu de cette lettre ; elle l'ignorait si peu que R. lui en avait donné lecture, en personne, au cours d'une scène véhémente, — ainsi que l'atteste un mot de Diderot lui-même dans sa lettre n° 434 (C. G., t. III, p. 194) dont l'original autographe est à Neuchâtel ; ils mentent quand ils déclarent que R. « jeta à terre » après l'avoir « déchiré de ses dents » (*Mém.*, éd. Br., t. III, p. 144 ; éd. Bo., t. II, 366) le billet du Philosophe qui le met en demeure de partir pour Genève ; ce billet chacun peut le voir aujourd'hui, parfaitement intact, dans les documents de Neuchâtel¹ ; ils mentent quand, à propos de la maladie de Gauffecourt, ayant entre les mains cependant les deux lettres de R. concernant ses deux voyages successifs à Paris pour se rendre au chevet du malade, ils ont soin de n'insérer dans leur ouvrage que la seconde, où R.

¹ Brunet-Parison, obligeamment, dissimulent dans leur édition un autre mensonge du même ordre sur les lettres de M^{me} d'H. que R., devant Diderot, à l'Ermitage, le 5 décembre, aurait « déchirées des dents et des ongles » (c'est le texte du ms. cahier 149 ; la phrase est effacée par Parison ; il faut la rétablir dans l'éd. Br., t. III, p. 154 ; dans l'éd. Bo., t. II, p. 396).

témoigne en effet de peu d'empressement¹ ; ils omettent d'indiquer qu'au premier appel de Gauffecourt, alors qu'on craignait pour sa vie, R. avait répondu par l'annonce de sa visite immédiate (mais cette lettre-là demeurera inédite jusqu'à ce qu'elle voie le jour dans C. G., t. III, p. 5, n° 355), tandis que la lettre de R. que choisit M^{me} d'E. pour lui donner place dans son roman est en réalité la réponse au second appel de Gauffecourt, d'un Gauffecourt hors de danger et qui simplement désire voir R. pour lui parler d'« affaires ».

Impossible d'ajouter foi à des épisodes qui n'ont d'autre garant que la « fable » agencée par M^{me} d'E., et que se transmettent cependant avec une touchante crédulité les biographes de la dame ou de Grimm ; on tient pour acquis par exemple que M^{me} d'E., au début de l'année 1753, fut victime d'un malentendu dramatique au sujet de certaines lettres qu'elle avait brûlées sur le désir de sa belle-sœur mourante. Il suffit pourtant de recourir aux « Notes » conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal pour s'apercevoir que nous n'avons affaire, ici encore, qu'à une fiction romanesque. De quoi s'agit-il en réalité ? De ceci : M^{me} d'Epina y a dangereusement compromis, c'est un fait, sa réputation en changeant d'amant ; elle a quitté Francueil pour Grimm ; le monde tolère qu'une femme mariée, et d'un certain rang, soit la maîtresse de qui lui plaît, pourvu que cet élu soit lui-même de qualité et pourvu que cette tendre liaison soit unique et indissoluble. M^{me} d'Epina y a contrevenu aux usages ; elle a porté ses faveurs de l'honorable M. de Francueil à ce petit aventurier d'Allemagne nommé Grimm. Il faut qu'elle trouve, à tout prix, un moyen de se justifier devant l'opinion ; justification posthume peut-être, mais dont elle veut se donner l'avantage. On imaginera donc une aventure mystérieuse où l'infortunée « Emilie », victime d'une abominable méprise, trouve un « chevalier » (« Note » : « Donner le nom de chevalier à Volx ») au grand cœur qui spontanément, et sans la connaître ou presque, prend pour elle fait et

¹ Ce qui permet à Schérer (*Etudes sur la littér. contemp.*, t. III, p. 118) de déclarer « odieuse » l'attitude de R.

cause, au point de risquer sa vie. D'où la magnifique invention du duel de M. Grimm avec le « baron d'Elva¹ ». Le moyen, dès lors, de refuser quelque bonté à un homme qui, pour vous, a marché au devant de la mort ? Quant à l'affaire elle-même d'où sortit cet esclandre, M^{me} d'Epinay hésite sur l'allure qu'elle lui doit donner. Son imagination balance entre une histoire de « lettres » ou une histoire de « diamant ». La première version parlait de lettres ; mais voici cette « Note » de l'Arsenal : « M^{me} de Ménil [la belle-sœur] aura donné un diamant à Volnex [son amant] pour ses dettes. Il part. Elle meurt. M^{me} de Montbrillant est soupçonnée de l'avoir pris ; les uns la défendent, les autres l'accusent. On se bat. » Et puis non. Mieux vaut maintenir la version première, moins humiliante après tout pour l'héroïne qu'un larcin de femme de chambre dont on la supposerait coupable.

Et pourtant ces « Mémoires » trompeurs ne laissent pas de nous être précieux. Nous perdrons beaucoup à les ignorer. D'une part voici des textes, tout de même, dans cet entassement de fantaisies, qui s'attestent recevables : la grande lettre de R. à Grimm, à propos du voyage de Genève (cf. C. G., t. III, p. 136, n° 406), Brunet-Parison l'ont reproduite telle exactement qu'elle figure dans le ms. de M^{me} d'E. ; du brouillon de cette lettre R. avait gardé copie, et nous lisons cette copie dans l'album de Neuchâtel (7.885, pp. 189-193) ; comparons ; les deux textes ne se superposent pas exactement, mais il y a tout lieu de croire que M^{me} d'E. a néanmoins reproduit avec fidélité la missive qu'elle

¹ Même dans une « fable » cette invention-là n'est pas très heureuse et se montre difficilement acceptable. Qu'un aristocrate consente à croiser le fer avec un aussi minime personnage que le petit Volx, tout « chevalier » qu'on le fasse, mais « domestique » pourtant du « comte de G*** », chez lequel il loge, voilà qui pourrait paraître aux lecteurs du XVIII^e siècle bien singulier. On notera que ce duel de Grimm, pieusement accueilli comme un fait historique par Schéerer et par Perey-Maugras, n'est mentionné nulle part ni par les *Confessions* (mais admettons qu'on les récuse ici) ni par Diderot, ni, ce qui est beaucoup plus grave, par Meister dans la notice nécrologique qu'il consacra à son patron.

avait sous les yeux, R. ayant sans doute apporté des retouches à sa lettre tandis qu'il la transcrivait définitivement pour l'envoyer à Grimm. Voilà donc, dans l'ouvrage de M^{me} d'E. un document, à la date près, authentique. Un autre encore : la « lettre de M. Diderot à M. N*** » « ministre prédicant » (*Mém.* ; éd. Bo., t. II, p. 408). L'original autographe est conservé à la Bibliothèque de Genève (Coll. d'autographes) ; c'est une lettre au pasteur Vernes ; hormis un alinéa de trois lignes, sans grande importance et quelques variantes, menues, (sauf une, qui l'est moins), le texte offert par les « *Mémoires* » est conforme au texte de la missive ¹.

Nous verrons (*cf. infra*, p. 215) que le texte de la lettre de rupture envoyée par Grimm à Rousseau (*cf. C. G.*, t. III, p. 170, n° 421) — lettre dont nous n'avons pas l'original autographe, et dont R. ne prit point copie, et qui ne nous est connue, par conséquent, que par la transcription des « *Mémoires* » — est presque certainement un texte fidèle, mettant sous nos yeux mot à mot ce que R., dans un vertige d'indignation et de douleur, déchiffra, à l'Ermitage, le 1^{er} novembre 1757.

Et il est infiniment probable que trois autres textes encore que l'ouvrage de M^{me} d'Épinay est seul à nous fournir peuvent être accueillis par nous comme des pièces sûres : — la « lettre de M. Diderot à M. Grimm », écrite « le 5 au soir » et dont Grimm déclare : « elle est belle et mérite d'être conservée » ² (*Mém.*, éd. Bo., t. II, pp. 397-399) — l'« extrait d'une lettre de M^{me} d'H. à M^{me} d'E. » (éd. Bo., t. II, p. 431) — la « réponse de M^{me} d'Épinay » (éd. Bo., t. II, p. 431-433).

¹ Voici les trois lignes omises : « *La vertu est donc la richesse la plus grande de celui qui jouit de la vie et la consolation la plus solide de celui qui va mourir* » ; ces lignes doivent être rétablies après les mots : « mourir content ». Et voici la variante intéressante, il s'agit de R. : « Il m'avait appris pendant *vingt ans* (« pendant deux ans » transcrita M^{me} d'E.) à pardonner les injures particulières ; mais celle-ci est publique. » M^{me} d'E. a supprimé la date qui gênait sa chronologie personnelle ; l'original est daté : « à Paris, ce 9 janvier 1759 ».

² « La lettre de Diderot est admirable », s'écrie pour sa part M^{me} d'E. (éd. Bo., t. II, p. 401).

D'autre part nous avons sous les yeux, grâce à cet ouvrage, la version « encyclopédiste » de l'affaire d'où sortit, de l'aveu même de Meister (porte-plume de Grimm dans la *Corr. Litt.* en 1789, t. XV, p. 474), la grande « querelle de R. avec l'*Encyclopédie* ». Il est du plus haut intérêt d'entendre les explications de ces messieurs ; il est extrêmement instructif de les prendre en flagrant délit de mensonges, calomnies, faux et usage de faux. P.-M. Masson, dans une remarquable étude publiée ici-même (Ann. IX, pp. 1-28) a démontré, à propos du dîner Quinault et de la longue relation qu'en donnent les « *Mémoires* », que « dans cette réunion à laquelle Diderot n'assistait pas, c'est sa voix qui domine les autres ; le convive absent est le plus présent de tous ». On découvre en effet, dans ces pages, des phrases entières qui appartiennent à l'*Entretien d'un Philosophe avec le maréchal de ****, texte de Diderot (1776) ; telle tirade attribuée par les « *Mémoires* » au marquis « Dulaurier » [Saint-Lambert] sur la nocivité de l'idée de Dieu, figure dans un autre ms. de Diderot (O. C., éd. Assézat, t. I, pp. 169-170), et ce que M^{lle} « Méderic »-Quinault déclare en riant à « René »-Rousseau : « Tu seras chrétien comme Jésus-Christ était juif », c'est Diderot lui-même qui se targuera publiquement d'en avoir fait la remarque au petit « scélérat » de Genève : « Il me protestait un jour qu'il était chrétien — Je le croirais volontiers, lui répondis-je ; vous êtes chrétien comme J.-C. était juif » (O. C., t. III, p. 98). Et ce n'est pas en cette occasion-là seulement qu'on voit Diderot, subreptice, se glisser à la place de M^{me} d'Épinay ; lors du premier dîner Quinault dont le ms. des « *Mémoires* » nous parle presque aussi longuement que du second, la discussion sur la pudeur est conduite de point en point, quoique en sourdine, par l'auteur du *Supplément au voyage de Bougainville* ; il dicte, et M^{me} d'Épinay suit à mesure ; mieux même, voici sa main posée sur la page ; M^{me} MacDonald a fait photographier ce feuillet sans prix ¹ : « la femme de Garnier [Diderot], qui est

¹ Cf. dans *La légende de J.-J. Rousseau* le fac-similé inséré entre les pages 54 et 55.

une bonne femme, mais qui a une pénétration peu commune... » ; non, c'est tout de même trop dire, et Diderot se reprend : « mais qui a le sens des caractères, voyant son mari désolé le lendemain lui en demanda la raison et l'ayant apprise lui dit : vous ne connaissez pas cet homme-là [« René »-Rousseau], il est dévoré d'envie, et il fera un jour quelque grand forfait plutôt que de se laisser ignorer. Tenez, je ne jurerais pas qu'il ne prît le parti des Jésuites. La femme de Garnier a senti juste, mais ce n'est pas cela que René fera ; c'est contre les philosophes qu'il prendra parti ; il finira par écrire econtre ses amis. » Et Diderot d'ajouter : « Tournez cela à la façon de Wolf [sic, pour « Volx »] ¹ ».

Diderot est donc là, par conséquent, officieux, attentif, généreux de ses conseils et de sa prose même au besoin. Il attache de l'importance à l'ouvrage de M^{me} d'Épinay. Il s'applique à le perfectionner. C'est lui, j'en ai bien l'impression, qui a dû suggérer à M^{me} d'Épinay cette visite au Lieutenant général de Police Sartine pour le conjurer de mettre fin, sans retard, aux lectures que R. fait à Paris de ses *Confessions* ; Sartine est un vieil ami, un camarade ; « M. de Sartine n'est pas mon protecteur, c'est mon ami de trente-cinq ans. » (cf. Diderot, O. C. t. XX, p. 65) ; il a déjà rendu de grands services à l'*Encyclopédie* lorsqu'il a été chargé, un temps, de surveiller la librairie ; il ne refusera rien à une amie du Philosophe, et qui lui parle de son « repos » mis en péril par ce R. Les *Confessions* empêchent Diderot de dormir (cf. sa lettre à Hume du 22 février 1768 et ses propos angoissés dans l'*Essai* : O. C., t. III, p. 91). Le livre de M^{me} d'E. pourra n'être pas inutile ; c'est sans doute à cet ouvrage, jusqu'ici tenu en réserve, qu'il pense lorsqu'il déclare, d'un ton menaçant, en 1782 : « justice sera faite du mort [à savoir le « monstre »

¹ On peut voir dans les « *Mémoires* » (éd. Bo., t. II, p. 310) ce que M^{me} d'E. a fait de ce canevas. Notons aussi que, des *Tablettes* (*Corr. Litt.*, t. XVI, p. 221) aux « *Mémoires* », l'historiette s'est enrichie qui concerne l'affreux égoïsme de R. refusant à Diderot quelques minutes d'attention amicale et le moindre conseil littéraire après avoir fait peiner Diderot, comme un forçat, sur ses rhapsodies.

des *Confessions*] lorsqu'on le pourra sans affliger les vivants » (O.C., t. III, p. 100).

M^{me} d'E. meurt le 15 avril 1783 ; Diderot l'année suivante (31 juillet 1784) ; Grimm reste donc en possession du bel écrit monumental que M^{me} d'E. a mis au net, qui n'attend plus qu'un imprimeur. La première partie des *Confessions* a vu le jour ; surgit la seconde ; Grimm ne bouge pas. Serait-ce parce que M^{me} d'H. s'obstine à vivre (elle mourra seulement en 1813) et qu'on ne voudrait point l'« affliger », comme disait Diderot ? J'en suis mal convaincu, car enfin le vieil amour de R. pour elle est désormais de notoriété publique, et dans la version de M^{me} d'E. la comtesse apparaît blanche comme neige. Grimm cependant garde sous clef la bombe enrichie par le Philosophe d'un peu de sa dynamite personnelle. Grimm a parlé de cet engin dans son *Eloge funèbre* d'« Emilie », sa maîtresse ; mais il s'est borné à une simple allusion, très discrète, et volontairement inexacte. M^{me} d'E., a-t-il dit, a laissé parmi ses papiers, entre autres choses plus importantes, « l'ébauche d'un long roman » ; une esquisse, en somme, rien d'achevé ; un ouvrage d'ailleurs de pure imagination, le projet suspendu d'un divertissement sans conséquence. Grimm n'est pas sans discernement. Il le connaît bien, le manuscrit de sa maîtresse ; il y a travaillé lui aussi. Même avec les retouches et les adjonctions de Diderot, cette grande machine ne vaut pas cher ; une arme infiniment dangereuse, un pétard qui pourrait fort bien nuire beaucoup plus à ses inventeurs qu'au Citoyen qui devait le recevoir dans sa tombe. Quelle légèreté que d'avoir donné, par exemple, des textes postiches en place des lettres réelles que R. a reçues de M^{me} d'E. ! Le gaillard, méticuleux, est très capable d'avoir gardé les autographes ; les fanatiques entre les mains desquels se trouvent à présent ses papiers, les Moultoy, les Girardin, les Du Peyrou, triompheront en brandissant ces preuves accablantes des arrangements dont M^{me} d'E. tirait gloire. Et ces négligences, ces propos imprudemment rapportés, ces libertés prises avec la chronologie, ces mensonges qui crèvent les yeux (comme pour la *Lettre sur les*

Spectacles), ces bévues même dont le lecteur le moins attentif ne pourrait manquer de s'apercevoir : un « *lundi* » 29 octobre suivi d'un « *samedi* » 5 novembre ! Lorsqu'on ment et qu'on veut être cru, il faut de bien autres soins. Grimm est fermement décidé à ne jamais laisser paraître ce « chef-d'œuvre » trop redoutable.

M^{me} MacDonald, à qui R. semble-t-il a communiqué ses hantises, voit en Brunet un misérable, un affilié du « complot ». Elle imagine ce brave homme comme un exécuteur posthume des volontés « philosophiques ». C'est se tromper bien complètement. Brunet, qui a mis la main, par hasard, sur ce manuscrit curieux, n'y voit qu'une occasion de s'enrichir. Il publie, — à sa manière. Et ceux qui lui en veulent le plus ne sont pas les amis de R. ; le gendre de Diderot, M. de Vandeuil, cherche à « faire supprimer l'édition » ; il offre de racheter, à gros prix, le manuscrit lui-même ; l'affaire va jusqu'au ministre, M. Decazes. La famille de Diderot ne jugeait point apparemment que son grand homme eut à bénir, dans l'Empyrée, l'initiative de ce négociant. Nous ne voudrions pas en disconvenir.

Le « roman » de « M^{me} de Montbrillant », ce gros livre tant travaillé, cette entreprise collective, ce fruit d'un étrange commerce — une mère, deux pères, à cet enfant-là — nous savons maintenant le destin qui lui était promis. Infanticide. Grimm avait résolu de l'enterrer vif. Il a survécu tout de même, par un décret de la Providence.

CHAPITRE IV

« *Mes moments heureux* »

M^{me} d'Épinay, en 1758, fit imprimer à Genève un recueil de pièces diverses, en prose et en vers, qu'elle intitule : *Mes moments heureux* (« Genève, De mon imprimerie. MDCCLVIII ». 198 p.)

Une seconde édition de l'ouvrage fut faite l'année suivante (« A Genève. De mon imprimerie, 1759 ». 224 p.)

Cette seconde édition ne reproduit pas exactement la première. Si les deux éditions s'ouvrent bien, l'une et l'autre, sur le texte intitulé « *Mon portrait* », la seconde se termine par un texte qui n'était point dans la première : « *Portrait de M. G. [Grimm]* ».

Trois textes, dans cette seconde édition, de plus que dans la première (le « *Portrait de M. G.* » et deux contes en vers) et un de moins, un seul, le « *Portrait de M^{me} **** », qui est le portrait de M^{me} d'Houdetot.

M^{me} MacDonald, dans son précieux ouvrage, a reproduit, avec un certain nombre d'inexactitudes, malheureusement, ces pages (*Mes moments heureux*, 1^{re} éd. pp. 13-23) où s'inscrit l'aveu capital qui je pense entraîna, sur le conseil — ou l'ordre — de Grimm, leur suppression dans l'édition de 1759. Grimm rejoignit M^{me} d'Épinay à Genève en mars 1759 ; il y resta jusqu'au mois d'octobre.

Voici la transcription du paragraphe où se lisent les huit mots beaucoup trop instructifs : [« M^{me} *** » est seule à la campagne ; son « *amant* » est « *absent* » (p. 20)] « Un de mes amis s'étant trouvé dans une situation effroyable, elle parut s'y intéresser vivement, quoiqu'elle le connût peu, et lui donna dans cette occasion les marques de la plus grande amitié. Cela me parut simple, parce que je ne connais pas une créature

plus intéressante que lui ni plus sensible qu'elle. Au bout de trois semaines, plusieurs avances qu'elle lui fit, *quelques billets qui me tombèrent entre les mains* parce qu'il y était question de moi, me firent croire qu'elle en avait la tête tournée » (p. 21) ¹.

Habemus reum confitentem ; voici désormais, sous nos yeux, et de la main de M^{me} d'Épinay elle-même, l'aveu que « quelques billets » fort amoureux, envoyés par M^{me} d'Houdetot à Rousseau, lui « tombèrent entre les mains ». Grimm lui remontra sans doute la folie qu'elle avait commise par une pareille inadvertance, et combien il pouvait paraître singulier que M^{me} d'Épinay ait eu connaissance de ces messages très intimes, — l'espèce d'excuse maladroite introduite par les mots subséquents (« parce qu'il y était question de moi ») ne suffisant guère à expliquer cette circonstance étrange. D'où la totale éclipse, dans l'édition 1759, de ces pages funestes.

Cependant il existe à la Bibliothèque Nationale [Y². 75904 (2)] une plaquette in-8 de douze pages, sans lieu ni date, intitulée « *Portrait de M^{me} *** en 1755* » ; M^{me} MacDonald n'en fait pas mention. C'est pourtant le « *Portrait* », encore, de M^{me} d'Houdetot, tiré à part, avec cette date prudente, dans le titre, de 1755, et dont le texte est désormais notablement modifié ; plus de « situation effroyable », mais ceci : « un de mes amis *ayant fait une perte sensible* » ; et surtout, suppression des huit mots redoutables, la phrase, maintenant, se présentant ainsi : « Au bout de trois semaines, plusieurs avances qu'elle lui fit me persuadèrent qu'elle en avait la tête tournée ». Je présume qu'il en coûtait trop à M^{me} d'Épinay de renoncer absolument à ces pages bannies des « *Moments heureux* » ; Grimm l'autorisa donc à les faire imprimer tout de même, mais à part, mais sans indications de lieu, avec une adjonction calculée dans le titre, et en effaçant, avant tout, l'horrible bévue primitive.

¹ M^{me} Mac Donald omet : « parce qu'il y était question de moi » ; elle écrit : « plusieurs » au lieu de « trois » semaines ; « *des marques* » au lieu de « *les marques* » ; « quoique le connaissant peu » au lieu de « quoiqu'elle le connût peu ».

Signalons, dans la seconde édition, une retouche encore qui n'est pas dénuée d'intérêt. « Vous *me* manquez beaucoup » écrivait M^{me} d'Épinay au marquis dans sa « *Lettre à M. de St-L.[ambert] ; de Paris, en 1756* » (1^{re} éd. p. 129) ; l'édition de 1759 portera, plus discrètement : « Vous *nous* manquez beaucoup » (p. 132).

P.S. — Je rectifie une erreur que j'ai commise dans mon ouvrage : *Un homme, deux ombres* (p. 152, note 1) ; l'« ours musqué » n'est pas Grimm ; à preuve, cette lettre de Desmahis (*Moments heureux*, éd. 1758, p. 161) : « ces vers ne doivent être vus que du Tyran [Grimm] et de Margency ; vous voyez bien que l'ours montagnard [Rousseau] et l'ours musqué [?] doivent aussi être exceptés. »

DEUXIÈME PARTIE

LES DOCUMENTS ÉPISTOLAIRES

Les documents épistolaires sont assurément pour nous les plus précieux. Ils sont en assez grand nombre, mais beaucoup, aussi, nous manquent.

Aucune lettre de R. à Deleyre ne nous est parvenue, et, à en juger par le nombre des lettres de Deleyre à R. cette liasse-là devait être grosse.

Aucune lettre de R. à M^{me} de Chenonceaux.

La correspondance de Saint-Lambert et de M^{me} d'Houdetot nous échappe entièrement (exception faite d'une seule lettre du marquis, antérieure aux événements de l'Ermitage, reproduite par A. Rey (*op. cit.*, pp. 3-4) d'après le *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Armand de Barenton* (Paris, 1907, n° 43).

Nous signalerons, à propos de la correspondance de R. avec M^{me} d'Épinay, M^{me} d'Houdetot, Diderot, Grimm, Saint-Lambert, Tronchin, les documents dont l'existence et la date même sont avérés mais qui ont aujourd'hui disparu.

Des pièces que possédait Rousseau, et qu'il avait encore dans ses papiers au mois de juin 1762, n'y figuraient plus lorsqu'il se mit en devoir, trois ans plus tard, de classer les documents qui devaient le guider dans la rédaction de ses mémoires. Il avait laissé tous ces textes à la garde de Thérèse et des Luxembourg en quittant la France, après le Décret; on lit dans son album-copie de lettres (Neuchâtel, 7.885, p. 120) à la suite d'une lettre de Deleyre du 23 novembre 1756, cette note de la main de R. : « *Il manque ici nombre de lettres de Diderot, de Deleyre, de M^{me} d'Épinay, de M^{me} de Chenonceaux, etc., lesquelles lettres ont été ôtées de mes papiers à l'hôtel de Luxembourg sans que je sache par qui ni comment. En partant à la hâte de Montmorency, je remis tous mes papiers à M. le Maréchal qui me les renvoya dans la suite, avec cette lacune qui est très étonnante et à laquelle je suis parfaitement sûr qu'il n'a eu aucune part.* »

Nous avons vu déjà ce qu'il convient de penser des « lettres » échangées par M^{me} d'Épinay et Grimm telles qu'on les lit dans les prétendus « *Mémoires* » de la dame. Rien ne serait plus instructif que de connaître les documents véritables ; ils existaient encore sous la Révolution, en partie du moins, ayant été saisis dans la maison de Grimm ; un « inventaire » du temps, reproduit par M. Tourneux dans les dernières pages du t. XVI de la *Correspondance Littéraire*, signale à l'article 149 : « trente-quatre paquets de paperasses » ; le tout fut transporté, en juin 1794 à l'hôtel de Montmorency, rue Saint-Marc ; sur la demande, semble-t-il, de M^{me} de Vandeuil, la fille de Diderot, la Commission temporaire des arts ordonna à l'ex-moine Poirier de rechercher dans ces « paperasses » ce qui pouvait concerner Diderot. Le rapport de Poirier (Tourneux, *op. cit.*, pp. 551-552) signale « beaucoup de lettres originales » de M^{me} d'Épinay, et particulièrement, pour l'année 1757, huit lettres adressées à Grimm, « alors à l'armée du Bas-Rhin » ; Poirier donne la date d'une seule d'entre elles : 1^{er} juillet 1757 et note qu'il y est question d'un « dîner chez M^{me} Geoffrin ». La famille de Diderot « souhaitait ces restes » ; il se peut que ces documents lui aient été remis. Quant à l'ensemble des papiers de Grimm, ils ont probablement servi, suppose Tourneux, « à fabriquer des cornets ou des tubes de cartouches » (p. 556).

Aucune allusion aux lettres de Diderot lui-même à Grimm ; ces textes-là, qu'ils nous auraient instruits ! On en peut juger par ces mots d'une des « lettres », mal retouchées, de Grimm à M^{me} d'Épinay qu'on lit dans les « *Mémoires* », août 1757 ; Rousseau a fait, quelques semaines plus tôt, sa visite au Philosophe ; et Grimm annonce à son amie « Il [Rousseau] a tout confié à Diderot [sur ses « amours »] ; *celui-ci me l'a mandé* » (II. 347).

Disparues, ces lettres de Diderot ; il n'est pas impossible que Grimm les ait détruites, comme étant trop confidentielles et dangereuses à conserver.

CHAPITRE I

LES DOCUMENTS TRANSCRITS PAR ROUSSEAU

Dans une lettre du 24 décembre 1765, (C. G., t. XIV, p. 350) R., qui se trouve alors à Paris, pour quelques jours encore, et qui va bientôt se rendre en Angleterre où il s'imagine pouvoir achever en paix sa vie, prie son ami Du Peyrou de lui envoyer « toutes les lettres et autres papiers » qu'il lui a laissés en garde et qui sont « relatifs à [ses] mémoires » ; « mon projet, ajoute-t-il, est de rassembler et de transcrire d'abord toutes mes pièces justificatives ; après quoi je vous renverrai les originaux à mesure que je les transcrirai. Vous devez en avoir déjà la première liasse ; j'attends, pour faire la seconde, une trentaine de lettres de 1758 qui doivent être entre vos mains. »

Les papiers de R. conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel offrent en effet, quant aux documents épistolaires, les traces de la numérotation établie par Jean-Jacques. On voit que R. avait constitué une « première liasse », dite Liasse « A », qui comprend des lettres numérotées de 1 à 60, — la dernière étant du 1^{er} novembre 1757 (c'est une lettre de M^{me} d'Houdetot). La seconde liasse, dite « B », qui n'était pas « faite » le 24 décembre 1765, contiendra encore dix-neuf lettres de l'année 1757.

Ayant classé ses documents, R. s'employa à les transcrire, sur deux gros albums qui sont également à Neuchâtel, et qui portent les cotes 7.885 et 7.886. Le premier contient des lettres qui s'échelonnent du 15 décembre 1745 au 28 février 1758 ; le second, des lettres qui vont du 2 mars 1758 au 31 mai 1769.

L'ordre dans lequel se suivent ces transcriptions et qui reproduit le classement des liasses nous est donné par R. lui-même comme conjectural, en bien des occasions. Dans l'album 7.885, p. 120, on lit en effet cette note jointe par R. à une lettre de Deleyre : « *Cette lettre étant sans date dans l'original comme un grand nombre d'autres, j'y en ai voulu mettre en tâtonnant pour arranger la suite et je me suis souvent trompé, comme dans celle-ci* ».

Certaines pages ont été arrachées, au début de l'album 7.885 ; manquent, en particulier, les pages 1 à 4 et 9 à 14. Ces mutilations du recueil sont l'œuvre de R., ainsi qu'il s'en explique dans une note apposée par lui au verso de la couverture ; elles ont été opérées « dans l'automne de 1768 » ; R. eût encore fait disparaître bien d'autres pages s'il ne s'était ravisé en songeant qu'après tout ce recueil, tel quel, et « malgré les choses qu'il renferme et qui paraissent — dit-il — m'être contraires », pourrait un jour « mettre tout homme impartial et attentif sur la voie de la vérité. » (Toute cette note a été reproduite, exactement, dans les *Recherches bibliographiques*, de Th. Dufour, p. p. P.-P. Plan, Paris, 1925, t. II, pp. 195-196) ¹.

Les transcriptions rassemblées par R. dans ces deux albums sont pour nous d'un grand prix, et nous révèlent un certain nombre de textes dont les originaux nous échappent. (Signalons tout spécialement trois lettres à M^{me} d'Houdetot — celles qu'on lit dans C.G., t. III, pp. 80-81, 89-96 et 101-102, sous les nos 374, 380 et 383). R. ne triche pas. Il recopie honnêtement ; la preuve nous en est fournie par la comparaison de ses copies et des originaux qu'on a pu retrouver, ou, pour la grande lettre à Grimm, par exemple (C.G., t. III,

¹ De place en place, dans ces albums, R. a introduit des notes et remarques ; Dufour en reproduit quelques-unes ; elles figurent toutes dans C. G., *sauf une* qu'on lit dans l'album 7.885, à la page 180, et que nous donnerons plus loin (*cf. infra*, p. 203). Signalons aussi que la lettre à M^{me} de Francueil, du 20 avril 1751 (sur l'abandon des enfants) est entièrement chiffrée ; mais le chiffre est si clair (a = 1) que l'on se demande pourquoi R. a pris tant de peine pour imposer à son texte un voile à ce point transparent.

pp. 136-145, n° 406) — une lettre dont R., à juste titre, était si peu fier¹ — par l'examen du texte de cette épître tel que le reproduisent ses ennemis dans les « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* » (éd. Boiteau, t. II, pp. 377-385). Si d'assez sérieuses différences apparaissent parfois entre la missive elle-même et la transcription portée dans l'album (*cf.* les deux lettres à M^{me} d'Épinay des 26 mars et 29 octobre 1757, C. G., t. III, pp. 42-49 et 157-158, nos 356 et 415) c'est que R. reproduit dans son album la minute qu'il a sous les yeux, qui est la minute d'un brouillon, et lorsqu'il écrivit au propre sa lettre-missive, il y fit, au dernier moment, des changements dont il n'a pas gardé copie.

Si sa loyauté nous est attestée par toutes les vérifications que nous en pouvons faire, s'il laisse subsister des documents qui lui font peu d'honneur (la lettre à Saint-Lambert, entre autres, du 4 septembre 1757 et la longue lettre à M^{me} d'Houdetot — « Viens, Sophie... » — qu'il fut sur le point d'abolir²), il n'en reste pas moins qu'il commet, en transcrivant, des erreurs et des omissions involontaires ; il lui arrive même de changer quelque peu les phrases qu'il transcrit, pour des raisons de clarté ou de correction grammaticale. Nous relèverons, dans notre examen des documents épistolaires, toutes ces erreurs, omissions ou rectifications.

Th. Dufour (*op. cit.*, pp. 196-202) a donné une analyse très sommaire des pièces contenues dans ces deux albums. Il nous paraît intéressant de fournir ici la liste précise de tous les textes transcrits par R. pour la période qui nous occupe :

Bibl. de Neuchâtel, Album 7.885.

Pages	Nos	
72-73	12	De M. de Saint-Lambert ; Lunéville 26 mars 1756.

¹ « Cette lettre est pleine de choses que mon cœur commence à désavouer », écrit-il trois jours plus tard à M^{me} d'Houdetot (C. G., t. III, p. 160) ; *cf.* encore : « emportements puérils » (p. 187) ; « une mauvaise lettre » (p. 239) ;

² *Cf.* sa note de l'album 7.885, p. 178, reproduite dans C.G. t. III, p. 96, n. 1.

Pages	Nos	
74-76	13	Lettre de M. Perdriau, laquelle répond à celle de la p. 67. A Genève, le 29 mars 1756.
77-78	14	Lettre de M. de Guaffecourt ; Lion ce 2 avril 1756.
78	15	Lettre de M ^{me} d'Epinaÿ ; ce mardi 12 avril.
79-81	16	Lettre de M. de Scheyb ; à Vienne, 29 mai 1756.
81-83	17	Lettre de M. Deleyre ; à Bordeaux le 3 juillet 1756.
84-87		A M. de Scheyb ; à l'hermitage, le 15 juillet 1756.
87-89	18	De M. Deleyre ; à Paris le 17 août 1756.
90-105		A M. de Voltaire ; à l'hermitage, le 18 août 1756.
105-107	19	Lettre de M. Deleyre ; à Paris le 28 août 1756.
107	20	Lettre de M. le D ^r Tronchin ; 1 ^{er} septembre 1756.
109	21	Réponse de M. de Voltaire ; aux Délices, 12 septembre.
110		Réponse à M. Monier ; à l'hermitage le 14 septembre 1756.
111	22	Lettre de M ^{me} la Comtesse de Houdetot [« Je vous renvoie, mon cher Citoyen, les hardes... »]
	23	Lettre de M. Deleyre ; à Paris le 16 septembre 1756.
112-114	24	Lettre de M. Deleyre ; à Paris le 23 septembre 1756.
115-116	25	Lettre du même ; à Paris le 13 octobre 1756.
117	26	Du même ; à Paris le 2 novembre 1756.
118-120	27	Du même ; à Paris le 23 novembre 1756.

Pages	Nos	
120		Du même ; le 20 janvier 1757 [corrigé en : 10 février 1758].
121	28	Lettre de M. Roustan ; à Genève le 5 mars 1757.
122-128		<i>Portrait des nations.</i> [N.B. — J'engageai M. Deleyre à revoir cette pièce de M. Roustan et, dans une promenade, il la retoucha jusqu'à l'endroit marqué d'un astérisque. J'ai pris aussi la liberté d'y changer quelques vers].
128	29	Billet de M ^{me} d'Epina y [« Je vous avertis, mon cher ours... »].
	50	Billet de M ^{me} de Houdetot [« Si vous n's vez rien de mieux à faire... »] (N.B. — <i>Doit être entre 29 et 30</i>).
129	30	Lettre de M. Deleyre ; à Paris le 20 mars 1757.
130	31	Du même ; à Paris, 31 mars 1757.
131	32	Billet de M ^{me} d'Epina y [« Voilà mon carrosse... »].
132	33	Lettre de M. Diderot [« Vous voyez bien, mon cher... »].
133-135	34	Du même [« Il est vrai qu'il y a quinze ans... »]. (N.B. — <i>La plupart de ces lettres sans date sont transposées, et entre autres celle-ci.</i>)
135-137		A M. Diderot, en réponse à la précédente [« Quand vous prenez des engagements... »].
137	35	Lettre de M ^{me} d'Epina y [« Votre lettre, mon cher ami, me pénètre de douleur... »].
138-140	36	Lettre de M. Roustan ; à Genève le 27 mai 1757.
140	37	Lettre de M. Diderot [« M ^{me} d'Epina y m'a fait dire... »].
141-143		Réponse à M. Diderot [« J'ai envie de répondre... »].

Pages	Nos	
143-145	38	Lettre de M ^{me} d'Épinay [« Me voilà plus en état... »].
145-147		Réponse à M ^{me} d'Épinay [« M ^{me} Levasseur doit vous écrire... »].
147-150		A M ^{me} d'Épinay ; à l'hermitage ; ce jeudi [« Diderot m'a écrit... »].
150-152	39	Lettre de M. Deleyre ; à Paris le 2 juillet 1757.
152	40	Lettre de M ^{me} la Comtesse de Houdetot [« J'ai eu des nouvelles du 10 juin... »].
153	41	Lettre de M. Deleyre ; à Paris le 22 juillet 1757.
154	42	Lettre de M ^{me} d'Épinay ; ce 11 août 1757.
155		A Sophie [« Je commence à ressentir... »].
156-158	43	Lettre de M. Deleyre ; à Paris le 23 août 1757.
158	44	Billet de M ^{me} d'Épinay [« Pourquoi donc ne vous vois-je pas... »]. Réponse [« ce mercredi matin. Je ne puis rien... »].
159-160	45	Second billet de la même [« Savez-vous que votre lettre... »]. Réponse [« ce mercredi au soir. Je ne puis ni... »].
161	46	Troisième billet de la même [« Je n'entendais pas... »].
162-164		A M. de Saint-Lambert ; à l'hermitage le 4 septembre 1757.
165	47	De M. Deleyre ; Paris le 11 septembre 1757.
166-168	48	Lettre de M ^{me} d'Épinay [« Si vous étiez dans votre état naturel... »].
169-170	49	De M ^{me} la Comtesse de Houdetot [« Paris ce jeudi. Vous n'étiez pas en assez bon état... »].

- 171-172 51 De Deleyre ; à Paris le 1^{er} octobre 1757.
(N. B. — *Le 50 se trouve p. 128.*)
- 173-178 A Sophie [« Viens, Sophie... »].
- 179 52 Lettre de M. Diderot [« Je suis fait pour
vous aimer... »].
- 180 Réponse.
- 181 53 De M^{me} la Comtesse de Houdetot ; à
Paris le 15 octobre.
- 182 54 De M. Deleyre ; à Paris le 20 octobre 1757
- 183 55 De M^{me} de Houdetot [« Ce mercredi soir.
Vous...savez sans doute par M^{me}
d'Epina... »].
- 56 De la même [« J'irai mardi... »].
- 184 57 Lettre de M. de Saint-Lambert ; à
Wolfenbuttel, le 11 octobre 1757.
- 185 A M^{me} de Houdetot [« M^{me} d'Epina ne
part que demain »].
- 186-188 58 De M^{me} de Houdetot ; ce mercredi 26
octobre.
- 189-192 Lettre à M. Grimm ; à l'hermitage le 19
octobre 1757.
- 193 59 Réponse [« Le départ de M^{me} d'Epina
est reculé... »].
- 194 A M^{me} d'Epina [« J'apprends, Ma-
dame... »].
- 195-197 A M. de Saint-Lambert ; à l'hermitage
le 28 octobre 1757.
- 197-199 60 Lettre de M^{me} de Houdetot, le 1^{er} no-
vembre 1757.
- 200 A M. Grimm en lui renvoyant son second
billet.
- 201 A M^{me} de Houdetot [« Je viens de recevoir
de Grimm... »].
(N. B. — *La réponse à cette lettre ayant
été transposée se trouve ci-après, p. 245.*)
A la même [« Voici la quatrième lettre... »].

- 202 B 1 Lettre de M^{me} de Houdetot ; ce jeudi 3 novembre.
- 203-205 2 De la même ; Paris ce 5 novembre.
- 206 3 De la même ; 7 novembre.
- 207 4 De la même ; Paris ce 10 novembre.
- 207-209 5 De la même ; Paris ce dimanche [« Votre lettre, mon cher Citoyen, que j'ai lue et relue... »].
- 210 6 De la même [« Tâchez, mon cher ami... »].
- 211-212 7 De la même ; ce samedi 18 novembre.
- 213 8 De la même ; 27 novembre.
- 214-216 9 De M. de Saint-Lambert ; Aix-la-Chapelle 21 novembre 1757.
- 217 10 De M^{me} d'Épinay ; à Genève le 12 novembre 1757.
- 218 A M^{me} d'Épinay ; à l'hermitage le 23 novembre 1757.
- 11 Réponse ; à Genève le pr^x X^{bre} 1757.
- 219-221 12 De M^{me} de Houdetot ; Paris 2 décembre.
- 222 13 De la même ; ce mardi 6 décembre.
- 223 14 De la même ; ce 7 décembre [« J'ai accepté vos copies... »]. (N. B. — Cette lettre est datée de décembre par inadvertance ; elle est certainement du mois suivant et doit être transposée page 248 entre les nos 19 et 20.)
- 224 15 De la même ; à Paris ce mercredi 15 décembre.
- 225 A M^{me} d'Épinay ; à Montmorency le 17 décembre 1757.
- 226-227 16 De M. Diderot [« Il est certain qu'il ne vous reste... »].
- 228-229 17 De M^{me} de Houdetot ; à Paris le 20 décembre, mardi.
- 230 18 De la même ; à Paris, 30 décembre.

- 231-244 *Les trois chapitres, ou Vision de la nuit du mardi-gras au mercredi des cendres. (N. B. — Ce petit écrit, qui est une espèce de continuation du Petit Prophète, fut fait par M. Diderot à l'occasion du divertissement du Devin. Les Trois chapitres furent imprimés, mais il en fut tiré très peu d'exemplaires et ils n'ont jamais été publiés. De sorte que c'est un ouvrage encore absolument neuf.)*
- 245 B 0 Lettre de M^{me} de Houdetot [« Vous me feriez frémir... »]. (N. B. — Ici vient la lettre de la même, n^o 14, page 223, datée par inadvertance du 7 décembre au lieu du 7 janvier suivant.)
- 249 20 De la même ; 9 janvier.
- 251-252 21 De la même ; 10 janvier au soir.
- 253 22 Lettre de M. de Francueil [« Vous me mettez fort à mon aise... »].
- 254 23 De M^{me} d'Epinaÿ ; à Genève le 17 janvier 1758.
- 255 24 De M. Deleyre ; Paris 25 janvier 1758.
- 256 25 De M^{me} de Houdetot ; Paris ce 28 janvier 1758.
- 257 26 De la même [« Ce vendredi. Non seulement, mon cher Citoyen... »].
- 258-259 27 De la même ; Paris, ce lundi 12 février 1758.
- 260-261 28 De la même ; ce dimanche 19 février 1758.
- 261-263 29 De M. Deleyre ; Paris 22 février 1758.
- 264-265 30 De M. Deleyre ; Paris 28 février 1758.
- 266 B 54 De M. Deleyre ; 3 janvier 1758. (N. B. — Cette lettre est transposée et doit être à la page 229.)

Album 7.886.

- 1-2 A M. Diderot ; ce 2 mars 1758.
- 3-5 A M^{me} la Comtesse de Houdetot ; ce samedi 25 mars.
- 6 B 31 De M^{me} de Houdetot [« J'envoie avec inquiétude... »].
- 7 B 32 De la même ; ce vendredi 3 mars. (N. B. — Ici vient la lettre de M. Deleyre n^o B. 57, transposée ci-après p. 42.)
- 8 B 33 De M. Deleyre ; Paris ce 9 avril 1758.
- 9-10 B 34 De M^{me} de Houdetot ; Eaubonne ce 6^e may.
- 11 B 35 De M. de Saint-Lambert ; Paris 23 juin 1758.
A M. d'Alembert ; à Montmorency le 25 juin 1758.
- 12-13 A Sophie ; 13 juillet 1758.
- 14 B 36 De M^{me} de Houdetot ; ce jeudi 23 aoust.
B 37 De M. de Saint-Lambert ; Aubonne 9, 8^{bre}.
- 15 B 38 De M. de Saint-Lambert ; Eaubonne 10 8^{bre} 1758. Réponse ; à Montmorency le 10 8^{bre} 1758.
-

CHAPITRE II

LA CORRESPONDANCE AVEC M^{me} D'EPINAY

Nous ne possédons que des vestiges de la correspondance échangée entre R. et M^{me} d'Epinaÿ. Il suffit de constater que, pour plus de soixante lettres originales de R. à M^{me} d'E., nous n'en connaissons qu'une quinzaine de M^{me} d'E. à R. C'est dire qu'un très grand nombre des lettres de M^{me} d'E. à R. sont perdues.

Les lettres de M^{me} d'Epinaÿ à Rousseau

A. Voici d'une part les textes recueillis dans les « *Mémoires de M^{me} d'Epinaÿ* » et qui ne nous sont pas garantis par l'existence connue d'originaux autographes. Ces textes figurent dans la *Correspondance générale* sous les n^{os} suivants :

Tome II.		Tome III.	
n ^o 163 . . . p.	65	n ^o 344 . . . p.	22
» 242 . . . »	202	» 354 . . . »	39
» 274 . . . »	260	» 361 . . . »	59
» 277 . . . »	264		
» 298 . . . »	299		
» 310 . . . »	341		
» 314 . . . »	345		
» 321 . . . »	358		
» 322 . . . »	359		
» 327 . . . »	366		

soit, en tout, treize lettres ou billets.

Nous pouvons, quant à l'authenticité de plusieurs de ces textes, nous faire une opinion précise :

a) Les trois billets imprimés dans C. G. sous les numéros 321 (t. II, p. 358), 322 (t. II, p. 359), 327 (t. II, p. 366) sont **irrecevables**. Ils ne sont en effet même pas conformes au manuscrit des « *Mémoires* » et proviennent de découpages et d'arrangements opérés par Brunet et Parison.

M^{me} d'E. écrit (Archives nationales, Cahier 134) : « Vous savez, mon bon ami, l'accident arrivé à notre ami [Gauffecourt] Depuis quinze jours il me donne les plus vives inquiétudes. Depuis trois seulement la connaissance et la parole lui sont revenues, et depuis cet instant [tout cela a disparu dans l'édition] il ne fait qu'un cri après vous. Il a encore des moments d'absence » ; puis la lettre se poursuit telle que Brunet l'a imprimée, jusqu'aux mots : « si je les eusse laissé faire ». Vient ensuite cette phrase, supprimée par les éditeurs : « Ce détail vous déchirerait l'âme si j'avais le temps de vous le raconter ». Immédiatement après, ceci : « Il me disait hier que, s'il ne craignait d'abuser [etc...] ». Or ces lignes ont été transférées par Brunet-Parison dans une autre lettre, laquelle n'a d'existence comme telle que par leur bon plaisir et qui, de l'édition Boiteau (t. II, p. 198), a été reprise, sans autre examen, pour figurer sous l'aspect d'un billet distinct dans C. G. (n° 327, t. II, p. 366). Brunet-Parison ont en outre interverti l'ordre des deux premières phrases qui leur ont servi à constituer ce billet fictif¹.

Par ailleurs le manuscrit du « roman », un peu plus loin, dans le même Cahier 134, offre une autre lettre de M^{me} d'E. à R., lettre s'ouvrant sur les mots : « J'ai vu M. Diderot [etc...] ». Brunet-Parison ont paisiblement constitué, de cette lettre distincte, un second paragraphe pour leur lettre postiche reproduite par C. G. sous le

¹ M^{me} d'E. écrivait : « mon carrosse [...] vous attendra à la grille de *Montbrillant* ». Brunet-Parison impriment : « à la grille de M. de Luxembourg », parce qu'ils ont sous les yeux l'original autographe de la réponse de R. (C. G., t. II, p. 368, n° 328) qui porte : « devant la grille de M. de Luxembourg ».

n° 322 (t. II, p. 359). La seconde lettre de M^{me} d'E. s'achevait sur les lignes dont ils ont fait un billet séparé, celui-là même qu'on peut lire, sous le n° 321, dans C. G. (t. II, p. 358).

Au total, *deux* lettres insérées par M^{me} d'E. dans son « roman » sont devenues *trois* lettres dans l'édition des « *Mémoires* » (et dans C.G.) à la suite d'une opération occulte des étranges éditeurs de 1818.

b) La lettre n° 344 (C. G., t. III, p. 22) est fictive. Elle n'est que la trompeuse doublure, présentée par M^{me} d'E. dans son « roman », d'une lettre authentique dont l'original autographe est à Neuchâtel et qui figure dans C. G. sous le n° 348 (t. III, p. 30). C. G. nous donne donc ici par inadvertance deux lettres de M^{me} d'E. (les n°s 344 et 348), alors qu'il s'agit d'une seule et même missive dont nous trouvons ainsi successivement dans C. G. deux versions sous deux dates distinctes ¹.

c) La lettre n° 354 (C. G., t. III, p. 39) est également postiche. C'est un texte reconstitué vaille que vaille par M^{me} d'E. d'après la réponse de R. (n° 356, t. III, p. 42) dont elle avait l'original sous les yeux. Réfection très maladroite ; M^{me} d'E. en effet oublie d'employer dans cette lettre fictive les termes de « forme » et d'« extérieur » qui figuraient dans sa lettre véritable et contre lesquels R. s'élève dans sa réponse (*cf.* p. 43, l. 18) ; elle oublie aussi de faire allusion au « livre de M. d'Holbach » dont elle parlait dans sa lettre réelle ainsi que l'atteste l'avant-dernier paragraphe de la réponse de R. (*cf.* p. 49, l. 1-4).

Signalons par surcroît que les deux dernières lignes de cette lettre postiche n° 354 *n'existent pas* dans le manuscrit (Arch. nat., cah. 133). Elles semblent donc avoir été adjointes postérieurement pour rattacher mieux ce texte fictif aux premières lignes de la réponse de R., n° 356. (Il s'agit du « paquet » remis de la part de Diderot.)

¹ Le n° 344, postiche, doit donc être aboli, — ou ne figurer à titre documentaire, qu'en note, p. 30, ainsi que l'éditeur a procédé plus loin (pp. 83, 84 et 87) pour les textes postiches de la journée dite des « cinq billets ».

d) La lettre n° 361 (C. G., t. III, p. 59) est un faux. La preuve en est aisément faite. Il suffit en effet de comparer le texte fourni par les « *Mémoires* » avec la missive (dont l'original autographe est à Neuchâtel) reproduite dans C. G. (t. III, p. 61) sous le n° 361bis¹. M^{me} d'E., lorsqu'elle compose son « roman », a sous les yeux la minute de la longue lettre qu'elle a envoyée à R. en septembre pour le réconcilier avec Grimm (361bis); elle utilise ce document; elle en tire des phrases entières (cf. C. G., t. III, p. 60, à partir de: « mais je ne sais ce qu'on veut dire » jusqu'à « du véritable amour de Dieu » — et pp. 62-63) pour fabriquer de toutes pièces une lettre postiche. M^{me} d'E. ne veut point, dans son récit, parler de cette lettre qu'elle a fait tenir à R. au sujet de Grimm; il s'agit ici de Diderot; qu'à cela ne tienne! Les phrases qui ont servi, authentiquement, à propos de Grimm peuvent très bien servir telles quelles, fictivement, à propos de Diderot.

e) Restent sept lettres ou billets de M^{me} d'Epinay à Rousseau (les n°s 65, 242, 274, 277, 298, 310 et 314) dont le texte ne nous est connu que par les « *Mémoires* », et sur lesquels nous n'avons pas d'observations particulières à présenter. Mais nous savons, par des exemples précis, avec quelle liberté M^{me} d'E. s'autorise à modifier — radicalement parfois — le texte de ses propres lettres dont elle a pourtant sous les yeux la minute. Il lui arrive même de posséder l'original autographe de telle missive qu'elle a envoyée à R.: ainsi, pour le n° 225 (t. II, p. 180), Jean-Jacques a fait réponse à M^{me} d'Epinay sur la lettre même qu'il venait de recevoir d'elle; néanmoins M^{me} d'E., transcrivant dans son roman (Arch. nat., Cahier 124) ce billet qu'elle a adressé à Jean-Jacques, y apporte une discrète retouche: « je suis très bien, mais mes forces viennent bien lentement », avait-elle écrit dans sa missive; elle transcrit, dans son ouvrage: « Je suis un peu faible et toujours enrhumée ».

En conclusion, s'il convient d'écarter absolument les lettres 344, 354 et 361 dont nous avons établi le

¹ Cf. *infra*, p. 153

caractère irrecevable, s'il convient aussi de restituer au moins sous l'exacte forme qu'elles revêtent dans le manuscrit du « roman » les deux lettres, devenues par les soins de Brunet-Parison trois billets (C. G., nos 321, 322 et 327), il serait prudent de ne les accueillir que sous toutes réserves et comme des pièces éminemment suspectes, ainsi que les sept autres lettres de M^{me} E. à R. fournies par les « *Mémoires* » et dont rien ne permet de contrôler l'authenticité¹.

B. Treize lettres autographes de M^{me} d'E. à R. sont conservées à la Bibliothèque de Neuchâtel ; deux autres lettres encore, de la même au même, voient leur authenticité garantie par l'examen de l'original autographe que M. P.-P. Plan a eu sous les yeux ; ce sont les lettres n° 225 (C. G., t. II, p. 180) et 282 (C. G., t. II, p. 269 ; répétée au t. III, p. 1).

Il est à déplorer que C. G. donne le texte des treize lettres de M^{me} d'E. à R. conservées à Neuchâtel non pas d'après l'original autographe lui-même mais bien d'après les transcriptions de R. Un certain nombre d'erreurs, d'inexactitudes ou d'omissions se sont ainsi glissées dans C. G. Nous fournirons ici les rectifications procurées par l'examen des documents originaux.

N° 348 (donné dans C. G., t. III, p. 30 d'après la copie de R., Neuch. 7.885, p. 137).

« *A Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à l'Hermitage* »

Sans date ; de la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1757, 35* »².

¹ Le billet n° 314 en particulier (C. G., t. II, p. 345) n'est certainement pas conforme à l'original autographe. Preuve : la réponse de R. (n° 315) contient ces mots : « Je vois par votre billet que c'est lundi et non pas dimanche [etc...] ». Or il n'y a rien de tel dans le 314 ; R. dit encore : « Remerciez pour moi M. de de Gauffecourt » ; le remercier de quoi ? 314 ne parle pas de Gauffecourt.

² Ces numéros, portés par R. sur les lettres qu'il conservait, après l'indication du millésime, sont ceux du classement qu'il avait établi pour constituer ses liasses.

- p. 30 l. 4 : Je vous *avoue* [et non : « assure »], mon cher ami, qu'à moins que Diderot [et non : « M. Diderot »]
- l. 9 : O mon cher *et* bon ami

N° 350. (C. G., t. III, pp. 32-34, d'après Neuch. 7.885, p. 143).

Sans adresse, sans date ; de la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1758, 38* ».

- p. 34 l. 8 : S'il avait tort, il *aurait* [et non : « il l'aura »] bien davantage
- l. 10 : le *moment* [et non : « le plaisir »] de le voir
- l. 32 : Quiconque vous connaît *n'a sûrement jamais pu imaginer* qu'elle soit de force à l'Hermitage [ici, C. G. imprime : « quiconque vous connaît n'imaginera jamais qu'elle soit de force [à rester] à l'Hermitage ». Les mots : « à rester » ne figurent ni dans l'original ni dans la transcription de R. ; C. G. les donne, sans explications, entre crochets. Cette adjonction change radicalement le sens de la phrase. Il s'agit de M^{me} Levasseur ; M^{me} d'E. déclare que personne n'ira soupçonner R. d'avoir contraint M^{me} Levasseur à demeurer contre son gré, "de force", à l'Hermitage ; C. G. lui fait dire : ceux qui vous connaissent savent très bien que M^{me} Levasseur n'est pas *de force à, de taille à* rester avec vous à l'Hermitage !]

N° 361 bis. (C. G., t. III, pp. 61-66, d'après Neuch. 7.885, p. 166).

Sans adresse, sans date ; de la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1757, 48* ».

- p. 62 l. 2 : la démarche que je *vous* demande [et non : « que je leur demande »]
- l. 23 : il a *eu* bien des torts [et non : « il a bien des torts »]

- p. 63 l. 7 : a pris soin d'accumuler *avec grand soin*
[ces trois derniers mots ont été omis par R. dans sa transcription]
- l. 9 : bien *avant* [et non : « auparavant »] dans votre cœur
- l. 26 : je ne dirai donc pas trop en *vous disant*
[et non : « quand je dirai »]
- l. 29 : nécessairement un *très* [mot omis par R.] grand rôle à jouer
- l. 31 : s'il *l'était* mal
- p. 65 l. 4 : que je crois *si* fort votre devoir
- l. 7 : [les mots : « et pour moi » ont été rajoutés par M^{me} d'Epinaï, dans l'interligne].
- l. 9 : de ne *savoir* pas [mot omis] les réparer
- l. 13-14 : je me croirais *obligée* de [et non : « en droit de »]
- l. 34 : cette gêne qui *nous* [et non : « vous »] met tous trois mal à l'aise

N° 363. (C. G., t. III, p. 68, d'après Neuch. 7.885, p. 78).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage »

La date : « ce mardi 12 avril » est placée après les mots : « Je vous embrasse » ; les deux dernières lignes sont un post-scriptum. De la main de R. : « de M^{me} d'Epinaï, 1756, 15 ».

- p. 68 l. 1 : Mais j'ai *au* moins [et non : « du moins »] la tête un peu plus libre
- l. 5 : huit jours à Epinaï *afin d'* [et non : « pour »] achever

N° 375. (C. G., t. III, pp. 82-83, d'après le ms. des *Confessions*).

Sans adresse, sans date ; de la main de R. : « de M^{me} d'Epinaï, 1757, 44 ».

- p. 82 l. 2 : Vous m'aviez promis [et non : « tant promis »]
- l. 4 : et point du tout, vous *y passez* [et non : « vous laissez passer »] huit jours

N° 377. (C. G., t. III, pp. 83-84, d'après le ms. des *Confessions*).

Sans adresse, sans date ; de la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1757, 65* ».

- p. 84 l. 6 : et comment l'ai-je perdue ? *Qu'ai-je donc fait ?* [mots omis par R. dans les *Confessions*]
Est-ce contre moi
- l. 17 : je pars demain *matin* [mot omis par R.]
pour l'Hermitage
- l. 23 : une mouche devient *bientôt* [omis] un
monstre

N° 379. (C. G., t. III, p. 87, d'après le ms. des *Confessions*).

Sans adresse, sans date ; de la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1757, 46* ».

- p. 87 l. 7 : Adieu. Je *ne* regrette que vous avez ; *là*
[ce dernier mot, biffé par M^{me} d'E.] Je ne
sais ce que je dis. Adieu [R. dans sa trans-
cription, a ajouté un « Adieu » de plus, après le
mot « là », biffé]

Le billet se terminait d'abord sur les mots : « cela me suffit » ; la phrase qui suit est une adjonction de la dernière minute.

N° 386. (C. G., t. III, p. 106, d'après Neuch. 7.885, p. 131).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau »

Sans date ; de la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1757, 32* » ; la transcription de R. est cette fois rigoureusement conforme à l'original autographe.

N° 387. (C. G., t. III, p. 107, d'après Neuch., 7.885, p. 128).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage »

Sans date ; de la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1757, 29* » ; la transcription de R. est, de même, strictement conforme.

N° 389. (C. G., t. III, p. 108, d'après Neuch., 7.885, p. 154).

« *Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage,
Montmorency, à Enguein, Vallée d'Enguein* »

De la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1757, 42* ». Transcription conforme.

N° 439. (C. G., t. III, p. 210, d'après le ms. des *Confessions*).

Sans adresse ; de la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1757, B. 10* ». Transcription conforme.

N° 449. (C. G., t. III, p. 227, d'après le ms. des *Confessions*).

« *à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage* »

De la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1757, B. 11* ».

p. 227 l. 2 : Il ne me reste qu'à vous plaindre [et non :
« il ne me reste plus »]

l. 8 : je ne consulte *jamais* [et non « point »]
les miens

N° 467. (C. G., t. III, pp. 271-272, d'après le ms. des *Confessions*).

« *à Monsieur, Monsieur Rousseau, à Mont-
morency* »

De la main de R. : « *de M^{me} d'Épinay, 1758, B. 23* ».

p. 271 l. 1 : Je n'ai reçu votre lettre du 17 décembre,
Monsieur [R. dans sa transcription, omet :
« Monsieur »]

l. 5 : Je voudrais bien *pouvoir* [omis par R.]
mettre

l. 10 : et pour vous *mieux faire sent* [M^{me} d'E.
biffe ces trois derniers mots et les remplace par :
« et pour vous éviter des scènes »]

l. 17 : Cahouët m'a *mandé* [et non : « marqué »]

C. G. donne en note, p. 271, trois lignes qui figurent dans l'album Neuch. 7.885, p. 254 à la suite de la transcription de cette lettre ; deux légères erreurs dans C. G. : R. a écrit : « voyez *comme* » (et non : « comment ») ; « ce qu'elle n'*avait* jamais cru » (et non : « ce qu'elle n'aurait jamais cru »).

Les lettres de Rousseau à M^{me} d'Épinay

La *Correspondance générale* nous offre le texte de soixante-neuf lettres ou billets de R. à M^{me} d'E. ; *soixante-neuf textes, mais soixante-sept lettres ou billets seulement*, car, d'une part, le billet n° 283 (t. II, p. 269) se trouve reproduit, volontairement, au t. III, p. 1, et d'autre part le billet n° 297 qu'on lit au t. II, p. 299, parmi les lettres de l'été 1756 (avec cette indication, en note : « L'original autographe de ce billet n'est pas connu »), *figure de nouveau sous le n° 339*, au t. III, p. 12, parmi les lettres du début de l'année 1757, et transcrit cette fois, « de l'original autographe ».

Sur ces soixante-sept lettres, cinquante-neuf, d'après les indications données en note, voient leur texte garanti par l'examen de la missive elle-même, en original autographe (collection Rochambeau). Le billet n° 272 (C. G., t. II, p. 256) est donné d'après une transcription — faite en 1892 par M. Th. Dufour — d'une copie, de la main de Parison, communiquée à M. Dufour par M^{me} Charavay. Le billet n° 281 (C. G., t. II, p. 268) est tiré des « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* » ; mais il faisait partie, dans l'édition Brunet (t. III, pp. 320-339) d'un groupe de vingt-deux « *lettres de J.-J. Rousseau à M^{me} d'Épinay que cette dame n'a point insérées dans ses Mémoires* » ; Brunet reproduisait ces documents d'après les originaux autographes, qu'il possédait. Notre billet 281 était, dans l'édition de 1818, le sixième des vingt-deux billets inédits que révélait ainsi Brunet. Les deux lettres avant-dernières qu'adressa R. à M^{me} d'E., 23 novembre 1757 (C. G., t. III, p. 210, n° 440) et 17 décembre 1757 (C. G., t. III, p. 228, n° 450) sont données dans C. G. d'après le « manuscrit autographe des *Confessions* conservé à la

Bibliothèque de Genève ». Ces deux textes figurent aussi dans l'album 7.885 de la Bibliothèque de Neuchâtel (pp. 218 et 225). On ne sait où se trouvent actuellement les originaux autographes ; mais nous avons les plus fortes raisons de croire¹ que Brunet et Parison, pour leur édition des « *Mémoires* », avaient sous les yeux les originaux de ces deux missives ; c'est donc ici le texte des « *Mémoires* » qui doit faire autorité.

Restent les nos **241** (t. II, p. 202), **273** (t. II, p. 257), **360** (t. III, p. 58) et **367** (t. III, p. 72) dont le texte provient uniquement du « roman » de M^{me} d'E. Pièces incontrôlables ; et quand on sait l'usage que fait M^{me} d'E. des documents authentiques qu'elle a sous les yeux, il est impossible d'accepter tels quels et comme sûrs les textes attribués à R. par « cette dame ». En conséquence, ces quatre billets (le n° 367 n'étant d'ailleurs qu'un « fragment » de quatre lignes) ne sauraient être accueillis que *sous toutes réserves*².

Rousseau avait conservé les brouillons ou minutes de sept de ses propres lettres à M^{me} d'E., et il en a transcrit le texte sur son copie-de-lettres conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de Neuchâtel sous le n° 7.885. Il s'agit des lettres :

N° **351**. (C. G., t. III, p. 35) qu'on lit dans l'album 7.885 à la p. 145 ;

N° **356**. (C. G., t. III, p. 42) qu'on lit dans l'album 7.885 à la p. 147 ;

N° **376**. (C. G., t. III, p. 83) qu'on lit dans l'album 7.885 à la p. 158 ;

N° **378**. (C. G., t. III, p. 85) qu'on lit dans l'album 7.885 à la p. 159 ;

N° **415**. (C. G., t. III, p. 157) qu'on lit dans l'album 7.885 à la p. 194 ;

¹ Cf. *infra*, pp. 146-147.

² Il faut féliciter M. P.-P. Plan d'avoir inscrit : « authenticité douteuse » au-dessus du texte n° 360 (t. III, p. 58) ; ses deux arguments de surcroît (note 2) sont malheureusement inadéquats ; le premier est contestable ; le second repose sur une méprise.

N° 440. (C. G., t. III, p. 210) qu'on lit dans l'album 7.885 à la p. 218 ;

N° 450. (C. G., t. III, p. 228) qu'in lit dans l'album 7.885 à la p. 225.

Le brouillon d'une autre missive de R. à M^{me} d'E. (n° 373) figure dans une collection particulière ; ce document est signalé dans les *Annales J.-J. R.* (t. I, p. 181, n° 3) : « M. Roger de Blonay, à Paris, possède un feuillet in-8 [provenant des papiers Moulton] où se lit d'un côté la minute de la lettre-ci à M^{me} d'Epinay » ; C. G. reproduit cette « minute » au t. III, p. 79, n° 3.

C. G. néglige de comparer le texte de la transcription faite par R. et celui de l'original autographe pour la lettre n° 351 (t. III, pp. 35-36) ; voici les variantes :

p. 35 l. 5 : Je n'enverrai pas *ma lettre* [or. aut. : « la mienne »]

l. 6-7 : Il y aurait, à convenir *que j'ai tort* [or. aut. : « à convenir d'un tort que je n'ai pas »]

Après les mots : « que l'amitié lui refuse », la missive (p. 36, l. 3) supprime cette phrase qu'on lit dans le brouillon transcrit par R. sur son album : « *et ce sera la première fois de sa vie qu'il sera venu le jour qu'il avait promis* ».

L'original autographe de la lettre du 23 novembre 1757 (C. G., t. III, pp. 210-211, n° 440) n'est pas connu, nous l'avons dit ; mais voici les deux variantes qu'on relève entre le texte reproduit par R. dans ses *Confessions* et le texte du copie-de-lettres Neuch. 7.885.

p. 211 l. 2 : et vous *devez* compter [*Confessions* : « et vous pouvez compter »]

l. 4 : j'ai pour *juge* ma conscience [*Confessions* : « j'ai pour moi »]

Or ces deux leçons : « devez » et « juge » figurent également dans le texte publié par Brunet ; il est donc infiniment probable que Brunet avait sous les yeux l'original autographe, lequel ne figure pas dans la collection Rochambeau ; de même des variantes apparaissent

entre le texte donné par l'édition 1818 des « *Mémoires* » et le texte des *Confessions*, reproduit par C. G., t. III, p. 228, n° 450, pour la lettre du 17 décembre 1757. La transcription de l'album 7.885 et le texte des *Confessions* sont presque rigoureusement semblables (notons seulement, à la ligne 3 : « consentir que je passasse », dans l'album, et : « consentir à ce que » dans les *Confessions*) ; mais voici des différences qui prouvent, semble-t-il, que Brunet, là aussi, avait bien devant lui la missive autographe de R. :

- p. 228 l. 1 : que de *déloger* [Brunet : « que de sortir »]
 l. 4-5 : ma destinée était d'y *entrer malgré moi* et d'en *sortir* de même [Brunet : « d'y habiter malgré mes amis et malgré moi et d'en déloger de même »]
 l. 7 : et je vous en remerciais *davantage* [Brunet : « de meilleur cœur »]
 l. 10 : se tromper *sur* le choix [Brunet : « dans le choix »]
 l. 11 : c'en est un *autre* non moins cruel [Brunet : « c'en est un non moins cruel »]

Le post-scriptum : « Votre jardinier est payé jusqu'au 1^{er} janvier », donné par Brunet, ne figure ni dans l'album 7.885 ni dans les *Confessions*.

Dans la lettre n° 352 (C. G., t. III, p. 37), une erreur de lecture, ou une faute d'impression, à la dernière ligne avant le post-scriptum, fait dire à R. : « les torts de nos amis et les *vôtres* » ; il faut lire, évidemment : « et les *nôtres* » ; c'est bien d'ailleurs ce que M^{me} d'E. a transcrit (Bibl. de l'Arsenal, cahier 132).

Dans la lettre n° 224 (C. G., t. II, p. 179), à la dernière ligne également, « M. de St-J. » doit très probablement se lire : « M. de St-L. ». On ne connaît pas de M. de St-J. dans la société de R. et de M^{me} d'E. ; on sait, par contre, toutes les prévenances que M^{me} d'E. multipliait à l'égard de Saint-Lambert.

Questions de dates

Le n° 275 est daté, dans C. G. (t. II, p. 261) du 16 mars 1756. L'original autographe porte seulement « ce mercredi 16 ». Mais le texte de la lettre permet de fixer la date complète avec exactitude¹. R. y fait allusion à une lettre qu'il vient de recevoir du Dr Tronchin. En février 1757 R. a reçu une lettre de Tronchin, et il y répond le 27 février (C. G., t. III, p. 13, n° 340). Dans ce n° 340, R. déplore le système de morale adopté par M^{me} d'E.; de même, dans notre n° 275, voici une allusion attristée à « vos systèmes »; « ne comptez pas sur moi — dit ici R. à M^{me} d'E. — pour le dîner de *mardi*; si Diderot me tient parole, je ne pourrai vous la tenir », et nous lisons dans le n° 340, du 27 février 1757: « Je vois un peu notre amie [M^{me} d'E.]; cependant elle vint dîner à Deuil le *mardi-gras* ». Par ailleurs, dans le n° 275: « Je ne suis pas non plus décidé sur le voyage de Genève », et dans le n° 340: « J'aurais grande envie de l'accompagner [à Genève]... Je ne suis point encore bien déterminé ». En post-scriptum, dans notre n° 275, une allusion à Romilly, et, le 13 mars 1757 (C. G., t. III, p. 22, n° 343): « marquez-moi, je vous prie, si vous avez fait quelque chose pour ce pauvre Romilly ». Le *mardi-gras* de 1757 tomba le 22 février; il y eut donc bien en février 1757 un « mercredi 16 ».

Le n° 275 est donc, sans aucun doute, **du mercredi 16 février 1757**².

Le n° 310 (C. G., t. II, p. 341) — lequel d'ailleurs a peu de chances d'être authentique — devrait du moins

¹ Déjà Courtois, dans sa *Chronologie critique (Annales J.-J. R., t. XV, pp. 90 et 247)*, sans avoir vu l'original autographe, opinait pour les dates du « 19 ou 20 février 1757 ».

² Nous n'avons pas la réponse de M^{me} d'E. à ce n° 275, mais nous savons qu'elle se méprit sur une phrase de R. concernant « la Bastille »; c'est donc bien à notre 275 que R. fait allusion les 24-26 mars 1757 dans sa lettre 356-356bis, en parlant d'un échange de billets entre M^{me} d'E. et lui-même « il y a quelque temps »; mots qui s'appliquent parfaitement à des billets du mois précédent (février 1757) et qui conviendraient mal à un incident déjà vieux d'une année.

être situé non pas parmi les pièces de l'automne 1756 mais parmi celles du printemps ; c'est la réponse, postiche je pense, au n° 289 qui est du 12 avril 1756 (C. G., t. II, p. 278).

Le n° 311, pour lequel C. G., t. II, p. 342, proposait la date du 17 septembre 1756 est du **20 septembre**, comme M. P.-P. Plan l'indique dans l'« Errata du t. II », à la p. 377 du t. III. Mais ce n° 311 doit être placé après et non avant le n° 315 (C. G., t. II, p. 346). En effet, dans le n° 311, R. déclare : « Je ne sais si le jour de Diderot est changé ; ils ne m'ont rien fait dire et je les attends » ; or on lit dans le n° 315, p. 347 : « Remerciez pour moi M. de Gauffecourt et dites-lui qu'il sera attendu *lundi* matin avec le Philosophe ». Le n° 311 est daté, sur l'original autographe : « *ce lundi* ». Il est donc hors de doute que **le n° 315 est antérieur au n° 311** et qu'il est impossible d'accepter l'indication de C. G. pour ce n° 315 : [« octobre 1756 »]. Une confirmation supplémentaire, s'il en était besoin, nous serait fournie par un autre rapprochement de textes ; n° 315 : « Je vois par votre billet [billet perdu, dont le n° 314 n'est qu'une restitution fallacieuse] que c'est lundi et non pas dimanche que vous congédiez notre homme [le jardinier] » ; n° 311 : « J'ai mieux aimé donner congé à votre jardinier que de vous en laisser le tracas. »

Quelle est la date exacte de ce n° 315 ? Le problème est facile à résoudre : « S'il fait beau *demain samedi* je tâcherai d'aller vous voir », écrit R. en post-scriptum¹. Donc 315 est d'un vendredi ; du vendredi qui précède le lundi 20 septembre, autrement dit du **vendredi 17 septembre 1756**².

Le n° 313, son contenu le prouve (affaire du jardinier), est antérieur au n° 315 ; les nos 312 et 313 se font bien suite, également ; en conséquence l'ordre est le suivant : **312, 313, 315** (17 septembre), **311** (20 septembre). Les

¹ Un post-scriptum qui n'était point « inédit », comme l'indique par erreur C. G., (t. II, p. 347, n° 4) ; il figure dans les « *Mémoires de M^{me} d'E.* », t. II, p. 161.

² C'était l'opinion, également, de Courtois (*op. cit.*, p. 89).

n^{os} 312 et 313 sont antérieurs au 17 septembre, et presque certainement du même mois.

Le n^o 325 (C. G., t. II, pp. 363-365) contient ces mots : « La maman [M^{me} Levasseur] est à Paris et malade d'un gros rhume ». Nous lisons dans le n^o 323 (t. II, pp. 360-362) : « La maman Levasseur est de retour et se porte un peu mieux ». Il est donc évident que la lettre n^o 325 est transposée et qu'elle est **antérieure au n^o 323**.

Le 23 novembre 1756 (C. G., t. II, p. 351, n^o 318) Deleyre écrit à R. : « J'ai fait la partie de vous ramener Madame Levasseur ; elle marie demain sa petite fille » ; le 13 décembre (C. G., t. II, p. 356, n^o 320) Deleyre demande à R. : « Comment se porte M^{me} Levasseur ? », ce qui signifie que, le 13 décembre, M^{me} Levasseur est de nouveau à l'Ermitage. Il en résulte que les n^{os} 325 et 323 sont vraisemblablement de la fin de novembre 1756, — et non « *fin décembre* » comme propose C. G., t. II, p. 363.

L'examen des lettres 323 à 330, ainsi que de celles qui ouvrent le t. III pourra nous fournir d'utiles indications. Le premier paragraphe du n^o 325 paraît indiquer que M^{me} d'E. n'a regagné Paris que depuis peu et que s'inaugurent ici, à peu près, les relations épistolaires de R. et de son hôtesse pendant l'hiver 1756-1757. M^{me} Levasseur est encore à Paris ; nous savons par Deleyre qu'elle y maria sa petite fille le mercredi 24 novembre ; elle compte « revenir *lundi* » écrit R., fort probablement le lundi 29 novembre.

Le n^o 323 montre R. qui vient de recevoir de nouveaux cadeaux de M^{me} d'E., ainsi qu'une lettre [perdue] où il était question des essais littéraires de son hôtesse ; question aussi de Diderot et de la santé de Gauffecourt. À cette date, M^{me} Levasseur est de retour à l'Ermitage ; comme elle y devait rentrer, semble-t-il, le lundi 29 novembre, il se peut que ce n^o 323, daté « mercredi », soit du mercredi 1^{er} décembre 1756.

Le n^o 324 est daté « mardi au soir » (C. G., t. II, pp. 362-363) ; 324 suit bien 323, comme le prouve l'allusion aux « douze francs » de M. Grimm dans l'une et l'autre lettre. R. se préoccupe de la santé de Gauffecourt. Ce « mardi » pourrait bien être le mardi 7 décembre.

R. reçoit ensuite de mauvaises nouvelles de Gauffecourt. M^{me} d'E. désirerait que R. vînt à Paris auprès de son ami. R. répond (n° 326. C. G., t. II, p. 366) : « s'il est nécessaire, je m'offre de ne le plus quitter ; mais ne me faites pas venir inutilement ». L'original autographe porte une date, que M. P.-P. Plan croit de la main de M^{me} d'E. : « ce 2 janvier 1757 » ; date inexacte ; car il existe une lettre de R. à M^{me} Gallatin-Vaudenet (C. G., t. IV, p. 363) qui fut écrite « à Paris, le 29 décembre 1756 », tandis que R. était chez Gauffecourt ; « je pars demain », dit R. dans cette lettre. Il est donc certain que le n° 326 n'est pas du 2 janvier car au moment où R. écrit ce 326 il n'a pas revu Paris depuis le 9 avril 1756, date de son installation à l'Ermitage. Le n° 326 est du milieu de décembre 1756.

Puis M^{me} d'E. déclare à R. [lettre perdue] que Gauffecourt est très mal, et qu'il faut venir. R. répond (C. G., t. III, p. 5, n° 335) : « J'irai demain » ; ce n° 335, sans date, est très certainement **de la fin de décembre**, car, le 29, R. est chez Gauffecourt ; il rentre à l'Ermitage le 30 décembre ; il compte sur M^{me} d'E. pour lui donner « des nouvelles [de Gauffecourt] tous les jours » (C. G., t. II, p. 369, n° 329). Le billet n° 334 (t. III, p. 4), daté « ce mardi au soir », doit être celui dont parlent les « *Mémoires* » (éd. Boiteau, t. II, p. 202) : « Il [R.] m'a écrit quatre mots en partant [de chez Gauffecourt] pour me prier de lui donner des nouvelles du malade et des miennes » ; rien, dans le texte du n° 334, qui établisse que ces « quatre mots » aient réellement été écrits par R. au moment où il quittait Gauffecourt ; il semblerait plutôt que R. soit déjà depuis quelques jours à l'Ermitage ; l'allusion aux étrennes, par ailleurs, prouve qu'il s'agit d'une date proche du 1^{er} janvier ; je propose : mardi 4 janvier 1757.

Ici se place ¹ la visite inopinée, un dimanche, de M^{me} d'Houdetot, visite suivie, le lendemain, du billet 304 (t. II, p. 329) daté « ce lundi » ; le lendemain, « mardi au soir », (n° 329), R. écrit à M^{me} d'E. : « sans M^{me}

¹ Cf. *infra*, p. 184.

d'Houdetot, j'aurais été fort en peine de M. de Gauffecourt ». Ce n° 329 n'est donc pas de « février » comme l'indique C. G. (t. II, p. 369) mais de **janvier 1757**, — peut-être bien du mardi 11 janvier.

Puis M^{me} d'E. appelle de nouveau R. (*cf.* lettre postiche n° 327) au nom de Gauffecourt qui va mieux mais voudrait lui parler de certaines « affaires » (*cf.* la réponse de R. n° 328). R., malade lui-même, répond sans enthousiasme (n° 328) mais se résigne. Il ira « vendredi », si le temps le permet. Sur l'original autographe une main dont M. P.-P. Plan assure qu'elle est celle de M^{me} d'E., a inscrit : « ce lundi, janvier 1757 ». Je propose : **lundi 17 janvier 1757**. R. aurait donc l'intention, quand il écrit ce n° 328, de partir pour Paris le vendredi 21 janvier. Effectivement il est à Paris le 25 janvier, car il date de ce lieu et de ce jour une lettre à Tronchin (C. G., t. III, p. 6, n° 336)¹.

R. a trouvé Gauffecourt rétabli et se disposant à partir pour Lyon, « le 5 ou le 6 du mois prochain » (*cf.* C. G., t. III, p. 6). Il regagne l'Ermitage et envoie à M^{me} d'E. le billet n° 337 daté « ce lundi matin », et qui doit donc être, selon toutes probabilités, du 31 janvier.

Au total, l'ordre chronologique pour tous ces documents épistolaires me paraît être le suivant (j'exclus, bien entendu, les lettres postiches, irrecevables, de M^{me} d'E. : nos 321, 322, 327) :

325 (fin novembre 1756), **323** (fin novembre ou tout premiers jours de décembre), **324** [7 décembre], **326** (milieu de décembre), **335** (fin décembre), **334** [4 janvier 1757], **304** [10 janvier], **329** [11 janvier], **328** [17 janvier], **336** (25 janvier), **337** [31 janvier].

¹ Ainsi R. fait un nouveau séjour à Paris, fin janvier 1757, après s'y être rendu déjà fin décembre. Le 14 février il écrira à Le Nieps : « J'ai été deux fois à Paris dans la maladie de M. de Gauffecourt » (C. G., t. II, p. 370, n° 330). Le cahier 134 du « roman » de M^{me} d'E. (Arch. nat.) comporte cette indication : R. est « arrivé hier », sous la date : « le 22 », date qui a disparu dans l'édition (il faudrait la rétablir, au t. II de l'édition Boiteau, p. 200). De fait R., on l'a vu, se proposait de se rendre à Paris le « vendredi » 21 janvier ; pour une fois le ms. de M^{me} d'E. offrait donc une date exacte ; mais Brunet l'a supprimée.

Dans ses *Confessions* (Livre IX ; éd. van Bever, t. II, p. 406) R. nous indique le n° même qu'il a donné, parmi ses pièces justificatives, à l'original autographe de la grande lettre que lui adressa M^{me} d'E. pour l'exhorter à se « raccommo-der » avec Grimm ; « on trouvera — dit-il — cette lettre [...] dans la liasse A n° 48 ». Voici bien, dans les papiers de R. conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel, le document en question et qui porte, de la main de R., le numéro cité dans les *Confessions* ; C. G. commet donc une méprise en déclarant (t. III, p. 61, n° 1) : « c'est là le texte de la réponse que R. a reçue à sa lettre du 26 mars ». La lettre du 26 mars (n° 356) concerne Diderot ; le n° **361 bis** concerne Grimm et, dans son copie-de-lettres (Neuch. 7.885, p. 166), R. a fait précéder sa transcription du document qui nous occupe du n° 48 spécifié par les *Confessions* ; cette lettre 48 vient après une lettre de Deleyre datée du 11 septembre 1757¹.

Grimm en effet reparut à la Chevrette, rentrant d'Allemagne, au lendemain des fêtes du 15 septembre (cf. *Confessions*, t. II, p. 395) ; le *Journal du Duc de Luynes*, cité par E. Ritter (*Annales J.-J. R.*, t. II, p. 54, n° 1) nous apprend que d'Estrées dînait à Fontainebleau le 17 septembre, et Grimm comptait parmi les vingt secrétaires de d'Estrées. D'autre part, le 29 septembre (C. G., t. III, p. 123), M^{me} d'Houdetot sait déjà, par M^{me} d'E., que R. a consenti à renouer avec Grimm ; c'est donc que notre 361bis, à cette date du 29 septembre, est déjà écrit et que M^{me} d'E. a déjà gagné la partie. Nous pouvons donc conclure que la grande lettre n° 361bis, loin d'être du mois d'avril 1757, comme

¹ Ajoutons que dans ce n° 361bis on voit M^{me} d'E. déclarer « Vingt fois depuis que vous ne vous voyez plus, il s'est lui-même entretenu avec moi des moyens [etc...] ». Or M^{me} d'E. en dépit de tous ses efforts, n'était point encore parvenue, au mois de mars 1757, à entrer en relations avec Diderot. Ces mots seuls devaient donc suffire à prouver qu'il n'est point ici question de Diderot mais de Grimm.

l'indique C. G., est en réalité de la **fin de septembre 1757**, très probablement des environs du 26¹.

Les nos 375, 376, 377, 378, 379 (C. G., t. III, pp. 82-87) sont ceux des billets qui s'échangèrent « dans l'espace d'un jour » entre R. et M^{me} d'E. lors de cet incident qui marqua la première crise de leur amitié et que les *Confessions* nous rapportent (t. II, pp. 370-377) sans en indiquer la date.

A. Rey (*J.-J. R. dans la vallée de Montmorency*, p. 72) affirme : « Je fixe au mercredi 13 juillet » la « fameuse algarade de la journée dite des cinq billets » ; mais A. Rey s'appuie bonnement sur la chronologie des « *Mémoires* », laquelle est inacceptable. (A ce point que Brunet, qui avait cependant sous les yeux les originaux autographes de R. à M^{me} d'E., maintient dans son édition la fausse date du « 13 décembre [1756] » choisie par M^{me} d'E. pour la lettre n° 343 [C. G., t. III, p. 20], lettre datée sur l'autographe, par R. lui-même : « le 13 mars [1757] »).

¹ D'après les lettres nos 393 et 399 (C. G., t. III, pp. 122-126), nous pouvons en effet restituer à peu près comme suit la chronologie : R. a vu M^{me} d'H. à la Chevrette le 25 ou le 26 ; il lui a raconté les insolences de Grimm à son égard et sa détermination de ne plus remettre les pieds au château lorsque Grimm s'y trouverait. Grimm venait alors de quitter la Chevrette pour Paris où son service auprès du duc d'Orléans l'appelait. R. est ensuite rentré à l'Ermitage. M^{me} d'H. est allée à Eaubonne, mais n'y a fait « qu'un tour » ; elle est revenue, presque immédiatement, à La Chevrette où M^{me} d'E., privée de son amant, l'a « engagée à lui faire compagnie encore deux jours » (les 27 et 28 septembre, je suppose). Avant de quitter le château, Grimm avait mis au point, avec M^{me} d'E., la lettre que celle-ci adressera à R. (notre 361bis). Le 29 septembre, de retour à Paris, M^{me} d'H. écrit à R. et lui apprend qu'elle tient de M^{me} d'E. la bonne nouvelle de la réconciliation acceptée en principe. M^{me} d'H. ajoute que M^{me} d'E. va venir à Paris ces jours-ci. Le 1^{er} octobre, R. va « coucher [le] soir » à la Chevrette. Le lendemain 2, il se rend à Clichy, chez M^{me} de Chenonceaux, tandis que M^{me} d'E. va à Paris. Le jeudi 6 octobre, R. revient de Clichy à la Chevrette ; il doit y séjourner « jusqu'à la fête » du 9 octobre. M^{me} d'H. y viendra elle-même « la surveillance de la fête », c'est-à-dire le 7 octobre. En arrivant au château le 6, R. y trouve Grimm, revenu avec M^{me} d'E. de Paris. La « réconciliation », le « baiser de paix », ont donc eu lieu, très probablement ce 6 octobre 1757.

E. Ritter pour sa part (*Annales J.-J. R.*, t. II, p. 39) déclare : « la journée des cinq billets se place [...] le mercredi 29 juin [1757], peut-être une semaine avant ou après ». Son argumentation, très fragile, repose sur la certitude où il est que la dite journée fut « antérieure » à l'arrivée inopinée de Saint-Lambert, laquelle eut lieu en juillet 1757 ; le récit des *Confessions* semble en effet présenter ainsi l'ordre des faits.

Mais il est à remarquer que R., lorsqu'il rédige (en 1770) son Neuvième Livre des *Confessions*, n'est pas d'accord avec la chronologie qu'il avait lui-même établie, quelque cinq ans plus tôt, lorsqu'il numérotait et transcrivait dans son copie-de-lettres les textes qui devaient le guider pour la rédaction de ses Mémoires. On constate en effet qu'il place ces cinq billets (Neuch. 7.885, pp. 158-161) entre une lettre de Deleyre du 23 août 1757 et sa lettre à Saint-Lambert du 4 septembre.

D'autre part, sur l'original autographe du billet n° 376 une main qui paraît être celle de M^{me} d'E. a noté : « 24 aoust 1757 » ; date erronée ; en effet le 11 août (cf. C. G., t. III, p. 108) M^{me} d'E. écrit à R. de Paris où elle vient d'aller s'établir auprès de M^{me} d'Holbach pour l'assister pendant ses couches. L'enfant naît ; il est baptisé le 22 août ; le 23, M^{me} d'E. n'est pas encore de retour à la Chevrette et R. lui envoie, ce jour, un mot inquiet (n° 392).

Si maintenant nous nous reportons au texte du premier de nos cinq billets (n° 375), nous voyons M^{me} d'E. adresser à R. d'affectueux reproches : après lui avoir « promis », à la Chevrette, d'aller seulement faire un tour à l'Ermitage, et de revenir tout de suite au château, R. n'a pas tenu parole ; le voici depuis « huit jours » à son Ermitage, d'où il ne donne plus signe de vie. Ce billet (n° 375), qui est du même jour que le 376, ne saurait donc être du 24 août puisque, le 23, M^{me} d'E. était encore à Paris ¹.

¹ Peut-être rentra-t-elle à la Chevrette ce 23 août précisément car nous n'avons pas la réponse au billet 392. Réponse perdue ? c'est possible. Mais il se peut aussi que le billet de R., envoyé à Paris, y soit parvenu après le départ de la dame.

M^{me} d'E. s'est donc trompée en notant : « 24 août » sur ce document ; je n'ai pas l'impression qu'elle se soit trompée de beaucoup ; il est déjà instructif d'observer que R. dans son classement et M^{me} d'E. dans sa note personnelle s'accordent à situer la fameuse journée dans les derniers jours d'août 1757. C'était un « *mercredi* » ; les autographes des nos 376 et 378 l'attestent ; puisque le mercredi 24 est impossible, n'aurions-nous pas chance de tomber juste en proposant : mercredi 31 août ?

De fait, tout devient alors parfaitement clair : M^{me} d'E. rentre à la Chevrette le 23 août (ou le 24). R. l'y va saluer aussitôt. Aucun nuage entre eux. R. ne quitte son hôtesse qu'en s'engageant à revenir très vite ; mais ce n'est pas seulement à l'Ermitage qu'il se rend, c'est à Eaubonne aussi où il sait que M^{me} d'H. vient de revenir après un séjour à Paris (*Cf. Confessions*, t. II, p. 367). Il apprend à Eaubonne que Sophie a reçu de Saint-Lambert une lettre pleine d'« humeur » ; il imagine aussitôt que le marquis a été « instruit » de ses amours avec la comtesse et que la dénonciation vient de M^{me} d'E. Il rentre à l'Ermitage. Il interroge Thérèse et sa mère. Ses soupçons se changent (un peu vite) en une quasi-certitude. Mais il a promis à Sophie de « rester tranquille ». Il ronge son frein. Soudain arrive le billet de M^{me} d'E. (no 375) qui s'étonne de son mutisme. Et c'est l'esclandre.

Le 31 août au soir et le 1^{er} septembre au matin, R. et M^{me} d'E., à la Chevrette, s'expliquent. R. regagne son Ermitage rassuré, mais incomplètement ; pour en avoir le cœur net, il prend le parti d'écrire à S.-L. lui-même (telle est bien en effet la suite des choses d'après le résumé qu'on peut lire, sous la plume de R. en personne, dans sa lettre du 10 nov. 1757 à Sophie — C. G., t. III, pp. 184-185, no 430 — ; et tel est bien aussi l'ordre des documents dans l'album de copies, où la lettre à S.-L., du 4 septembre 1757, suit immédiatement les cinq billets).

Près de deux mois s'écouleront, du 1^{er} septembre aux derniers jours d'octobre, pendant lesquels R. et M^{me} d'E., faisant mine d'oublier ce qui s'est passé le 31 août, se surveilleront l'un l'autre ; « près de deux mois »,

c'est exactement l'indication que donne M^{me} d'E. dans cette lettre à M^{me} d'H. que révèlent les « *Mémoires* » (éd. Boiteau, t. II, pp. 431-433) et qui paraît bien, dans sa teneur, fidèle à l'original aujourd'hui disparu ; « cette duplicité [de R. à mon égard] qui a duré *près de deux mois* m'a révoltée », écrira M^{me} d'E.

Je crois donc que nous sommes en mesure d'assigner sans erreur aux billets 375, 376, 377, 378 et 379 la date du **mercredi 31 août 1757**.

* * *

Nous avons pu parvenir jusqu'ici à des certitudes ou à des conclusions très probables quant à un certain nombre de documents ; pour quelques autres textes il est possible d'arriver du moins à des approximations ou à des certitudes négatives.

Pour le n° 204, C. G. (t. II, p. 147) hésite entre décembre 1754 et décembre 1755 ; mais M. P.-P. Plan a bien raison d'indiquer (p. 147, n° 2, et p. 255, n° 2) qu'il faut opter « plutôt », à son sens, pour 1755. En voici en effet trois preuves : a) l'allusion de R. aux « ordonnances de M. Tronchin », qu'on peut rapprocher de la lettre n° 254 au même Tronchin (t. II, p. 222), lettre datée du 22 décembre 1755. b) M^{me} de Chenonceaux demande à R. ses lettres à M^{me} de Ménars et au comte de Lastic (nos 202 et 203) dans un billet (n° 271) qui est certainement du début de l'année 1756 ; par conséquent les billets 202 et 203 (et 204) doivent être, alors, récents ; c) M. de Lastic n'épousa M^{lle} de Ménars que le 30 avril 1755 ; et R., en le désignant, emploie l'expression « votre gendre » dans sa lettre à M^{me} de Ménars (*cf.* Courtois, *op. cit.*, p. 246).

Il est donc hors de doute que notre 204, ainsi que les billets 202 et 203, sont de décembre 1755.

N° 227 (C. G., t. II, p. 182, date proposée : « [printemps 1755] »). Je situerais ce texte en 1756 bien plutôt. « Que de vocations pour ma solitude et pour ne *plus*

voir que vous ! », dit R. Et dans le billet n° 280, t. II, p. 268) : « Je ne puis vous dire avec quel plaisir je m'occupe de l'idée de *ne plus voir que vous* » ; le n° 280 est d'un temps où R., résolu à s'établir à l'Ermitage, vend des livres et de la musique avant de quitter Paris ; donc il s'agit bien, comme le dit C. G., de « fin mars 1756 » ; 227 serait-il du même temps, ou du moins de quelques semaines plus tôt ? J'incline à le croire. Lorsque R. écrit ce 227, Saint-Lambert est à Paris, et R. vient de recevoir sa visite ; le 26 mars 1756, S.-L. est à Lunéville, d'où il date une lettre à R. (n° 284, t. III, p. 270) ; mais il n'y est sans doute que depuis peu.

N° 272, (C. G., t. II, p. 256 ; date proposée : « [29 février 1756] »). La note 2 qui explique cette conjecture, quant à la date, me demeure inintelligible. Il semble que cette note soit transposée ici par erreur et qu'elle s'applique au n° 224 (t. II, p. 179) où il est en effet question de « fluxion sur les dents »¹. « Je compte aller vous voir mardi, *si le temps est passable* » ; ces mots-là paraissent bien clairement indiquer que R. est à la campagne, c'est-à-dire à l'Ermitage et que M^{me} d'E. est

¹ Ce n° 224 pour lequel C. G. indique : « [Paris, 1755 (?)] », est peut-être bien en effet de février 1756, — si du moins ces maux de dents dont souffrait alors R. sont ceux dont il est question dans la lettre de M^{me} d'E. à S.-L. (*Mes moments heureux*, 1759, p. 136, lettre écrite dans les derniers jours de février 1756). Mais il existe une autre lettre de R. où il se plaint d'une « fluxion » ; c'est le n° 331 (t. III, p. 2) ; C. G. propose pour ce 331 : « [1755 ou premiers mois de 1756] » ; or deux indices permettent de penser que cette lettre est de mars ou d'avril 1757. D'une part les mots : « ne prenez pas encore ceci pour une déclaration » font certainement allusion à l'incident provoqué par la lettre n° 275 (du 16 février 1757) ; d'autre part cette « amitié perdue » dont parle ici R. est celle de Diderot ; après l'incident du *Fils naturel*, R. tient quelque temps pour brisée son amitié avec le Philosophe ; le 4 septembre 1757 on le verra écrire à S.-L. que M^{me} d'H. entra dans sa vie, au printemps, alors qu'il était, dit-il « abandonné de tout ce qui me fut cher ». Ce billet 331 est daté : « vendredi ». Il ne peut s'agir du vendredi 18 mars, car le n° 352, de R. à M^{me} d'E. est précisément de ce jour ; ni non plus du 25, car R. envoie le 26 à M^{me} d'E. sa lettre du 24, refondue. Nous pourrions songer au vendredi 1^{er} avril 1757 ; mais cette conjecture est frêle.

à son château ; par conséquent la lettre est postérieure au 9 avril 1756, date de l'installation de R. à l'Ermitage.

L'obscure allusion à « la nouvelle de M. le Duc d'Orléans » doit concerner Grimm, lequel est au service du Duc ; il est possible que cette « nouvelle », redoutée, soit celle du départ de Grimm pour la guerre ; donc, 1757.

« J'envoie savoir [...] si vous avez repris le lait » ; ces mots ne se rattachent-ils pas à ceux-ci : « vous prenez continuellement les eaux ; il me semble qu'il serait bientôt temps de changer de régime pour reprendre un peu de forces » ? Ces lignes-là se lisent dans le billet 362 (t. III, p. 67) dont la date, très probable, est : « [10 avril 1757] ».

Le 272, qui ne peut pas être de février 1756, serait, plus vraisemblablement, du printemps 1757.

N° 339. (C. G., t. III, p. 12 ; date proposée : « [1757] » ; et, à la Table, p. 379 : « [février 1757] »). Le texte du billet indique clairement que R. est à l'Ermitage et que M^{me} d'E. est au château ; or, en février 1757, M^{me} d'E. est à Paris. Impossible, par conséquent, d'admettre l'hypothèse de février. Le billet peut d'ailleurs être tout aussi bien de l'été 1756 que de l'été 1757 ; C. G. avait opiné d'abord pour : « [été 1756] », ainsi qu'il appert du t. II, p. 299 où ce billet figure déjà sous le n° 297.

Je proposerais une légère modification à la date indiquée par C. G. pour les nos 348, 349 et 350 (t. III, pp. 30-35) : « [jeudi matin 17 mars 1757] ». Le n° 348 est la réponse à la lettre de R. du 13 mars (n° 343) ; ce 348, R. le reçoit « une heure après » avoir envoyé, par exprès, à M^{me} d'E. le n° 346 et, inclus, le n° 347, pour Diderot. M^{me} d'E. répond sur-le-champ (n° 350) en disant : « Me voilà plus en état de juger que ce matin quand je vous ai répondu ». La succession des messages entre R. et M^{me} d'E. à ce moment s'ordonne donc comme suit :

N° 343, de R. à M^{me} d'E., 13 mars.

[Le n° 344 ne compte pas ; c'est un faux ; la lettre véritable est le n° 348].

N° 348. Réponse de M^{me} d'E. à R. ; 16 mars au matin.

N° 346. R., avant d'avoir reçu de M^{me} d'E. réponse à sa lettre du 13, lui soumet *et* les lettres 342 et 345 qu'il a reçues de Diderot *et* la réponse qu'il veut faire au Philosophe (347). Ce 346 est du mercredi 16 mars « au soir » [c'est-à-dire dans l'après-midi]. R. fait porter le tout (342, 345, 347 et 346) par un exprès.

N° 349. R. reçoit le 348 et envoie sur-le-champ ce 349, qui est donc aussi du 16 mars.

N° 350. M^{me} d'E. reçoit l'exprès de R. et répond immédiatement ; donc, toujours le 16 mars au soir.

N° 351. Réponse au n° 350 ; datée : « ce jeudi », (17 mars).

N° 370. (C. G., t. III, p. 75) ; billet daté : « ce 4 may » ; C. G. ajoute « [1757] » ; à la note 2, M. P.-P. Plan indique : « le billet pourrait aussi être de 1756 ». Je pense que M. P.-P. Plan a raison. Ce n° 370 est d'un temps où R. compte sur la prochaine installation de son hôtesse au château, et il lui demande d'apporter avec elle quelques objets qui lui seront utiles. Or M^{me} d'E., comme le prouve le n° 363, lequel est bien du 12 avril 1757, s'installe à la Chevrette dès le mois d'avril en 1757. Notre 370 doit donc se placer juste après le n° 333 (t. III, p. 4), lequel est indubitablement du 1^{er} mai 1756.

N° 394. (C. G., t. III, p. 115 ; date proposée : « [septembre 1757] ») ; cette date a été inscrite, selon M. P.-P. Plan, par M^{me} d'E. sur l'original autographe. Elle paraît recevable. R. dit ici « ...jusqu'à ce que ceci finisse de manière ou d'autre » ; le 10 novembre (C. G., t. III, p. 185) il racontera à M^{me} d'H. que M^{me} d'E., à propos de ses « amours » avec la comtesse, a déclaré (en « propres termes ») : « cela finira de manière ou d'autre ». Dans ce billet n° 394 R. semble donc bien décocher à M^{me} d'E., après le drame du 31 août, une flèche sourde.

« J'allai hier à Aubonne », écrit-il. Il est difficile de croire qu'il puisse s'agir d'une visite faite à M^{me} d'H. au début du mois ; R. ne parlerait point de la « gaieté » de M^{me} d'H., puisque c'étaient précisément ses larmes qui avaient engendré la tragi-comédie des derniers

jours d'août ; et voici par ailleurs, entre notre 394 et le 361bis qui est (nous l'avons vu) des environs du 26 septembre, d'assez étroites ressemblances. R. écrit ici : « Tout le monde, à commencer par moi-même, m'est insupportable ; je porte dans le corps toutes les douleurs qu'on peut sentir et dans l'âme les angoisses de la mort » ; et on lit dans le 361bis : « je vois trop combien votre âme est ulcérée et noircie par l'amertume de votre situation » (plus loin encore : « votre affreuse situation ») ; et de même, dans notre 394 : « il faut absolument que je me séquestre de la société et vive seul », à quoi semble répondre le 361bis : « l'impossibilité où est une âme tendre comme la vôtre de s'isoler ».

Une difficulté toutefois : R. déclare ici qu'il est allé la *veille* voir M^{me} d'H. à Eaubonne. Or, le 1^{er} octobre (C. G., t. III, p. 125) il écrit à M^{me} d'H., à propos d'Eaubonne justement : « depuis que je m'y sentis importun, j'en ai oublié le chemin ». Il semble donc qu'avant le 1^{er} octobre un temps relativement long s'était écoulé pendant lequel R. n'était point allé à la maison de campagne de la comtesse. L'objection n'est pas absolument contraignante ; il se peut que R. se soit senti « importun » à Eaubonne vers le milieu de septembre (dans notre 394 il en revient fort triste).

J'inclinerais donc à proposer pour ce billet, écrit un « mardi », la date du 20 septembre 1757.

N^o 396. (C. G., t. III, p. 117 ; date proposée : « [15 septembre 1757] ») ; cette hypothèse est irrecevable. Le 15 septembre 1757 eut lieu la fête du hameau de la Barre, à l'occasion de laquelle, chaque année, une fête était donnée à la Chevette ; ce 15 septembre 1757 fut également marqué par la « dédicade » de la chapelle du château ; R. avait composé pour cette cérémonie le motet *Ecce sedes hic Tonantis* (cf. *Confessions*, t. II, p. 394). R. était donc très certainement au château ce 15 septembre et le billet n^o 396 ne saurait être de ce jour-là. Rien ne prouve d'ailleurs qu'il soit de septembre 1757 ; pourquoi pas d'octobre ? L'« ami » dont il est ici question pourrait être Grimm, avec lequel R. s'est réconcilié le 6 octobre.

Ce 396 est la réponse à une invitation affectueuse de M^{me} d'E., « à ce soir donc », lui dit R. Or il sera à la Chevrette le vendredi 21 octobre (la preuve en est dans le billet n° 410 où l'on voit que R. et M^{me} d'H. avaient, ce jour-là, convenu à la Chevrette d'un rendez-vous à Eaubonne, le 27). Le 14 octobre (n° 401) R. déclare à M^{me} d'H. qu'il n'a aucune envie d'aller à la Chevrette. Le 15 (n° 402) M^{me} d'H. lui demande d'y être le 21 ; le 19 (n° 403) M^{me} d'H. remercie R. d'un paquet qu'il lui a fait parvenir ; un billet [perdu] accompagnait le paquet, billet qui fait espérer à M^{me} d'H. que R. sera « encore » à la Chevrette le 21 ; écrivait-il ce billet de la Chevrette où il se serait déjà rendu ? C'est possible. Il se peut aussi que la pluie et sa mauvaise santé, dont il parle dans notre 396, l'aient empêché de se mettre en route ainsi qu'il en avait l'intention lorsqu'il écrivait à M^{me} d'H. Et ce 396 serait bien du 20 octobre. Mais nous sommes là dans le domaine des conjectures très hasardeuses...

Il reste encore bien des pièces dont je ne vois aucun moyen de préciser la date ; en particulier les n°s **364, 365, 366, 385, 387** et **388**. Les dates proposées pour les n°s **276** et **279** sont tirées, par induction, de la date assignée au n° 275, lequel n'est point de mars 1756 mais de février 1757 ; si rien ne permet de penser au 16 ou au 17 mars pas plus qu'au 22 pour les n°s 276 et 279, ces billets sont tout de même, sans conteste, du mois de mars 1756. Le n° **386** ne doit pas être d'« août » 1757 mais de juillet, car Saint-Lambert regagne l'armée du Rhin au début d'août et ce billet indique que le marquis a encore « une quinzaine de jours » à passer à Paris ; ce n° 386 me paraît dater des environs du 15 juillet 1757.

CHAPITRE III

LA CORRESPONDANCE AVEC M^{me} D'HOUDETOT

La part la plus considérable — et la plus intéressante — des lettres qu'échangèrent R. et M^{me} d'H. nous manque. A la fin de l'été de 1757 M^{me} d'H. « redemanda » (*Confessions*, Livre IX, t. II, p. 392) à R. toutes les lettres qu'elle lui avait écrites depuis la fin de mai. R. les lui restitua et la pria en retour de lui rendre les siennes ; « elle me dit qu'elle les avait brûlées » (*Ibid.*). R. n'en voulut rien croire. A l'heure où il écrit son neuvième Livre des *Confessions* (1770) il doute encore de cette incinération qui lui paraît à peu près sacrilège. Le comte P. de Zürich, dans les *Nouvelles Littéraires* du 29 août 1936, a examiné la question ; on voit par la correspondance du marquis de Bonnay (lettres à M^{me} de la Briche, des 26 juin et 11 septembre 1813) que M^{me} d'H. « avait conservé » « certaines lettres de Rousseau » et qu'en 1790 elle avait « promis la lecture » de ces lettres à M^{me} de Vintimille et au marquis de Bonnay lui-même ; promesse non tenue ; Molé, en 1825, aurait montré à Brifaut trois lettres de R. à M^{me} d'H. dont une « qui est un chef-d'œuvre », déclare Brifaut.

M^{me} d'H. avait les plus fortes raisons pour faire disparaître toutes traces écrites fournissant des indications trop précises sur ce qu'avaient été ses rapports avec R. pendant le mois de juin 1757 en particulier. Il me paraît certain qu'elle a effectivement « brûlé » tous ces documents redoutables, que personne ne devait connaître, — et Saint-Lambert moins que quiconque. Mais il est exact qu'elle « avait conservé » « certaines lettres de Rousseau », lettres qui ne la compromettaient point et que le comte Foy permit à M. Buffenoir de publier en 1905 dans son ouvrage : « *La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis* ».

Ce qui subsiste de la correspondance de R. et de M^{me} d'H. se présente donc aujourd'hui, comme suit :

I. Trente-sept lettres de M^{me} d'H., dont les originaux autographes sont conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel.

II. Vingt-neuf lettres de R. ainsi réparties : vingt lettres dont M. P.-P. Plan a pu contrôler le texte sur les autographes du Comte Foy ; — une lettre (n° 382, C. G., t. III, p. 99) dont le texte a été « transcrit le 2 mai 1892 » par Th. Dufour « de l'original autographe [...] communiqué par M. Eugène Charavay » ; — une lettre (n° 444, C. G., t. III, p. 219) transcrite « le 29 mars 1912, à Londres, de l'original autographe [...] faisant alors partie de la collection A. Morrison » ; — une lettre (n° 477, C. G., t. III, p. 292) transcrite « le 2 avril 1925 de l'original autographe [...] appartenant à M. le Comte Elphège Frémy » ; — six lettres enfin dont le texte ne nous est connu que par la minute (ou le brouillon) figurant dans les albums copies-de-lettres conservés à la Bibl. de Neuchâtel sous les nos 7.885 et 7.886 ; ce sont les nos 374, 380, 383, 411, 452, et 489 de la C. G. (t. III, pp. 80, 89, 101, 148, 239 et 311). Quant au billet n° 446 (C. G., t. III, pp. 222-223) communiqué à M. P.-P. Plan par Louis Barthou, il ne me paraît pas absolument certain qu'il soit adressé à M^{me} d'H. ni non plus qu'il soit de 1757. J'aperçois bien les raisons, fortes, qui incitent à placer ce document comme l'a fait M. P.-P. Plan, mais il reste des difficultés, sérieuses, et qui interdisent toute conclusion péremptoire.

Les lettres de M^{me} d'Houdetot à Rousseau

Exception faite des nos 398 (C. G., t. III, p. 122), 410 (C. G., t. III, p. 148) et 480 (C. G., t. III, p. 299), toutes les lettres de M^{me} d'H. imprimées dans C. G., l'ont été non pas, malheureusement, d'après les originaux autographes, mais d'après les transcriptions de R. Il en est résulté de nombreuses inexactitudes, erreurs ou omissions.

N° 304. (C. G., t. II, p. 329 ; d'après Neuch. 7.885, p. III).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1756. 22 » ; la transcription de R. est entièrement conforme à l'original autographe, excepté sur un point : R., à la première ligne, a substitué au mot « hardes » qu'on lit dans l'original autographe le mot « nippes » ; C. G. (note 2) reproche injustement à Streckeisen d'avoir imprimé « nippes » ; mais Streckeisen suivait le texte de l'album 7.885 ; C. G. donnant bien « hardes », il s'ensuit que, quoi qu'en dise la note 1 (« transcrit du copie-de-lettres de J.-J. ») quelqu'un (Th. Dufour sans doute) avait pris soin néanmoins, pour cette lettre-ci, de se reporter à l'original autographe.

N° 369. (C. G., t. III, p. 74 ; d'après Neuch. 7.885, p. 128).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 50 » puis « doit être entre 29 et 30 ».

p. 74 l. 6 : elle ne sera pas encore de retour ce jour-là
[R. en transcrivant a omis « encore »]

Sur l'original autographe, R. a inscrit les ébauches et tâtonnements de vers français, traduction de l'*Apokolintose*.

N° 371. (C. G., t. III, p. 76 ; d'après Neuch. 7.885, p. 152).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à l'Hermitage »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1757. 40 » ; à la ligne 3, M^{me} d'H. a écrit : « depuis le 23 may », rajoutant d'ailleurs ce mot dans l'interligne ; or elle avait écrit à la première ligne : « j'ai eu des nouvelles du 10 may ». Il y a donc erreur de sa part, soit à la ligne 1 soit à la ligne 3 ; dans sa transcription, R. corrige à la ligne 1 et écrit « du 10 juin » à la place du 10 « may » qu'il avait copié d'abord. C. G. devrait au moins donner

entre crochets ce 23 « mars » qui n'est qu'une conjecture, l'original autographe et la transcription de R. donnant l'un et l'autre « 23 may ».

N° 402. (C. G., t. III, pp. 130-131 ; d'après Neuch. 7.885, p. 181).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage près Paris — à Montmorency »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1757. 53 ». En un endroit, p. 131, l. 20, R. a achoppé dans sa lecture et après avoir transcrit : « que vous devez pourtant », il place des points de suspension et note : « ces deux mots sont absolument illisibles dans l'original » ; C. G. donne : « soupçonner moins légèrement », conjecture, en effet, valable, d'après l'examen de l'original autographe. Il est donc probable qu'ici encore le texte de C. G. « transcrit de la copie de Rousseau » (p. 130, n° 1) avait été, en réalité, revu par Th. Dufour sur l'original.

N° 403. (C. G., t. III, p. 132 ; d'après Neuch. 7.885, p. 183).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau »

Datée, au bas du texte : « ce mercredy au soir » ; de la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1757. 55 ».

p. 132 l. 5 : si de telles douleurs se *pouvaient* adoucir [et non : « peuvent s'adoucir »]

l. 8 : *toute* preuve d'amitié [et non : « toutes les preuves »]

N° 412. (C. G., t. III, pp. 149-152 ; d'après Neuch. 7.885, p. 186).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à l'Hermitage près Montmorency près Paris — à Montmorency »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1757. 58 ».

p. 150 l. 2 : la candeur sera éternellement *désirée* [?] de tous trois [leçon incertaine ; mais la leçon

« chère à », donnée par C. G. d'après la transcription de R. est irrecevable]

- l. 4 : et *soyez sûr* à jamais *de* deux cœurs [et non : « et comptez à jamais sur deux cœurs »]

N° 419. (C. G., t. III, pp. 165-169 ; d'après Neuch. 7.885, p. 197).

Sans adresse ; de la main de R. : « *M^{me} de Houdetot. 1757. 60* ».

p. 165 l. 6 : et d'amitié qu'*elle m'a donné* pour vous [et non : « que j'en ai conçu »]

- l. 12 : supprimer les crochets au second « vous » ; l'original autographe donne en effet, correctement : vous vous êtes attachés.

p. 166 l. 16 : il faut *vous* défier [et non : « se défier »]

p. 167 l. 7 : de la suivre et ce n'était point [et non : « et *que* ce n'était point »]

- l. 9 : pensions d'*abord* que vous deviez suivre [« d'abord » a été omis par R. dans sa transcription]

l. : 10-11 : vous aviez *vos* raisons [et non : « des raisons »]

l. 20 : enfin vous n'*en* avez point *et* vous [et non : « vous n'avez point ce tort, vous »]

p. 168 l. 10 : combien elle est *vive* et sincère *au fond de mon cœur* [et non : « combien elle est vraie » ; R. a omis les cinq derniers mots dans sa transcription]

l. 14 : les mots « et de Diderot et de Grimm » ont été rajoutés par M^{me} d'H. dans l'interligne.

l. 22-23 : attirer un tort quand on a commencé à en avoir [R. développe dans sa transcription : « attirer un tort *de la part d'autrui* quand on a commencé à en avoir *un soi-même* »]

A la fin, M^{me} d'H. avait ajouté une ligne, en post-scriptum ; elle l'a biffée et rendue absolument illisible.

N° 423. (C. G., t. III, p. 172 ; d'après Neuch. 7.885, p. 245).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à l'Hermitage près Montmorency, près Paris — à Montmorency »

La date : « ce 2. 9^{bre} » est placée avant le post-scriptum ; de la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1757. B. n° O ».

p. 172 l. 3 : Tâchez de me l'expliquer *mieux* [R. a omis ce dernier mot dans sa transcription]

l. 5 : les mots « et n'écrivez à personne » ont été rajoutés par M^{me} d'H. dans l'interligne.

l. 6 : ce que je vous recommande *surtout* [R. a omis ce dernier mot]

l. 12 : après le mot « vertueux » il n'y a, dans l'original autographe, qu'un point, et non des points de suspension.

l. 16 : Suis-je mêlée *dans* tout cela ? [et non : « à tout cela »]

Dans son album de transcriptions, R. a porté ici l'indication suivante : « N. B. — Cette lettre est transposée ; elle sert de réponse à celle de la page 201 et doit être à la tête de la liasse B, avant le n° 1 ».

N° 425. (C. G., t. III, pp. 174-177 ; d'après Neuch. 7.885, p. 203).

Sans adresse ; datée « Paris ce 5 novembre » (et non, « 3 novembre ») ; dans sa transcription R. a parfaitement copié : « Paris ce 5 novembre » ; de la main de R. : « de M^{me} de Houdetot, 1757. B. 2 ».

p. 177 l. 31 : pas de ponctuation dans l'original autographe ; si l'on veut rétablir une virgule, ou un point virgule, il faut évidemment placer ce signe avant et non après le mot « surtout ».

N° 426. (C. G., t. III, pp. 178-179 ; d'après Neuch. 7.885, p. 202).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau près Montmorency à l'Hermitage »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1757. B. 1. ».

p. 178 l. 12 : de mon ami *ne peuvent manquer à l'amitié* [R. a omis ces mots dans sa transcription]

N° 428. (C. G., t. III, pp. 182-183 ; d'après Neuch. 7.885, p. 206).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage ».

De la main de R. : « reçue le 8. 9^{bre} 1757 », puis : « de M^{me} de Houdetot. 1757. B. 3 ».

p. 183 l. 10 : l'amitié qui *peut être* plus de sang-froid
[et non : « qui est »]

M^{me} d'H. avait d'abord terminé sa lettre sur les mots : « en quittant l'Hermitage » (p. 183, l. 7-8, et c'est là qu'elle avait placé la date. Elle a rajouté les six lignes qui suivent en post-scriptum.

N° 431. (C. G., t. III, p. 189 ; d'après Neuch. 7.885, p. 207).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage »

Datée « Paris, ce 10 novembre » ; de la main de R. : « De M^{me} de Houdetot. 1757. 4 ».

La transcription de R. est absolument conforme à l'original autographe.

N° 432. (C. G., t. III, pp. 189-192 ; d'après Neuch. 7.885, p. 207).

Sans adresse ; de la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1757. B. 5 ».

p. 189 l. 1 : que j'ai lue et relue *avec attention* [R. a omis ces deux derniers mots dans sa transcription]

l. 2 : fait changer d'*avis* sur le conseil [et non : « de sentiment »].

N° 433. (C. G., t. III, pp. 192-193 ; d'après Neuch. 7.885, p. 210).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à l'Hermitage »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 6 ».

p. 192 l. 6 : Or, entre dimanche et le jour [« or » est peut-être la leçon juste, en admettant qu'il faille lire dans l'original autographe : « hors »]

l. 11 : ni des soins des *amis* [et non : « des gens »]

- p. 193 l. 1 : et me dit qu'il *avait* eu envie [et non : « qu'il a eu envie »]
- l. 5 : très peu à moi-même *et n'écrit qu'à moi* [R. a omis ces derniers mots dans sa copie]
- l. 8 : déjà copié pour moi *et cela est juste* [mots omis, également, par R. dans sa transcription]
- l. 12 : où l'on *vous* prévient qu'on prendra son temps pour y répondre [les mots en *italique* ont été omis par R.]
- l. 15 : je l'ai dit à un ami [ces mots, qu'on lit dans la transcription de R., ne sont qu'une restitution très téméraire. L'original autographe est ici indéchiffrable]
- l. 16 : que vous aimez. *Tenez-vous tranquille et vaquez à vos occupations.* [R. a délibérément supprimé cette phrase dans sa copie]
- l. 16 : que vous n'avez vu Diderot *plus tôt* [R. supprime de même ces deux mots]

N° 436. (C. G., t. III, pp. 201-202 ; d'après Neuch. 7.885, p. 211).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage près Montmorency, près Paris, à Montmorency »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. B. 7 ».

- p. 201 l. 18 : à ce que vous *prétendez* [et non : « pensez »]
- p. 202 l. 18 : il ne vient point ici *après* les eaux [et non : « pour les eaux »]
- l. 21 : elle allait mieux, *cette santé* [mots omis par R. dans sa transcription]

N° 441. (C. G., t. III, pp. 212-213 ; d'après Neuch. 7.885, p. 213).

Sans adresse ; datée à la fin : « ce 27 novembre » ; de la main de R. : « de M^{me} de Houdetot, 1757, B. 8 ».

- p. 212 l. 2 : Il m'a écrit une *lettre* [et non : « il m'en a écrit une »]
- l. 7 : de ses amis, et *que* s'il s'intéresse [R. omet ce « que »]

- l. 17 : fermé désormais à *toute autre* amitié [et non : « à l'amitié »]
- l. 21 : disposez, mon cher Citoyen, vos copies [et non : « de vos copies »]
- l. 24 : Songez à estimer ce qu'*il* vaut le temps [et non : « ce que vaut »]
- p. 213 l. 6 : ce qu'elle a fait ; *elle n'est pas autant mon amie* et je doute [R. a supprimé dans sa transcription tous les mots que je souligne dans l'original]
- l. 11 : c'est le vrai *et le seul* moyen [trois mots omis par R.]

N° 443. (C. G., t. III, pp. 216-218 ; d'après Neuch. 7.885, p. 219).

Sans adresse ; datée « Paris ce 2 décembre » ; de la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1757. B, 12 ».

- p. 12 l. 15 : On est *plus* fort [et non : « bien fort »]
- p. 217 l. 1 : une amie de dix ans *et* dont [R. omet la conjonction dans sa copie]
- p. 217 l. 5 : et je ne *sais* point déguiser [et non : « je ne dois point »]
- l. 12 : à l'Hermitage *et que* je crois [R. coupe ici la phrase, après « Hermitage » et transcrit : « je crois »].
- l. 15 : toujours fâcheux et *d'éviter* d'afficher [et non : « et de vous empêcher d'afficher »]
- l. 25 : quand vous ne *le ferez* pas [et non : « quand vous n'agirez pas »]
- l. 32 : mon amitié *pour vous* vous en répond [deux mots supprimés par R.]
- p. 218 l. 17 : que je vous en *presse* [et non : « prie »]
- l. 29 : Si elle ne *me* sert point de préservatif [« me » est omis]
- l. 31 : que vous prenez à moi, *animé* par les sentiments [R. supprime « animé » dans sa transcription]

l. 33 : après « tous les sentiments » M^{me} d'Houdetot avait écrit d'abord : « *que vous m'exhortez de conserver* » ; elle biffe ces mots et y substitue ceux-ci : « qui sont en moi ».

N^o 445. (C. G., t. III, pp. 221-222 ; d'après Neuch. 7.885, p. 222).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à l'Hermitage »

De la main de R. : « *De M^{me} de Houdetot. 1757, B, 13* ».

p. 221 l. 5-6 : il a toujours eu tort *de l'avoir fait* [et non : « d'en douter »]

p. 222 l. 3 : je ne *vous* réponds jamais [et non : « je ne réponds jamais »]

l. 5 : j'aurais le courage [et non : « j'aurais *eu* le courage »]

l. 19 : je crois *encore* que vous feriez fort mal [R. supprime « encore » dans sa transcription]

N^o 448. (C. G., t. III, pp. 224-226 ; d'après Neuch. 7.885, p. 224).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à l'Hermitage près Montmorency, près Paris — à Montmorency »

Datée : « Paris ce mercredi 14 décembre » [R. transcrit par erreur « 15 décembre »] ; de la main de R. : « *de M^{me} de Houdetot. 1757. B. n^o 15* ».

p. 225 l. 28 : éprouvant un succès lent [et non : « *bien lent* »]

l. 32 : l'épître dont vous *avez été* inquiet [et non : « étiez »]

N^o 453. (C. G., t. III, pp. 241-243 ; d'après Neuch. 7.885, p. 228).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency près Paris »

Datée : « Paris ce 20 décembre, *mardi* » ; de la main de R. : « *de M^{me} de Houdetot. 1757. B. 17* ».

- p. 241 l. 7 : nous différons *pour* [et non : « par »]
leur interprétation
l. 10 : rien de plus à vous dire *sur votre conduite*
[trois mots omis par R. dans sa transcription]
p. 242 l. 29 : je vous *dirai* [et non : « manderai »] la
réponse qu'il m'aura faite

N° 455. (C. G., t. III, pp. 247-248 ; d'après Neuch. 7.885, p. 220).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency
près Paris »

Datée : « Paris ce 30 décembre » ; de la main de R. :
« de M^{me} de Houdetot. 1757. n° 18 ».

- p. 247 l. 1 : Vous y êtes encore injuste [et non : « vous
êtes »]

N° 458. (C. G., t. III, p. 253 ; d'après Neuch. 7.885,
p. 248).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency »

Datée, à la fin : « ce 3 janvier 1758 » ; de la main de R. :
« de M^{me} de Houdetot. 1758. B. 19 ».

- p. 253 l. 15 : un livre d'horreurs *contre* [et non : « sur »]
l'Encyclopédie
l. 17 : Il ne faut *répondre, à ce qu'il me semble,*
à ce qu'on a dit [R. a modifié cette phrase
dans sa transcription pour lui donner plus
d'élégance : « Il ne faut, ce me semble, répondre
à ce qu'on dit »]
l. 20 : et *seulement* avec la sagesse [R. a supprimé
« seulement »]
l. 26 : adressez-vous à *elle* [et non : « à votre
amie »]

N° 460. (C. G., t. III, pp. 256-257 ; d'après Neuch.
7.885, p. 223).

Sans adresse ; datée à la fin : « ce 7 décembre ».
de la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1757. B. n° 14 ».

p. 257 l. 10-11 : je ne me reprocherai rien après. [R; ajoute dans sa transcription : « après *qu'elle aura fini* »]

l. 17 : pas *une* autre reconnaissance [R. corrige en « pas d'autre »]

A la suite de sa transcription R. a ajouté : « *N. B. — Cette lettre est datée de décembre par inadvertance ; elle est certainement du mois suivant et doit être transposée page 248 entre les nos 19 et 20* ».

N° 461. (C. G., t. III, pp. 257-259 ; d'après Neuch. 7.885, p. 249).

« *à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency près Paris — à Montmorency* »

Datée à la fin : « *ce 9 janvier* » ; de la main de R. : « *De M^{me} de Houdetot. 1758. B. 20* ».

p. 257 l. 1 : Je *méritais trop peu* les injures [et non : « je comptais trop sur les injures »]

p. 258 l. 24 : qu'il *n'en* reviendrait *pas* quand il me *verrait* innocente [R. a corrigé ainsi : « qu'il en reviendrait quand il me trouverait innocente »]

l. 28 : qui m'avez fourni *les* raisons [et non : « des raisons »]

p. 259 l. 22 : J'enverrai savoir de vos nouvelles *et vous prie de me faire donner des vôtres* [charitablement, dans sa transcription R. a rectifié : « et vous ferai donner des miennes »]

N° 463. (C. G., t. III, pp. 262-264 ; d'après Neuch. 7.885, p. 251).

« *à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency* »

De la main de R. : « *de M^{me} de Houdetot. 1758. B. 21* ».

p. 263 l. 3 : une liaison où vous *paraissiez* [et non : « pourriez »] renoncer

l. 25 : et qui se répand *trop* en injures [R. a supprimé « trop »]

- p. 264 l. 4 : et je vous prie de *ne pas le faire* [et non : « de vous en abstenir »]
 l. 15 : tout ce que *je* dois à l'amitié [et non : « tout ce que dois »]
 l. 20 : votre réponse à celle-ci *sûrement* [et non : « plus sûrement »]

N° 446. (C. G., t. III, pp. 269-270 ; d'après Neuch. 7.885, p. 256).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à Montmorency près Paris — à Montmorency »

De la main de R. : « De M^{me} de Houdetot. 1758. B. 25 ».

- p. 270 l. 45 : ma santé est un peu rétablie mais *n'est pas parfaite* [R. a supprimé : « n'est »]
 l. 10 : la danse *qui est* un exercice [et non : « comme un exercice »]
 l. 17 : vous savez *bien* combien je la désire [R. a supprimé le « bien »]
 l. 18 : Je voudrais *cependant* [et non : « pourtant »]
 l. 21 : en vous *faisant occuper* [et non : « en vous occupant »]
 l. 34 : votre confiance et votre amitié *seront senties* [et non : « sont »]

N° 470. (C. G., t. III, pp. 276-277 ; d'après Neuch. 7.885, p. 258).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency »

De la main de R. : « De M^{me} de Houdetot, 1758. B. 27 ».

- p. 276 l. 12-13 : J'ai vu *encore* avec peine, mon cher Citoyen, que vous *méliez* encore de l'inquiétude à votre dernière lettre. [R. a récrit cette phrase, pour sa transcription : « J'ai vu avec peine, mon cher Citoyen, à votre dernière lettre, que vous aviez encore de l'inquiétude »]
 l. 16-17 : vous en serez *bien* plus heureux et *vous* aussi [R. a supprimé « bien » et a corrigé le lapsus « vous » en « eux »]

- l. 23 : m'éloigner de vous *voir* [R. a omis ce dernier mot]
- l. 25 : former *une* liaison [et non : « la liaison »]
- p. 277 l. 3 : avec mon mari, *dans les temps où je le vois beaucoup* [tous ces mots sont absents dans la copie de R. ; ils avaient été rajoutés par M^{me} d'H. en interligne et violentaient un peu la syntaxe ; R. a donc pris le parti de les supprimer]
- l. 5 : vous ne vous rencontreriez *jamais* [et non : « pas »]
- l. 19 : la partie que vous avez *de* copiée [R. a supprimé : « de »]
- l. 20 : je me *ressouviens* parfaitement [et non : « souviens »]
- l. 28 : en *me les* envoyant [et non : « en l'envoyant »]

N° 473. (C. G., t. III, pp. 283-284 ; d'après Neuch. 7.885, p. 260).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à Enguien dit Montmorency — à Montmorency »

De la main de R. : « *De M^{me} de Houdetot. 1758. B. 28* » ; tout en haut de sa lettre M^{me} d'Houdetot a écrit : « *Le père de Nanine s'appelle Philippe Humbert de Gâtine* » ; c'est la réponse, in extremis, à une question posée par R. dans sa lettre du 13 février (C. G., t. III, p. 280, l. 4-5).

- p. 283 l. 5 : de ne lui pas donner [R. dans sa transcription a rétabli le complément « le » qui manquait]
- l. 6-7 : je ne vous *vois* souffrir [original et copie portent ce texte. ; C. G., inexplicablement, modifie entre crochets : « je ne puis vous voir »]
- l. 11-12 : le petit nombre de vos amis ne *sera pas susceptible de s'en laisser* imposer [et non : « ne s'en laisse pas imposer »]

- l. 19 : Vos inquiétudes *ou* vos soupçons [et non : « et »]
- l. 21 : C. G. imprime correctement : « un crime de de ce qu'on a passé » ; l'errata du t. III, (t. IV, p. 372) rectifie et veut qu'on lise : « ... de ce qui s'est passé » ; c'est l'errata qui a tort.
- p. 284 l. 7 : en paix avec vous et avec *vos amis* [et non : « et avec nous »]
- l. 8 : C. G. donne, d'après la copie de R. : « vos amis *vous défendront* » ; texte fantaisiste ; M^{me} d'H. a écrit, exactement : « Vos amis *ne vous perdront* », ce qui n'offre pas, tel quel, un sens bien clair en effet.
- l. 9 : après avoir écrit : « hériter du soin », M^{me} d'H. a éprouvé le besoin de rajouter, une seconde fois, dans l'interligne, ces deux mêmes mots : « du soin ».
- l. 15 : cela ne se *pourra* pas [et non : « ne se peut pas »]

N^o 476. (C. G., t. III, p. 291 ; d'après Neuch. 7.886, p. 6).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. B. 31 ».

- p. 291 l. 3 : votre incommodité m'*inquiète* [et non : « m'alarme »]
- l. 17 : ce que vous avez *de* copié [R. a supprimé : « de »]
- l. 18 : vous pouvez *la* lui confier [et non : « le »]

N^o 486. (C. G., t. III, p. 308 ; d'après Neuch. 7.886, p. 14).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency »

Datée, très lisiblement : « ce jeudy 23 mars » ; cependant R. transcrit « 28 aoust » et place cette lettre dans son album de copies entre un billet « à Sophie » qu'il date du 13 juillet 1758 et une lettre de Saint-Lambert du 9 octobre 1758.

p. 308 l. 4 : je souhaite que cela *ait* continué [et non : « est »]

l. 5 : et je *vis* occupée [dans sa transcription, R. met : « et je suis ». C. G. affirme par erreur que R. a écrit « et je vis », et reproche à Streckeisen d'avoir imprimé « suis » ; Streckeisen suivait ici exactement la transcription ; C. G. donne donc, sans le savoir, un texte qui, sur ce point, a été revu d'après l'original autographe]

N^o 488. (C. G., t. III, pp. 310-311 ; d'après Neuch. 7.885, p. 257).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency
dit Enguien près Paris — à Montmorency »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. 1758. B. 26 ».

En haut du premier feuillet, demeuré blanc, on lit ceci, de la main de M^{me} d'Houdetot : « *J'ai mal commencé ma lettre, c'est à l'autre feuille qu'il faut aller* ».

p. 310 l. 7-8 : *dont* vous avez été le plus grand obstacle *au progrès* [R. a rectifié cette syntaxe hasardeuse : « au progrès de laquelle vous avez été le plus grand obstacle »]

p. 311 l. 4 : Envoyez *toujours* chercher [R. omet : « toujours »]

l. 7 : vous savez que je *vous* l'ai toujours sincèrement désirée [R. omet ce datif d'attribution]

N^o 494. (C. G., t. III, pp. 320-321 ; d'après Neuch. 7.886, p. 9).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency »

De la main de R. : « de M^{me} de Houdetot. B. 34 ».

p. 321 l. 10 : n'avoir là-dessus ni *confiance* [R. transcrit : « confiance »], ni explication.

l. 19 : *que* je ne cesserai jamais [M^{me} d'H. avait oublié qu'elle avait déjà placé ce « que » deux lignes plus haut : « soyez persuadé *que* » ; R. dans sa copie fait disparaître ce mot de trop]

N° 941. (C. G., t. V, p. 285 ; d'après l'« imprimé » de Streckeisen-Moultou, 1865).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à Montmorency »

De la main de R. : « *M^{me} d'Houdetot. 8 X^{bre} 1760. 37* ».

Le texte donné par C. G. est en tous points conforme au texte de l'original autographe.

N° 1028. (C. G., t. VI, pp. 56-57 ; d'après l'original autographe).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à Montmorency »

De la main de R. : « *M^{me} d'Houdetot, O. O.* » (*sic*) ; une erreur de lecture, dans C. G., à la première ligne ; lire « avec reconnaissance » et non : « remerciements ».

Les lettres de Rousseau à M^{me} d'Houdetot

M^{me} d'Houdetot a eu beau faire disparaître de son mieux les documents qui l'eussent compromise, il s'est trouvé que R. avait gardé copie de quelques-unes des lettres qu'il lui avait adressées. (Par bonheur encore, avant de lui rendre les missives dont elle exigea la restitution, R. n'avait-il pas transcrit, pour s'enchanter à les relire, les lettres les plus tendres qu'il tenait d'elle).

Il se trouve ainsi que nous possédons, grâce aux transcriptions de R., le texte de plusieurs lettres de sa main dont M^{me} d'H. détruisit les originaux autographes. Faisons exception, toutefois, pour une pièce au moins : la grande lettre n° 380 (C. G., t. III, pp. 89-96) ; une note explicite de R., à la fin de sa transcription, nous affirme : « cette lettre n'a point été envoyée » (Neuch. 7.885, p. 178). Je présume aussi que le document n° 383 (C. G., t. III, pp. 101-102) n'est que le projet d'une lettre qui n'alla jamais à son adresse ; ce texte en effet paraît être une manière de préface aux *Lettres Morales*, et, devant l'indifférence de Sophie, R. ne lui remit jamais aucune de ces « Instructions ». Est-il sûr, encore,

que le n° 489 (C. G., t. III, pp. 311-313) soit la transcription d'une lettre réellement expédiée ? L'original autographe ne s'est pas retrouvé dans les papiers de M^{me} d'H. et R. peut avoir renoncé à lui envoyer ces lignes dures. Mais le n° 411 (C. G., t. III, pp. 148-149) est bien certainement la copie d'une missive qui fit sa fonction de missive, et cependant l'original autographe a disparu également. Il est vrai que M^{me} d'H. avait ses raisons, excellentes, pour ne point conserver le dit billet.

Il en va de même, on le conçoit trop bien, pour le document n° 374 (C. G., t. III, pp. 80-81). Quant à la pièce n° 452 (C. G., t. III, pp. 239-240), M^{me} d'H. en a bien eu le texte entre les mains, et pourtant l'original autographe, qu'elle pouvait garder sans péril, ne s'est pas non plus retrouvé.

Que signifient ces ratures, retouches, corrections que voici sous nos yeux dans le texte même des transcriptions de Rousseau, pour deux lettres : les n°s 374 et 411 ? R. n'a pas coutume d'achopper ainsi dans ses copies. S'il transcrit fidèlement un texte, on comprend mal ces hésitations de plume. Il y a là, il faut l'avouer, de quoi nous inquiéter un peu.

N° 374. (C. G., t. III, pp. 80-81 ; d'après Neuch. 7.885, p. 155) ; p. 80, à la ligne 1, R. écrit d'abord : « les agitations *cruelles* » ; il raye ce mot et le remplace par « terribles » ; à la ligne 6, après : « les douleurs de tous les maux », une rature, et d'une encre si épaisse qu'il est impossible de deviner même ce que R. avait pu écrire et qu'il a si bien annulé ; p. 81, l. 2, après le mot « oublier », même jeu ; au bout de la ligne 3, les deux mots « par elle » sont rajoutés dans l'interligne ; l. 5 « la vertu *même* » ; le mot « même » est biffé.

Admettons que Rousseau se borne, en transcrivant, à améliorer seulement son style ¹.

¹ Il avait d'abord, dans son album, inscrit : « à M^{me} la Comtesse de Houdetot » ; puis il a effacé et couvert d'encre ces mots, et il a écrit à la place : « à Sophie » ; quant au grand document n° 380, R. a soigneusement biffé ce prénom même, partout où il l'avait tracé.

N° 411. (C. G., t. III, pp. 148-149 ; d'après Neuch. 7.885, p. 185) ; p. 149, quatre ratures, impénétrables, l'une, l. 2, après le premier mot : « heure » ; l'autre, l. 4, après « diner avec vous » ; le troisième, ligne 6, après le second mot : « j' » (peut-être devinons-nous : « *je porterai* » ?) ; la quatrième, même ligne, après « égide ». A l'avant-dernière ligne, les mots « me devez, que vous » ont été rajoutés par R. dans l'interligne.

Le moins que nous puissions dire est qu'il n'est donc pas absolument certain que nous ayons ici le texte exact de ce que lut M^{me} d'Houdetot.

Nos 422 et 424. (C. G., t. III, pp. 171-172 et 173-174). Ces lettres nous sont connues par l'original autographe. Mais il est intéressant de voir qu'une fois de plus l'album 7.885 de Neuchâtel nous offre un texte assez différent : R. y transcrit les brouillons dont il a gardé copie, mais ce qu'il a finalement porté sur la lettre missive n'est pas exactement conforme au texte de ces brouillons.

Ainsi, pour le billet du 1^{er} novembre (n° 422) :

C. G., t. III, p. 171 l. 2 : « *et que je lui ai renvoyée à l'instant* » dit la transcription.

R. écrira finalement : « et que je me suis hâté de lui renvoyer ».

l. 8 : « *Hâtez-vous de la confirmer* » (Neuch.) ; « c'est à vous de... » (missive).

l. 13 : « *et vos défenses m'empêchent* » (Neuch.) ; « et les ordres que vous m'avez prescrits m'empêchent... » (missive).

Le P.S. : « Un mot de réponse, je vous conjure » manque dans la copie.

Et pour le billet du 2 (n° 424) :

C. G., t. III, p. 173 l. 3 : « et consultez votre *bon* cœur » (Neuch.) ; « bon » disparaît dans la missive.

l. 3-4 : « je puis *supporter* d'être abandonné » (Neuch.) ; « je puis être abandonné » (missive).

l. 4-5 : La missive ajoute : « Vous, me haïr ! Vous me mépriser ! »

Tout le paragraphe : « Mais il faut se taire... syndérèse du crime » manque dans l'album ; il a donc été ajouté par R., au dernier moment, sur la lettre elle-même. Et de même la phrase : « qu'on me montre un homme », et encore les deux phrases suivantes, jusqu'au mot « respirer ».

p. 174 l. 5 : « *Cruelle*, fallait-il céder... » (Neuch.) ; « Ah ! mon amie, ah ! Saint-Lambert, fallait-il » (missive).

Le brouillon transcrit dans l'album était beaucoup plus court ; manquent les lignes 7-10 et 14-20.

p. 174 l. 12 : « ce cœur que vous méprisez » (Neuch.) ; « ce cœur ami de la vertu, ce cœur... » (missive).

Signalons enfin quelque fautes d'impressions que ne relève pas l'«errata du t. III» :

C. G., t. III, p. 224 l. 17 : lire : « mais vous *avez* » [et non : « avec »]

p. 231 l. 12 : « dévoré du *besoin* » [et non : « bien »]

p. 279 l. 5 : « le *dessein* » [et non : « destin »]

L'ordre chronologique

Un certain nombre de remarques s'imposent sur le classement assigné dans C. G. à quelques-uns de ces documents.

1. Nous avons vu, par l'examen de l'original autographe, que la lettre de M^{me} d'H. qui figure au t. III, p. 174, sous le n^o 425, **n'est pas**, comme l'indique C. G., **du 3 novembre, mais bien du 5**. Il convient donc d'intervertir ici l'ordre des textes. Le n^o 426 doit se lire *avant* le n^o 425.

2. Dans sa note 4 de la p. 76 (t. III), M. P.-P. Plan — qui place le billet n^o 371 parmi les pièces du printemps 1757 et le date conjecturalement : « [23 ou 30 mai 1757] » — déclare néanmoins : « Je pense que le billet a peut-être été écrit en 1756 ». Il est de fait que, dans son copie-de-lettres, R. situe ce texte, sous le n^o 40, entre deux lettres de Deleyre, l'une du 2 juillet 1757, l'autre du 22 juillet 1757 (Neuch. 7.885, p. 152). Mais déjà Eug. Ritter, dans son étude sur *R. et M^{me} d'H.* (*Annales J.-J. R.*, t. II, p. 19), avait opiné, quant à lui, pour l'année 1756 ; et c'était les dates du 23 ou du 30 mai 1756 [et non 1757] qu'il proposait (en 1757 en effet les « dimanches » de la fin de mai n'étaient point les « 23 » et « 30 » mais bien les 22 et 29).

L'allusion de M^{me} d'H. (l. 2) aux nouvelles reçues de « Mahon » suffit à prouver que **le billet est bien de l'année 1756**. Saint-Lambert, en effet, fit partie de l'expédition de Minorque ; le relevé de ses services (qui m'a été communiqué le 29 janvier 1942 par les Archives du Secrétariat d'Etat à la guerre, d'après les « registres matricules »), porte : « Minorque, 1756 » parmi les « campagnes » de S.-L. ; à la suite de cette campagne, S.-L. fut fait chevalier de St-Louis le 23 juillet 1756.

Nous avons vu que, par suite d'une inadvertance de plume, M^{me} d'H. avait écrit, fort lisiblement, dans sa lettre : « J'ai eu des nouvelles du 10 may [...] je n'en avais point depuis le 23 *may* ». R. avait pris le parti, dans sa transcription, de corriger « 10 mai » en « 10 *juin* » ;

la leçon « 23 mars », donnée catégoriquement par C. G., est irrecevable ; le 23 mars S.-L. était encore en France ; il écrit à Rousseau, une lettre datée de Lunéville, le 26 mars 1756 (C. G., t. II, p. 270). Le siège de Mahon commença en avril ; la grande bataille navale qui contraignit l'amiral Byng à battre en retraite est du 20 mai ; l'assaut final du 27 juin, la capitulation du 28.

Il me paraît difficile de choisir entre mai et juin 1756 pour la date de cette lettre ; car R. peut très bien avoir raison et corriger exactement le 10 mai en 10 juin. Il reste qu'une transposition est nécessaire et que *ce document doit figurer au t. II de C. G., parmi les lettres de 1756, juste après la lettre à Lenieps (n° 291, t. II, p. 283) qui est du 3 mai 1756.*

3. Le billet n° 304, (C.G., t. II, p. 329), daté seulement « ce lundi », nous est donné comme datant de l'« [été 1756] ». Rousseau, dans son copie-de-lettres, place ce texte, sous le n° 22, entre une réponse de lui-même à M. Monier, du 14 septembre 1756, et une lettre de Deleyre du 16 septembre 1756. Sur l'original autographe, il a noté en effet : « de M^{me} de Houdetot, 1756 ». Par ailleurs ce billet se rapporte à un incident dont parlent les *Confessions* (Livre IX, t. II, pp. 339-341) et que R. situe « au plus fort de [ses] douces rêveries », tandis qu'il commençait sa *Julie* ; M^{me} d'H. serait venue à l'Ermitage pour lui apporter « des nouvelles » de S.-L. « qui, pour lors, — écrit R. — était, je crois, à Mahon » ; il n'aurait revu M^{me} d'H. « que l'année suivante ».

Mais il semble que les souvenirs de R. l'aient ici trompé. L'incident du carrosse embourbé, et le billet n° 304, me paraissent (comme à E. Ritter) dater de l'hiver 1756-1757.

Il est avéré, d'une part, que M^{me} d'H. ne fit à l'Ermitage qu'une seule visite avant sa propre installation à Eaubonne (printemps 1757) ; d'autre part, un certain « mardi au soir », R. écrit à M^{me} d'E. (n° 329, t. II, p. 369) : « sans M^{me} de Houdetot j'aurais été fort en peine de M. de Gauffecourt [...] Je vous prie de vouloir bien remercier M^{me} de H. de son billet ; j'en avais besoin pour me rassurer sur les suites des fatigues

excessives qu'elle avait essuyées en venant » ; on en peut donc conclure que le « billet » en question a les plus grandes chances d'être notre n° 304 et que c'était des « nouvelles » de Gauffecourt que M^{me} d'H. était venue aimablement porter jusqu'à l'Ermitage, et non pas des nouvelles de Saint-Lambert comme R. l'écrit par erreur, treize ans après. (Les mots : « Restez dans vos bois puisque vous vous y plaisez » semblent bien, au surplus, se rapporter à la grande querelle — affectueuse chez les uns, aigre et pleine d'arrière-pensées chez les autres — qui s'était élevée autour de la détermination prise par R. de ne point quitter son Ermitage pendant l'hiver 1756-1757). La lettre de R. à M^{me} d'E. (n° 329) est du mois de janvier 1757 ; elle est antérieure, certainement, au 25 janvier (date à laquelle R. est à Paris, depuis quelques jours, auprès de Gauffecourt presque rétabli ; cf. n° 336, à Tronchin, C. G., t. III, p. 6). Le billet n° 304 date donc, très vraisemblablement, du **milieu de janvier 1757**. Je proposerais la date du lundi 10 janvier, plutôt que celle du 17 (le n° 328, t. II, p. 367, me paraissant être de ce 17).

4. Rousseau, dans son album de transcriptions (7.885, p. 128), situe en mars 1757 le billet de M^{me} d'H. qu'on lit sous le n° 369 dans C.G., t. III, p. 74, — billet daté « ce dimanche » et pour lequel C. G. indique, entre crochets : « [mars ou avril 1757] ».

a) Il s'agit bien d'un dimanche de 1757 et non de 1756, car M^{me} d'H. écrit ce billet d'Eaubonne (elle le fait porter par un domestique, l'adresse indiquant que ce billet n'a pas été confié à la poste) et elle ne s'installe à Eaubonne qu'au printemps de 1757, en avril vraisemblablement. b) M^{me} d'H. est seule ; S.-L. est aux armées, et c'est S.-L. qui lui a conseillé de nouer avec R. des relations plus amicales ; or S.-L. n'a « rejoint » qu'au mois de mai, semble-t-il (cf. A. Rey, *J.-J. R. dans la vallée de Montmorency*, p. 19). c) Nous sommes à une époque où R. n'est point encore un familier d'Eaubonne, car M^{me} d'H. lui dit : « J'espère que vous aurez appris une route plus courte », ce qui paraît indiquer que R.

n'est encore venu qu'une seule fois à Eaubonne et par un chemin trop long ; « je vous montrerai les environs » ajoute M^{me} d'H. *d*) Ce billet est une invitation à dîner : « vous devriez venir dîner *mardi* avec moi » ; or nous lisons dans un billet de R. à M^{me} d'Épinay (n° 373, C. G., t. III, p. 79) : « je fus *mardi* dîner à Eaubonne ». Le n° 373 est très probablement du dimanche 29 mai 1757. *e*) Notre billet n° 369 fait partie de ceux que R. fut autorisé à ne pas rendre à M^{me} d'H. lorsqu'en septembre elle lui redemanda ses lettres ; il date des premiers temps de leur liaison et c'est le dernier billet qui fut innocent. Le rapprochement avec le n° 373 permet de proposer, sans témérité je crois, la date du « **dimanche** » 22 mai 1757.

5. R. n'a mis aucune date à cette copie qu'on lit dans son album (7.885, p. 155) d'une lettre de lui-même à M^{me} d'H. reproduite dans C. G., t. III, p. 80, n° 374. Il place cette transcription entre une lettre de M^{me} d'Épinay, du 11 août 1757, et une lettre de Deleyre du 23 août 1757 ; ce texte est-il réellement du mois d'août 1757 ? C. G. propose : « [printemps 1757] ». Nous ne pouvons guère tirer d'indication, quant à la date de cette pièce, que de son contenu même et de ce que nous savons par ailleurs de l'aventure d'amour dont la présente lettre marque une crise ; M^{me} d'H. n'est pas à Eaubonne, lorsque R. écrit ces lignes et voici un certain temps déjà que R. ne l'a point vue : « votre vue ne m'anime plus » lui dit-il. La lettre ne saurait être écrite pendant le séjour de Saint-Lambert. Point non plus après le départ du marquis, car, à peine S.-L. avait-il regagné l'armée du Rhin, R. trouva Sophie distante envers lui, hostile (*cf. Confessions*, pp. 391-392) ; et il n'est ici question de rien de tel. Nous avons donc toutes raisons de croire que ce texte est antérieur — de peu — à l'arrivée inopinée de S.-L. Je proposerais donc de le situer aux *premiers jours de juillet* 1757.

6. De quelle date est le n° 382 (t. III, p. 99) ? On lit sur l'original autographe : « de la Chevrette, ce mardi matin » ; C. G. ajoute : « [juillet 1757 ?] ». R. vient d'ap-

prendre l'arrivée de S.-L. ; il se rend lui-même, ce jour, à Paris ; il passera (chez Diderot) la journée du lendemain mercredi et regagnera la vallée de Montmorency le jeudi matin.

Nous n'avons malheureusement aucune information ni sur la date précise de l'arrivée de S.-L., ni sur celle de la visite à Diderot. Les lettres de Deleyre permettent seulement d'inférer que R. n'a point dû quitter la vallée entre le 2 et le 6 juillet, pas plus qu'entre le 22 et le 26. Or il est impossible de retarder jusqu'à fin juillet l'arrivée de S.-L. ; le marquis « compte être obligé de repartir *dans une quinzaine de jours* » déclare en effet M^{me} d'E. à R. dans le billet n° 386 (C. G., t. III, p. 106), billet qui ne saurait être écrit que plusieurs jours après l'arrivée du marquis. S.-L. est donc resté à Paris (ou plutôt à Versailles) quelque trois semaines. On sait par ailleurs que l'incident du 31 août entre R. et M^{me} d'E. a éclaté à la suite d'une lettre écrite par S.-L. à M^{me} d'H. (la lettre même à laquelle R. fait allusion, le 4 septembre, dans son audacieuse apostrophe au marquis ; C. G., t. III, p. 119, dernière ligne). Il fallait donc le temps à S.-L. de gagner la Westphalie et le temps, à sa lettre, de parvenir de Westphalie à Paris ; sa lettre du 11 octobre par exemple (C. G., t. III, p. 143) est parvenue à R. le 23 ou le 24 (*cf.* C. G., t. III, p. 149) ; d'où il suit qu'à la fin d'août (et l'incident du 31 août n'éclata que plusieurs jours, huit jours peut-être, après que M^{me} d'H. eût reçu de S.-L. cette lettre alarmante) S.-L. avait regagné l'Allemagne depuis trois ou quatre semaines au moins. En conséquence, il ne peut-être question de supposer S.-L. arrivant à Paris fin juillet.

Avec L.-J. Courtois (« *Chronologie critique* » dans *Annales J.-J. R.*, t. XV, p. 92, n° 5) j'en conclus que la date la plus probable pour la visite de R. à Diderot est celle du *mardi 12 juillet 1757*. Notre n° 382 serait donc, très vraisemblablement, de ce jour-là.

7. La grande lettre non envoyée « Viens, Sophie, que j'afflige ton cœur injuste [etc...] » (C. G., t. III, p. 89, n° 380) figure dans l'album de transcriptions (Neuch. 7.885, p. 173) à la suite d'une lettre de Deleyre, du

1^{er} octobre 1757. Elle a été placée dans C.G. immédiatement avant une lettre de Deleyre, du 2 juillet 1757.

Quelques mots du texte peuvent déjà nous permettre d'assigner à ce document une date approximative, qui ne saurait être, de toute évidence, comme C.G. le donne à penser, juin ou juillet : « la vallée que tu fuis pour me fuir, le prochain retour de ton amant [...], l'hiver qui nous sépare ». M^{me} d'H. a quitté Eaubonne le 25 octobre 1757 pour regagner Paris ; au milieu d'octobre elle comptait sur le retour de S.-L. pour le mois suivant (le 14 octobre, R. lui dit : « Vous attendez le prochain retour de votre ami ») ; dès le 1^{er} octobre (C. G., t. III, p. 125) R. a écrit à Sophie : « L'hiver approche ; je vais cesser de vous voir » ; et dès cette date aussi on voit que M^{me} d'H. multipliait les absences ; le ton désespéré qui règne dans ce billet de R., du 14 octobre (n° 401) s'accorde parfaitement avec le ton de notre n° 380. Tout nous indique donc bien, conformément au classement de R. lui-même dans son copie-de-lettres, que **le n° 380 est du mois d'octobre 1757.**

Il semble même possible de préciser davantage ; « à notre dernière entrevue », écrit R., « deux fois tu me regardas *en dansant* » ; allusion, très probablement, au bal qui eut lieu, comme chaque année, à la Chevrette, le 9 octobre, pour la fête de M. d'Épinay. Postérieur au 9 octobre, le n° 380 est antérieur à la date où R. apprit la maladie de S.-L. Or R. savait déjà l'état du marquis le 19, comme le prouve la lettre de M^{me} d'H., n° 403, qui est du 19 octobre.

Nous sommes donc en mesure de conclure que la lettre n° 380 a été écrite *dans les environs du 15 octobre 1757.*

8. Pour le n° 452 (C. G., t. III, pp. 239-240), les éditeurs, à la suite de E. Ritter (*cf.* p. 239, n. 2), proposent avec assurance la date du 19 décembre 1757 ; leur argument est que la lettre de M^{me} d'H. du 20 décembre (n° 453) « répond » visiblement à ce billet sans date de R. Il n'est cependant que de lire l'un après l'autre ces deux textes pour se convaincre du contraire.

La transcription de R. figure dans son album (Neuch. 7.885, p. 246) après une lettre de M^{me} d'H. du 30 décembre (C. G., t. III, p. 247, n° 455) et juste avant une autre lettre de la même du 3 janvier 1758 (C. G., t. III, p. 253, n° 458). R. ici tâtonne et se décide, pour son classement, au petit bonheur. Mais l'examen du texte et certains recoupements, vont nous permettre, je crois, d'y voir clair. Cette lettre n° 452, haletante, angoissée, est exactement dans le ton des billets du 1^{er} et du 2 novembre (C. G., t. III, pp. 171-272 et 173-174). Le 2 novembre, R. écrit à Sophie, d'une main qui tremble : « Voici la quatrième lettre que je vous écris sans réponse ! » Le 29 octobre en effet R. à écrit à M^{me} d'H. (n° 416), et de nouveau le 31 octobre (n° 417) en recevant la lettre de M^{me} d'H. du 26 (n° 412). Le 1^{er} novembre, M^{me} d'H. répond à R. (n° 419) (c'est à son billet du 29 (n° 416) qu'elle répond ; elle n'a pas encore le n° 417, du 31, qu'elle ne recevra que le 2) ; ce même 1^{er} novembre, R., qui vient de recevoir le billet de Grimm (n° 421), écrit une troisième fois à M^{me} d'H. (n° 422) ; il n'a reçu d'elle encore aucune réponse ni à sa lettre du 29, ni à celle du 31 ; « un mot de réponse, lui dit-il, je vous conjure ! » ; le 2 novembre, R. qui n'a toujours rien, se désespère, et écrit une « quatrième lettre » (n° 424) ; ce même jour, 2 novembre, M^{me} d'H. reçoit, tout à la fois, les nos 417 (du 31) et 422 (du 1^{er} nov.) ; elle a déjà répondu (n° 419), la veille, au billet du 29 (n° 416) ; elle répond, ce 2, par le n° 423. Le lendemain 3 elle reçoit le n° 424, et répond aussitôt (n° 426) par exprès ; le 3 au soir R. reçoit cet exprès, puis le 4 au matin, lui parvient enfin le n° 419 (qui est du 1^{er}) ; et il écrit (n° 427) en disant : « tout allumait mon incorrigible imagination à un point dont vous avez pu juger par ma dernière lettre (n° 424) ; vous en jugerez mieux encore par celle que j'écrivais quand la vôtre est arrivée » ; et il ajoute : « gardez ce fragment aussi [...]. Il montre une âme qui vous appartient dans une situation qui lui était nouvelle ; je sais à présent comment il faut peindre les tourments de l'enfer ; c'est un homme de bien dans l'ignominie et méprisé par ce qu'il aime ». Ces paroles s'appliquent très exactement à notre n° 452 (« Et vous aussi, et vous

aussi, Sophie, vous me croyez un méchant ! [...] Je porte dans un cœur innocent toutes les horreurs du crime [...] Ah ! méprisez-moi si vous le pouvez [etc...] »).

Il me semble donc hors de doute que le n° 452 est en fait un 452bis ; c'est la lettre que R. écrivait à M^{me} d'H. le 3 novembre 1757 au soir, avant de recevoir, par exprès, le n° 426, puis, le lendemain matin, les n°s 419 et 423.

9. Les deux billets n°s 476 et 477 (C. G., t. III, pp. 291 et 292) se voient assigner ici, conjecturalement, la date du 22 février 1758 ; cette conjecture me paraît bonne. E. Ritter estimait (*Annales*, t. II, p. 84) que le n° 476 avait été écrit « dans les premiers jours d'avril » mais déjà Rey (*op. cit.*, p. 150) opinait pour la date du 22 février 1758 et Courtois (*op. cit.*, p. 250) se rangeait à ce sentiment.

R., dans son second album (Neuch. 7.886, p. 6), classe assez étrangement le n° 476 entre une lettre du 25 mars 1758 (C. G., t. III, p. 311, n° 489) à M^{me} d'H., et une lettre de M^{me} d'H. du 3 mars (C. G., t. III, p. 299, n° 480). A cette lettre du 3 mars il assignait, dans sa liasse B., le n° 32 ; à notre lettre n° 476 il donnait le n° 31. C'est donc qu'il tenait ce 476 pour antérieur au 3 mars 1758.

Remarquons que, dans sa lettre du 23 mars (n° 486, C. G., t. III, p. 308), M^{me} d'H. déclare : « J'attends, pour lire à mon ami cette *Julie* qui me plaît tant, que j'aie la première partie » ; or la lettre n° 477 accompagne précisément l'envoi à M^{me} d'H. de la seconde partie, transcrite par R. avant la première (« Voilà la *Julie*. Je travaille à la première partie »). La lettre 477 est donc antérieure à la lettre 486, du 23 mars ; ces billets 476 et 477 sont également antérieurs au n° 480, du 3 mars, car, à cette date du 3, M^{me} d'H. a déjà entre les mains une partie de la *Julie* qu'elle lit « avec un extrême plaisir ». Par ailleurs, dans le 477, R. parle d'un ouvrage « commencé », sur lequel il demande à M^{me} d'H. le secret ; cet ouvrage est la *Lettre à d'Alembert* ; le 13 février R. a posé à M^{me} d'H. une question (quel est le nom du père de Nanine, dans la tragédie de Voltaire ?) qui prouve qu'à cette date il est tout occupé à la rédac.

tion de cet écrit ; c'est effectivement, selon les *Confessions* (Livre X, t. II, pp. 443-444), au mois de « février » 1758 et « dans l'espace de trois semaines » qu'il composa sa fameuse *Lettre*. Nous voilà donc conduits à inférer que les nos 476 et 477 sont de février 1758. Enfin, le dimanche 19 février, M^{me} d'H. répond (n° 473 ; C. G., t. III, p. 283) à la lettre de R. du 13 (n° 471 ; C. G., t. III, p. 278) ; elle annonce à R. qu'elle se rendra à Eaubonne « un jour de cette semaine » et qu'elle enverra aussitôt quelqu'un à Mont-Louis pour prendre le manuscrit de la *Julie* (deuxième partie) ; notre 476 est donc, sans aucun doute, le billet que remit R., en même temps que la *Julie*, au messenger venu d'Eaubonne, ainsi que l'avait annoncé Sophie, un jour de la semaine qui suivit le dimanche 19 février ; les deux billets, celui de Sophie (476) et celui de R. (477) étant datés « mercredi », nous pouvons en conclure qu'il s'agit bien du mercredi **22 février 1758.**

10. Nous avons signalé l'erreur de C. G., reproduisant l'erreur de Rousseau, à propos du billet n° 486 (C. G., t. III, p. 308) ; sur l'original autographe, la date est parfaitement lisible, de la main même de M^{me} d'Houdetot : « **ce jeudy 23 mars** » 1758.

11. Reste la question, fort obscure, du texte n° 383 (C. G., t. III, pp. 101-102), projet, semble-t-il, d'une lettre à M^{me} d'H. ; E. Ritter croit, lui aussi, que ces lignes n'ont jamais été envoyées à Sophie (*cf. Annales*, t. II, p. 86).

C. G. place ce document en 1757 ; il eût convenu, tout au moins, d'indiquer en note que la date clairement inscrite par R. dans son album (Neuch. 7.886, p. 12) est celle du « 13 juillet **1758** » et non 1757 ; le texte figure en effet juste après la copie d'une lettre à d'Alembert, du 25 juin 1758.

Pouvons-nous admettre sans hésitations la date précise qui nous est fournie par Rousseau ? Rey (*op. cit.*, p. 143, note 2) quant à lui propose de lire : 13 *janvier* ; et de fait, si l'on rapproche notre n° 303 du n° 462 (de R. à M^{me} d'H. 10 janvier 1758, C. G., t. III, pp. 259-262 ; *cf.* en particulier, p. 261), je vois bien ce qui peut in-

duire à penser que le n° 383 est du même temps ; mais R., très sombre et presque désespéré le 10 janvier, retrouve la joie dès le 11 à la suite de la lettre qu'il reçoit ce jour-là (n° 463) ; on voit mal comment les sentiments dont s'emplit la lettre n° 383 trouveraient place à cette date. Avant le 10, par contre, oui peut-être... ¹.

Toujours est-il que ces lignes, d'après leur contenu même, sont **très certainement de l'année 1758**, mais je doute fort qu'elles soient de juillet, car, dès le mois de mars, R. est déjà grandement détaché de Sophie et, après la lettre du 6 mai, il a toutes les raisons les plus impérieuses de garder le silence. Que cette date catégorique du « 13 juillet » inscrite par R. lui-même ne nous fasse point illusion. Nous avons déjà vu, nous verrons encore combien il se trompe, parfois, même lorsqu'il prend ainsi des allures péremptoires.

* * *

Voici maintenant le tableau qu'il est possible de dresser, pour la correspondance échangée entre R. et M^{me} d'H., d'après ce que nous en connaissons :

1. N° 371. III, 76. De M^{me} d'H. à R. mai ou juin 1756 [réponse à un billet, *perdu*, de R. à M^{me} d'H.].

2. N° 304. II, 329. De M^{me} d'H. à R. janvier 1757.

3. N° 369. III, 74. De M^{me} d'H. à R. [22 mai] 1757. Ici la grande coupure, M^{me} d'H. ayant brûlé toutes les lettres suivantes. Seules subsistent :

4. N° 374. III, 80. Copie d'une lettre de R. à M^{me} d'H. [début juillet] 1757.

¹ « Substituer des *procédés* à la place des sentiments », dit R., p. 101 ; c'est précisément ce dont il accuse M^{me} d'H. les 5 et 10 janvier 1758 (*cf.* pp. 254 et 260) ; le 15 janvier, il déclare : « Je veux qu'ils me voient toujours tel que je suis afin qu'ils m'aident à devenir tel que je dois être » ; *cf.*, dans notre 383 (p. 101) : « quiconque a le courage de paraître toujours ce qu'il est deviendra tôt ou tard ce qu'il doit être ». Oui, il y a de sérieuses chances pour que ce 383 soit du début de janvier 1758.

5. N° 382. III, 99. De R. à M^{me} d'H. [12 juillet?] 1757.

Puis la correspondance reprend sur un autre ton :

6. N° 398. III, 122. De M^{me} d'H. à R. 29 septembre 1757.

7. N° 399. III, 124. De R. à M^{me} d'H. 1^{er} octobre 1757 [réponse au 398].

Un billet perdu, de M^{me} d'H. à R., écrit vers le 12 octobre.

8. N° 380. III, 89. De R. à M^{me} d'H. [vers la mi-octobre ; lettre non envoyée].

9. N° 401. III, 129. De R. à M^{me} d'H. 14 octobre 1757.

10. N° 402. III, 130. De M^{me} d'H. à R. 15 octobre 1757 [réponse au 401].

Un billet *perdu* de R. à M^{me} d'H. (du 17 ou 18 octobre) par lequel R. avise M^{me} d'H. qu'il se rend à la Chevrette où M^{me} d'E. l'appelle. [Il ignore encore et la maladie de S.-L. et la résolution que M^{me} d'E. vient de prendre, quant à son départ pour Genève].

11. N° 403. III, 132. De M^{me} d'H. à R. 19 octobre 1757 [réponse au billet perdu du 17 ou 18 oct.]

12. N° 410. III, 148. De M^{me} d'H. à R. 22 ou 23 octobre 1757.

13. N° 411. III, 148. De R. à M^{me} d'H. 24 octobre 1757 [réponse au 410].

14. N° 412. III, 149. De M^{me} d'H. à R. 26 octobre 1757 [avec un P.S. du 27 ou du 28, peut-être même du 29].

15. N° 416. III, 159. De R. à M^{me} d'H. 29 octobre 1757. [R. n'a pas encore reçu le 412].

16. N° 417. III, 161. De R. à M^{me} d'H. 31 octobre 1757. [réponse au 412, reçue le 30].

17. N° 419. III, 165. De M^{me} d'H. à R. 1^{er} novembre 1757. [réponse au 416 — et non au 417 ; la réponse au 417, c'est le 423].

18. N° 422. III, 171. De R. à M^{me} d'H. 1^{er} novembre 1757.

19. N° 423. III, 172. De M^{me} d'H. à R. 2 novembre 1757. [M^{me} d'H. reçoit à la fois le 417 du 31 et le 422 du 1^{er} novembre. Elle répond immédiatement, mais « par la poste » (cf. p. 178). Ce 2 nov. R. n'a pas encore le 419, de la veille].

20. N° 424. III, 173. De R. à M^{me} d'H. 2 novembre 1757 [R. n'a toujours pas de réponse à son 416, du 29, ni à son 417, du 31].

21. N° 426. III, 178. De M^{me} d'H. à R. 3 novembre 1757. [réponse au 424. ce 426 est porté par un exprès (cf. p. 178). « Je reçois votre troisième lettre » (celle du 2, n° 424) ; « j'ai répondu à deux » (417 et 422 ; M^{me} d'H. a répondu par le 423 de la veille) ; « je vous ai écrit une longue lettre » (419) « en réponse à celle qui était jointe à ce que vous écriviez à mon ami (c'est-à-dire : en réponse au 416 du 29 oct. contenant le 413 du 28, à St-Lambert), puis un billet (423) qui répondait à l'avant-dernière (422), et celle-ci (426) répond à celle du 2 (424) que je reçois à l'instant ; j'envoie un exprès pour vous la porter ; renvoyez-le demain au matin »].

22. N° 452. III, 239. De R. à M^{me} d'H. 3 nov. au soir [R. se dispose à envoyer Thérèse à Paris chez M^{me} d'H. pour y porter ce 452 (cf. p. 179), mais arrive l'exprès porteur du 426].

23. N° 427. III, 179. De R. à M^{me} d'H. 4 novembre 1757. [R. vient enfin de recevoir le 419 ; ce 427 sera porté à M^{me} d'H. par l'exprès qui, le 3 au soir, avait apporté le 426].

24. N° 425. III, 174. De M^{me} d'H. à R. 5 novembre 1757 [réponse au 427].

Un billet *perdu*, de R. à M^{me} d'H., 6 novembre.

25. N° 428. III, 182. De M^{me} d'H. à R. 7 novembre 1757 [réponse au billet, perdu, de la veille].

26. N° 430. III, 184. De R. à M^{me} d'H. 10 novembre 1757.

27. N° 431. III, 189. De M^{me} d'H. à R. 10 novembre 1757, [accusé de réception du 430].

28. N° 432. III, 189. De M^{me} d'H. à R. 13 novembre 1757. [réponse complète au 430 — ce 432 sera mis à la poste le lundi 14 (*cf.* p. 192) ; le 17 nov. R. ne l'a pas encore reçu (*cf.* p. 198)].

Un billet *perdu*, de R. à M^{me} d'H., du 15 novembre. [R. s'inquiétait de ne point recevoir la réponse promise par le 431 ; il envoie un billet par « le messager de Montmorency » (*cf.* p. 197)].

29. N° 433. III, 192. De M^{me} d'H. à R. 15 novembre 1757 [réponse au billet *perdu* de ce jour, 15 nov.]

30. N° 435. III, 197. De R. à M^{me} d'H. 17 novembre 1757 [réponse au 433 et au 432].

31. N° 436. III, 201. De M^{me} d'H. à R. 19 novembre 1757.

32. N° 437. III, 203. De R. à M^{me} d'H. 22 ou 23 novembre 1757. [R. a reçu le n° 436 le lundi 21 nov.]

33. N° 441. III, 212. De M^{me} d'H. à R. 27 novembre 1757 ; [réponse au 437 ; R. recevra ce 441 le lundi 28 nov.]

34. N° 442. III, 213. De R. à M^{me} d'H. 30 novembre 1757.

35. N° 443. III, 216. De M^{me} d'H. à R. 2 décembre 1757. [réponse au 442 ; R. recevra ce 443 le dimanche 4 décembre ; *cf.* p. 219].

36. N° 444. III, 219. De R. à M^{me} d'H. 5 décembre 1757.

37. N° 445. III, 221. De M^{me} d'H. à R. 6 décembre 1757.

[38. N° 446. III, 222. De R. à M^{me} d'H. 7 ou 8 décembre 1757 ?]

39. N° 447. III, 223. De R. à M^{me} d'H. 10 décembre 1757. [réponse au 445].

40. N° 448. III, 224. de M^{me} d'H. à R. 14 décembre 1757.

41. N° 451. III, 229. De R. à M^{me} d'H. 17 décembre 1757.

42. N° 453. III, 241. De M^{me} d'H. à R. 20 décembre 1757.

43. N° 454. III, 244. De R. à M^{me} d'H. 26 décembre 1757.

44. N° 455. III, 247. De M^{me} d'H. à R. 30 décembre 1757.

Une lettre, *perdue*, de R. à M^{me} d'H., 31 décembre ; [cf. le 458, p. 253, ligne 1].

45. N° 458. III, 253. De M^{me} d'H. à R. 3 janvier 1758 [réponse au billet perdu du 31 déc.]

46. N° 459. III, 254. De R. à M^{me} d'H. 5 janvier 1758.

47. N° 460. III, 256. De M^{me} d'H. à R. 7 janvier 1758.

48. N° 461. III, 257. De M^{me} d'H. à R. 9 janvier 1758 [M^{me} d'H., sans attendre la réponse de R. à son 460, reprend la plume].

49. N° 383. III, 101. De R. à M^{me} d'H. début de janvier 1758 [?].

50. N° 462. III, 259. De R. à M^{me} d'H. 10 janvier 1758. [réponse au 460].

51. N° 463. III, 262. De M^{me} d'H. à R. 10 janvier 1758 [M^{me} d'H. écrit ce 463 avant d'avoir reçu le 462 (preuve : p. 265). Elle envoie ce 463 par exprès ; ainsi, dit-elle, « j'aurai plus tôt réparé l'effet de mes dernières lettres » (460 et 461). R. reçut ce 463 le mercredi 11 et répondit, par le retour de l'exprès, le même jour].

52. N° 464. III, 264. De R. à M^{me} d'H. 11 janvier 1758. [réponse au 463].

53. N° 465. III, 265. De R. à M^{me} d'H. 15 et 28 janvier 1758 [lettre commencée le 15 janvier, terminée le 28, après que R. eut reçu le 466].

54. N° 466. III, 269. De M^{me} d'H. à R. 28 janvier 1758 [par exprès].

55. N° 470. III, 276. De M^{me} d'H. à R. 13 février 1758 [par exprès].

56. N° 471. III, 278. De R. à M^{me} d'H. 13 février 1758 [réponse au 470].

57. N° 473. III, 283. De M^{me} d'H. à R. 19 février 1758.

58. N° 476. III, 291. De M^{me} d'H. à R. 22 février 1758 [billet porté d'Eaubonne à Mont-Louis par un domestique chargé de rapporter la partie II de *Julie*].
59. N° 477. III, 292. De R. à M^{me} d'H. 22 février 1758 [réponse au 476].
60. N° 480. III, 299. De M^{me} d'H. à R. 3 mars 1758.
Un billet *perdu*, de R. à M^{me} d'H., en réponse au 480 ; du 4 ou du 5 mars (*cf.* p. 308).
61. N° 486. III, 308. De M^{me} d'H. à R. 23 mars 1758.
62. N° 487. III, 309. De R. à M^{me} d'H. 23 mars 1758 [réponse au 486, par l'express qui avait apporté ce 486].
63. N° 488. III, 310. De M^{me} d'H. à R. 24 mars 1758.
64. N° 489. III, 311. De R. à M^{me} d'H. 25 mars 1758 [réponse au 488 ; cette lettre fut-elle envoyée ? M^{me} d'H., en tout cas, n'y répondra pas].
65. N° 494. III, 320. De M^{me} d'H. à R. 6 mai 1758.
66. N° 941. V, 286. De M^{me} d'H. à R. 8 décembre 1760.
67. N° 1028. VI, 56. De M^{me} d'H. à R. « jeudi 18 ».
-

CHAPITRE IV

LA CORRESPONDANCE AVEC DIDEROT

Les lettres de Rousseau à Diderot.

Aucune de ces lettres ne nous est connue par l'original autographe.

Nous les connaissons seulement par la transcription des minutes sur les albums copies-de-lettres conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel.

N° 347. C. G., t. III, p. 27. « ce mercredi soir » [16 mars 1757]. (Neuch. 7.885, p. 135).

N° 357. C. G., t. III, p. 49. Sans date. (Neuch. 7.885, p. 141).

N° 405. C. G., t. III, p. 134. Sans date. (Neuch. 7.885, p. 180).

N° 479. C. G., t. III, p. 296. 2 mars 1758. (Neuch. 7.886, p. 1).

Les lettres de Diderot à Rousseau.

Toutes ces lettres existent, en original autographe à la Bibliothèque de Neuchâtel ; mais C. G. les donne (sauf pour le 345) d'après la transcription de R.

N° 342. C. G., t. III, p. 19. « jeudi » [10 mars 1757]. (Neuch. orig. autogr. et copie 7.885, p. 132).

N° 345. C. G., t. III, p. 23. « ce lundi au soir » [14 mars 1757]. (Neuch. orig. autogr. et copie 7.885, p. 133).

N° 355. C. G., t. III, p. 40. Sans date. (Neuch. orig. autogr. et copie 7.885, p. 140).

N° 404. C. G., t. III, p. 133. Sans date. (Neuch. orig. autogr. et copie 7.885, p. 179).

N° 434. C. G., t. III, p. 194. Sans date. (Neuch. orig. autogr. et copie 7.885, p. 226).

Les n°s 404 et 405 sont donnés, dans C. G., d'après le manuscrit des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève.

Il nous manque bien des pièces ; plusieurs lettres de R. en particulier ; je crois, à vrai dire, que pour les années 1757-1758 nous devons posséder toutes les lettres que R. a reçues de Diderot, mais c'est à deux lettres de R., *perdues*, que Diderot répond par les 342 et 345 ; le 4 novembre 1757 R. écrit à Diderot (*cf.* R. à M^{me} d'Houdetot : C. G., t. III, p. 180) : « je lui [à Diderot] écris par cet ordinaire » ; à ce billet *perdu* Diderot répond par le 434. Le 13 février 1758, R. déclare, dans une lettre à M^{me} d'H. : « Effrayé des bruits qui couraient au sujet de l'*Encyclopédie* [...] je lui [à Diderot] ai écrit [...] Il n'a pas même daigné me répondre » (C. G., t. III, p. 279) ; cette lettre-là a *disparu* elle aussi.

En janvier 1757 (le 17, vraisemblablement) R. écrit à M^{me} d'Épinay (n° 328, C. G., t. II, p. 368) : « Voilà un paquet *et une lettre* que je vous prie de faire porter chez Diderot » ; nous ne connaissons point cette lettre. En juillet, peu avant le 12, je crois, R. a bien dû envoyer un mot à Diderot pour lui annoncer sa visite ; billet inconnu.

Les dates.

Le classement des n°s 342, 345, 347, 355, 357 tel qu'il est donné dans C. G. d'après l'étude d'E. Ritter (*Annales J.-J. R.*, t. II, p. 23) me paraît sûr ; Ritter ne connaissait pas les dates que procura l'examen des originaux autographes pour les n°s 343 et 356 ; mais ces documents ne firent qu'apporter confirmation à sa chronologie, remarquablement établie d'après la seule date incontestable alors connue, celle de la lettre de Deleyre (n° 358) du 31 mars. Le n° 355 (C. G. : « [vers le 22 ou 23 mars 1757] ») est postérieur au samedi 19 mars

(*cf.* ligne 2 ; un lapsus dans la note 3 : lire « samedi 19 mars » et non « samedi 26 mars ») et antérieur au jeudi 24, car, ce 24, R. déclare à M^{me} d'Épinay (356*bis*, ligne 2) : « Ma réponse [à Diderot] *était faite* quand j'ai reçu la vôtre » ; cette « réponse » à Diderot (n° 357) ne saurait donc être du « [26 mars 1757] », comme le propose C. G. (t. III, p. 49) ; ce 357 est du 24 mars au plus tard, et peut-être bien du 23.

Les n°s 404 et 405 sont bien d'octobre 1757 ; « [vers le 18 octobre] », « [vers le 19 octobre] » dit C. G. (t. III, pp. 133 et 134) ; en fait, le vendredi 21 octobre, lorsque R. voit M^{me} d'H. à la Chevrette, il n'a pas encore reçu le billet de Diderot (404) qui va le mettre hors de lui. S'il faut en croire les *Confessions* (Livre IX, t. II, p. 414) c'est à l'Ermitage qu'il reçut ce billet ; il griffonne sa réponse (405) et se précipite « sur-le-champ » à la Chevrette afin de donner lecture à M^{me} d'Épinay et du billet de Diderot et de la réponse qu'il y venait de faire. M^{me} d'Épinay devait quitter la Chevrette le 24 ; elle retarda d'un jour son départ (*cf.* C. G., t. III, p. 148, n° 411, ligne 1) ; le 25, après le départ de la dame, R. qui va dîner à Aubonne, raconte à M^{me} d'H. ce qui vient de se passer. Je présume que la scène consécutive au billet de Diderot s'est déroulée le 23 octobre ; et il me paraît probable que c'est ce 23 octobre que R. a reçu le billet 404 (qui doit être de la veille). Je propose donc, conjecturalement, les dates du 22 octobre pour le 404 et du 23 pour le 405.

Le n° 434 doit être en effet, comme l'indique C.G., des environs du 14 novembre 1757. Le 15 novembre, dans un billet, *perdu* mais dont on voit le reflet dans la réponse de M^{me} d'H. ce même jour (n° 433 ; t. III, p. 192), R. gémissait sur l'abandon où le laissait Diderot. Il est donc à peu près certain que, ce 15 novembre 1757, R. n'avait pas encore reçu le 434. Mais le 17 novembre, écrivant à M^{me} d'H. (n° 435), R. ne renouvelle plus ses plaintes ; il parle même (p. 200) de Diderot d'un ton rasséréné ; je présume qu'à cette date le 434 lui est parvenu.

La date du 479 (« 2 mars 1758 ») nous est fournie par la transcription même de R. dans son album (7.886, p. 1) ; il arrive à R. d'inscrire en tête de ses copies des dates parfaitement inexactes (pour sa grande lettre à Grimm, par exemple) ; il ne suffit donc pas que l'album-copies de lettres nous fournisse une date pour que nous l'accueillions aussitôt comme indiscutable. L. Brunel (*Annales de l'Est*, octobre 1888) suggère « 20 mars », — parce que, le 20 mars, R. achève et date la Préface de sa *Lettre à d'Alembert* ; mais, dans cette première rédaction de la Préface, le paragraphe sur l'Aristarque (Diderot) n'existait pas encore, et l'argument est faible pour n'accepter point la date du 2 ; je ne vois, à la vérité, aucune raison sérieuse de la mettre en doute ¹.

Les textes.

N° 342. (C. G., t. III, pp. 19-20 ; d'après Neuch. 7.885, p. 132).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage »

Sans date. Cachet : profil d'homme à droite, barbu, chauve, front plissé ; de la main de R. : « de M. Diderot. 1757. 33 ».

p. 19 l. 14-15 : Nous discuterions les endroits *que j'ai soulignés, auxquels* vous n'entendrez rien [R., en transcrivant, a modifié le texte comme suit : « les endroits où j'ai fait des marques auxquelles »]

l. 20 : Quant vous *viendriez* [« viendriez » est aussi dans la copie]

p. 20, à la seconde ligne du P.S. : Je ne vous en *avais* point encore parlé [et non : « aurais »]

¹ Signalons toutefois que dans son album, R. laisse un intervalle singulièrement large entre ce chiffre « 2 » et le mot « mars ». Un second chiffre aurait-il été écrit par R., puis effacé par grattage ? Non. L'examen du feuillet, en transparence, ne révèle aucun amincissement. Il se peut, malgré tout, que ce « 2 » ait été inscrit après coup et un peu au hasard par R. ; n'oublions pas l'aveu qu'il fait dans son album même, p. 120, sur les dates, parfois, mises par lui « en tâtonnant ».

Diderot a séparé ses deux P.S. par un trait, au milieu de la page.

N° 345. (C. G., t. III, pp. 23-25 ; d'après l'original autographe).

p. 23 l. 3 : et de peines que souvent je ne peux [C. G. donne « souvent *même* » ; le mot : « même » ne figure ni dans l'orig. autog., ni dans la copie de R., 7.885, p. 133]

p. 24 l. 31 et 32 : les mots « *vôtre* » et « *fiacre* » ne sont nullement soulignés comme le laisserait croire C. G. où ces deux mots sont en italiques.

p. 25 l. 8 : je n'en ai guère *recueilli* que de l'embarras. [C. G. omet le mot « recueilli »]

N° 355. (C. G., t. III, pp. 40-41 ; d'après Neuch. 7.885, p. 140).

Sans adresse, sans date ; de la main de R. : « *de M. Diderot. 1757. 37* ».

p. 40 l. 2 : que vous *arriviez* samedi [et non « arriveriez ».]

l. 4 : que vous *arriviez* [et non « arriveriez ».]

p. 41 l. 15 : ne vous soient devenus *fort* indifférents [R. omet : « fort » dans sa copie.]

l. 16 : Si je ne vous *chagrine* point [R. a bien transcrit « chagrine » et non « éloigne », comme dit C. G.]

l. 21 : quand vous voudrez et j'*arriverai* [R. a bien transcrit « j'arriverai » et non « j'accourrai », qu'on lit dans C.G.]

l. 21-22 : j'attendrai que vous fassiez signe [et non : « que vous *me* fassiez signe » ; le « me » n'est pas non plus dans l'album]

N° 404. (C. G., t. III, pp. 133-134 ; d'après le ms. des *Confessions*).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage ou à la Chevrette, chez M. d'Épinay, et recommandé à M. de Linant »

(Sur l'autre face de la lettre pliée : « M. d'Épinay demeure vis-à-vis les Capucins de la rue Saint-Honoré »)

Sans date; de la main de R. : « *de M. Diderot, 1757-52* ».

- p. 133 l. 12 : beaucoup plus forte que je ne *la* crois
[et non : « le crois »]
- l. 2 : mais ce témoignage *suffit-il* seul [« suffira-t-il », qu'on lit dans C. G., n'est ni dans l'original ni dans la copie Neuch. 7.885, p. 179]
- l. 2 : négliger jusqu'à *un* certain point [et non : « jusqu'à certain point »]
- p. 134 l. 2 : jetez-le *dans* le feu [et non : « au feu »]
- l. 3 : que s'il n'*avait point* été écrit [et non : « que s'il n'eût jamais »]

Dans l'album de copies, Neuch. 7.885, p. 179, ce « N. B. » de R. : « *Ce billet, dont le feuillet était seulement plié en deux et de manière que tout le dedans se lisait sans peine, m'était adressé chez M. d'Épinay, et recommandé à M. de Linant, le gouverneur de l'enfant et le confident de la mère* ».

N° 405. (C. G., t. III, pp. 134-135 ; d'après le ms. des *Confessions*).

Le texte transcrit, d'après la minute, par R. dans son album-copie de lettres (Neuch. 7.885, p. 180) offre quelques variantes :

- p. 135 l. 3 : discuter avec vous à *loisir* tous ces points
[pour les *Confessions*, R. a supprimé « à loisir »]
- l. 10 : qui ne vont pas *trop* à votre franchise [les *Confessions* suppriment « trop »]
- l. 12 : vous craignez qu'on n'interprète *pas bien* ma conduite [« qu'on n'interprète mal », disent les *Confessions*]

Suivent, dans l'album, à la fin du texte, ces lignes importantes : « *Ici paraît à plein, dans Diderot et dans ses complices, le projet formé de m'éloigner pour exécuter leur complot plus à leur aise, projet qui n'a eu son accomplissement que cinq ans après par le Décret, à l'aide des puissances qu'ils ont intéressées dans le complot. Peut-on imaginer une bêtise pareille à la mienne ? Il n'y a pas six mois que j'aperçois le but de toutes ces manœuvres*

extraordinaires auxquelles, en me consumant depuis treize ans d'y penser et repenser, je n'ai jamais rien compris jusqu'ici. »

N° 434. (C. G., t. III, pp. 194-195 ; d'après Neuch. 7.885, p. 226).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, à l'Hermitage »

Sans date ; de la main de R. : « de M. Diderot 1757. B. 16 ».

Le texte de la copie reproduit par C. G. est strictement conforme au texte de l'original autographe.

N° 479. (C. G., t. III, pp. 296-298 ; d'après Neuch. 7.886, pp. 1-3).

C. G. commet quelque inexactitudes :

p. 296 l. 5 : *pour* ce moment-ci [et non : « dans ce moment-ci »]

l. 21 : vous avez commencé *de* l'apprendre [et non : « à l'apprendre »]

p. 297 l. 15 : que *gagnais-je* à rompre [et non : « que gagnerais-je »]

Il y a aussi, dans la transcription, des hésitations et ratures à signaler :

p. 297 l. 15 : « *quel intérêt* », avait d'abord écrit R. ; il biffe ces mots et écrit : « que *gagnais-je* ».

l. 16 : Première rédaction : « à quelle place *puis-je* » ; retouche : « à quelle place ai-je aspiré ? »

l. 18 : Première rédaction : « quels concurrents *avais-je* » ; retouche : « ai-je ».

l. 27 : Première rédaction : « mais c'est *pour les porter* » ; retouche : « mais c'est dans la société qu'il les porte » [C. G. imprime par inadvertance : « solitude » au lieu de société L'erreur est signalée dans l'erratum du t. III ; cf. t. IV, p. 372.]

p. 298 l. 3 : « Quel sort pour le meilleur des hommes d'être *abusé* par sa candeur même » ;
 [« abusé » est biffé, et remplacé par « égaré ».]

Deux lettres de Diderot à M^{me} d'Houdetot.

C. G. reproduit, d'après l'ouvrage de H. Buffenoir (p. 46), deux lettres de Diderot à M^{me} d'Houdetot ; ces deux pièces se trouvent ici imprimées à la suite du n° 453, de M^{me} d'H. à R. (20 décembre 1757 : C. G., t. III, pp. 243-244) ; ces lettres de Diderot, non datées, « doivent avoir été écrites — déclare C. G. — dans le temps où M^{me} d'Houdetot adressait la présente à Rousseau ». C. G. nous donne donc ces lettres de Diderot comme datant à peu près du milieu de décembre 1757. *Impossible.*

Le 15 novembre, M^{me} d'H. écrit à R. : « Vous verrez sûrement Diderot le plus tôt qu'il pourra, et il en a autant de besoin que vous, à ce qu'il paraît par ce qu'il m'a mandé lui-même. » (C. G., t. III, p. 192, n° 433).

Effectivement, dans la première de ces deux lettres de Diderot, on lit : « Mon ami a de la peine. Je la partage. J'en ai qu'il partage aussi, et c'est autant pour soulager mon âme que la sienne que j'irai le voir. »

Donc, le 15 novembre, M^{me} d'H. a déjà en mains cette lettre de Diderot. Elle l'a même reçue déjà depuis quelques jours lorsque, le 13, elle mande à R. : « Avez-vous vu votre ami ? Sachant le besoin que vous en aviez et l'embarras qu'il pourrait être pour une voiture, je lui avais fait proposer de le conduire à l'Hermitage [...] Cette proposition l'a effarouché. » (C. G., t. III, p. 191, n° 432).

Tout indique donc que la première lettre de Diderot à M^{me} d'Houdetot est **des environs du 10 novembre 1757.**

La seconde lettre date de quelques jours plus tard.

CHAPITRE V

LA CORRESPONDANCE AVEC GRIMM

Les rapports épistolaires de R. et de Grimm en 1756-1757 se limitent à bien peu de chose. Nous avons quatre lettres sous les yeux ; nous savons qu'il nous en manque une. J'ai le sentiment que ces cinq messages constituent à eux seuls toute la correspondance en question. Le billet perdu est de R. à Grimm. Il date du 29 octobre 1757. Ce 29 en effet R. déclare à M^{me} d'Houdetot (C. G., t. III, p. 160) : « Je reçois à l'instant la réponse de Grimm [c'est le n° 414]. Je vous l'envoie afin que vous en jugiez vous-même ; quoi qu'il en soit, *j'ai répliqué comme il convenait*¹ ». Effectivement, le 31 octobre [n° 421], Grimm dira à R. : « vous me pressez » [c'est-à-dire : vous me pressez de m'expliquer clairement ; je m'y décide donc].

Les quatre pièces connues sont les suivantes :

N° 406, de R. à Grimm (C. G., t. III, pp. 136-143).

N° 414, de Grimm à R. (C. G. t, III, p. 156).

N° 420, de R. à Grimm (C. G., t. III, p. 169).

N° 421, de Grimm à R. (C. G., t. III, pp. 170-171).

Seul l'original autographe du n° 414 est à notre disposition ; 406 nous est connu à la fois par la copie de la minute, portée par R. sur son album (Neuch. 7.885, pp. 189-193), et par les « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* »

¹ Dans la note 1, au bas de cette page 160 de C. G., t. III, un lapsus : lire : « reçue le 29 octobre » et non pas : « le 29 novembre ».

(éd. Boiteau, t. II, pp. 377-385) ; 421 nous est fourni uniquement par les mêmes « *Mémoires* » (pp. 386-387) ; 420 provient à la fois de la transcription faite par R. de sa propre minute (Neuch. 7.885, p. 200) et des « *Mémoires* » encore (p. 387).

N° 406. C. G. (t. III, p. 136, n° 1) prétend nous donner le texte de ce document tel qu'il figure dans « la copie de Rousseau ; Bibl. de Neuchâtel, 7.885, pp. 189-193 ». Il n'en est rien ; C. G. se borne à suivre, presque constamment, le texte fourni par les *Mémoires de M^{me} d'Épinay* (éd. Boiteau, t. II, pp. 377-385).

Il me paraît probable que M^{me} d'Épinay et ses collaborateurs n'ont pas triché ici, et qu'ils ont fidèlement reproduit le texte de la missive adressée à Grimm. Mais R., qui a transcrit sur son album le texte de son brouillon, avait beaucoup modifié ce texte en le recopiant pour l'envoyer à Grimm. (C'est ce qui s'est passé pour plusieurs lettres qu'on lit dans l'album et dont l'original nous est parvenu ; cf. en particulier sa lettre des 24-26 mars 1757 à M^{me} d'Épinay ; C. G., t. III, pp. 42-49 reproduit utilement les deux textes : celui du brouillon, transcrit sur l'album 7.885, pp. 147-150, et celui de l'original autographe ; mêmes observations pour une autre lettre à M^{me} d'Épinay, du 29 octobre 1757, C. G., t. III, pp. 157-158 ; *idem*, encore, pour les lettres à M^{me} d'Houdetot du 1^{er} et 2 novembre 1757 ; cf., à ce sujet, *supra*, pp. 181-182).

Nous reproduirons donc ici le texte complet de ce 406 tel qu'il se présente dans l'album de Neuchâtel, imprimant en italiques tout ce qui diffère du texte fourni par les *Mémoires*, texte que C. G. a suivi presque absolument :

« Dites-moi, *mon cher* Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre à Genève Madame d'Épinay ? Ai-je tort, ou seraient-ils tous séduits ? Auraient-ils tous cette basse partialité toujours prête à prononcer en faveur du riche et à surcharger la misère de cent devoirs inutiles qui la rendent plus *sûre* et plus dure ? Je ne veux m'en rapporter là-dessus qu'à vous

seul. Quoique sans doute prévenu comme les autres, je vous crois assez équitable pour vous mettre à ma place et *me* juger *sur* mes vrais devoirs. Ecoutez donc mes raisons, mon ami, et décidez du parti que je dois prendre ; car quel que soit votre avis je vous déclare qu'il sera suivi sur-le-champ.

« Qu'est-ce qui peut m'obliger à suivre Madame d'Épinay ? L'amitié, la reconnaissance, l'utilité qu'elle peut retirer de moi. Examinons tous ces points.

« Si Madame d'Épinay m'a témoigné de l'amitié, je lui en ai témoigné davantage. Les soins ont été mutuels *ou* du moins aussi *assidus* de ma part que de la sienne. *Nous sommes* tous deux malades, je ne lui dois plus qu'elle ne me doit *sur ce point* qu'en cas que le plus souffrant soit obligé de garder l'autre ¹. *Je n'ai là dessus qu'un mot à vous dire* : elle a des amis moins malades, moins pauvres, moins jaloux de leur liberté ² et qui lui sont du moins aussi chers que moi. *Mais* je ne vois pas qu'aucun d'eux se fasse un devoir de la suivre. Par quelle bizarrerie en sera-ce un pour moi seul qui suis le moins en état de le remplir ? Si Madame d'Épinay *m'est assez chère pour que je renonce à tout a fin de* l'amuser, comment lui *suis-je* assez peu cher moi-même pour qu'elle *achète* aux dépens de ma santé, de ma vie, de *mon temps*, de mon repos et de toutes mes ressources, les soins d'un complaisant aussi maladroit ? Je ne sais si je devais offrir de le suivre, mais je sais ³ qu'à moins d'avoir cette dureté d'âme que donne l'opulence et dont elle m'a toujours paru loin, elle ne devait jamais l'accepter.

« Quant aux bienfaits, premièrement je ne les aime point, je n'en veux point, et je ne sais aucun gré de ceux que je *reçois* par force. J'ai *articulé cela bien* nettement à Madame d'Épinay avant d'en recevoir aucun d'elle ; ce n'est pas que je n'aime à me *livrer* comme un autre à *ces doux* liens quand l'amitié les

¹ Ici, dans C. G., et dans *Mémoires*, une phrase de plus que dans notre texte.

² C. G., et M. ajoutent : « moins pressés de leur temps ».

³ C. G., et M. : « Je sais bien ».

forme ; mais *lorsqu'on* veut trop tirer la chaîne, elle rompt et je suis libre. Qu'a fait pour moi Madame d'Epinaï ? Vous le savez mieux que personne, et j'en puis parler librement avec vous : elle a fait bâtir à mon occasion une petite maison à l'Hermitage, m'a engagé d'y loger et j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin d'en rendre l'habitation agréable et sûre.

« Qu'ai-je fait de mon côté pour Madame d'Epinaï ? Dans le temps que j'étais prêt à me retirer dans ma patrie, que je le désirais *si* vivement et que j'aurais dû *le faire*, elle remua ciel et terre pour me retenir. A force de sollicitations et même d'intrigues *elle réussit*, elle vainquit ma ¹ longue résistance ; mes vœux, mon goût ², l'improbation de mes amis, tout céda dans mon cœur à son ascendant. Je me laissai *conduire* ³ à l'Hermitage. Dès ce moment j'ai toujours senti que j'étais chez autrui et cet instant de *faiblesse* m'a déjà *causé* de longs repentirs. Mes *chers* amis, attentifs à m'y désoler sans relâche, ont eu grand soin de m'ôter le repos que j'espérais y trouver ⁴. Madame d'Epinaï, souvent seule à la campagne, souhaitait que je lui tinsse compagnie ⁵. Après avoir fait un sacrifice à l'amitié, il en fallut faire un autre à la reconnaissance. Il faut être pauvre, sans valet, haïr la gêne et avoir mon âme pour *sentir* ce que c'est pour moi que de vivre dans la maison d'autrui. J'ai pourtant vécu deux ans dans la sienne, assujetti sans relâche avec les plus beaux discours de liberté, servi par vingt domestiques et nettoyant tous les matins mes souliers, surchargé de tristes indigestions et soupirant sans cesse après ma gamelle. Vous savez, *ami*, qu'il m'est impossible de travailler *autrement que dans ma retraite, seul, à mon aise, au milieu des bois, sans distraction et sans assujettissement* ; mais je ne parle point du temps perdu ; j'en serai quitte pour *aller tout*

¹ M. : « ma trop juste et longue ».

² M. ajoute : « mon penchant ».

³ M. : « entraîner ».

⁴ M. et C. G. ajoutent ici plusieurs lignes.

⁵ M. et C. G. ajoutent : « c'était pour cela qu'elle m'avait retenu ».

nu quelques mois plus tôt. Cependant cherchez combien *d'écus payent* une heure de la vie et *de la liberté* d'un homme ; comparez les bienfaits de Madame d'Epinaÿ avec *mes sacrifices* et dites moi qui, d'elle ou de moi, *reste redevable à l'autre*.

« Je passe à l'article de l'utilité. Madame d'Epinaÿ part dans une bonne chaise de poste, accompagnée de son mari, du gouverneur de son fils, *de sa femme de chambre* et de cinq ou six domestiques. Elle va à *Genève*, ville peuplée et pleine de *sociétés* où elle n'aura que l'embarras du choix ; elle va chez M. Tronchin, son médecin, *son ami*, homme d'esprit, homme considéré, recherché, *entouré du plus grand monde*, dans une famille pleine de mérite, où elle trouvera des ressources de toute espèce pour *la santé*, pour l'amitié, pour l'amusement. Considérez à *présent* mon état, mes maux, mon humeur, mes moyens¹ et voyez, je vous prie, en quoi je puis *être utile* à Madame d'Epinaÿ dans ce voyage². Soutiendrai-je une chaise de poste ? Puis-je espérer d'achever³ la route, dans cette saison, sans accidents ? Ferais-je à chaque instant arrêter pour descendre ou *faudrait-il me retenir, souffrir et mourir* ? Que Diderot fasse bon marché tant qu'il voudra de *ma santé et de ma vie* ; mon état est connu ; les chirurgiens *qui m'ont visité* peuvent l'attester ; *et je vous jure* qu'avec ce que je souffre je ne suis guères moins ennuyé que les autres de me voir vivre si longtemps. Madame d'Epinaÿ doit donc s'attendre à de continuels désagréments⁴ et peut-être à quelque accidents dans la route. Elle *me connaît trop bien pour ignorer* qu'en pareil cas j'irais plutôt expirer secrètement au coin d'un buisson que de causer les moindres frais et retenir un seul domestique ; et moi je connais trop son bon cœur pour ignorer combien il lui serait pénible de me laisser dans cet état. Je pourrais la suivre à pied, comme le veut M. Diderot ; mais *les boues pourront me retarder et la pluie ou la neige me*

¹ M. et C. G. ajoutent ici seize mots.

² Quinze mots de plus dans M. et C. G.

³ M. et C. G. ajoutent : « *si rapidement une si longue* ».

⁴ M. et C. G. ajoutent : « *à un spectacle assez triste* ».

retenir ; d'ailleurs, quelque fort que je coure, comment faire trente lieues par jour ? Et si je laisse aller la chaise, en quoi serai-je utile à la personne qui sera dedans ? Arrivés à Genève, il faudra passer mes jours enfermé avec Madame d'Épinay, et quelque effort que je fasse pour tâcher de l'amuser, il est impossible qu'une vie si contrainte et si contraire à mes goûts¹ ne me plonge dans une mélancolie dont je ne serai pas le maître². Quand nous sommes seuls et contents, Madame d'Épinay ne me parle point, ni moi à elle ; que sera-ce quand je serai triste et gêné ?³ Si elle tombe des nues à Genève, j'y tomberai beaucoup plus ; car avec de l'argent on a partout des amis, mais le pauvre n'est chez lui nulle part. Les connaissances que j'y ai ne peuvent lui convenir ; celles qu'elle y fera ne me conviendront pas davantage. J'aurai des devoirs à remplir qui m'éloigneront souvent d'elle, ou bien on ne saura quel soin⁴ me les fait négliger et me retient sans cesse dans sa maison. Mieux mis, j'y pourrais passer tout au plus pour son valet de chambre. Quoi, Monsieur, un malheureux accablé de maux, qui traîne à peine des souliers à ses pieds, qui n'a ni habits, ni argent, ni ressources, qui ne demande à ses chers amis que de le laisser misérable et libre, serait nécessaire à Madame d'Épinay qu'il voit environnée de toutes les commodités de la vie et que suit un cortège de dix⁵ personnes ! O Fortune⁶, si dans ton sein l'on ne peut se passer du pauvre, je suis plus heureux que ceux qui te possèdent, car je sais me passer d'eux.

« Ah ! me direz-vous, c'est qu'elle vous aime ; elle ne peut se passer de son ami. Mais, mon cher Grimm, elle se passera bien de vous, à qui je ne serai sûrement pas

¹ M. et C. G. ajoutent : « n'achève de l'ôter la santé ».

² M. et C. G., placent ici une phrase de plus.

³ Onze mots supplémentaires dans M. et C. G.

⁴ M. et C. G. ajoutent : « si pressant ».

⁵ C. G. imprime par erreur : « des personnes » ; M. donne : « et qui traîne dix personnes après elle ».

⁶ M. et C. G. ajoutent : « vile et méprisable fortune ! »

*préféré*¹. Oh ! que je connais bien tous les sens de ce mot d'amitié ! c'est un beau nom qui sert souvent de *gages* à la servitude². J'aimerais toujours à servir mon ami, pourvu qu'il soit aussi pauvre que moi ; s'il est plus riche, soyons libres tous deux, ou qu'il me serve lui-même ; car son pain est tout gagné et il a plus de temps à donner à ses plaisirs.

« Il me reste à vous dire deux mots de moi. S'il est des devoirs qui m'appellent à la suite de Madame d'Épinay, n'en est-il point de plus indispensables qui me retiennent, et ne dois-je rien qu'à *elle seule* ? *Je n'aurai pas fait six lieues* que Diderot, qui trouve si mauvais que je reste, trouvera bien plus mauvais que je *parte* et sera beaucoup mieux fondé. *Ah ! m'écrira-t-il, vous suivez une femme à son aise*, à laquelle, après tout, *vous ne devez rien* et qui n'a pas le moindre besoin de *vous*, pour laisser ici dans la misère et l'abandon des personnes qui ont passé leur vie à *vous servir* et que *votre* départ *réduit* au désespoir. Si je me laisse défrayer, Diderot m'en fera *encore* une nouvelle obligation³. Si jamais dans la suite j'ose un moment disposer de moi, il *dira* : voyez cet ingrat ; elle *l'a conduit* dans son pays et puis il *la quitte*⁴. Si je paye ma part des frais, comme je dois *et veux faire assurément*, d'où rassembler si promptement tant d'argent ? A qui vendre *si tôt* le peu de livres, d'effets *et de meubles* qui me restent ?⁵ *Je ne demande point ce que je deviendrai, le voyage fini ; il est bien clair que ne pouvant vivre que d'un travail lent et paisible et tout le monde disposant de mon temps, il faut bien, tôt ou tard, mourir de faim. Pendant que j'irai là bas, je laisserai ici un ménage qui, quoique petit, ne laissera pas de m'incommoder durant*

¹ M. donne ici un texte sensiblement différent : « *C'est qu'elle m'aime, dira-t-on ; c'est son ami dont elle a besoin. Oh ! que je connais bien...* »

² M. et C. G. ajoutent : « *mais où commence l'esclavage, l'amitié finit à l'instant* ».

³ M. et C. G. ajoutent : « *qui m'enchaînera pour le reste de mes jours* ».

⁴ Ici, dans M. et C. G., une phrase de plus.

⁵ Quatre phrases de surcroît, ici, dans M. et C. G.

mon absence. Je serai défrayé chez Madame d'Épinay, mais qu'est-ce qu'être défrayé dans la maison d'autrui quand on n'a ni valet à soi ni autorité ? C'est dépenser beaucoup plus que chez soi pour être contrarié toute la journée, pour manquer de tout ce qu'on désire, pour ne rien faire de ce qu'on veut, pour être accablé de mille chaînes, et se trouver ensuite fort obligé à ceux au service desquels on s'est ruiné. Ajoutez à cela l'indolence d'un malade paresseux, dans l'usage de¹ laisser tout traîner et de ne rien perdre, de ne rien demander et d'avoir tout son nécessaire, de sentir toujours à côté de lui quelqu'un qui devine et prévient ses besoins ; dans la maison d'autrui, les maîtres, toujours bien servis, sont tranquilles et supposent tout le monde aussi content qu'eux ; les étrangers qui ont leurs gens savent se faire servir encore ; mais un homme comme moi, dont l'équipage, la fortune et le silence invitent également à le négliger, n'est servi qu'au prix de l'or. Il n'ose être son valet lui-même et ne peut employer ceux d'autrui².

« Je vois d'où viennent tous les chagrins qu'on me donne ; c'est parce que j'ai des sociétés hors de mon état³, c'est parce que tous les gens avec qui je vis me jugent toujours sur leur sort, jamais sur le mien et qu'ils veulent qu'un homme qui n'a rien⁴ vive comme s'il avait dix mille livres de rente⁵.

« Personne ne sait se mettre à ma place ; on ne veut pas voir que je suis un être à part, qui n'a point le caractère, les maximes, les ressources des autres, et qu'il ne faut point juger sur leurs règles. Si l'on fait attention à ma pauvreté, ce n'est que pour m'en rendre les charges plus insupportables, c'est ainsi que le philosophe Diderot, dans son cabinet, au coin d'un bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée, veut que je fasse trente

¹ « accoutumé à », disent M.

² R. a profondément remanié ces dernières lignes en transcrivant ce paragraphe dans sa missive.

³ Cet aveu trop véridique, R. l'a supprimé au dernier moment.

⁴ « qui n'a pas un moment à perdre pour gagner sa vie » (ms. des « Mémoires »).

⁵ « et du loisir de reste », ajoutent M. et C. G.

lieues par jour, en hiver ¹, pour courir après une chaise de poste parce qu'après tout courir et se crotter est le métier d'un pauvre ². *Quoiqu'il arrive, soyez bien sûr* que le philosophe Diderot s'il ne pouvait supporter la chaise *ne pourrait* de sa vie après celle de personne ; cependant il y aurait du moins cette différence qu'il aurait de bons bas ³, de bons souliers, une bonne chemise, qu'il aurait bien soupé la veille et se serait bien chauffé en partant, au moyen de quoi l'on est plus fort pour courir que celui qui n'a de quoi payer ni le souper, ni la fourrure, ni les fagots. Ma foi, si la philosophie ne sert pas à faire ces distinctions, je ne vois pas trop à quoi elle sert.

« Pesez *bien* mes raisons, mon cher ami, et *puis* dites-moi ce que je dois faire. Je veux remplir mon devoir ; mais dans l'état où je suis *en vérité l'on ne doit rien* exiger de plus. Si vous *pensez* que je doive partir, prévenez-en Madame d'Épinay, *prenez quelque mesure pour ne pas laisser ces pauvres femmes cet hiver seules au milieu des bois* ⁴, puis envoyez-moi un exprès et soyez sûr que ⁵ je pars pour Paris à la réception de votre réponse. »

[Le texte qu'on lit dans le copie-de-lettres 7.885 s'arrête là. Tout le paragraphe suivant a donc été ajouté par R. au dernier moment, sur la missive. La preuve qu'il y figurait, c'est que R. y fait allusion, le 10 novembre, dans une lettre à M^{me} d'H., C. G., t. III, p. 187, lignes 24-27].

N^o 414. L'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel se présente sous la forme d'un petit rectangle de papier, sans date, sans signature.

¹ « à pied, dans les boues » ajoutent M. et C. G.

² Une phrase de plus, ici, dans le texte définitif.

³ « drapés », ajoutent M. et C. G.

⁴ Tous ces derniers mots en italiques sont absents de M. et C. G. ; R. ne les a donc point portés sur sa missive.

⁵ M. et C. G. ajoutent : « sans balancer ».

R. y a inscrit : « *de M. Grimm. 1757. 59* » ; C. G. donne ce texte (t. III, p. 156) d'après le ms. des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève. Le texte figure aussi dans l'album de Neuchâtel (7.885, p. 193). Une seule variante fournie par l'autographe : « je vous ferai passer *mon* avis à temps » : C. G., p. 156, l. 4 donne : « *un* avis ».

N° 420. Là encore il est frappant de constater que les « *Mémoires* » fournissent un texte valable ; la preuve en est dans la parfaite identité du document reproduit par ces « *Mémoires* » et de la copie conservée par R. dans son album.

N° 421. « Lettre fausse » dit C. G. (t. III, p. 170) ; c'est aller trop vite dans l'affirmation. La date est fautive, en effet ; mais le texte me paraît bon. Signalons toutefois qu'il convient de se reporter au ms. même des « *Mémoires* » (Bibl. de l'Arsenal, cahiers 155 et 146) ; Brunet a, de lui-même, modifié le manuscrit sur deux points : il faut lire (C. G., t. III, p. 170, l. 12) « malgré toutes représentations » et non : « malgré toutes *mes* représentations » ; et, à la ligne suivante, le manuscrit porte : « vous aviez voulu partir pour Genève *cet automne* » ; l'édition des « *Mémoires* » porte, infidèlement : « *il y a quelque temps* ».

R., on le sait (*Confessions*, t. II, p. 424), n'a point gardé cette lettre de Grimm : « sans la transcrire, sans même en achever la lecture, je la lui renvoyai sur le champ » ; mais, le 4 novembre, (c'est-à-dire trois jours plus tard), écrivant à M^{me} d'Houdetot (C. G., t. III, p. 180), il lui parle de ce billet où Grimm, dit-il, « me regarde comme un monstre », où il dénonce « ce qu'il appelle mon horrible système ». Nous lisons bien, effectivement, dans le 421 : « l'horrible apologie que vous m'adressez », « votre monstrueux système ». R. prétend, dans ses *Confessions*, que le billet de Grimm n'était « que de sept à huit lignes » ; le 421 en a vingt-six dans l'imprimé ; mais les souvenirs de R., après douze ans, peuvent être un peu inexacts sur ce point comme sur d'autres. Il

avoue qu'il « n'acheva pas » la lecture de cet affreux message ; ce qui explique sans doute le désaccord qui se révèle entre l'assertion des *Confessions* (p. 425) que Grimm « faisait valoir dans sa lettre la grâce qu'il me faisait de ne pas montrer la mienne » et le texte du 421 où Grimm déclare au contraire, d'un ton assez menaçant : « songez que j'ai entre les mains votre lettre ».

Les « *Mémoires* » qui reproduisent strictement la grande lettre de R. à Grimm (406), puis son billet n° 420, me paraissent donner ici avec exactitude le texte même du billet que reçut R. le 1^{er} novembre 1757.

Les dates.

C. G., reproduisant Neuch. 7.885, 189, donne au n° 406 la date du « 19 octobre 1757 » ; « lundi 29 octobre » disent les « *Mémoires* » (t. II, p. 377) ; il n'y eut pas, en 1757, de « lundi 29 octobre » ; cette date-ci tombe donc d'elle-même ; postiche. Mais R. se trompe, dans sa transcription, lorsqu'il inscrit : « 19 ». C'est en effet M^{me} d'Houdetot qui le pria — qui le supplia — d'écrire à Grimm cette grande lettre (cf. M^{me} d'H. à R. 1^{er} nov. 1757 : « c'est l'objet que vous remplissiez dans ce que je vous conseillai d'écrire à M. Grimm ». C. G., t. III, p. 166). M^{me} d'H. adressa cette requête à R. le 25 octobre, à Eaubonne. La lettre 406 est donc postérieure au 25 octobre. Confirmation : à la fin de ce 406, R. dit à Grimm : « Si vous jugez que je doive partir, prévenez-en M^{me} d'Épinay puis envoyez-moi un exprès et [...] je pars à l'instant *pour Paris* » ; « pour Paris » ; donc c'est là que se trouve, alors, M^{me} d'Épinay, qui se prépare à prendre la route pour Genève. Or M^{me} d'Épinay a quitté la Chevrette le 25 octobre au matin, étant dans l'intention de rester seulement deux ou trois jours à Paris avant de monter en voiture pour se rendre auprès de Tronchin. Le 28 octobre par ailleurs (t. III, p. 155) R. déclare à Saint-Lambert : « j'ai écrit à Grimm [...] jusqu'ici je n'ai point de réponse » ; si R. s'exprime ainsi le 28, c'est que sa lettre à Grimm n'est pas de la

veille ; antérieure au 27, postérieure au 25, **elle est donc très certainement du 26 octobre 1757**¹.

La réponse « provisionnelle » de Grimm (414) à ce n° 406 parvint à R. le 29 octobre tandis qu'il écrivait à M^{me} d'Houdetot (C. G., t. III, p. 160). Il « répliqua » à Grimm sur le champ (*Ibid.*). Mais Grimm tient surtout à empêcher R. de revoir M^{me} d'Epinay ; il ne répondra clairement à R. que lorsque la dame aura quitté Paris. R. reçoit le 421 le 1^{er} novembre 1757² (cf. R. à M^{me} d'H. n° 422. « Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir et que je me suis hâté de lui renvoyer » ; C. G., t. III, p. 171, l. 1-2). Il est donc permis d'en conclure que ce 421 date du 30 ou plus probablement du 31 octobre 1757 ; le 420 est du 1^{er} novembre.

Au total voici l'ordre chronologique pour ces messages :

1. N° 406. 26 octobre 1757.
2. N° 414. 27 ou 28 octobre (reçu par R. le 29).

¹ Si l'on désirait encore une confirmation de surcroît pour cette date du 26, on la trouverait dans la lettre de R. à M^{me} d'H. du 4 novembre (C. G., t. III, p. 180) où R. ironise amèrement sur l'« indignation » que M. Grimm a conçue de sa lettre (406) « après trois jours de méditation ». Effectivement, aucune trace « d'indignation » dans la première réponse de Grimm (n° 414) ; mais voici le haut-le-cœur, l'explosion dans le n° 421, qui est du 30 ou du 31 (reçu le 1^{er} nov. par R.). Si Grimm a eu le 406 entre les mains pendant « trois jours » avant d'en éprouver de l'horreur, c'est donc que ce 406 lui est parvenu le 27 ou le 28.

² Le n° 421 est daté, dans l'édition des « Mémoires de M^{me} d'Epinay », du « samedi 3 novembre » ; et M. P.-P. Plan déclare en note (C. G., t. III, p. 170, n° 2) : « En datant du [samedi] 3 novembre ce texte [...] Grimm s'est trahi » car « le 3 novembre 1757 était un jeudi ». Par malheur, l'observation de M. P.-P. Plan n'est pas valable ; Grimm et M^{me} d'Epinay ont daté dans le manuscrit (Arsenal, cahiers 155 et 146) cette lettre du « samedi 5 » ; c'est l'éditeur Brunet qui a changé ce 5 en un 3. Il y eut bien en 1757 un samedi 5 novembre ; mais la lettre de Grimm n'est pas de ce jour-là. (Brunet, adoptant la date du « lundi 29 » fournie par le ms. des « Mémoires » pour le n° 406, avait cru bon de corriger ce samedi 5 en samedi 3 ; mais il n'y avait pas de lundi 29 octobre en 1757 !)

3. Billet perdu R. à G. du 29.
 4. N° 421. 30 ou 31 octobre (reçu par R. le 1^{er} novembre).
 5. N° 420. 1^{er} novembre.
-

CHAPITRE VI

LA CORRESPONDANCE AVEC SAINT-LAMBERT

C. G. donne :

1. S.-L. à R. 26 mars 1756, t. II, p. 270, n° 284, « transcrit de la copie de J.-J. R. ».
2. R. à S.-L. [5 septembre 1757], t. III, p. 118, n° 397, « transcrit par J. Richard de la copie autographe ».
3. S.-L. à R. 11 octobre 1757, t. III, p. 143, n° 407, « transcrit par J. Richard de la copie autographe ».
4. R. à S.-L. 28 octobre 1757, t. III, p. 153, n° 413, « transcrit [...] de l'original autographe appartenant à M. le Comte Foy ».
5. S.-L. à R. 21 novembre 1757, t. III, p. 206, n° 438, « transcrit par J. Richard de la copie de la main de R. ».
6. S.-L. à R. 23 juin 1758, t. IV, p. 8, n° 512, « transcrit par J. Richard de la copie de la main de R. ».
7. S.-L. à R. 9 octobre 1758, t. IV, p. 74, n° 551, « transcrit par J. Richard de la copie de la main de R. ».
8. S.-L. à R. 10 octobre 1758, t. IV, p. 74, n° 552, « transcrit de la copie autographe dans le manuscrit des *Confessions* [...] ».
9. R. à S.-L. 11 octobre 1758, t. IV, p. 75, n° 553, « transcrit de la copie autographe dans le manuscrit des *Confessions* [...] ».

On observera que, hormis le n° 413, aucun de ces textes n'est donné par C. G. d'après l'original autographe. Cependant la Bibliothèque de Neuchâtel conserve les originaux autographes des n°s 284, 407, 438, 512, 551,

et 552 ; on y trouve également la transcription du n° 553 (dont l'original autographe nous échappe), portée par R. sur le second de ses albums-copies de lettres (n° 7.886, p. 15) ; signalons aussi que la Bibliothèque de Neuchâtel nous offre, du n° 397, deux textes, l'un, d'après lequel cette lettre est donnée dans C.G. (Neuch. 7.885, p. 162), l'autre, dont C.G. ne parle pas, et qui est le brouillon de cette lettre ou peut-être la missive elle-même que R. se proposait d'envoyer, et qu'ayant modifiée il n'envoya pas sous cette forme ; l'original autographe nous manque, mais il est probable que la copie qui figure dans l'album Neuch. 7.885 (p. 162) reproduit avec exactitude le texte auquel R. s'était définitivement arrêté¹.

Font défaut, absolument, une lettre de R. à S.-L. qui dut exister et à laquelle S.-L. répond, je pense, par le n° 284 ; — une lettre de R. à S.-L. répondant au n° 438 (Le 30 novembre 1757 R. envoie à M^{me} d'H. une lettre qu'elle voudra bien transmettre au marquis, et, le 2 décembre, M^{me} d'H. déclare à R. : « j'ai envoyé celle qui était pour notre ami » ; cf. C. G., t. III, pp. 214 et 216) ; — un billet de R. auquel S.-L. répond par le n° 512 ; — très probablement aussi un billet de R. remis au « commissionnaire » en réponse au n° 551 et accompagnant l'envoi d'un exemplaire de la *Lettre à d'Alembert*.

N° 284. (C. G., t. II, pp. 720-271 ; d'après Neuch. 7.885, p. 72).

Sans adresse ; le millésime, sur l'original autographe (1756) n'est pas de la main de S.-L. ; de la main de R. : « de M. de Saint-Lambert en 1756. 12 » ; le texte de la transcription portée par R. dans son copie-de-lettres est strictement conforme à l'original autographe ; C. G. donne ce texte pour « inédit » ; il avait cependant été publié par L. Brunet dans les *Annales de l'Est* en octobre 1888.

¹ La lettre n° 413, de R. à S.-L. (28 octobre 1757) nous est connue à la fois par l'original autographe et par la transcription de R. dans son album (Neuch. 7.885, pp. 195-197). La comparaison des deux textes montre que la missive reçue par S.-L. était exactement conforme à la minute conservée par R.

N° 397. (C. G., t. III, pp. 118-121 ; d'après Neuch. 7.885, pp. 162-165).

Un premier état de cette lettre figure dans les mss. de R. conservés à Neuchâtel ; il porte, en haut de la première page : « *A M. de Saint-Lambert, à l'Hermitage ce 7^{bre} 1757* ». [R. ayant laissé en blanc la place du quantième]. La transcription qu'on lit dans le copie-de-lettres porte : « *à l'Hermitage, le 4 7^{bre} 1757* », date restituée par R. grâce à la réponse de S.-L. : « votre lettre du 4 de septembre ». C'est donc par erreur que C. G. donne : « [5 septembre 1757] ».

Le brouillon, ou premier état, de la missive offre par rapport à la transcription de l'album les variantes que voici :

p. 118 l. 11-12 : j'espère que vous m'entendrez [*de même* » ajoute la copie]

l. 22-23 : des consolations ; je les *ai trouvées* auprès d'elle [*je les trouvais* », dira la transcription]

p. 119 après les mots « et des égards pour moi » qui terminent la ligne 8 et le premier paragraphe de cette page, le premier état du texte offrait ces lignes, que R. a supprimées : « *Ces entretiens, trop innocents pour être circonspects, devinrent si fréquents et parurent si peu l'ennuyer qu'ils excitèrent quelques discours dont j'ignore la source vile et ténébreuse et dont il ne me manque pour en rire qu'un peu de meilleure humeur* »¹.

l. 18 : après les mots : « aux avances qui m'ont été faites », ceci, que R. a biffé : « *après avoir montré des sentiments dignes de quelque estime* ».

¹ Lorsqu'il rédige ses *Confessions*, R. a sous les yeux ce texte, et il utilise ce tour de phrase à propos de la lettre de rupture qu'il reçut de Grimm : « Il ne manquait à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue avec plus de sang-froid ».

- p. 120 l. 1 : m'a fait *entrevoir* ce soupçon [le mot « naître », qu'on lit dans C. G., ne figure ni dans le brouillon ni dans la copie]
- l. 1 : *entrevoir* ce soupçon. *Mais vous vous trompez*. Non, non, Saint-Lambert [les mots en italiques ont été biffés par R.]
- l. 17-18 : au point que *j'en suis presque devenu complice de sa passion* [rédaction définitive : « au point que, de confident de sa passion, j'en suis presque devenu le complice »]
- l. 35-36 : et que les sentiments *qui me seraient accordés* [transcription : « que j'obtiendrais »]
- p. 121 l. 3 : et peut-il y *germer* [transcr. : « naître »] un seul sentiment qui ne *retourne* [transcr. : « tourne »] au profit
- l. 8 : l'âme la plus aimante *et la plus sensible* qui ait *jamais* existé [les mots en italiques ont été supprimés par R.]
- l. 25 : vous serez, elle *et* vous [et non : « elle ou vous » ; ce « ou » n'existe ni dans le brouillon ni dans la copie]
- l. 31 : *Si vous revenez à moi*, si vous vous rapprochez [les mots en italiques ont été supprimés par R.]

N° 407. (C. G., t. III, pp. 143-145 ; d'après Neuch. 7.885, pp. 184-185).

Datée de « *Volfenbutt* » ; de la main de R. : « *de M. de St. Lambert. 1757. 57* ».

- p. 144 l. 1 : votre lettre du 4 de septembre [et non : « du 5 »]
- l. 11 : mais que vous ne *m'avez* [et non : « m'aviez »] pas moins faites
- l. 22 : la cause de ce que *j'imaginai* [et non : « de ce que je crus »] avoir perdu

N° 438. (C. G., t.III, pp. 206-209, d'après Neuch. 7.885, pp. 214-216).

De la main de R. : « *de M. de St-Lambert, 1757. B. 9* ».

- p. 206 l. 5 : une erreur typographique : « et peut-être *me* soupçonnez-vous » [et non : « ne »]
 l. 16 : je féliciterai celui *des deux* qui fera les avances [R. dans sa transcription, a omis les deux mots ici en italiques]
 p. 207 l. 9 : un vil complaisant, *un* parasite [R. omet : « un »]
 p. 208 l. 11 : exécuter *dans le* sang froid [R. a transcrit « de sang froid »]
 l. 20 : combien les *hommes* les plus opulents [R. écrit : « les gens »]
 p. 209 l. 2 : le moment *serait* mal choisi [et non « était »]
 l. 7 : qui vient de notre travail *ou* de nos biens [et non : « et »]

N° 512. (C. G., t. IV, p. 8 ; d'après Neuch. 7.886, p. 11).

De la main de R. : « *de M. de Saint-Lambert. B. 35* ».

- l. 2 : pour ma propre satisfaction d'abord et *pour* la vôtre [R. omet ce second « pour » dans sa transcription]

N° 551. (C. G., t. IV, p. 74 ; d'après Neuch. 7.886, p. 14.

« *à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency* »

Transcription conforme en tous points à l'original autographe.

N° 552. (C. G., t. IV, pp. 74-75 ; d'après le ms. des *Confessions*, à Genève).

« *à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency* »

- p. 75 l. 3 : Vous *m'*avez paru convaincu [R. omet le pronom en transcrivant]
 l. 7 : les persécutions qu'il *éprouve* [et non : « essuie »]

l. 8 : Je vous avoue, Monsieur, qu'il ne m'est pas possible de vous dissimuler [R. raccourcit, dans sa transcription : « Je ne puis vous dissimuler, Monsieur »]

l. 11 : un homme auquel [R. modifie : « à qui »]
A l'avant-dernière ligne, dans C. G., une négation omise, à rétablir : « et de *ne* me souvenir ».

Sur l'original autographe R. a inscrit : « *répondue le 11 8^{bre} 1758 en ces termes :* » ; le texte qui suit est exactement conforme à ce qu'on lit dans Neuch. 7.886, p. 15 et dans les *Confessions*.

CHAPITRE VII

LA CORRESPONDANCE AVEC DELEYRE

Les lettres de R. à Deleyre, qui ont été assurément nombreuses et qui nous seraient très précieuses, demeurent inconnues. J'ai fait en vain des recherches à Paris, en Gironde (Deleyre étant de Portets, près Bordeaux). Aucune trace de ces documents.

C. G. donne, au t. III, p. 147 (n° 409), deux paragraphes, de la main de R., qu'on lit au verso d'une des lettres de Deleyre conservées à la Bibliothèque de Neuchâtel ; mais Th. Dufour a raison d'indiquer (p. 147, n° 1) que ces lignes ne sont pas forcément destinées par J.-J. à Deleyre ; de fait, sur l'original autographe d'une autre lettre de Deleyre (celle du 11 septembre 1757) figurent également des lignes de R., et ces lignes sont destinées à Grimm et se retrouveront, modifiées, dans la lettre à Grimm du 26 octobre.

La date du fragment n° 409 me paraît postérieure à 1757. D'Holbach est ici nommé, avec aigreur ; le 17 décembre, dans une lettre à M^{me} d'Houdetot (t. III, p. 233), R. parle encore de d'Holbach sans amertume, semble-t-il ; par contre, il apposera une note à sa transcription de la lettre de Deleyre du 17 mars 1758 : « ceci regarde surtout M. d'Holbach » (*cf.* t. III, p. 306) et je présume que le fragment 409 serait plutôt de février ou de mars 1758.

Les lettres de Deleyre à Rousseau, au nombre de vingt-quatre pour la période que nous étudions, figurent toutes, en originaux autographes, à la Bibliothèque de Neuchâtel ; à l'exception de deux d'entre elles : n° 320

(C. G., t. II, p. 356) et 457 (C. G., t. III, p. 250), C. G. reproduit ces textes non pas d'après les originaux mais d'après les transcriptions de R. dans ses deux albums-copies de lettres (Neuch. 7.885 et 7.886). L'examen des originaux autographes permet de multiples rectifications. Signalons d'abord deux erreurs de date :

a) N° 299. (C.G., t. II, p. 300) : « Paris, ce 28 aoust 1756 », dit C. G. C'est bien en effet la date inscrite par R. dans son album (Neuch. 7.885 p. 105) ; mais l'original autographe porte : « Paris ce 26 aoust 1756 ».

b) N° 308. (C. G., t. II, p. 336) : « à Paris, ce 16 7^{bre} 1756 », dit C. G. Erreur, de même, commise par R. dans sa copie (Neuch. 7.885, p. 111). L'original autographe porte en effet : « Paris ce 13^{me} 7^{bre} 1756 ».

Par ailleurs, deux lettres de Deleyre, non datées sur l'original autographe, portent néanmoins, dans la transcription de R., des dates précises.

a) N° 338. (C. G., t. III, p. 10) : «[à Paris, le 10 février 1757] » C. G. déclare inexactement (p. 10, n° 2) : « Sur une autre copie, également de la main de R., également conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel [...] R. a mis pour date : A Paris, le 10 février 1758 ». Non, c'est dans son album (7.885, p. 120), en haut de sa transcription même, que R. a écrit d'abord : « à Paris le 20 janvier 1757 » ; puis il a corrigé en surcharge : « 10 février 1758 » ; et il ajoute ce N. B. : « Cette lettre étant sans date dans l'original comme un grand nombre d'autres, j'y en ai voulu mettre en tâtonnant pour arranger la suite et je me suis souvent trompé, comme dans celle-ci ; c'est peut-être 1759, car je ne me souviens point de l'année de la disgrâce de M. d'Argenson ». Ayant transcrit cette lettre entre une autre lettre du même, 23 novembre 1756, et une lettre de Roustan du 5 mars 1757, R. indique dans son album : « Remettre à sa place ; voyez le second volume, p. 44 » ; effectivement, la lettre de Deleyre reparaitra dans l'album 7.886, p. 44, après une lettre du 6 janvier 1759.

La disgrâce de d'Argenson, à laquelle il est fait allusion dans cette lettre, ayant eu lieu le 1^{er} février 1757, notre 338 est donc, très probablement, des premiers jours de ce mois.

b) N° 457. (C. G., t. III, p. 250) : « [3 janvier 1758] ».

L'original autographe étant sans date nous sommes donc ici de même en présence d'une date mise par R. « en tâtonnant ». Dans son album (7.885, p. 266), R. avait écrit d'abord : « 1757 » ; il a changé ensuite le 7 en un 8. Un N. B. de R. déclare : « *Cette lettre est transposée et doit être à la page 229* » ; toutes les lettres qui précèdent, dans l'album (p. 254-264), sont de janvier et de février 1758 ; R. se ravise donc et veut situer ce texte « à la page 229 », c'est-à-dire entre une lettre de M^{me} d'Houdetot du 20 décembre 1757 et une autre lettre, de la même, du 30 décembre.

L'adresse : « à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à Mont-Louis » prouve que la lettre est postérieure au départ de R. de l'Ermitage, qui eut lieu le 15 décembre 1757 ; « je compte aller faire les rois à votre nouvelle solitude » écrit Deleyre (p. 250 l. 3-4) ; « faire les rois » ? Donc, venir chez R. le 6 janvier. En conséquence la lettre est de fin décembre 1757 ou des tout premiers jours de janvier 1758.

Voici maintenant les rectifications de texte que l'examen des originaux autographes nous permet d'apporter à la *Correspondance générale* :

N° 293. (C. G., t. II, pp. 286-288 ; d'après Neuch. 7.885, p. 81).

Sans adresse ; de la main de R. : « *de M. Deleyre en 1756. 17* ».

- p. 286 l. 13 : tant pis pour ceux qui *n'aimeront* [et non : « n'aiment »] pas la vérité
- l. 16 : je me consolerais de *toutes les autres pertes* [et non : « de toute autre perte »]
- l. 17 : que vous êtes heureux de *votre manière* [et non : « de vos manières »] de penser

- p. 287 l. 2 : que vous me procurassiez l'un *ou* l'autre
[et non : « l'un et l'autre »]
- l. 35 : de l'intrigue *tout comme* ailleurs [et non :
« comme partout »]
- p. 288 l. 10 : le beau couple que nous *ferions* [et non :
« serions »]
- l. 12 : sur les boulevards *notre Pallas* [ces deux
mots omis dans C. G.] traînée en cabriolet
par *ses ours* [et non : « par des ours »]
- l. 26 : tout à vous *pour toujours* [mots omis]

N° 296. (C. G., t. II, pp. 296-298 ; d'après Neuch.
7.885, p. 87).

Sans adresse ; de la main de R. : « *de M. de Leyre en
1756. 18* ».

- p. 297 l. 16 : trompé *pour* [et non : « sur »] la date
- p. 298 l. 6 : pendant un siècle un *remuement* [et non :
« un établissement »] de politique
- l. 18 : je défie qu'un homme sorte *guère* [omis]
plus dévot
- l. 19 : qu'on devient amoureux [R. dans sa copie
ajoute : « *plus amoureux* »]
- à la fin : « *votre très humble et très fidèle ami.
Deleyre* » [R. omet tous ces derniers mots]

N° 299. (C. G., t. II, pp. 300-302, d'après Neuch.
7.885, p. 105).

« *à Monsieur, Monsieur Rousseau de Genève,
à l'Hermitage* ». Paris ce 26 août 1756.

- p. 300 l. 22 : les mots « en vous écrivant » ne figurent
pas dans l'original autographe, et ont été
ajoutés par R. dans sa copie.
- p. 302 l. 1 : Deleyre avait d'abord écrit « en *bronze* » ;
il a corrigé en : « marbre ».
- l. 3 : avec une écharpe *ou* cordon [et non :
« en cordon »]
- l. 19 : *un* buste de Socrate [et non : « le buste »]

N° 308. (C. G., t. II, p. 336 ; d'après Neuch. 7.885, p. III).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à l'Hermitage »

Paris ce 13^{me} 7^{bre} 1756.

p. 336 l. 18 : je souhaite *d'être* [et non : « je souhaite être »]

N° 309. (C. G., t. II, pp. 337-339 ; d'après Neuch. 7.885, p. II2).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à l'Hermitage »

p. 337 l. 2 : ce n'est qu'un nom [R. ajoute un mot : « ce n'est *guère* qu'un nom »]

l. 6 : en établir *bientôt* [omis] une morale

l. 7 : direz-vous qu'ils ne *l'employaient* [et non : « s'employaient »]

l. 15 : le grand nombre [R. a écrit : « le *plus* grand nombre »]

p. 338 l. 7 : j'envie *vos* loisir [et non : « vos loisirs »]

p. 339 l. 22 : je vous *donnerai* [et non « je vous donnerais »]

N° 316. (C. G., t. II, pp. 348-349 ; d'après Neuch. 7.885, p. II5).

« à Monsieur, Monsieur, Rousseau, citoyen de Genève, à l'Hermitage »

p. 348 l. 7 : *Valait-il* la peine [et non : « était-ce la peine »]

l. 19 : qui ne voudrait pas *offenser* [et non : « tuer »] une fourmi

p. 349 l. 15 : car je *suis las* d'être sans vous [et non : « car je ne puis »]

l. 20 : mais laissons *cette tracasserie* [et non : « toutes ces tracasseries »]

l. 26 : et si *c'était* [et non : « c'est »] à balle

N° 318. (C. G., t. II, pp. 351-353 ; d'après Neuch. 7.885, p. 118).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à l'Hermitage, Montmorency, près Paris »

- p. 252 l. 5 : avec les grands quand on veut s'en venger [et non : « pour se venger d'eux »]
 l. 12 : ses chaînes *comme* [omis] pour se soulager
 l. 14 : pour vous promener *l'été* [et non : « en été »]
 l. 24 : mais d'ailleurs assez raisonné [R. ajoute : « assez *bien* raisonné »]
 l. 29 : dont j'ornerai [et non : « dont s'ornera »] ce journal
- p. 253 l. 5 : car il *a* fait rudement froid [et non : « car il fait »]
 l. 6 : nous en vaudra *bien* [omis] deux
 l. 15-16 : pourquoi n'avons-nous pas la *même* joie à voir un homme heureux que nous *ressentons* de chagrin quand il succombe. [R. a retouché dans sa transcription le style de cette phrase : « pourquoi n'avons-nous pas à voir un homme heureux autant de joie que nous sentons de chagrin quand il succombe »]

N° 338. (C. G., t. III, pp. 10-11 ; d'après Neuch. 7.885, p. 120).

Sans adresse ; sans date ; de la main de R. : « de M. Deleyre. 1756. C. 7 — Ce n° est déplacé et doit être dans la liasse B entre 57 et 58 ».

- p. 10 l. 14 : M. de *Moncrif* [R. orthographe : « Montcriff »] a quitté *les postes* [et non : « le poste »]
 p. 11 l. 4-5 : qui sacrifie si *généreusement* [et non : « si aisément »] les bienfaits
 l. 12 : et j'*aimerai* mon sort [et non : « j'estimerai »]

N° 353. (C. G., t. III, p. 38 ; d'après Neuch. 7.885, p. 129).

Sans adresse ; de la main de R. : « De M. Deleyre 1757. 30 ».

- p. 38 l. 2 : depuis que je *vous* [omis] avais promis
 l. 15 : Voilà les beaux jours ; *vive* la campagne !
 [et non : « voilà la campagne »]

N° 358. (C. G., t. III, pp. 52-53, d'après Neuch.
 7.885, p. 130).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de
 Genève, à l'Hermitage »

- p. 52 l. 6 : doit se tranquilliser. *Vous le connaissez
 extrêmement sensible* [phrase omise]. Ce
 qu'il y a de singulier

N° 381. (C. G., t. III, pp. 97-98. d'après Neuch.
 7.885, p. 150).

Sans adresse : de la main de R. : « *de M. Deleyre.
 1757. 39* ».

- p. 97 l. 7 : le chemin raboteux d'où [et non : « dont »]
 vous êtes sorti
 l. 17 : que Julie et son ami *devaient* [et non :
 « doivent »] s'y plaire

N° 384. (C. G., t. III, pp. 103-104 ; d'après Neuch.
 7.885, p. 153).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de
 Genève, à l'Hermitage »

- p. 103 l. 15 : qui couvre *de son ombre* [mots omis] la
 porte de l'Hermitage
 l. 20 : je *deviendrais* [et non : « je deviendrai »]

N° 393. (C. G., t. III, pp. 112-114 ; d'après Neuch.
 7.885, p. 156).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de
 Genève, à l'Hermitage »

- p. 112 l. 5 : que j'imagine *pour y remédier* [trois mots omis]
 l. 9-10 : les relations particulières que j'ai avec
 des *protestants* [et non : « des protecteurs »]
 de Bordeaux
 l. 25 : plus à cœur [et non : « plus au cœur »]

- p. 113 l. 1-2 : et nous sommes faits l'un et l'autre pour vivre seuls. *Il m'a réduit à la dure nécessité d'avoir recours aux étrangers* plutôt qu'à lui [tous les mots en italiques sont omis dans C. G., ce qui rend la phrase inintelligible]
- l. 18 : dans *des* situations [et non : « les »]
- l. 22 : le poste qu'on *m'offrait* [et non : « qu'on m'offrit »]
- l. 26 : Je suis à *la merci* [et non : « à l'abri »] des libraires
- p. 114 l. 6 : que *tout* [omis] son mal vient de la bile
- l. 10 : car *Madame* [et non : « sa femme »] et sa fille sont à Langres
- l. 13 : et de ne parler ni de ses ennemis [R. ajoute un mot : « et de ne parler *ici* »]

N° 395. (C. G., t. III, p. 116, d'après Neuch. 7.885, p. 165).

Sans adresse ; de la main de R. : « *de M. Deleyre. 1757. 47* ».

- p. 116 l. 22 : en deux volumes *toutes les bonnes vues* [et non : « les projets »] dont sa tête est remplie

Au verso de la lettre R. a jeté les lignes suivantes qui se retrouveront (les dernières du moins, et modifiées quelque peu) dans sa lettre à Grimm du 26 octobre 1757, n° 406 : « *Je sens combien cet article est cruel à toucher, mais quand une fois le bienfaiteur se met à exiger plus qu'il ne lui est dû, il est permis, il me semble, de s'en tenir exactement à ce qu'on lui doit.*

« *Quoi, un malheureux qui traîne à peine ses souliers à ses pieds.*

« *O fortune, vile et méprisable fortune, si dans ton sein l'on ne peut se passer du pauvre qui ne demande uniquement à ses amis que de le laisser misérable et libre !* »

N° 400. (C. G., t. III, pp. 127-128 ; d'après Neuch. 7.885, p. 171).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à l'Hermitage »

p. 127 l. 10-11 : nous y avons soixante *ou* [et non : « à »] quatre-vingt pièces de canon

p. 128 l. 7-8 : *J'étais* [et non : « j'allai »] à la première représentation, où je pleurai [et non : « pleurais »] beaucoup

N° 408. (C. G., t. III, p. 146 ; d'après Neuch. 7.885, p. 182).

Sans adresse ; de la main de R. : « de M. Deleyre, 1757. 54 ».

p. 146 l. 9 : je le vis promener [et non : « se promener »] hier soir

l. 17 : Il y a longtemps [R. ajoute un mot : « il y a *trop* longtemps »]

l. 20 : Fût-ce mon *plus* [omis] grand mal

N° 457. (C. G., t. III, p. 250 ; d'après l'original autographe).

C. G. oublie de signaler qu'au verso de la dernière page se lisent ces mots, de la main de R., et qui appartiennent à la *Lettre à d'Alembert* : « *parce que, comme je l'ai déjà dit, les sacrifices faits au devoir* [R. avait écrit d'abord : « à l'amour »] *et à la vertu ont toujours un charme secret, même pour les spectateurs les plus corrompus* ».

N° 469. (C. G., t. III, pp. 274-275 ; d'après Neuch. 7.885, p. 225).

« à M.M. Rousseau, citoyen de Genève à Montmorency » Paris, ce 25 de l'an 1758.

p. 274 l. 9 : la répétition, par inadvertance, des mots « *n'allaient* », signalée par C. G., appartient à R. dans sa copie, mais n'est point dans l'original autographe.

p. 274 l. 13 : enfin le siège est levé *et vous êtes libres* [quatre mots omis] du moins pour quelque temps

p. 275 l. 1 : nous serions *entièrement* [et non : « absolument »] défaits

l. 9 : lire : « *inceptus* » et non : « *inceptur* ».

N° 475. (C. G., t. III, pp. 289-290 ; d'après Neuch. 7.885, p. 262).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à Montmorency »

p. 290 l. 12 : on se reproche les *moments* [et non : « les instants »] même

N° 478. (C. G., t. III, pp. 294-295 ; d'après Neuch. 7.885, p. 264).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à Montmorency »

p. 294 l. 1 : Je suis parti *consterné* [et non : « contrit »]

l. 13 : *Seriez-vous le seul* [et non : « serez-vous »]

l. 22 : vous aime, *et même avec tendresse* [R. écrit, au lieu de ces quatre mots, « tendrement »]

N° 485. (C. G., t. III, pp. 306-307 ; d'après Neuch. 7.886, p. 7).

« à Monsieur, Monsieur Rousseau, citoyen de Genève, à Montmorency près Paris »

p. 306 l. 4 : qui m'a consolé *un peu* [deux mots omis] sur votre état

l. 26 : j'irai mercredi ou jeudi *au plus tard* [trois mots omis] passer quelques jours

Au verso de la lettre se lit, de la main de R., un fragment de traduction en vers de l'*Apokolokintosis* ; en haut R. a noté : « *Traduction de l'Apocolocintose de Sénèque mais où personne ne peut rien déchiffrer que moi* ».

CHAPITRE VIII

LA CORRESPONDANCE AVEC TRONCHIN, GAUFFECOURT, FRANCUEIL

Tronchin

Pour la période qui nous occupe, C. G. donne une lettre de Tronchin à R. (1^{er} septembre 1756, C. G., t. II, p. 326, n° 302) et trois lettres de R. à Tronchin : 18 août 1756 (t. II, p. 324, n° 301), 25 janvier 1757 (t. III, p. 6, n° 336), 27 février 1757 (t. III, p. 13, n° 340).

Il manque une lettre de Tronchin à R., lettre que R. envoie à M^{me} d'Épinay le 16 février 1757 (*cf.* t. II, p. 262).

Les lettres de R. à Tronchin sont données dans C. G. d'après l'original autographe. Ces documents sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque de Genève ; on notera que dans la lettre n° 336 (C. G., t. III, p. 6), il convient, à la ligne 7, de rectifier : « que *le* moyen » ; lire : « que *ce* moyen ».

Le n° 302 est imprimé dans C. G. d'après la transcription de J. Richard « de la copie de la main de Rousseau qui se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel » [c.à.d. : 7.885, p. 107]. Mais l'original autographe existe à Neuchâtel et permet quelques corrections.

Sans adresse ; signature : « T. Tronchin » ; date : « 17 $\frac{1}{9}$ 56 ».

p. 328 l. 14 : l'a conduit insensiblement à *cette espèce*
[et non : « cet excès »] d'injustice

- l. 15 : ne condamnent pas, *mais* [et non : « moins »]
que la raison désapprouve
- l. 17 : se donner une réputation, *une supériorité*
[omis] que l'homme sage méprise
- l. 21 : l'esclave de ses *admirateurs* [et non :
« encenseurs »]
- p. 327 l. 4 : et qu'elle-même compte *ensuite* [omis]
pour rien
- l. 5 : d'où il arrive *enfin* [omis]
- l. 25 : je le conjurai de le brûler ; *je partis pour*
Paris [omis] ; nos amis communs se
réunirent

Gauffecourt

Il exista assurément une correspondance entre R. et Gauffecourt ; nous n'en connaissons presque rien. Pour la période qui nous occupe, voici, de Gauffecourt, une seule lettre, que C. G. (t. II, p. 275, n° 288) donne d'après la transcription de J. Richard « de la copie de la main de Rousseau, dans son copie-de-lettres conservé à la Bibl. de Neuchâtel » [c.à.d. : 7.885, pp. 77-78]. L'original autographe, conservé également à Neuchâtel, n'offre par rapport à la copie que d'infimes variantes :

« Lion ce 2^{me} avril 1756 ».

- p. 275 l. 7 : si je puis éviter de *me rendre* [et non :
« d'aller »] en Valais
- l. 21 : si *j'ai à aller* [et non : « s'il faut que j'aille »]
en Valais
- l. 22 : y venir *si* vos occupations [et non :
« au cas que »]
- p. 276 l. 7 : dans la position où il *se trouve* [et non :
« où il est »]
- l. 16 : si vous ne *l'avez* pas [et non : « aviez »]

Francueil

C. G. donne (t. IV, pp. 78-79) la lettre de Francueil à R. d'après « la copie de la main de R. » (Neuch. 7.885, p. 253). L'original autographe est cependant à Neuchâtel aussi.

« à Monsieur, Monsieur Rousseau à Montmorency »
 Sans date ; signature : « *Dupin de Francueil* ».

- p. 78 l. 6 : vous saviez *très* mauvais gré [R. dans sa transcription omet : « très »]
 l. 9 : à qui l'on a *été dans le cas d'avoir* des obligations [R. raccourcit : « à qui l'on a des obligations »]
 l. 14 : que de *celle-là* [et non : « de cela »]
 l. 16 : j'ai *plus* jeté la faute [et non : j'ai « plutôt »]
 p. 79 l. 1 : vous ne doutiez pas que je *dusse en être* instruit [et non : « que je *ne fusse* »]
 l. 4-5 : je vous en donne *les preuves* [et non : « la preuve »]
 l. 7 : qui vous ont parlé de ma *santé* [et non : « faute »]
 l. 10 : qu'une fois, en citant [R. ajoute : « *et en citant* »]
-

CONCLUSION

(Chronologie)

Le Séjour de Rousseau à l'Ermitage

CHRONOLOGIE

1756

9 avril. R. s'installe à l'Ermitage.

Avril-Mai¹. R. travaille à ses *Extraits de l'abbé de Saint-Pierre*. (En juin, il a fini, semble-t-il, d'après les *Confessions*, t. II, p. 331).

1^{er} juillet. La *Correspondance Littéraire* de Grimm reproduit la Lettre de Diderot à « Landois ».

9 juillet. Thieriot fait savoir à Voltaire qu'il a chargé Duclos de remettre à R. un exemplaire de la *Loi naturelle* (2^e éd.) et du *Désastre de Lisbonne* (cf. F. Caussy. *Lettres inéd. de Thieriot à Voltaire*. Dans *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, t. XV, pp. 131-161).

Août. Le *Mercur*, dans son fascicule d'août 1756, publie le *Portrait de M. R*** sous le nom d'Iphis*, portrait dû vraisemblablement à la plume de M^{me} d'Epinaÿ.

18 août. R. envoie à Tronchin sa grande lettre à Voltaire sur la Providence, avec mission de la lire et de décider s'il doit la remettre, ou non, à l'auteur du *Désastre de Lisbonne*.

¹ Courtois place en avril la publication du t. VI de l'*Encyclopédie* ; on lit cependant dans une lettre de Deleyre à R. du 23 septembre (C. G., t. III, p. 338) : « Le sixième volume de l'*Encyclopédie* ne paraît pas encore ». Courtois propose également : « 25 mai » pour la date d'un dîner de R. avec M^{me} d'H. chez M^{me} d'E., mais il s'appuie sur la lettre n^o 371 (C. G., t. III, p. 76) et cette lettre peut-être aussi bien de juin que de mai.

26 août. ¹ Deleyre déclare à R. : « je voudrais bien qu'il vous prît envie de continuer l'histoire de *Marcellin* ».

12 septembre. Voltaire accuse réception de la lettre de R. sur la Providence.

15 septembre. Fête annuelle de la Chevrette (fête du hameau de la Barre).

17 septembre. R. annonce à M^{me} d'Epinaï sa détermination de passer l'hiver à l'Ermitage (C. G., t. II, p. 346, n° 315 *cf. supra*, p. 149).

20 septembre. R. attend ce jour-là la visite de Diderot (*cf.* C. G., t. II, p. 342, n° 311), lequel ne viendra pas. (*cf.* Deleyre à R. 23 sept^{bre}; C. G., t. II, p. 338, n° 309).

13 octobre. Deleyre excuse Diderot qui n'a pu encore venir voir R. (C. G., t. II, p. 349, n° 316).

2 novembre. Deleyre espère un peu amener Diderot avec lui, bientôt, à l'Ermitage (C. G., t. II, p. 350, n° 317).

23 novembre. Deleyre demande à R. s'il a terminé la *Julie* (C. G., t. II, p. 353, n° 318).

24 novembre. M^{me} Le Vasseur « marie [...] sa petite-fille ». *cf.* (Deleyre à R. *Ibid.*).

1^{er} décembre (?). Diderot vient voir R. à l'Ermitage (C. G., t. II, p. 362, n° 323. Pour la date de cette lettre, inexactement placée par Courtois au 1^{er} janvier 1757, *cf. supra*, p. 150).

7 décembre (?). R. a la visite de M^{me} de Chenonceaux (C. G., t. II, p. 363, n° 324 ; *cf. supra*, p. 150).

29 décembre. R. est à Paris au chevet de Gauffecourt (C. G., t. IV, p. 363 ; *cf. supra*, p. 151).

30 décembre. R. regagne l'Ermitage (*Ibid.*).

1757

9 janvier (?). M^{me} d'Houdetot vient apporter à R. des nouvelles de Gauffecourt (C. G., t. II, p. 329, n° 304, et 369, n° 329 ; *cf. supra*, p. 151).

17 janvier (?). R. remet à M^{me} d'Epinaï, pour Diderot, un « paquet » contenant les deux premières parties

¹ Et non « 28 août » comme l'indique par erreur C. G. t. III, p. 300 (*cf. supra*, p. 226).

de la *Julie*¹ (C. G., t. III, p. 367, n° 328 ; et *Confessions*, t. II, p. 388).

21 janvier (?). R. se rend une seconde fois à Paris auprès de Gauffecourt (*cf. supra*, p. 152).

25 janvier. R. est encore à Paris (C. G., t. III, p. 6, n° 336).

En février. Diderot publie *Le Fils naturel*.

16 février. R. fait savoir à M^{me} d'Épinay qu'il attend Diderot à l'Ermitage le mardi 22 février (C. G., t. II, p. 261, n° 275 ; *cf. supra*, p. 148).

21 février. Tronchin cherche à obtenir de M^{me} Danville, par l'entremise du duc de La Rochefoucault, une place pour M^{me} Levasseur dans un hospice (*cf. infra*, p. 256).

22 février. Diderot s'étant récusé, R. dîne à Deuil, avec M^{me} d'Épinay (C. G., t. III, p. 15, n° 340).

27 février. R. engage Tronchin à ne pas songer à lui pour un poste éventuel de bibliothécaire à Genève (Ibid.).

10 mars. Réponse de Diderot à une lettre, alarmée, de R. au sujet d'une phrase du *Fils naturel* (C. G., t. III, p. 19, n° 342).

16 mars. La querelle avec Diderot est à sa phase la plus aiguë (C. G., t. III, pp. 25-35, nos 346, 348, 349, 350, *cf. supra*, p. 159).

30 mars. J. Revilliod, à Genève, signe et date un « reçu de M. J.-J. Rousseau 18 florins pour les gardes de l'année 1756 » (*cf. Neuch. 7.886, verso de la couverture*).

31 mars. Deleyre donne à R. l'espoir que Diderot se rendra à l'Ermitage le samedi 2 avril (C. G., t. III, p. 52, n° 358).

2 avril (?). Visite de Diderot à l'Ermitage (Le billet n° 360 de C. G., t. III, p. 58 est postiche ; mais, le 4 avril, écrivant à Vernes, (C. G., t. III, p. 54, n° 359), R.

¹ Diderot s'engagera à fournir à R. ses observations sur la *Julie* le 1^{er} mars au plus tard (*cf. C. G. t. III, p. 24, n° 345 ; lettre du 14 mars : « à peine y a-t-il quinze jours que le temps où j'ai dû vous parler de votre ouvrage est expiré »*).

paraît très rasséréiné au sujet de Diderot. Le billet n° 362, C. G., t. III, p. 67, qui semble être du 10 avril, contient ces mots : « vous savez que le Philosophe m'est venu voir »).

12 avril. M^{me} d'Épinay annonce à R. sa prochaine installation à la Chevrette (C. G., t. III, p. 68, n° 363).

27 avril. Le maréchal d'Estrées arrive à Wesel. Ses instructions sont datées du 20 (Versailles). Grimm secrétaire du Maréchal a donc dû partir pour l'armée du Bas-Rhin aux environs du 20 avril.

24 mai (?). R. dîne à Eaubonne, chez M^{me} d'Houdetot (C. G., t. III, p. 74, n° 369 et p. 79, n° 373).

Entre le 29 mai et le 9 juin. Visite du baron d'Holbach à la Chevrette (« *Mémoires de M^{me} d'Épinay* », éd. Boiteau, t. II, p. 245-248 ; *Confessions*, t. II, p. 366 ; on parle, à la Chevrette, de l'*Iphigénie* de Guimond de la Touche dont la première représentation avait eu lieu le 6 juin).

En juin. M^{me} d'Épinay et Margency viennent dîner un jour à l'Ermitage (« *Mém.* », t. II, p. 290 ; *Confess.*, t. II, p. 369).

2 juillet. Deleyre annonce à R. sa visite pour le 6 (C. G., t. III, p. 97, n° 381).

12 juillet (?). R. se rend à Paris, chez Diderot (*cf.* Courtois, *op. cit.*, p. 92, n° 5).

13 juillet (?). R. passe la journée chez Diderot. Il y voit Saint-Lambert¹. Soirée chez d'Holbach (C. G., t. III, p. 99, n° 382 et 106, n° 386 ; *Confess.*, t. II, p. 387-388).

En juillet. R. dîne à la Chevrette avec Saint-Lambert et M^{me} d'Houdetot (C. G., t. III, p. 106, n° 386 et *Confess.* t. II, p. 391).

¹ R. a prié S.-L. de passer chez Diderot (*cf.* C. G. t. III, p. 99) ; ils prennent rendez-vous pour un dîner chez M^{me} d'É. ; S.-L. demande à R. de lui apporter ce jour-là sa lettre à Voltaire sur la Providence ; M^{me} d'É. rappellera la chose à R. en lui envoyant son carrosse, le jour du dîner (C. G., t. III, p. 106).

22 juillet. Deleyre annonce à R. sa visite pour le 25 ou le 26 (C. G., t. III, p. 103, n° 384).

11 août ¹. M^{me} d'Epinay est à Paris, pour les couches de M^{me} d'Holbach, depuis la veille ou l'avant-veille (C. G., t. III, p. 108, n° 389).

22 août. Baptême de fils, nouveau-né, des d'Holbach.

23 août. R. s'inquiète affectueusement de voir M^{me} d'Epinay s'attarder à Paris (C. G. t. III, p. 111, n° 392). Elle rentrera le jour même, ou le lendemain.

23 ou 24 août. R. va saluer M^{me} d'Epinay, de retour à la Chevrette. Il promet de revenir chez elle presque aussitôt (C. G., t. III, p. 82, n° 375 et *cf. supra*, p. 156).

Entre le 24 et le 31 août. R., en visite chez M^{me} d'Houdetot, apprend qu'elle a reçu de Saint-Lambert une lettre alarmante (*Confess.*, t. II, p. 367 ; C. G., t. III, p. 119, n° 397 et p. 185, n° 430) ².

31 août (?). Journée des cinq billets (*cf. supra*, p. 157).

4 septembre. R. écrit à Saint-Lambert (C. G., t. III, p. 118, n° 397 et p. 186, n° 430).

15 septembre. Fête du hameau de la Barre. Dédicace de la Chapelle de la Chevrette. M^{me} Bruna chante le motet *Ecce sedes hic Tonantis* dont R. a fait la musique (*Confess.*, t. II, p. 395).

Entre le 15 et le 20 septembre. Grimm reparait à la Chevrette (Il arriva peu après la fête du 15. *cf. Confess.*, t. II, p. 395 ; son patron, le Maréchal d'Estrée, dîne en effet à Fontainebleau le 17 septembre. *Cf. Annales J.-J. R.*, t. II, p. 54, n° 1).

¹ Les articles de la *Chronologie* de Courtois pour les dates des 4, 5 et 6 août sont irrecevables, n'étant fondés que sur les seules indications des « *Mémoires* ».

² Plusieurs jours se passèrent entre la révélation faite par M^{me} d'H. à R. de la lettre très alarmante qu'elle avait reçue de S.-L. et le « mercredi » des cinq billets ; les dernières lignes de la page 185 de C. G., t. III, l'indiquent clairement. La visite de R. à Eaubonne est donc d'une date plus proche du 25 que du 31.

Entre le 20 et le 25 septembre. Grimm s'étant montré à l'égard de R. d'une grossièreté et d'une insolence insoutenables, R. décide de ne plus paraître à la Chevrette lorsque Grimm y sera (*Confess.*, t. II, p. 405 ; cf. également la lettre de L.-J. d'Épinay, 20 mai 1811, publiée par Musset-Pathay dans *Oeuvres inédites de J.-J. R.*, 1825, t. I, p. 391).

25 ou 26 septembre. R. voit M^{me} d'Houdetot à la Chevrette (C. G., t. III, p. 122, n° 398).

26 ou 27 septembre. M^{me} d'Épinay écrit à R. une longue lettre pour l'exhorter à se réconcilier avec Grimm (C. G., t. III, p. 61, n° 361bis ; et *supra*, p. 153).

29 septembre. M^{me} d'Houdetot félicite R. d'avoir consenti à l'idée d'une réconciliation avec Grimm (C. G., t. III, p. 122, n° 398 ; et *supra* p. 153).

2 octobre. R. se rend à Clichy, chez M^{me} de Chenonceaux (C. G., t. III, p. 126, n° 399).

6 octobre. R. revient de Clichy et s'arrête à la Chevrette (*Ibid.*). Il y trouve Grimm. Scène du « baiser de paix » (*Confess.*, t. II, p. 407-408 et *supra*, p. 154).

7 octobre. M^{me} d'Houdetot arrive à la Chevrette pour la fête (C. G., t. III, p. 124, n° 398).

9 octobre. Fête de M. d'Épinay. Une pièce « moitié drame, moitié pantomime » est jouée au château ; M^{me} d'Épinay en a composé le livret, et R. la musique (*Confess.*, t. II, p. 395). Le soir, bal (C. G., t. III, p. 95, n° 380).

Vers la mi-octobre. R. écrit sa grande lettre : « Viens, Sophie... », qu'il n'enverra pas (C. G., t. III, p. 89, n° 380, et *supra*, p. 188).

Entre le 15 et le 21. R. apprend la maladie de Saint-Lambert (C. G., t. III, p. 132, n° 403) et M^{me} d'Épinay lui annonce sa brusque décision de partir pour Genève.

21 octobre. R. voit M^{me} d'Houdetot à la Chevrette (C. G., t. III, p. 131, n° 402, et p. 132, n° 403) ; elle lui donne rendez-vous à Eaubonne pour le jeudi 27 ; M^{me} d'Houdetot, le 22 ou le 23, fera tenir un mot à

R. (C. G., t. III, p. 148, n° 410) pour changer la date de ce rendez-vous : non plus jeudi 27, mais mardi 25.

23 octobre (?). R. reçoit le billet comminatoire de Diderot ¹ (C. G. t. III, p. 133, n° 404 et *supra*, p. 200). Le même jour, scène violente à la Chevrette entre R. et M^{me} d'Épinay (*Confess.*, t. II, p. 416, *Mém.*, t. II, p. 306-368 et C. G., t. III, p. 210, n° 439 ; p. 214, n° 442).

23 ou 24 septembre. R. reçoit la réponse de Saint-Lambert à sa lettre du 4 septembre (C. G., t. III, p. 148, n° 411, et p. 143, n° 407).

25 octobre. M^{me} d'Épinay, qui devait partir la veille (C. G., t. III, p. 148, n° 411) quitte la Chevrette avant onze heures ; elle se rend à Paris, d'où elle partira pour Genève. R. dîne à Eaubonne et y passe l'après-midi (C. G., t. III, p. 149, n° 412 ; p. 153, n° 413 ; p. 159, n° 416).

26 octobre. R. écrit à Grimm, sur la demande de M^{me} d'Houdetot (C. G., t. III, p. 146, n° 406 ; *cf. supra*, p. 216).

29 octobre. R. reçoit la réponse « provisionnelle » de Grimm (C. G., t. III, p. 156, n° 414, et p. 160, n° 416). Il écrit à M^{me} d'Épinay (C. G., t. III, p. 157, n° 415) ².

¹ Les « *Mémoires* » (t. II, p. 366) déclarent que R. reçut ce billet alors qu'il était à la Chevrette ; les *Confessions* (t. II, p. 414) disent au contraire expressément qu'il était alors à l'Ermitage. Le 21 R. avait sans doute annoncé à M^{me} d'H. son intention de rester à la Chevrette jusqu'au départ de M^{me} d'E., fixé alors au 24 ; car c'est à la Chevrette que M^{me} d'H. lui envoie son billet n° 410, qui est du 22 ou du 23. Je crois pourtant que R. était revenu à son Ermitage.

² Cette lettre, Grimm va l'intercepter ; il la fera parvenir à M^{me} d'E. à Genève. Les mss. des « *Mémoires* » (Bibl. de l' Arsenal) contiennent, parmi les « *notes des changements à faire dans la fable* » l'indication suivante : Grimm est autorisé par M^{me} d'E. à « *retenir* » par devers lui les lettres à elle adressées (or il s'agit précisément de notre n° 415) et qui pourraient faire de la peine à sa maîtresse. Cependant M^{me} d'E. et ses collaborateurs se raviseront ; mieux vaut ne pas avouer ce détail. M^{me} d'E. feindra donc (*Mém.* t. II, p. 375) d'avoir lu, avec dégoût et mépris, cette lettre de R. avant de quitter Paris. Les « *Mémoires* » s'abstiendront de donner le texte de la lettre que M^{me} d'E. écrivit de Genève à R. le 12 novembre (n° 439), laquelle déclare : « Je n'ai reçu votre lettre du 29 [n° 415] qu'à mon arrivée ici ».

Entre le 26 et le 30 octobre. Grimm et M^{me} d'Épinay ont une entrevue avec Diderot au sujet de R. (C. G., t. III, p. 194, n° 434).

30 octobre. R. croit (sur la foi de qui ?) M^{me} d'Épinay de retour à la Chevrette ; il s'imagine qu'elle renonce au voyage de Genève ; le lundi 31 octobre il lui envoie à la Chevrette un bref billet (C. G., t. III, p. 164, n° 418) annonçant sa visite pour « demain matin au plus tard ».

30 ou 31 octobre. M^{me} d'Épinay quitte Paris pour Genève (C. G., t. III, p. 165, n° 419).

1^{er} novembre. R. reçoit le second billet de Grimm, fulminante déclaration de rupture (C. G., t. III, p. 170, n° 421, et p. 171, n° 422 ; cf. également *supra*, p. 217).

4 novembre. R. a déjà loué un logement à Montmorency (C. G., t. III, p. 181, n° 427).

10 novembre. R. cède aux objurgations de M^{me} d'Houdetot et accepte, conditionnellement, de ne pas quitter encore l'Ermitage (C. G., t. III, p. 188, n° 430).

5 décembre. Visite de Diderot à l'Ermitage¹.

¹ Visite attendue depuis des mois (*Confessions*, t. II, pp. 427-428). Diderot n'avait jamais rendu à R. sa visite de juillet. En août le bruit courait à Paris qu'ils avaient cessé d'être amis (cf. Deleyre, 23 août, C. G., t. III, p. 114) ; Diderot était à Langres au début d'août ; il en est revenu autour du 16 (*ibid.*). Le 11 septembre Deleyre annonçait à R. qu'il espérait lui amener Diderot le 14 ou le 15 (C. G., t. III, p. 116) ; mais le 1^{er} octobre R. écrit avec douleur à M^{me} d'H. : « Diderot n'est point venu » (C. G., t. III, p. 125). Puis éclate l'incident du billet n° 404 ; Deleyre a appris à R. que Diderot s'est « dépité » de la réponse que R. lui a faite (C. G., t. III, p. 180). Le 4 novembre, R. lui écrit « de manière à le désarmer » (*ibid.*) ; vers le 23 novembre (C. G., t. III, p. 204) R. déclare à M^{me} d'H. : « Je n'ai point encore vu Diderot ». Les « *Mémoires* » (t. II, p. 397) donnent la date du « 5 au soir » pour la lettre de Diderot à Grimm, écrite « le soir, à son retour » de l'Ermitage. On peut accepter cette date, en lisant : 5 décembre. Notons toutefois qu'il existe une lettre de R. à M^{me} d'H. datée de ce 5 décembre (C. G. t. III, p. 219) et dans laquelle R. ne parle point de Diderot ; mais d'une part cette lettre peut avoir été écrite le matin du 5, et avant que Diderot n'ait paru à l'Ermitage ; d'autre part il est très probable que Diderot lui-même dut prier R. de ne rien dire à M^{me} d'H. de sa visite, car la comtesse avait deux fois — une fois directement, une seconde fois indirectement, par R. — offert à Diderot de le conduire en carrosse à l'Ermitage, et Diderot s'était dérobé.

7 ou 8 décembre. R. reçoit de M^{me} d'Épinay une lettre qui équivaut à un ordre de déloger (C. G., t. III, p. 227, n° 449, et p. 223, n° 447).

15 décembre. R. quitte l'Ermitage (C. G., t. III, p. 228, n° 450).

APPENDICE

« *Mon affaire avec M. Tronchin...* »

Dans une lettre dont l'original autographe est sans date mais qui fut écrite, incontestablement, au mois de mars 1756, R. déclare à M^{me} d'Épinay : « Il s'en faut beaucoup que mon affaire avec M. Tronchin soit faite » (C. G., t. II, p. 263, n° 276).

Cette phrase est habituellement rapprochée de cette autre qui se lit dans les *Confessions* (t. II, p. 284) et qui concerne Tronchin également : « Il m'écrivit après son retour à Genève pour m'y proposer la place de bibliothécaire honoraire. Mais mon parti était pris [la détermination d'aller vivre à l'Ermitage] et cette offre ne m'ébranla pas ».

Enfin dans les « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* » on trouve les mots suivants : « On lui propose [à R.] une place de bibliothécaire et sous ce prétexte on lui offre douze cents livres de rente » (éd. Boiteau, t. II, p. 114).

De ces trois textes mis côte à côte il a paru clairement ressortir que R., sollicité à la fois par sa patrie (dont le D^r Tronchin se serait fait auprès de lui le porte-parole) et par M^{me} d'É. qui le pressait d'accepter l'hospitalité de l'Ermitage, donna finalement la préférence à M^{me} d'É. Soucieux comme il le fut, dès octobre 1757, de bien marquer, de marquer un peu trop, les sacrifices que son amitié consentit aux instances de M^{me} d'É., R. ne mentionne point toutefois cette circonstance particulière, et l'on a lieu de s'en étonner. « Qu'ai-je fait de mon côté pour M^{me} d'É. ? dira-t-il à Grimm (C. G., t. III, p. 138). Dans le temps que j'étais prêt à me retirer dans ma patrie, que je le désirais vivement, et que je l'aurais dû,

elle remua ciel et terre pour me retenir. A force de sollicitations et même d'intrigues, elle vainquit ma longue résistance ; mes vœux, mon goût, mon penchant, l'improbation de mes amis, tout céda dans mon cœur à la voix de l'amitié ; je me laissai conduire à l'Ermitage ». Quelle occasion perdue ! Comment R. peut-il oublier l'un de ses arguments majeurs : qu'on l'appelait à Genève, qu'on l'y convoquait, qu'on lui assurait une place rémunérée, enviable, et qu'il a négligé tout cela pour complaire à M^{me} d'E. ! Tout pareillement, dans son copie-de-lettres (Neuch. 7.885, p. 225), on le voit adjoindre à un billet de M^{me} d'E. ces quelques lignes en manière de glose : « *Après mon voyage à Genève je n'en revins que pour arranger mes affaires à Paris et retourner m'établir à Genève pour le reste de mes jours. M^{me} d'E. n'épargna ni sollicitations, ni soins, ni séductions même auprès de ma gouvernante pour me faire changer de résolution et m'engagea à rester. Enfin, me voyant déterminé à ne pas demeurer à Paris, elle fit accommoder l'Hermitage et fit tant qu'elle m'engagea d'y aller demeurer* ». Comme on voit, là non plus, pas un mot de la place proposée par sa ville natale.

E. Ritter, en 1880, publia dans la *Zeitschrift für neu-französische Sprache und Literatur* (Leipzig, t. II, pp. 317-319) d'intéressantes précisions sur la vacance effectivement survenue, en février 1756, d'un poste de bibliothécaire à Genève — vacance qui coïncida avec le voyage de Tronchin à Paris dont il est parlé dans les *Confessions* (*loc. cit.*). Léonard Baulacre, âgé de quarante-six ans et, depuis vingt-sept années, titulaire d'un poste de bibliothécaire à lui confié par la Vénérable Compagnie des Pasteurs et Professeurs, a demandé sa « décharge » (*cf.* Registre de la V^{ble} C^{ie}, 20 février 1756) ; le 15 février par ailleurs l'« ancien modérateur » Mallet a reçu la visite de « M. le Docteur et Professeur Tronchin » lequel venait l'aviser qu'il « partait incessamment » pour la France. Le Conseil a été saisi de la question Baulacre ; le registre du Conseil, en date du 28 février, porte que Baulacre a été admis à se retirer et que la V^{ble} C^{ie} est autorisée à pourvoir à son remplacement. Dès

le 5 mars, Pasteurs et Professeurs ont agi. Jean-François Pictet est désigné pour succéder à Baulacre ; choix ratifié le 8 par le Conseil. On lit encore au registre de la C^{te} des Pasteurs, à la date du 12 mars, que le « recteur » Lullin a fait part à l'assemblée d'une lettre qu'il a reçue de Paris du D^r Tronchin ; le séjour en France du D^r sera « un peu plus long qu'il ne l'avait cru ». C'est seulement à la date du 23 avril que le nom du D^r Tronchin figurera de nouveau parmi ceux des membres présents à la séance hebdomadaire.

Et E. Ritter de conclure : la V^{ble} C^{te} ne paraît point s'être montrée bien empressée à désigner Rousseau pour succéder à Baulacre. Elle n'attend même pas le résultat des démarches qu'a pu faire Tronchin auprès de son candidat personnel. Elle se hâte au contraire de régler les choses en dehors de lui ; la vacance est déclarée le 27 février ; le 5 mars un remplaçant est donné à Baulacre, un remplaçant qui n'est point Rousseau¹.

Mais encore faudrait-il savoir si vraiment le D^r Tronchin arriva à Paris avec l'intention de proposer à R. la succession Baulacre, si vraiment fut faite à R., en février 1756, cette offre d'une place de bibliothécaire à Genève. Prenons note de trois choses d'abord :

a) Le texte des *Confessions* que nous avons cité déclare expressément : « Il [Tronchin] m'écrivit même, après son retour à Genève pour me proposer [etc...] ». Ce qui signifie qu'aucune proposition *orale* ne fut faite à R. par Tronchin, et qu'on ne parla entre eux de rien de tel tant que Tronchin fut à Paris.

b) Il existe une lettre de R. à Tronchin (en réponse à une lettre, perdue, de Tronchin à R.) où l'affaire en question nous est mise sous les yeux. Cette lettre est du 27 février 1757 (C. G., t. III, p. 13-16) : « Quant au

¹ E. Ritter a repris, en 1916-1917 dans les *Annales J.-J. Rousseau* (t. XI) son étude de 1880 ; il écrit de nouveau, p. 110 : « A voir la hâte qu'on mit à Genève à nommer le pasteur Pictet quand on avait eu à peine le temps de recevoir la nouvelle de l'insuccès de la négociation Tronchin-Rousseau, on peut se demander si la candidature J.-J. R. était bien accueillie de tout le monde ».

projet que vous inspire mon amitié pour moi, je commence par vous déclarer qu'on ne m'en a jamais proposé qui fut autant de mon goût et que ce que vous imaginez est précisément ce que je choisirais s'il dépendait de moi. Mais où prendrais-je les talents nécessaires pour remplir un pareil emploi ? Je ne connais aucuns livres [etc...]. Il est clair que nous voici bien en présence de l'offre, par Tronchin à R., d'un poste de bibliothécaire à Genève; clair aussi que c'en est, entre eux, la première mention.

c) Le texte véritable, de la main de M^{me} d'E., dans l'ouvrage qu'il a plu à Brunet d'intituler « *Mémoires de M^{me} d'Épinay* » n'est pas celui que Brunet imprima. Le manuscrit (Arch. Nat. cahier 130) porte : « On lui propose une place de *professeur de philosophie* » ; et de même, quelques pages plus loin, M^{me} d'E. recopiant à sa manière une lettre de R. (dont elle a l'original sous les yeux) transcrit : « Il s'en faut bien que mon affaire *avec ma patrie* ne soit *décidée* » ; l'original autographe porte : « [...] que mon affaire *avec M. Tronchin* ne soit faite ».

Il est donc entièrement acquis désormais que R. n'eut pas, au printemps de l'année 1756, à hésiter entre l'Ermitage et un poste de bibliothécaire à Genève pour la raison suffisante que nul ne lui offrit ce poste, que personne à Genève, et Tronchin pas plus que ses confrères, ne songea à lui pour la succession Baulacre, que R. ignore même qu'une telle place fût vacante, et que, l'eût-il su, il n'eût certainement pas fait un seul geste pour l'obtenir. Je ne suis pas très sûr même qu'en février 1757, lorsque Tronchin lui fit part de son idée, R. en ait été fort séduit : ce poste, sous le contrôle et la dépendance de la C^{ie} des Pasteurs, devait lui paraître assez mal rassurant. Tronchin d'ailleurs n'a « imaginé » cette offre qu'à la suite d'une requête de R. lequel lui a dit, en janvier 1757 : trouvez-moi à Genève un gagne-pain, quelque affaire de librairie, quelque contrat à signer¹.

¹ « Il faut vivre d'une manière quelconque ; dites-moi donc si vous avez parlé à quelque libraire de Genève et s'il veut se charger de mon recueil » (R. à Tronchin, 25 janvier 1757. C. G. t. III, p. 7).

Tronchin n'a rien trouvé en ce genre, mais il estime avoir découvert beaucoup mieux.

Qu'est-ce donc alors que signifient ces mots de la lettre à M^{me} d'E., en mars 1756 : « mon affaire avec M. Tronchin » ? Ecartons l'indication gratuite du manuscrit des « *Mémoires* » : « une chaire de philosophie ». M^{me} d'E. a connu la proposition concernant la Bibliothèque ; R. lui a fait lire la lettre même du Docteur qui contenait cette offre¹ ; quand elle écrit son « roman » elle peut avoir oublié la nature précise de la proposition ; elle peut aussi parfaitement s'en souvenir, mais préférer la transmutation d'un poste de bibliothécaire en une chaire de philosophie afin de placer une remarque piquante² ; il lui importe aussi de situer à cet endroit de son récit, et avant l'installation de R. à l'Ermitage, l'offre de Tronchin ; elle y ajoutera quelques précisions de surcroît sur les « douze cents livres » que Genève, dans un dessein de charité discrète, a décidé d'attacher à ce poste en guise d'appointements exceptionnels.

M^{me} d'E. sait très bien aussi ce que recouvrent les mots de R. dans sa lettre : « mon affaire avec M. Tronchin » ; et c'est bien pourquoi elle écrit à la place : « mon affaire avec *ma patrie* », car il lui faut joindre artificiellement cette phrase, dont elle change le sens, au paragraphe qu'elle a tracé, un peu plus haut, sur l'offre genevoise. « Mon affaire avec M. Tronchin » ? C'est la négociation dont R. a chargé le docteur, en 1756, au cours d'une conversation qu'ils ont eue « dans le parc de la Chevrette » (C. G., t. III, p. 6) ; il s'agit de caser la vieille mère Levasseur dans un hospice, faute de quoi R. ne peut quitter la France ; pas question d'emmener M^{me} Levasseur à Genève ; pas question de la laisser sans soins ni protection à Paris. Tronchin, grâce à ses rela-

¹ Le 16 février 1757, R. envoie à M^{me} d'E. la lettre même de Tronchin (cf. C. G., t. II, p. 262, lettre n° 275 placée par erreur en mars 1756). Remarquons bien, au reste, qu'il n'y a rien encore d'officiel ; c'est purement et simplement une idée qui est venue au Docteur ; ces « fonctions », dit R., « *quand même elles me seraient offertes [...]* » ; elles ne lui sont donc encore aucunement proposées par la République.

² Cf. *supra*, p. 90.

tions étendues et puissantes, peut arranger cela. Pressé par M^{me} d'E. qui veut savoir ce qu'il décide, et qui brûle de se l'annexer, R. répond (C. G., t. II, p. 263) : je vous l'ai déjà dit ; mon départ pour Genève dépend du sort que l'on pourra faire à M^{me} Levasseur, et cela même dépend de M. Tronchin, et rien n'est encore réglé sur ce point, tant s'en faut.

R. a opté enfin ; il a cédé ; il a choisi l'Ermitage ; il n'est pas trop sûr d'avoir eu raison. Il songe toujours à quitter la France. Le 25 janvier 1757 il a confié à Tronchin : « Tenez-vous, s'il vous plaît, pour répétée la conversation que nous eûmes dans le parc de la Chevrette. Je ne puis me transplanter tant que la bonne vieille n'aura point d'asile ; sitôt qu'elle en aura un ¹, je charge mon petit lit, et je marche ». Mais surtout, silence ! Que M^{me} d'E. ignore ce plan qui persiste en moi ; elle ne comprendrait pas, s'en fâcherait beaucoup. « Je n'ai rien dit de notre conversation ni de mon projet, pas même à notre amie ». Si fait ! Mais l'an passé, mais avant la décision prise d'accepter l'Ermitage ! Et dans la penséc

¹ Tronchin avait déjà agi, dès 1756, auprès du Cardinal de Soubise, et avait obtenu une promesse, — ce qui ne suffisait pas. Puis Soubise était mort. Le 1^{er} septembre 1756 le docteur avait écrit à R. : « Je me flatte que le Cardinal de La Rochefoucault m'accordera ce que son prédécesseur m'avait promis ». H. Tronchin a publié un fragment d'une lettre du Docteur à « M^r le Duc de la Rochefoucault », en date du 21 février 1757. La Rochefoucault avait eu recours à Tronchin pour des conseils médicaux en faveur de M^{lle} d'Estissac et de M^{me} Danville. La réponse du docteur est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque de Genève (Archives Tronchin 204, pp. 69-70) ; on en peut donner un fragment plus étendu : « La nature une fois rétablie se suffit à elle-même. Il n'en est pas de même du brave homme qui a fait usage de l'opiate ; la nature de son mal, autant que l'âge, exige plus de précautions. Il faut qu'il reprenne son opiate et qu'il ne fasse pas carême. Ce n'est qu'à l'aide d'une bonne nourriture que le remède peut agir. Les lois les plus respectables de l'Église respectent celles de la raison parce qu'elles sont fondées sur la nature des choses, qui n'est que la volonté du Créateur. Il faut toujours être raisonnable, c'est là l'état digne de l'homme fait à l'image de Dieu. La religion le perfectionne mais elle ne le détruit pas. Oserais-je, Monsieur — vos bontés me donnent de l'audace — implorer encore la protection de M^{me} Danville pour cette bonne femme de Montmorency [etc....] » (La suite, publiée par H. Tronchin).

de M^{me} d'E., une telle décision, accomplie désormais, l'est une fois pour toutes et enterre les autres projets ; R. lui-même ne lui a-t-il pas écrit, de sa main, dans un élan de confiance et de joie : « Vous ou moi changerons beaucoup ou je n'en [de l'Ermitage] sortirai jamais ! » (C. G., t. II, p. 280). Et voici qu'il en veut sortir, justement et qu'il murmure à Tronchin : « Je pourrais bien quelque beau jour me dérober tout seul et sans rien dire pour m'aboucher avec vous, car il n'y a que ce moyen de me tirer d'ici » (« ce » et non « le », comme on lit, inexactement dans C.G., t. III, p. 7). Si mince est déjà sa confiance en M^{me} d'E. qu'il recommande même à Tronchin de ne point lui écrire, sans prudence, sous le même pli qu'à son hôtesse. Tronchin répondra d'ailleurs en termes suffisamment voilés pour que R. se puisse donner l'élégance de communiquer sa missive à M^{me} d'E., tout en ajoutant, d'un ton qui se voudrait dégagé : « Voilà une lettre de Tronchin au commencement de laquelle je ne comprends rien, parce que je ne suis point au fait » (C. G., t. II, p. 262).

Viendra le temps des *Confessions*, et R. voudrait bien alors ne rien négliger de ce qui peut servir à son apologie dans le récit des drames qu'il vécut à l'Ermitage. Il ne veut pas mentir non plus ; il s'applique à être loyal. Cette proposition de Tronchin, comme cela serait séduisant de l'inscrire au nombre des raisons qui l'auraient pu détourner d'obéir aux invites de M^{me} d'E. s'il l'eût moins sincèrement aimée ! Les dates s'y opposent, mais quelle tentation ! R. se défend comme il peut, assez mal. Il ne ment pas absolument puisqu'il s'oblige à confesser que l'offre de Tronchin n'arriva qu'*après* le retour du docteur à Genève, mais il omet de préciser qu'entre le retour de Tronchin (avril 1756) et l'offre du poste (février 1757), quelque dix mois s'étaient écoulés, dix mois tout entiers passés chez M^{me} d'E., dans la « maison du jardinier » où le docteur lui-même était venu, avant son départ, lui rendre visite ¹. Et cette allusion il la glisse

¹ Si du moins Tronchin tint parole. Le 12 avril, de l'Ermitage, R. écrivait à M^{me} d'E. : « Votre sauveur [...] m'a promis de venir et le fera sans doute ». (C. G. t. II, p. 279).

dans les pages qui précèdent le récit de son installation à l'Ermitage. Il a bien déjà déclaré que sa détermination était prise, qu'il avait délibérément « renoncé au séjour de [sa] patrie », qu'il avait « résolu », « promis », d'habiter l'Ermitage. Dommage qu'il n'ait pu s'empêcher d'ajouter, après la phrase sur Tronchin : « mon parti était pris, et cette offre ne l'ébranla pas » (*Confess.*, t. II, p. 282). Comment eût-elle pu « ébranler » ce qui, depuis près d'un an à cette date, avait cessé d'être un projet pour devenir un fait accompli ?

COMTE DE ZURICH

LA
PREMIÈRE RENCONTRE DE ROUSSEAU
ET DE MADAME D'ÉPINAY

LA PREMIÈRE RENCONTRE DE ROUSSEAU ET DE MADAME D'ÉPINAY

On a tant écrit sur Rousseau qu'il semble que rien de ce qui le touche ne soit ignoré et qu'aucun détail de son existence n'ait pu échapper à la sagacité de ses biographes.

Il n'en est rien, cependant. C'est en vain, par exemple, qu'on chercherait la date de sa première rencontre avec M^{me} d'Épinay, et la savante *Chronologie de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau*¹, par Louis-J. Courtois, elle-même, n'a pas pris résolument position sur ce point.

Ce sont les résultats des recherches effectuées pour résoudre ce problème d'histoire littéraire que je voudrais exposer ici. On verra qu'ils conduisent, chemin faisant, à la découverte de quelques supercheries qui ne manquent pas de piquant.

Si l'on consulte les *Confessions* au sujet de l'époque à laquelle les deux personnages se sont rencontrés pour la première fois, on y lit : « Je marque ici celle de ma première connaissance avec M^{me} d'Épinay... Elle s'appelait M^{lle} d'Esclavelles et venait d'épouser M. d'Épinay... M. de Francueil m'introduisit chez M^{me} d'Épinay »², et quelques lignes plus loin : « En

¹ COURTOIS, Louis-J. : *Chronologie critique de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, dans *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, tome XV, Genève 1923.

² *Oeuvres complètes de J.-J. Rousseau*, tome VIII, *Les Confessions*, Paris, Hachette et C^{ie} 1903, p. 245, livre septième.

faisant la connaissance de M^{me} d'Épinay, je fis aussi celle de sa belle-sœur, M^{lle} de Bellegarde qui devint bientôt comtesse de Houdetot. La première fois que je la vis, elle était à la veille de son mariage »¹.

Il semble, à première vue, qu'il y ait désaccord entre ces deux indications données par Jean-Jacques, puisque le mariage de Louise-Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles avec Denis-Joseph Lalive d'Épinay a été célébré le 23 décembre 1745², alors que l'union d'Elisabeth-Sophie-Françoise Lalive de Bellegarde avec le comte Claude-Constant-César de Houdetot est postérieur de plus de deux ans.

Rectifions, en effet, une première erreur, en passant. Le contrat de mariage de ces derniers, dont je possède un exemplaire original dans mes archives, est du 25 février 1748. Rédigé par maître Dutartre, notaire à Paris, et signé par le Roi, la Reine, le Dauphin et la Dauphine, Madame Henriette-Anne, le duc et la duchesse de Chartres, le prince de Condé, la princesse de Conty, Mademoiselle de la Roche-sur-Yon et Mademoiselle de Sens, il a précédé la cérémonie nuptiale qui a eu lieu le 28 février, et non le 10, comme l'ont généralement admis les auteurs qui ont mentionné ce mariage³.

¹ Oeuvres..., tome VIII, p. 246.

² L'acte de mariage a été publié par A. BÉGIS, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1894, tome XXX, p. 300, avec la date exacte du 23 décembre 1745, qui avait, d'ailleurs, aussi été donnée par PÉREY et MAUGRAS : *La Jeunesse de Madame d'Épinay*, Paris 1882, p. 147, note 1, alors qu'un lapsus leur a fait écrire la date du 25 décembre à la page 533, où ils ont publié l'acte en appendice, reproduisant ainsi l'erreur faite par Boiteau, dans son édition des *Mémoires de M^{me} d'Épinay*, Paris 1865, tome I, p. 8, note 1.

³ BOITEAU : *Mémoires...*, tome I, p. 110, note 1. — COURTOIS : *Op. cit.*, p. 54. — BUFFENOIR, Hippolyte : *La Comtesse d'Houdetot. Une amie de J.-J. Rousseau*, Paris s.d. (1901), p. 5. — BUFFENOIR, Hippolyte : *La Comtesse d'Houdetot. Sa famille. Ses amis*, Paris 1903, p. 11 a rectifié et donné la date exacte, que l'on trouve aussi dans RÉVÉREND, Vcte A. : *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, tome IV, Paris 1903, p. 11.

Il est bien évident qu'il ne faut prendre à la lettre, ni l'expression « venait d'épouser », appliquée à M^{me} d'Épinay, ni celle « à la veille de son mariage », employée pour M^{me} d'Houdetot. On sait, d'ailleurs, que Rousseau n'a rédigé les *Confessions* qu'une vingtaine d'années après ces événements — entre 1765 et 1770¹ — et il est possible que sa rencontre avec M^{me} d'Épinay ne lui ait pas fait une impression assez profonde pour qu'il en ait retenu la date exacte. Quant à ce qui regarde M^{me} d'Houdetot, les relations qui s'établirent, par la suite, entre elle et Jean-Jacques ne permettent pas de croire que les souvenirs de celui-ci ne soient pas fidèles. Et ceci d'autant plus que, au neuvième livre des *Confessions*, parlant de la comtesse d'Houdetot, il confirme sa première indication, en disant : « J'ai parlé de la connaissance que je fis avec elle *étant fille*. Depuis son mariage, je ne la vit qu'aux fêtes de la Chevrette, chez M^{me} d'Épinay, sa belle-sœur »².

Il est donc certain que, d'après Rousseau, sa première rencontre avec M^{me} d'Épinay a eu lieu après le mariage de cette dernière et avant celui de M^{me} d'Houdetot, c'est-à-dire, après le 23 décembre 1745 et avant le 28 février 1748.

Si l'on passe, maintenant, des indications assez élastiques des *Confessions* aux soi-disant précisions des *Mémoires* de M^{me} d'Épinay, on voit surgir une étrange divergence. Ce n'est pas en 1746, en 1747 ou en 1748, mais bien au cours de l'été de 1749 que la jeune femme dit avoir fait la connaissance du futur hôte de l'Ermitage. A l'en croire, ce serait à son retour de Paris, après être devenue la maîtresse de Francueil, au mois d'avril 1749, qu'elle serait revenue s'installer à la Chevrette. Elle y aurait eu, alors, « des moments

¹ COURTOIS : *Op. cit.*, p. 160, 164, 188 et 214. C'est le 15 janvier 1765 que Rousseau décide d'écrire ses mémoires. Le 18 mars 1765 il les a déjà commencés ; il travaille au cinquième livre en août 1766 et les *Confessions* ne seront terminées qu'en novembre 1770.

² *Oeuvres...*, tome VIII, p. 309, neuvième livre.

de mélancolie profonde, dont M. de Francueil lui-même avait peine à la tirer. Il chercha les moyens de donner quelque dissipation à Emilie¹. En exagérant à M. de Bellegarde le besoin qu'elle en avait, il l'engagea à rassembler un peu plus de monde chez lui. M. de Bellegarde y consentit ; et comme autrefois il avait eu beaucoup de goût pour le spectacle, il fit construire un joli théâtre dans son château »².

Et un peu plus loin, reprenant la forme d'un journal, M^{me} d'Epinaÿ poursuit : « Nous avons débuté par l'*Engagement téméraire*, comédie nouvelle de M. Rousseau, ami de Francueil, qui nous l'a présenté. L'auteur a joué un rôle dans sa pièce »³.

L'événement, tel qu'elle le raconte, se trouve confirmé, quant aux faits, par la lettre qu'adresse, au chevalier de Valory, à cette occasion, M^{lle} d'Ette⁴ qui écrit : « Nous avons eu vraiment une pièce nouvelle, et *Francueil a présenté le pauvre diable d'auteur*, qui vous est pauvre comme Job, mais qui a de l'esprit et de la vanité comme quatre »⁵.

A la lecture du premier de ces textes, on pourrait peut-être objecter que M^{me} d'Epinaÿ, si elle déclare que Rousseau lui a été présenté par Francueil, ne dit pas expressément que cette présentation a été faite au moment de la comédie, mais la phrase de M^{lle} d'Ette semble, cependant, montrer que c'est bien ainsi qu'il faut entendre ce récit.

Les *Confessions* mentionnent, d'ailleurs, aussi cette représentation à laquelle Rousseau prit part. On y lit, en effet : « M^{me} d'Epinaÿ voulut me mettre des amusements de la Chevrette... Il y avait un théâtre où l'on jouait souvent des pièces. On me chargea d'un

¹ M^{me} d'Epinaÿ.

² *Mémoires de M^{me} d'Epinaÿ*. Edition nouvelle et complète avec des additions, des notes et des éclaircissements inédits, par M. Paul BOITEAU, 2 vol., Paris 1865, tome I, p. 175.

³ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 176.

⁴ On sait que son véritable nom de famille était Leducq d'Eth, mais je conserve l'orthographe des *Mémoires*.

⁵ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 178.

rôle que j'étudiai six mois sans relâche, et qu'il fallut me souffler d'un bout à l'autre à la représentation. Après cette épreuve, on ne me proposa plus de rôle »¹. On voit que, là encore, les souvenirs de Jean-Jacques paraissent assez imprécis et ne concordent point avec les dires de la châtelaine de la Chevrette. Le début de son texte laisse même entendre qu'il connaissait celle-ci avant de jouer la comédie chez elle.

La version de Rousseau et celle de M^{me} d'Épinay ne sont donc d'accord que sur un seul point : c'est que la présentation du premier à la seconde a été faite par Francueil.

Cette constatation est d'importance, car M^{me} d'Épinay n'ayant fait — comme nous allons le voir — la connaissance de M. de Francueil qu'en automne 1746, et celui-ci ne lui ayant probablement pas présenté Jean-Jacques immédiatement, cela réduit la période fixée par ce dernier, et au cours de laquelle il place sa première rencontre avec M^{mes} d'Épinay et d'Houdetot, au laps de temps qui s'écoule entre la fin de 1746 et le 28 février 1748, alors que M^{me} d'Épinay prétend que cette première rencontre a eu lieu dans l'été de 1749.

Il est donc nécessaire d'examiner de plus près le récit de M^{me} d'Épinay. Et tout d'abord, a-t-on réellement joué la comédie à la Chevrette, au cours de l'été de 1749, comme elle le dit ? A priori j'en doute, car le 1^{er} août de cette année 1749, M^{me} d'Épinay donnait le jour, à Paris, à sa fille Angélique-Louise-Charlotte², plus généralement appelée Pauline par la suite, et qui devait devenir M^{me} de Belsunce. Il y a, là, une première raison pour penser que cette comédie, qui aurait été l'occasion de la présentation de Jean-Jacques à M^{me} d'Épinay, n'a pas été jouée en 1749. On voit mal, en effet, la jeune femme grosse de sept ou huit mois ou nouvellement accouchée, évoluer sur la scène de la Chevrette.

¹ Oeuvres..., tome VIII, p. 246.

² L'acte a été publié par A. BÉGIS dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1894, tome XXX, p. 301.

Mais il y a plus. Nous avons une raison bien plus forte de ne pas l'admettre, et c'est dans le récit de M^{me} d'Épinay elle-même que nous allons la trouver. Racontant ses dernières heures de résistance aux entreprises de Francueil, elle décrit une promenade faite avec lui, le 19 avril 1749 et elle écrit : « Nous nous levâmes ensuite pour aller à la rencontre de M^{lle} d'Ette. Elle voulait me prévenir que l'on m'attendait au château, parce qu'on était venu dire que *ma fille était fort malade* »¹.

Quoi?... Une fille de M^{me} d'Épinay malade au mois d'avril 1749?... De qui peut-il s'agir? Evidemment pas de cette Pauline dont je viens de parler et qui ne naîtra que trois mois et demi plus tard. Et pas davantage de sa fille Françoise-Thérèse, baptisée le 24 août 1747², puisque cette enfant a été enterrée, à l'âge de neuf mois, à Epinay, le 4 juin 1748³. Or, entre le 24 août 1747 et le 1^{er} août 1749, la jeune femme n'a pas eu d'autre enfant.

On sait tout le soin que M^{me} d'Épinay a mis à ne pas parler, dans ses *Mémoires*, de la naissance de ses filles, et cela dans le but de créer une confusion dont nous verrons tout à l'heure la raison. Mais, de cette simple phrase : « Ma fille était fort malade », échappée à la plume de M^{me} d'Épinay, et qu'elle inscrit à la date du 19 avril, il n'y a qu'une seule conclusion à tirer : C'est que ce 19 avril n'est pas celui de l'année 1749. Et

¹ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome, p. 158.

² L'acte a été publié par A. BÉGIS dans l'*Intermédiaire...*, 1894, tome XXX, p. 301. Voir aussi PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 240 et 241.

³ L'acte a été publié par A. BÉGIS dans l'*Intermédiaire...*, 1894, tome XXX, p. 301. L'enfant y est appelée Suzanne-Thérèse, alors que l'acte de baptême portait Françoise-Thérèse. Elle était décédée le 2 juin, mais après cette indication de date, il y a un passage en blanc. Auguste REY : *Le château de la Chevette et Madame d'Épinay*, Paris, Plon 1904, p. 57 dit qu'elle était morte le 2 (ou le 3) et ajoute qu'elle était âgée de neuf mois d'après l'acte de décès. Cette dernière indication correspond probablement à la partie laissée en blanc dans la publication de A. BÉGIS.

il s'ensuit — puisqu'elle avoue elle-même que c'est deux jours plus tard, dans la nuit du 21 au 22 avril¹ qu'elle est devenue la maîtresse de Francueil — que ce n'est pas non plus en avril 1749 qu'elle lui a fait le sacrifice de sa vertu.

A quelle époque s'est donc passé cet événement ? Pour le préciser, il faut reprendre d'un peu plus haut l'existence de M^{me} d'Épinay.

J'ai dit que c'était le 23 décembre 1745 que M^{lle} d'Esclavelles était devenue la femme de Denis-Joseph Lalive d'Épinay. Neuf mois plus tard, le 25 septembre 1746², elle donne le jour à son premier enfant, Louis-Joseph.

« La convalescence de M^{me} d'Épinay fut assez longue », écrivent Perey et Maugras³, qui ajoutent un peu plus loin : « Elle fit à cette époque la connaissance de M^{me} d'Arty, de M. de Francueil et de M. de Gauffecourt »⁴. C'est bien ce qu'écrit, en effet, M^{me} d'Épinay, entre le 27 septembre et le 20 octobre 1746 : « J'ai fait ces jours-ci deux nouvelles connaissances, M^{me} Darty et M. de Francueil »⁵.

Il n'est pas possible de placer à cette époque les relations intimes de Francueil et de M^{me} d'Épinay, non pas seulement parce que la chute de celle-ci paraîtrait un peu trop rapide, mais bien parce que M. d'Épinay étant rentré d'une de ses tournées pour le service des Fermes générales⁶, peu après ces premières couches, sa femme est de nouveau grosse, à la fin de décembre 1746, de sa fille Françoise-Thérèse. Celle-ci verra

¹ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 159. « Trois jours de distance, à deux heures du matin. »

² L'acte a été publié par A. BÉGIS dans l'*Intermédiaire...*, 1894, tome XXX, p. 300-301.

³ PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 191.

⁴ *Idem.*, p. 194.

⁵ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 64. En ce qui concerne GAUFFECOURT, en revanche, elle écrit, le 28 février 1749 : « Madame la comtesse d'Houdetot m'a présenté aujourd'hui M. Gauffecourt, que je connaissais de réputation et pour l'avoir vu dans mon enfance ». *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 124.

⁶ PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 192.

le jour le 24 août 1747, et c'est M. de Bellegarde qui annoncera cette naissance à son fils d'Epinaï¹, reparti en voyage au mois de juin², et qui a, d'ailleurs, l'habitude d'être toujours absent lors de la venue au monde de ses enfants.

« Pendant cette couche, écrivent Perey et Maugras, M^{lle} d'Ette était venue s'établir chez sa nouvelle amie³; M. de Francueil et le chevalier de Valory leur tenaient fidèle compagnie. M^{lle} d'Ette s'aperçut très vite que Francueil était fort amoureux de M^{me} d'Epinaï. Cette fille intéressée et sans fortune vit d'un coup d'œil le parti qu'elle pouvait tirer de la situation en entraînant la jeune femme dans tous les périls d'une liaison coupable et en se faisant la confidente de ses amours. »⁴

« Je prétends bien qu'il sera votre amant. »⁵, lui dit-elle un jour qu'elle parlait de Francueil avec elle. « Madame d'Epinaï resta pétrifiée », paraît-il⁶. Elle ne le restera pas bien longtemps.

Tout s'accorde pour que l'on puisse admettre que c'est au mois d'avril 1748, en effet, que M^{me} d'Epinaï a couronné la flamme de Francueil, et non au mois d'avril 1749, comme elle a cherché à le faire croire, cette dernière date étant d'ailleurs impossible. Cela représente, depuis qu'il lui fait la cour, une défense de près de six mois, qu'il faut considérer comme fort honorable pour une « vertu » comme la sienne.

¹ *Idem.*, p. 240.

² *Idem.*, p. 240. — A la date du 7 juin 1748, M^{me} d'EPINAY écrit : « Mon mari vient de partir pour sa tournée » (*Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 110), mais c'est, vraisemblablement, à la date du 7 juin 1747 qu'il faut placer ce renseignement.

³ Dans ses *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 100, M^{me} d'EPINAY écrit que c'est M. d'Epinaï qui lui a présenté M^{lle} d'Ette le 2 mars 1748, mais on a vu la confiance que l'on pouvait avoir dans sa chronologie, et le renseignement de Perey et Maugras, qui ont eu des documents inédits entre les mains, semble devoir être admis, lorsqu'ils montrent M^{lle} d'Ette auprès de M^{me} d'Epinaï en août 1747.

⁴ PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 241.

⁵ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 115 et PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 242.

⁶ PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 242.

Le 5 avril — 1749 d'après M^{me} d'Épinay, 1748 selon moi — la jeune femme note dans son Journal, à la Chevrette : « Nous sommes venus ici passer les fêtes de Pâques. M. d'Épinay a engagé M. de Francueil à y venir, et j'en ai été très aise »¹.

Et elle ajoute : « M. d'Épinay repart demain pour une nouvelle tournée ; elle sera au moins de six mois »².

Ainsi, la jeune femme a, de son propre aveu, six mois de tranquillité et de liberté devant elle, et Francueil va pouvoir être heureux.

M. d'Épinay se met donc en route le 6 avril et, sauf un dîner auquel elle prend part le même soir chez M^{me} d'Arty³, nous sommes dans l'ignorance de ce que fait son épouse pendant un peu plus de huit jours. Écoutons les battements de son cœur :

« Je ne sais pas encore moi-même si j'aime, et je sais encore moins si je suis aimée »⁴, écrit-elle le matin du 15 avril. Et le soir : « Oh ! quel triomphe ! Quelle satisfaction ! Je puis m'avouer que j'aime Francueil, que j'en suis aimée, que notre union est pure. Je puis jouir hautement de la douceur d'avoir un ami tendre et vertueux »⁵.

Et malgré les mauvais conseils de M^{lle} d'Ette, en dépit des lettres et des visites de Francueil qui se fait pressant, elle résiste encore le 19 avril. C'est le jour où elle a appris que sa petite fille était « fort malade », mais « un mieux sensible » s'est déclaré le soir⁶, et la jeune femme consent à recevoir son admirateur dans sa chambre. « Ne suis-je pas sûre de moi ? » écrit-elle⁷. Ce sont là les derniers sursauts d'une vertu prête à défaillir, et le 22 avril à deux heures du matin, sacri-

¹ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 127. Il n'y a pas d'argument à tirer de la date de la fête de Pâques, qui tombait le 14 avril en 1748 et le 6 avril en 1749.

² *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 127.

³ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 132.

⁴ *Idem.*, tome I, p. 128.

⁵ *Idem.*, tome I, p. 136.

⁶ PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 257.

⁷ *Idem.*

fiée sur l'autel de l'Amour, elle notera l'aveu de sa tendre défaite : « Je voudrais fuir, je voudrais me cacher... Ah ! Francueil, tu m'as perdue. Et tu disais que tu m'aimais ! Je ne sais où j'en suis ; j'ai trop de trouble pour écrire »¹.

Remarquons, d'ailleurs, que si ces événements se passaient en 1749, comme veut le faire croire M^{me} d'Epinay, celle-ci serait alors grosse de cinq mois et demi de sa seconde fille, et que Francueil aurait singulièrement choisi ce moment pour en faire sa maîtresse², alors qu'il est établi qu'il la connaissait depuis près de dix-huit mois.

Mais revenons au 22 avril. « Je voudrais fuir, je voudrais me cacher... », écrivait alors la jeune femme. Elle ne l'entendait certainement pas de la façon dont elle allait être obligée de le faire quelques jours plus tard.

Car l'histoire, ici, se corse. Avant de s'absenter pour six mois, M. d'Epinay a, sans doute, voulu donner à sa femme des preuves de sa tendresse. Mais le jeune fermier général mène, comme chacun sait, une existence de bâton de chaise, et d'une galante rencontre avec quelqu'une de ces demoiselles de moyenne vertu dont il fait sa société habituelle, il a emporté un souvenir cuisant que — probablement sans le savoir, le pauvre homme — il a communiqué à M^{me} d'Epinay, laquelle n'a pas manqué de le transmettre à son amant.

Et ce rapprochement entre M. et M^{me} d'Epinay apporte une nouvelle preuve que toute cette aventure ne se passe pas en 1749. En avril 1749 M^{me} d'Epinay est, en effet, au plus mal avec son mari, au point qu'à la suite des extravagances de celui-ci et sur les conseils de M. de Bellegarde, elle demande une séparation de biens qui est prononcée par le Châtelet de Paris, le 14 mai 1749³.

¹ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 159.

² C'est cependant ce que laisse entendre M^{me} d'EPINAY : *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 132.

³ PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 279 et E. CAMPARDON : *Les prodigalités d'un fermier général. Complément aux Mémoires de Madame d'Epinay*, Paris 1882, p. 19 à 21.

Le 25 avril, trois jours après sa victoire, M. de Francueil se rend à Paris¹, d'où il mande à sa maîtresse qu'il est malade : « Un mal de gorge assez violent », écrit-il². Mais ce n'est que le lendemain, dans un billet répondant aux anxieuses interrogations de la malheureuse qui s'inquiète, qu'il lui dévoilera la nature de ce singulier « mal de gorge », en lui révélant que son mari est « un monstre » et elle-même « une adorable créature »³. Et c'est, alors, la grande scène de désolation, racontée au chevalier de Valory par M^{lle} d'Ette, qui trouve M^{me} d'Épinay « échevelée, sa robe retroussée dans ses poches, et assise sur la fenêtre, les pieds appuyés sur un tabouret », avec les yeux « hagards » et « un air égaré ». Après s'être longtemps refusée à rien dire, la jeune femme se décide enfin à faire à son amie l'aveu de ce qui est arrivé⁴.

Voici le moment venu de « fuir » et de « se cacher ».

M^{me} d'Épinay décide de rejoindre son amant. « Ah ! mon cher Francueil, demain j'arriverai à Paris », écrit-elle le 27 avril dans son Journal, « j'irai me réfugier dans tes bras pour y oublier la nature entière »⁵. Elle met donc son projet à exécution, se rend à Paris le 28, s'y fait soigner et, « au bout d'un mois »⁶, revient s'installer à la Chevrette avec Francueil. C'est dire qu'elle y arrive à la fin de mai 1748.

En 1748, j'y insiste.

En effet, si ces faits s'étaient produits en 1749, suivant les dires de M^{me} d'Épinay, on ne s'expliquerait pas son récit de ce qui se passe à la Chevrette, après son retour.

Si désagréable que soit la petite aventure qui vient d'arriver à la jeune femme, elle n'en éprouve plus aucun dommage, puisqu'elle est guérie et que son amant continue à voir en elle une « adorable créature », et

¹ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 160.

² *Idem*, tome I, p. 162.

³ *Idem*, tome I, p. 163-164.

⁴ *Idem*, tome I, p. 164-169.

⁵ *Idem*, tome I, p. 161.

⁶ *Idem*, tome I, p. 174.

le fâcheux souvenir qu'elle en garde ne saurait justifier en aucune façon ces « moments de mélancolie profonde », dont elle parle, « et dont M. de Francueil lui-même avait peine à la tirer »¹.

Comme on les comprend mieux, quand on replace toute cette histoire en 1748, et qu'on sait que, le 2 juin 1748 — quelques jours à peine après son retour à la Chevrette — elle perd sa petite fille Françoise-Thérèse, celle qui était « fort malade » le 19 avril, et que l'on enterre à Epinay le 4 juin.

C'est pour distraire M^{me} d'Epinaÿ de ce deuil que Francueil intervient auprès de M. de Bellegarde qui se laissera convaincre, et fera construire, dans son orangerie, une scène où l'on jouera la comédie, et que l'on inaugurerà par l'exécution de l'*Engagement téméraire* de Rousseau.

Mais avant de chercher à fixer la date à laquelle cette première représentation a pu avoir lieu, il me reste à donner les raisons pour lesquelles M^{me} d'Epinaÿ a cherché à amener une confusion dans l'esprit des lecteurs de ses *Mémoires*, et à reporter en 1749 des événements qui s'étaient, en réalité, passés en 1748.

La jeune femme consent bien à avouer la faiblesse qui l'a jetée dans les bras de Francueil, mais elle ne veut pas que l'on puisse douter de la légitimité de la naissance de sa fille Pauline. Elle a déjà mis tout en œuvre pour arriver à ce résultat, modifiant certaines dates et laissant à d'autres leur exactitude, allant jusqu'à taire la naissance de sa première fille et son décès, et évitant de donner la date de la venue au monde de la jeune Pauline². Mais plusieurs précautions valent mieux qu'une. Comme Pauline a vu le jour le 1^{er} août 1749, M^{me} d'Epinaÿ, en fixant au 21 avril 1749 le moment où elle a cédé à Francueil, écarte ainsi toutes les suspicions, puisque l'enfant a été conçue au début de novembre 1748, c'est-à-dire à un moment où elle aurait encore été

¹ *Mémoires...* éd. BOITEAU, tome I, p. 175.

² *Idem*, tome I, p. 111, note 1. PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 241 et 290.

fidèle. Il en est autrement quand on sait que la chute de M^{me} d'Épinay remonte au 21 avril 1748 et que M. de Francueil était son amant depuis plus de six mois, au moment de la conception de l'enfant. Et ceci semble confirmer avec une singulière autorité les doutes déjà élevés, au sujet de la naissance irrégulière de la future M^{me} de Belsunce, par Perey et Maugras¹ et par M. Auguste Rey², bien qu'ils n'eussent pas découvert le subterfuge de M^{me} d'Épinay, retardant d'une année le moment où elle était devenue la maîtresse de Francueil.

Quittant, maintenant, cette comédie de confusion de dates, revenons à celle que Rousseau fit jouer à la Chevrette.

Composé par lui, « en quinze jours », s'il faut l'en croire, dans l'automne 1746, au cours d'un séjour chez les Dupin de Francueil³, l'*Engagement téméraire*⁴ est une comédie en trois actes, en vers.

La petite troupe d'acteurs qui la joua à la Chevrette, sous la direction de Francueil, tenant lui-même le rôle de Dorante, se composait de M^{me} d'Épinay, qui révèle, dans celui d'Isabelle, « un son de voix, un naturel, des yeux et un sourire qui trouble l'âme, malgré qu'on en ait », de la petite présidente de Maupeou, remplissant « avec une folie et un lesté à faire mourir de rire », le personnage de Lisette, de M^{me} d'Houdetot dans Eliante, de Lalive de Jully, jouant vraisemblablement le rôle de Valère, et enfin de Jean-Jacques, qui s'était probablement attribué celui du valet Carlin⁵.

Ni les *Mémoires* de M^{me} d'Épinay, ni les *Confessions* n'apportent de précision au sujet de la date de la première représentation, et tout ce qu'ont dit les biographes de Jean-Jacques et de son hôtesse est sans importance, puisqu'ils se sont fiés aux dires de cette dernière et ont

¹ PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 291.

² Auguste REY : *Le château de la Chevrette et M^{me} d'Épinay*, Paris 1904, p. 59.

³ ROUSSEAU : *Oeuvres...*, tome VIII, p. 243.

⁴ ROUSSEAU : *Oeuvres...*, tome V, p. 142 à 174.

⁵ PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 260 et *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 176.

admis qu'il s'agissait de 1749. La supposition de Courtois¹, estimant que l'*Engagement téméraire* a pu être joué à l'occasion du mariage de Lalive de Jully avec M^{lle} Chambon, ne peut être retenue, puisque cette union ne fut célébrée à la Chevrette que le 30 juin 1749, et que nous savons, maintenant, que la représentation eut lieu en 1748.

Un seul point de repère se trouve dans la *Correspondance* de Rousseau, où nous voyons que, le 26 août 1748, celui-ci est en convalescence, dans son logis de la rue Plâtrière². Si l'on se rappelle que M^{me} d'Épinay et Francueil ne sont rentrés à la Chevrette qu'à la fin de mai 1748 et que la petite Françoise-Thérèse d'Épinay est décédée le 2 juin ; si l'on tient compte du fait qu'un certain temps a dû s'écouler avant que l'on puisse penser à jouer la comédie ; qu'il a fallu, ensuite, convaincre M. de Bellegarde et le décider à distraire sa belle-fille et que, enfin, le propriétaire de la Chevrette a été obligé de faire construire un théâtre dans son orangerie ; si l'on fait état, d'autre part, de la maladie de Jean-Jacques, encore convalescent le 26 août, je pense qu'il est difficile de fixer la date de la première représentation de la comédie de Rousseau avant le 26 août.

Il me semble donc probable qu'elle a eu lieu à une date postérieure et, vraisemblablement, le 14 septembre, jour où se célébrait la fête locale de la Chevrette³.

On voit donc qu'il ne faut pas croire Jean-Jacques à la lettre, quand il dit qu'il étudia son rôle « six mois sans relâche » et qu'il y fut si médiocre, qu'on renonça à lui en proposer d'autres par la suite⁴. Ce n'est là qu'une boutade de sa part et une de ces manifestations de fausse modestie, si fréquentes chez le philosophe, et qu'il faut joindre à celle où il déclare que « rien n'est plus plat » que l'*Engagement téméraire*⁵.

¹ COURTOIS : *Op. cit.*, p. 55.

² ROUSSEAU : *Oeuvres...*, tome X, *Correspondance*, p. 58-59.

³ *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome II, p. 248, note 1. REY : *Op. cit.*, p. 80. DIDEROT : *Oeuvres...*, tome XVIII, p. 448.

⁴ ROUSSEAU : *Oeuvres...*, tome VIII, p. 246.

⁵ ROUSSEAU : *Oeuvres...*, tome V, *Avertissement*, p. 142.

Jouée une première fois devant un public de parents et d'amis, au premier rang desquels figuraient M. de Bellegarde et M^{me} d'Esclavelles¹, et un « auditoire nombreux en paysans et domestiques² », la pièce eut encore une ou plusieurs représentations³.

De la confrontation des thèses de Rousseau et de M^{me} d'Épinay, il semble donc ressortir que Jean-Jacques fut présenté à la châtelaine de la Chevrette et à sa belle-sœur M^{lle} de Bellegarde — la future M^{me} d'Houdetot — au cours de l'année 1747. Lui-même ne peut fixer cette date de façon plus précise, et quant à M^{me} d'Épinay, elle n'a probablement gardé aucun souvenir de cette manifestation purement mondaine — Rousseau n'était pas encore célèbre à ce moment-là et la jeune femme voyait beaucoup de monde — et c'est à l'occasion de la préparation de la comédie jouée à la Chevrette le 14 septembre 1748, qu'elle place leur première rencontre, en reportant cet événement — nous avons vu pourquoi — en 1749.

¹ PEREY et MAUGRAS : *Jeunesse...*, p. 261.

² *Mémoires...*, éd. BOITEAU, tome I, p. 177.

³ *Idem*, tome I, p. 179.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
JUGÉ PAR UN PASTEUR VAUDOIS

(1808-1816)

Parmi les Vaudois qui furent au début du XIX^e siècle favorables à Rousseau, Henri Piguet mérite une mention spéciale¹.

Né en 1787 à Lausanne, où son père Pierre-Gratian était maître d'écriture, juge de quartier, membre de la société de l'Arc, élevé dans les abords de l'Académie, Cité-dessous 31, il fut élève du Collège, puis étudiant en théologie. Un de ses maîtres, Jacques Durand, enthousiaste et érudit, et à qui Alexandre Vinet garda lui aussi un reconnaissant souvenir, eut sur la formation de son esprit et de son goût une influence certaine. Consacré en 1808, il fait à Paris un séjour, s'y lie avec Bernardin de Saint-Pierre ; suffragant à Bercher, puis à Pampigny, il doit, pour des raisons de santé, prendre un repos prolongé, de 1812 à 1815, et ces années se passent en partie à Macolin d'où souvent il gagnait l'île rousseauiste de Saint-Pierre. Suffragant à l'Isles, stationnaire à Yverdon et à Lucens, pasteur à Chevroux,

¹ L'arrière petit-fils d'Henri Piguet, le Dr Ed. Liechtenhan, professeur à Bâle, m'a obligeamment transmis plus d'un renseignement tiré de sa biographie à paraître d'Elise Piguet-Bauer.

à Cotterd où il fonde avec sa femme Elise Bauer¹, une pédagogue de talent, un pensionnat de jeunes filles qui fut renommé ; il y meurt en 1830.

En relations avec des mystiques comme la philanthrope Anne-Marie Calame, la fondatrice des asiles du Locle, avec le professeur Gindroz et avec Henri Druey, Piguet fut aussi ami de Vinet qui pouvait écrire à sa veuve : « M. Piguet était un des hommes qui m'ont imposé le plus de respect et qui m'avaient témoigné le plus d'amitié. Je savais combien il donnait de bonheur à tout ce qui l'entourait, combien il était précieux à sa famille, à son église, à son pays. » Et son fils André, professeur de théologie à l'Académie de Lausanne, l'a qualifié d'homme d'action, d'administrateur remarquable, au jugement prompt et sûr, à la philosophie pratique, au goût littéraire sensible : un esprit synthétique.

Dans sa jeunesse, Henri Piguet avait eu deux ambitions : poursuivre à l'ombre de quelque cure vaudoise une carrière littéraire et lutter contre l'influence des philosophes du siècle précédent et celle de leurs disciples. Chateaubriand, dans ces deux voies, était son modèle. Au patronage de l'Enchanteur, il ajouta Fénelon et Pascal, Bossuet et les classiques, Bernardin de Saint-Pierre, et Jean-Jacques Rousseau.

En 1808, Piguet lance avec quelques amis un périodique qui, en douze fascicules, constitue la *Bibliothèque du chrétien*². Rendre compte des ouvrages d'apologétique qui paraissent, travailler à l'avancement du christianisme. Montrer combien à côté des écrivains chrétiens du siècle de Louis XIV, les philosophes du XVIII^e paraissent « petits et ridicules ». A Diderot,

¹ Auteur des *Lettres d'une amie maternelle à ses élèves*. Cf. K. R. HAGENBACH dans *Gerzers Monatblättern für innere Zeitgeschichte*, XXV (1865) p. 210 et ss. Marg. EVARD : *Anne-Marie Calame*, Le Locle 1934, p. 64. W. HEUBI : *Une correspondance inédite d'Henri Druey*, dans *Revue Historique vaudoise* 1917, p. 193 et ss. Ernest DERIAZ : *Un homme d'Etat vaudois, Henri Druey*, Lausanne 1920.

² Réunis en 2 vol. in-8, chez Hignou et C^{ie}, Lausanne 1808-1809.

incompréhensible et néfaste, à Helvétius qui rapporte toutes les vertus à l'intérêt personnel, à Voltaire « patriarche et héros de tous les incroyables modernes », ne convient-il pas d'opposer Rousseau, à qui « on ne pardonne point les pages éloquentes où il démasque les philosophes avec tant d'énergie et que tout le monde sait par cœur et qui doivent faire oublier ses fautes et ses erreurs » ? A l'appui de ces attaques, Piguet cite tout au long les passages de l'*Emile* : « Je consultai les philosophes, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs doctrines opposées, je les trouvai tous fiers... » ou l'anathème fameux : « Fuyez ceux qui sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans le cœur des hommes de désolantes doctrines... »

A dire vrai, Jean-Jacques, dans la *Bibliothèque du chrétien*, est loin d'être présenté sous un jour toujours favorable. La plupart des chapitres qui lui sont consacrés — à part les pages de l'introduction — ne sont pas de Piguet lui-même ; ce sont des extraits tirés d'ouvrages de Chateaubriand, de La Harpe, le littérateur dont Piguet admirait fort la conversion et la mort édifiante, de Joseph Fiévée, l'ancien collaborateur de Condorcet, puis des *Débats*, et qui de son opéra comique : *Les rigueurs du cloître*, et de son roman de *Suzette* en était venu à publier : *De la nécessité d'une religion*, ou enfin de l'abbé de Boulogne, le futur archevêque de Vienne, qui, plus tard, en 1820, devait dans une *Instruction pastorale sur l'impression des mauvais livres*, condamner les éditions nouvelles de Voltaire et... de Rousseau.

Eloges et blâmes, en un curieux amalgame. Ainsi, dans un des fascicules des pieux périodiques, de Boulogne dévoile les « étranges contradictions » de Rousseau sur le caractère des Evangélistes. « Tout le monde connaît ce magnifique passage de J.-J. Rousseau sur Jésus-Christ et les Evangiles, où la majesté du style répond à la majesté des idées, et où, pour s'élever à la hauteur de son sujet, il semble s'être élevé au-dessus de lui-même. » Mais que de contradictions ! Loin d'affaiblir le témoignage rendu à Jésus-Christ, elles ne servent d'ailleurs qu'à l'appuyer et à le faire ressortir davantage. Cependant elles prouvent que Rousseau fut souvent le plus

pauvre et le plus inconséquent des raisonneurs ». Oublions ses sophismes pour prendre acte des aveux qui lui furent arrachés par la force de la vérité.

Le portrait en vers que La Harpe trace de Rousseau n'est guère flatteur : orgueil rebuté, sophisme, trouble sa patrie, talent admirable mais détestable par l'usage qu'il en fit, raison égarée...

Fiévée, lui, vise à l'impartialité. Il veut examiner l'*Emile* non en homme pénétré de la vérité d'une religion quelconque, mais en logicien et en père qui a de l'expérience. Et cela l'amène à déclarer « impossible » le dessein de Rousseau d'élever un enfant jusqu'à quinze ans, sans lui parler de religion : « une des pires absurdités du règne de la philosophie ». Avec non moins d'énergie, il combat la « maxime favorite de ne rien enseigner d'autorité ». Fiévée ne manque point de bon sens ; ses arguments sont d'une logique courante sinon profonde, mais lui appartenait-il bien, à lui dont la pensée fut parfois ondoyante, de reprocher à Jean-Jacques d'avoir « changé si souvent de système religieux », et d'avoir « passé toute sa vie à chercher inutilement la religion à laquelle il se fixerait » ? Apologétique point dénuée de pharisaïsme...

Quant à la contribution de Chateaubriand, elle est de moindre importance. Dissertant sur Young, il affirme que la page « la plus rêveuse » du poète anglais ne peut être comparée au passage où Rousseau décrit l'effet produit sur son âme par le clapotis des vagues et l'agitation des eaux du lac de Biènné : « Quand le soir approchait... » Et Chateaubriand de rapprocher de ce témoignage, le souvenir que lui laissaient certains soirs au bord des fleuves américains.

Les *Mélanges de littérature*¹ qu'en 1816, Piguet publie, sont plus intéressants et surtout nous apportent des jugements plus personnels, Piguet était alors ministre stationnaire à Yverdon. Et tout en suppléant les pasteurs de la ville et des environs, il poursuivait ses essais littéraires. Cette petite ville n'était plus un

¹ 1 vol. in-8, chez Hignou et C^{ie}, Lausanne 1818.

centre d'imprimerie comme au temps de de Félice et de son *Encyclopédie*, mais le goût de la culture y était encore vif. On y conservait le souvenir du séjour de Jean-Jacques chez Daniel Roguin, en 1761, ou de son passage en 1764 quand les magistrats de la cité le remercièrent par tant de discours des dons qu'il avait faits à leur bibliothèque de ses œuvres et de son portrait. Chez M^{me} la doctesse Develey, rue de la Plaine, 18, où il logeait, ou dans quelque autre maison amie, Piguet pouvait entendre le récit de traditions locales. Peu se souvenaient d'avoir vu Jean-Jacques, et étaient capables de conter avec détails comme M^{me} de Montolieu des souvenirs de prime enfance, évoquant « son sourire de bienveillance et quelques mots caressants, car il aimait les enfants et savait s'en faire aimer »¹. Mais les amies de M^{lle} Jeanne Roguin, qui venait de s'éteindre en 1815, savaient ce qu'elle leur avait raconté du protégé de son oncle et ami de sa sœur M^{me} Boy de la Tour, et tel *Journal* renfermait le portrait connu : « Il était vêtu, comme à son ordinaire, d'une espèce de casaquin, ceint d'une écharpe et d'une espèce de redingote par dessus, un bonnet bordé de fourrures, un bâton à la main, nous saluant en portant sa main à sa poitrine... »²

Enfin, son séjour à Bienne, l'amour qu'il éprouve de plus en plus pour la nature, un esprit plus mûr et compréhensif, rendent Piguet plus sensible encore au charme de Rousseau et expliquent le ton de ferveur des pages qu'il lui consacre dans les *Mélanges*. Jean-Jacques n'occupe point à lui seul les 550 pages du volume, mais son atmosphère pénètre même l'*Essai sur la tristesse chrétienne*, les *Lettres à une jeune personne*, les *Mémoires d'un jeune Français*, les *Lettres sur le paysage*, les extraits d'un roman historique : *Julius Alpinus, citoyen d'Aventicum*. On le sent présent dans les entretiens sur Chateau-

¹ Cf. Lettre à A. DUVAL, publiée par M. F. BALDENSPERGER dans le tome IX des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, p. 63.

² Cf. A. FRANÇOIS : *Jean-Jacques et Leurs Excellences*, Lausanne s.d., p. 107.

briand, le peintre Hartmann — qui peignit l'île de Saint-Pierre, Pestalozzi, le pasteur-poète Fr. S. Duvoisin. Et avant de reproduire sa correspondance avec Bernardin de Saint-Pierre, Piguet note que cet écrivain « est sans contredit le disciple le plus heureux qu'ait formé l'école de J.-J. Rousseau. Il est clair qu'il a imité le citoyen de Genève dans ses paradoxes sur l'éducation et sur la société ; il s'est réfugié comme lui dans la nature, et, comme lui il l'a décrite avec le plus grand charme. A la vérité Rousseau est l'homme supérieur ; la profondeur des idées, l'art de les lier avec force, le talent de convaincre et de persuader, la vigueur des tours, la précision du trait et l'énergie de l'expression, lui appartiennent à un degré éminent. Mais dans les détails et sous quelques rapports, Bernardin de Saint-Pierre a peut-être surpassé son maître ; il a plus étudié la nature, il l'aime davantage[...] il se jette moins dans la sombre épaisseur des forêts pour se livrer à l'horreur de ses pensées, et se nourrir de la méchanceté et de la perfidie des hommes ». L'un des sujets de la correspondance elle-même est les rapports que Bernardin eut avec Jean-Jacques et leurs entrevues dans le bois de Boulogne ou quelque café des Champs-Élysées.

Plus d'une pensée ou d'une attitude de Rousseau retiennent longuement Piguet.

Il tient à examiner les reproches que l'auteur des *Confessions* fait aux habitants du Pays de Vaud et qui contrastent avec d'autres passages sur l'hospitalité d'un cabaretier du Jorat ou du traiteur Perrotet. Insuccès du concert chez de Treytorrens, mauvais souvenirs de Lausanne ? Opposition du Genevois, dont l'esprit inquiet de sa patrie contrastait avec la bonté paisible des Vaudois, aux idées solidement établies, et aux habitudes reposantes ? Que valent d'ailleurs ces reproches ? Intérêt local, manque d'activité, cour au pouvoir, flatterie à l'égard des riches étrangers. Sur plus d'un point Piguet donne raison à Jean-Jacques. Dans les milieux aristocratiques les Vaudois du XVIII^e et les Vaudoises aimaient trop la toilette, les bals, les dépenses excessives et faites aux dépens du nécessaire ; on voulait plaire par une élocution trop élégante,

« on outre tout, on vise au trait, on verse l'érudition à pleines mains ». Purisme affecté et forcé, bel esprit. Piguet ne nie pas non plus l'imperfection des institutions sociales. Mais le peuple vaudois ? Ne possédait-il pas des qualités : vie laborieuse, obligeance extrême, douceur, pureté de mœurs, habitudes régulières ? Même dans la classe supérieure, « la charité de plusieurs femmes qui s'imposent des sacrifices pour soulager l'infortune, doit leur faire pardonner le ridicule de parler par épigrammes ». Toutes ces vertus et cet équilibre, n'expliquent-ils pourquoi la révolution se fit en terre vaudoise sans excès, tandis qu'en France et à Genève?...

La *Lettre à d'Alembert* inspire à notre critique d'intéressantes réflexions. Piguet admet le théâtre dans de grandes villes pour arracher à l'ennui, au désœuvrement et au crime une foule de mécontents, intrigants et oisifs, ces êtres inutiles à eux-mêmes. Mieux vaut qu'ils tuent le temps au spectacle, où ils trouvent un aliment à leur inquiétude, que de fomenter des troubles contre l'Etat... Sur des gens démunis de religion pure et de morale sévère, le théâtre peut avoir une bonne influence, en éveillant leur pitié, en excitant de douces émotions, en leur faisant admirer de grands exemples, en leur inspirant le sentiment d'un amour moral et des vertus domestiques. Mais dans des contrées où les mœurs sont encore comprimées par la morale, le théâtre est perte de temps, corruption des âmes, enseignement de vices jusqu'alors inconnus... Comparer Genève et les montagnes neuchâteloises est ridicule, sans doute. Mais dans la *Lettre* de Rousseau, Piguet trouve d'excellents arguments, et surtout il lui est reconnaissant d'avoir, dans cet ouvrage, rompu « avec les hommes qui manquaient de religion, de morale, de délicatesse, tout en préconisant leur vertu et leur sensibilité ».

Ces hommes étaient Diderot et en premier lieu Grimm, celui-ci « d'une impertinence excessive avec Rousseau, qui lui avait ouvert les meilleures maisons de Paris ». Pour montrer combien le portrait que Jean-Jacques trace de lui, était exact, dénué de calomnie, Piguet a fait demander par une sienne cousine au fils de

M^{me} d'Epinaÿ, son appréciation. Et dans une longue lettre, datée de Fribourg, du 20 mai 1811, celui-ci le renseigne sur les relations Grimm-Rousseau. Pignet est heureux de reproduire en partie cet avis autorisé : « Le grand succès du *Devin du village* et surtout du *Discours sur l'inégalité des conditions*, constatait d'Epinaÿ, refroidit visiblement la plupart des amis de Rousseau. Cette remarque l'attrista, et fut peut-être le premier germe de la manie qu'il eut toujours depuis d'imaginer que ses amis, sous de faux dehors, le desservaient et le trahissaient sous main : c'est cette idée amère pour son cœur, vraiment aimant, qui a empoisonné le reste de sa vie, et l'a rendu défiant, malheureux et misanthrope pendant ses derniers jours. » Après avoir noté la rapide ascension de Grimm devenu secrétaire du duc d'Orléans, correspondant de l'impératrice de Russie et de la cour de Saxe-Gotha, ce qui lui permit de substituer à son habit noir râpé et à ses bas usés un habit brodé, des bas de soie bleue, en y ajoutant épée, carrosse, laquais et valet de chambre-secrétaire, et surtout le rendit insolent envers ses amis, d'Epinaÿ continuait : « Lorsque Rousseau allait à la Chevrette, chez Madame d'Epinaÿ, il y trouvait quelquefois Grimm dont la morgue et la hauteur lui faisaient essuyer à tout moment quelque humiliation. Madame d'Epinaÿ s'en apercevait parfaitement, et en souffrait ; je suis même persuadé qu'elle en a parlé en particulier à Grimm. Le trait du petit souper au coin du feu, cité par Rousseau (*Confessions*, tome III), est très vrai, et si je n'en avais pas été témoin oculaire, j'avoue que j'aurais de la peine à le croire... »

Sur l'attitude même de Madame d'Epinaÿ en décembre 1757, son fils remarquait l'influence des philosophes : « Malgré les torts réels ou apparents de Rousseau, l'humanité lui aurait fait rejeter bien loin l'idée de mettre à la porte à l'entrée de l'hiver, un homme malade, un homme qu'elle avait affectionné, qu'elle affectionnait même encore en secret. Mais elle était obsédée, circonvenue, peut-être un peu faible ; elle n'aura pas osé montrer du caractère dans cette occasion. Notre philosophe a succombé sous l'animosité de gens auxquels il n'avait jamais fait de mal. »

Et d'Épinay concluait : « Madame d'Épinay, par tout ce que j'ai vu et entendu depuis le mois de décembre 1757, s'est bien repentie de son aveuglement, de sa trop grande confiance en Grimm ; mais il était trop tard : ainsi il paraît constant que la cause de la rupture de Rousseau avec Madame d'Épinay vient uniquement de Grimm. En donner la raison, ne m'est pas possible ; tout ce que je puis dire à cet égard et affirmer, c'est que, depuis cette époque, j'ai été témoin bien souvent des reproches que madame d'Épinay a faits à Grimm, lorsqu'il a été la rejoindre à Genève, sur les procédés durs qu'il avait eus pour le pauvre Jean-Jacques, qui ne les avait pas mérités. »

Le concours ouvert par l'Institut de France sur le tableau littéraire de la France pendant le XVIII^e siècle, est prétexte à l'auteur des *Mélanges* pour tracer un long parallèle entre Buffon et Rousseau. Contrastes entre ces deux destinées. Différents par leur origines, leur éducation, leur carrière. L'un a eu « selon le monde la vie la plus heureuse » ; l'autre, errant et tourmenté, misanthrope et farouche, mena existence peu enviable. Buffon est un conformiste, peu sensible ; il n'avait pas la « religion du cœur » ; l'autre, plein d'âme, malgré les doutes de sa tête et les égarements de sa conduite ; il aimait l'Évangile, il en a parlé avec vérité et avec enthousiasme. Opposition aussi entre leur manière de décrire, entre leur opinion sur la société, entre leur style même, jusque dans la coupe de leurs phrases. Par des remarques judicieuses, Piguet termine son double portrait, en marquant ce que la langue française doit aux « formes nouvelles » que créa Jean-Jacques : « On ne voit pas que cet auteur se soit modelé sur les écrivains du grand siècle ; il avait beaucoup plus médité ceux des siècles précédents. On ne trouve pas chez lui l'élégance et, si je puis m'exprimer ainsi, l'atticisme de Paris ; c'est quelque chose d'élégant sans doute, mais de plus naturel, de plus simple, de plus viril et de plus nerveux [...]. Il y a certainement des écrivains plus parfaits, chacun dans son genre : aucun d'eux n'a su, comme lui, réunir à la grâce et à la délicatesse des images, à la fraîcheur des coloris et au charme du sentiment, la noblesse de la

pensée, la force de la dialectique, la conviction et le pathétique des mouvements, ainsi que l'enthousiasme de la vertu.»

Dans une *Lettre à une amie*, Piguet revient sur ce qui distingue Buffon et Rousseau : le premier n'ayant pas reçu la disposition de sentir du charme dans les rêveries de cette existence fugitive, que le second a « exprimées avec tout le moelleux de la touche la plus séduisante », en des écrits « qu'une âme sensible ne lit pas sans attendrissement, sans un plaisir extrême ».

Qu'il s'agisse de recommander d'apprendre à nos enfants un art mécanique, ou aux mères de nourrir elles-mêmes leurs nouveau-nés, l'avis de Rousseau revient sous la plume de notre moraliste. Veut-il promouvoir parmi les étudiants lausannois l'étude de la botanique, qui les détournerait de récréations suspectes ou inutiles, les entraînerait loin de la poussière du cabinet et de l'air méphitique des auditoires, et c'est la lettre de Rousseau à Linné, qui est citée *in extenso*, et son rôle d'initiateur loué : il a mis, le premier « la botanique en français » à la portée des dames. Avant lui, « tous les éléments de botanique étaient écrits en latin et restaient dans le laboratoire des savants ».

Dissertant sur *les premiers amours des grands poètes*, Piguet ne peut passer sous silence l'ensorcellement que crée la « doublement hideuse Levasseur », ignorante et stupide. Le témoignage du prince de Ligne, même celui de d'Holbach sont invoqués, et il met en doute la réhabilitation que Ginguéné avait tentée.

D'ailleurs à l'*Influence des premiers amours de J.-J. Rousseau sur la composition de « la Nouvelle Héloïse »*, tout un chapitre est consacré. « Ce qui frappe dans ce roman, constate Piguet, c'est le mélange du vice et de la vertu, c'est une volupté très sensuelle, une foule d'images séduisantes réunies à des sentiments d'une délicatesse exquise. » Mélange de chasteté et d'impureté, l'ingénuité et d'emphase, dont l'explication est livrée par « l'histoire de la jeunesse de Rousseau ». « Né avec un sang fort combustible, ses passions étaient ardentes, mais sa brillante imagination le transportait dans le domaine du beau. La sensibilité de son cœur.

avait besoin d'être dirigée, épuisée ; tout dépendait du premier sentiment qui occuperait fortement sa jeunesse et qui laissait dans une âme aussi profonde une impression durable. » Après les premières amours d'une « dévorante sensualité et d'un grand charme de pudeur », « goûts passagers », ce furent « les leçons de Madame de Warens » qui laissèrent « dans son être le goût, l'habitude des passions qui l'entraînèrent dans la suite ». « Fermentation prodigieuse » et origine de la *Nouvelle Héloïse*. « Les beautés sont d'une âme qui s'émeut et se passionne facilement, d'une brillante imagination qui se jette dans l'inconscience et le vague des rêveries, dans l'immensité des désirs et des espérances ; elles viennent du sentiment profond des beautés de la nature, et des réminiscences d'une jeunesse charmée par tant de scènes champêtres et innocentes. Mais les défauts viennent aussi de cette jeunesse vagabonde, souillée par des fautes et des vices dont il semble tirer vanité, et qu'il aime à ressasser à longs traits ; de Madame de Warens sensuelle et raisonneuse ; de toutes ces émotions voluptueuses qui ôtent à l'âme son élévation et sa vigueur, et le plongent dans un abattement, épicurisme fatal à toute vertu ; enfin de cette tendance du XVIII^e à disserter longuement, et à rapetisser l'existence aux jouissances de cette vie. »

Enfin un chapitre encore : *Sur le séjour de J.-J. Rousseau à Môtiers-Travers*. Les érudits n'y trouveront pas de détails inconnus. Réflexions au cours d'un pèlerinage, témoignage ému : « J'ai visité, il y a quelque temps, la maison que Jean-Jacques occupait à Môtiers, dans le Val-Travers ; elle est fort simple, mais cette simplicité est loin de nuire à la mémoire d'un grand homme. En voyant cette méchante habitation qui sert aujourd'hui de logement à un cordonnier, on ne songe qu'au Citoyen de Genève ; on se rappelle ses malheurs, ses souffrances, et le sentiment qu'il inspire le fait aimer. » Et à ce logis misérable, Piguet oppose le château de Ferney et la mémoire fastueuse de Voltaire, courtisan irascible, aux odieux sarcasmes, autant qu'auteur de *Zaïre*. Puis rapportant ses conversations avec « quelques personnes de partis opposés » et un de ses

amis qui a vécu à Môtiers, Piguet nous renseigne : « On n'est d'accord ni sur le caractère de M. de Montmollin, ni sur les tracasseries qu'il peut avoir faites à Rousseau ; mais on affirme généralement que Mademoiselle Levasseur était une méchante femme, pleine de ce petit esprit chicaneur qui vit d'intrigues de ménages, et trouve son plaisir à semer dans les familles la division, la haine et les vengeances. Aussi on la détestait à Môtiers : il est tout simple qu'elle ne s'y plaisait pas. On assure que ce fut elle qui, avec son manche à balais, cassa une vitre, et, portant une pierre à son maître, parvint à l'effrayer. Des magistrats qui se rendirent dans cette maison, examinèrent la pierre, et on jugea qu'elle était trop grosse pour avoir pu passer par le trou de la vitre. » Jean-Jacques, lui, n'était pas détesté. Sa mise excitait la curiosité de *montagnons* malins et moqueurs. « La veille de la prétendue lapidation, un homme qui avait tiré la charrue toute la journée, revenant le soir de son champ, rencontra Rousseau, et lui dit : « Hé bien ! monsieur le prophète, prophétisez-nous un beau jour ! » Cet homme vit encore ; il avait cru lire dans les ouvrages du Philosophe, que celui-ci se vantait de pouvoir faire des miracles comme notre Seigneur en avait fait. » Et de ses observations, Piguet conclut qu'en général Rousseau n'était pas détesté : qu'il avait, il est vrai, causé quelque fermentation, mais que la lapidation est un tour de cette Thérèse qui regrettait Paris, ou plutôt Montmorency où les dames les plus illustres avaient mille bontés pour elle. » Suivent quelques considérations sur Rousseau malheureux « dans un vallon romantique, parmi des villageois », et dans le silence des forêts et le charme « de cette vie fortunée pour laquelle son cœur était fait », parce que victime des envieux et de la gloire qui ne permet pas à l'homme de génie de vivre en paix même dans la retraite, à l'ombre des bois et des fraîches campagnes. Et le tout se termine par une allusion à Voltaire et à ses « frénétiques emportements », et par cette affirmation : « Si les écrits du Citoyen de Genève sont dangereux, presque toujours ses intentions ont été pures ».

Il y aurait encore dans l'ouvrage volumineux du ministre d'Yverdon d'autres allusions à Rousseau que l'on pourrait relever. Narrant l'une de ses visites à l'île de St-Pierre, « que la muse plaintive de Rousseau a chantée avec un charme, une mollesse de ton si exquise », il y cherche des traces des lapins de l'exilé. En voyant « le calme de cette nature un peu sauvage, on sentait que Jean-Jacques avait dû y trouver quelque repos ». Dans un tableau « *De la littérature de la Suisse française* » nous retrouvons Rousseau « qu'il ne faut point juger d'après les règles communes », qui s'est formé à Paris, où il acquit goût et pureté, et de qui cependant le style véhément et imagé, énergique et précis, « n'a pas toujours une coupe absolument française ». Sur cette nécessité même pour un Suisse de former son style à Paris, Piguet reproduit les affirmations de Jean-Jacques, en remarquant qu'il émet cette idée « juste » sans la mesure convenable. Il le trouve plus exagéré encore dans la critique des défauts des Neuchâtelois, qu'il présenta au maréchal de Luxembourg; et les commentaires dont ce brave Piguet accompagne cette lettre, en en supprimant « quelques passages trop forts », ne manquent pas de piquant : « Le lecteur comprend sans peine, que, amis de l'ordre et du christianisme, les Neuchâtelois avaient eu la sagesse de ne pas adopter les principes de Rousseau, et que celui-ci fut mécontent. On doit aussi avouer que leur esprit de calcul contrastait avec les morceaux de sentiment, de rêverie et d'abandon, qui, dans les ouvrages de Jean-Jacques, font les délices de ceux qui aiment cette existence fugitive, la simplicité et la nature. »

Le Rousseau de la *Bibliothèque du chrétien* et surtout des *Mélanges de littérature*, est représentatif du goût et des idées de l'époque. C'est bien ainsi qu'un jeune théologien, attaché au christianisme traditionnel tout en étant sympathique à certaines tendances piétistes, devait comprendre l'auteur de *La Profession de foi du Vicaire savoyard*. Ami des lettres et imagination ornée, sensible aux beautés de la nature, Piguet ne pouvait que subir le charme des descriptions de la *Nouvelle Héloïse* ou de certaines pages des *Confessions*.

Si sa morale le rendait sévère au naturisme de Jean-Jacques et à certaines « erreurs » de sa conduite, il lui demeurerait reconnaissant de sa franchise, et des qualités de son âme profondément humaine et religieuse. Surtout dans la lutte contre la philosophie et le matérialisme du temps, il voyait en lui un précieux auxiliaire. N'avait-il pas été victime de la haine des Encyclopédistes ? Et ceux-ci, n'avaient-ils pas voulu « l'écraser dans le monde » ? N'avait-il pas osé seul leur tenir tête ? La plupart de ses malheurs n'étaient-ils pas venus de cette opposition, à laquelle « correct jusqu'au scrupule », Jean-Jacques ne pouvait se soustraire, défenseur d'une religion bafouée ? « Il y a dans ses écrits nombre de morceaux qui élèvent le cœur à Dieu. » Sur ce point, les *Mélanges de littérature* font entendre une opinion, alors peu admise dans les milieux pieux ; on peut placer leur auteur parmi les lointains précurseurs de Pierre-Maurice Masson ou de M. Henri Guillemin.

Henri PERROCHON,
*Privat-docent à l'Université
de Lausanne.*

BIBLIOGRAPHIE

Complément pour la Bibliographie des années précédentes

BELGIQUE

Gustave CHARLIER. *Anecdotes sur J.-J. Rousseau*. Académie royale, Bruxelles, Palais des Académies, 1939.

Le baron Albert d'Otreppe de Bouvette qui suivit à Paris les cours de l'École de droit sous le Premier Empire a laissé plusieurs milliers de pages de souvenirs sous le titre de *Tablettes liégeoises*. M. Gustave Charlier a eu l'heureuse idée d'en extraire et commenter les passages relatifs à Rousseau. Ils contiennent d'utiles précisions sur les relations du naturaliste André Thouin, jardinier en chef du Jardin du roi, d'une part, du compositeur Grétry, d'autre part, avec Rousseau. Le baron d'Otreppe connut l'un et l'autre et tenait d'eux le récit de leur rencontre avec le Genevois. [P.-E. Sch.]

FRANCE

S. MOREAU-RENDU. *Une critique médicale de l'Emile*, dans le *Progrès médical*, Paris, 1935, pp. 1455-1460.

VICTOR-PAUCHET. *La Maladie de Rousseau*, dans le *Progrès médical*, Paris, 1936, p. 1061.

André CRESSON. *J.-J. Rousseau, sa vie, son œuvre*. Avec un Exposé de sa philosophie. Paris, Alcan, 1940.

Ce petit ouvrage est publié dans la collection « Philosophes », dirigée par Emile Bréhier. Elle comprend 38 pages consacrées à la vie de Rousseau, 54 pages à sa philosophie,

2 pages à son œuvre, 2 pages à la bibliographie des ouvrages sur Rousseau, quelques extraits du *Contrat social*, de l'*Emile* et des *Réveries du Promeneur solitaire*.

C'est aux *Confessions* que M. Cresson a eu recours « ... pour retracer la vie de J.-J. Rousseau, en apportant toutefois des corrections et des compléments nécessaires... ». M. Cresson n'indique toutefois pas quelles sont ces corrections.

La partie la plus intéressante de l'aperçu de M. Cresson, pour le lecteur qui désire se faire une idée sommaire de la philosophie de Rousseau, nous semble être l'exposé de l'attitude du citoyen de Genève à l'égard des idées alors nouvelles de Locke. Rousseau n'admet pas, comme la nouvelle école anglaise et comme Condillac, l'inexistence des idées innées. [P.-E. Sch.]

Catalogue général des Livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs. Tome CLVII, Paris, Imprimerie nationale, 1939.

Le dernier volume reçu en Suisse du Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale de Paris contient les livres des auteurs classés alphabétiquement, de Rougié à Roux. Les pages 410 à 535 sont consacrées à *Rousseau, Jean-Jacques, de Genève*.

Les œuvres de Rousseau se trouvent ainsi classées sous 762 numéros. Le titre et la description sommaire des ouvrages, indiquant le lieu d'édition, l'éditeur, la date, sont suivis des cotes sous lesquelles l'ouvrage est placé à la Bibliothèque nationale. Cette liste est précédée d'un cadre de classement et d'un index alphabétique des titres.

Les œuvres complètes ou partielles comprennent 104 numéros et les œuvres isolées 498. Les extraits groupent 77 numéros, les œuvres choisies se réduisent à 11. La correspondance comprend 49 postes. Enfin les numéros 747 à 762 sont réservés aux apocryphes.

Cette nouvelle bibliographie des œuvres de Rousseau, qui est loin de remplacer celle de Théophile Dufour et Pierre-Paul Plan, son but étant différent et ne lui permettant pas d'entrer dans autant de détails, a l'avantage d'être extrêmement complète pour les éditions récentes, et appelée ainsi à rendre de grands services. Rédigée par M. Eugène-Gabriel Ledos, conservateur honoraire à la

Bibliothèque nationale, qui mourut la même année, elle a été faite avec la conscience et l'érudition qui ont marqué tous les travaux de ce savant bibliothécaire. Ce croyant, qui s'était fait l'hagiographe de sainte Gertrude, était ouvert à toutes les grandes œuvres de l'esprit : conservateur-adjoint de la Bibliothèque nationale et directeur du *Catalogue général des imprimés*, il rédigea personnellement les notices les plus importantes sur des auteurs grecs, Esope, Platon, Plutarque et, d'autre part, peu avant sa mort, celle sur Rousseau dont nous venons de rendre compte.

A la liste des œuvres de Rousseau, Ledos joignit un index alphabétique des éditeurs, traducteurs, annotateurs du Citoyen de Genève. Si les *Annales de la Société J.-J. Rousseau* n'y figurent pas, ce n'est sans doute pas un oubli. Les notices concernant les auteurs anonymes et les périodiques sont en effet réservées à d'autres catalogues.

Souhaitons que la bibliographie de Rousseau par Ledos soit publiée en tirage à part, comme il a déjà été fait pour d'autres auteurs et notamment pour Calvin. [P.-E. Sch.]

HONGRIE

Erzsébet Magda LANGFELDER. *Les séjours en Suisse, en France et en Belgique du comte de Zinzendorf d'après son Journal. (1764-1770). Etudes françaises publiées par l'Institut français de l'université de Széged, n° 9. Széged 1933.*

Le comte Charles de Zinzendorf, avant d'être le courtisan et le ministre de Marie-Thérèse, parcourut la presque totalité de l'Europe et il a rencontré dans ses voyages les personnalités les plus distinguées de son temps. En 1764, alors âgé de 25 ans, il traversa la Suisse et il profita du double voisinage de Rousseau et de Voltaire pour rendre visite à l'un et à l'autre. Il semble cependant s'être mieux entendu avec l'ermite de Môtiers qu'avec le seigneur de Ferney. Zinzendorf nota scrupuleusement dans le tome 9 de son Journal — il compte 63 volumes au total — ses entretiens avec Rousseau. L'auteur a reproduit de nombreux passages

de ce Journal et ainsi ces citations nous rendent sous une couleur vive ce contact entre le jeune mémorialiste et son illustre interlocuteur.

Ce travail, s'il n'apporte rien de nouveau sur l'œuvre de Rousseau, nous donne par contre quelques détails, intéressants à divers titres, sur les habitudes et la manière de vivre de l'hôte de Môtiers. Il nous renseigne également sur les relations de Rousseau avec la population du village neuchâtelais.

Toutefois, on aurait pu souhaiter une présentation typographique plus soignée. [A.D.]

SUISSE

Jean-H. RILLIET. *La conception du salut dans l'œuvre d'Alexandre Vinet*. Genève, éd. Labor ; Paris, Je Sers, 1939.

Dans un livre de grande valeur par la sûre méthode scientifique, les patientes recherches sans cesse guidées par les inaltérables et pures vérités de l'Évangile, M. Jean-H. Rilliet a étudié la Conception du salut dans l'œuvre d'Alexandre Vinet. Le rôle joué dans la pensée du philosophe vaudois par les écrivains romantiques, précédés par J.-J. Rousseau, n'a pas échappé à M. Rilliet, et a fait l'objet d'une étude de la religion de Jean-Jacques, exprimée principalement dans l'*Emile*. L'auteur a étayé son essai par l'étude des meilleures sources, l'œuvre de Rousseau lui-même et de ses contemporains, l'ouvrage monumental de P.M. Masson, et 2 études aujourd'hui trop rarement citées, celle de Frédéric Chavannes et celle d'Auguste Bouvier. On pourrait souhaiter qu'il eût aussi rappelé l'intéressante brochure de M. Charles Genequand.

Sans se laisser impressionner par quelques critiques souvent citées de Vinet à l'égard de Rousseau, dans son *Histoire de la Littérature française au XVIII^e siècle*, M. Rilliet a recherché dans l'œuvre de Rousseau et dans celle de Vinet les traits communs et les divergences. Il a établi le vrai sens de l'influence directe et indirecte — cette dernière par le truchement de M^{me} de Staël, de Chateaubriand et d'autres écrivains romantiques —, du premier sur le second.

Comme Locke, comme Rousseau, comme M^{me} de Staël, Vinet a rejeté la philosophie que gouverne la seule raison. Alors que Jacob Vernet cherchait des preuves de l'existence de Dieu basées sur la raison et que les philosophes la niaient en se basant sur la même raison, « une réaction devait inévitablement se produire. C'est à Rousseau », écrit M. Rilliet, « que revint l'honneur de l'inaugurer... ».

Tous ceux qu'intéresse la religion de Rousseau, qui relève surtout du sentiment et s'exprime dans ces paroles : « ... je vous avoue que la sainteté de l'Évangile est un argument qui parle à mon cœur... », liront avec fruit les belles pages que M. Rilliet lui a consacrées dans le chapitre III de la première partie, intitulé « Le romantisme de Vinet » (pp. 23 à 38) et dans le chapitre III B de la troisième partie, intitulé « Anthropologie romantique et primauté de l'incarnation sur la justification » (pp. 246 ss.). [P.-E. Sch.]

Voyez aussi, sur le même auteur : CHRONIQUE, p. 349-350.

BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1941 ET 1942

ANGLETERRE

L. A. BISSON. *Rousseau and the romantic experience*, in *Modern Languages Review*, t. 37, pp. 37-49, janvier 1942.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Albert SCHINZ. *Etat présent des travaux sur J.-J. Rousseau*. Paris, Les Belles-Lettres, New-York Modern Language Association of America, Etudes françaises, 1941, 411 p.

Cette étude, écrite sur le type d'une collection déjà riche, est à notre connaissance, la plus ample des bibliographies réunies sous le vocable commun d'*Etat présent des travaux sur...*, et c'était assurément la plus délicate à établir. En quelque quatre cents pages, M. Schinz a disposé, non pas la totalité de la bibliographie rousseauiste, — qui pourrait le faire ? — mais tout ce qu'elle contient encore de vivant à travers cent cinquante années de débats et de recherches,

fournissant ainsi à tous ceux qui veulent accéder à la connaissance réelle de Rousseau l'instrument de travail le plus utile et celui qui manquait le plus.

Cet ouvrage embrasse la totalité des questions qui peuvent être posées. Il ne néglige pas même des œuvres aussi particulières que les *Institutions chimiques*, ou aussi minimes que le *Lévite d'Ephraïm* ; il apporte même les bases d'une étude iconographique de l'écrivain. C'est un modèle de conscience.

Le plan adopté semble bien le meilleur. Une première partie présente les *Destinées du rousseauisme*, ordonnées en sept « vagues » se succédant de trente en trente ans de 1760 à 1940. Une deuxième précise la valeur des *Travaux les plus importants sur Rousseau et son œuvre*. La troisième, et la plus copieuse, porte sur les *Oeuvres capitales* : les *Confessions* d'abord, puis les autres œuvres, rangées dans l'ordre chronologique, des *Discours à l'Emile* ; quelques pages sont consacrées à la bibliographie, aux lectures de Rousseau, aux manuscrits, aux éditions, à la correspondance. La quatrième partie s'occupe des *Œuvres diverses* ; la cinquième des *Problèmes relatifs à l'homme* ; la sixième des *Problèmes relatifs à la pensée et à l'art* ; la septième de la *Langue et du Style de Rousseau*.

La présentation est louable. On pouvait craindre la sécheresse d'un tel exposé : or M. Schinz ne cesse d'intéresser son lecteur. Toutefois le lecteur de langue française sent trop vite que cet ouvrage n'est pas édité à Paris ou à Genève. Les fautes d'impression sont assez nombreuses ; les noms propres sont parfois estropiés : Musset-Pathay est souvent écrit Pathey ; Brunel devient Brunnel ; on trouve Clartie pour Claretie, Cohin pour Gohin, et même Paul pour Victor Margueritte. Les ouvrages en anglais tiennent à l'occasion une place que n'explique pas tant leur valeur propre que la nationalité de leur auteur. De même les études sur la fortune de Rousseau en Angleterre ou aux Etats-Unis sont indiquées avec plus de complaisance que celles qui portent sur l'Allemagne ou l'Italie.

Mais ce n'est rien : cette bibliographie analytique et critique est aussi impartiale qu'il est possible sur un tel sujet ; elle est clairement présentée, et même agréablement. Au reste la compétence de son auteur est exceptionnelle : M. Schinz dès 1922 publiait dans les revues américaines des

bibliographies du mouvement rousseauiste depuis 1900, qui le qualifiaient déjà pour un travail de ce genre. Depuis, il n'a cessé d'apporter à l'étude des œuvres de Rousseau des contributions considérables et il n'est pas un étudiant qui ne sache l'importance de sa *Pensée de Rousseau*.

Veut-on un exemple du soin avec lequel est établie cette bibliographie et des commodités qu'elle offre ? Dans les dix pages qui portent sur le *Second Discours*, nous trouvons successivement les indications nécessaires pour étudier l'histoire de cet écrit, son impression, ses éditions, son originalité, ses sources, ses répercussions, les problèmes que pose son interprétation, en particulier la question du retour à la nature et celle de l'homme naturel. Partout M. Schinz signale exactement ce qui peut être utile, ouvrages anciens aussi bien que récents, scolaires ou savants, périodiques de toute provenance.

Ce n'est pas à dire que tous les lecteurs de M. Schinz approuveront toutes ses affirmations. Cette bibliographie critique comporte comme telle une part d'appréciation où l'on peut faire quelques réserves. Dans la première partie, il nous semble que M. Schinz tend à exagérer l'importance des attaques qu'a subies l'œuvre de Rousseau : les adversaires sont généralement plus bruyants que les partisans. Le bruit que faisaient à la Sorbonne en 1912 les Camelots du Roi déchaînés par Maurras a pu impressionner quelques témoins : l'opinion française en a-t-elle été vraiment influencée ? Pour le dire en passant, l'étranger a toujours fait à Maurras, à ses disciples et à ses écrits une place dans l'histoire des idées qui étonne le Français de France.

On peut estimer aussi que la présentation de cette première partie en sept « vagues » trentenaires est un peu spectaculaire, que l'histoire est plus continue qu'il ne semblerait d'après ce tableau et que les événements extérieurs ont moins de part dans l'évolution des idées et des goûts.

On peut trouver enfin ici et là une tendance apologétique chez M. Schinz, qui étonne d'autant plus qu'elle est rare. Par exemple, p. 387, à propos de l'affaire des enfants abandonnés, on est surpris de voir produire cette excuse : « Chacun aujourd'hui est bien forcé de se rendre compte que, si Rousseau a dû mettre ses enfants à l'hospice... c'est qu'il ne connaissait pas, et ne pouvait connaître au XVIII^e

siècle, l'art très moderne de s'unir à Thérèse en trompant la nature... » Casanova d'ailleurs nous enseigne que cet art est moins moderne que ne le dit M. Schinz.

Laissons ces vétilles : M. Schinz distingue à juste titre trois sortes de travaux sur Rousseau. Les uns portent sur l'homme, d'autres sur sa pensée, d'autres sur son art. Les plus importants et même les plus nombreux sont ceux de la première catégorie. M. Schinz décèle deux raisons de cet état de choses : d'abord ces études, « consistant le plus souvent en recherches documentaires, demandent moins de pénétration, et presque tout le monde peut s'y risquer » ; ensuite, « chez les lecteurs, la curiosité de l'homme est plus grande que celle des idées et souvent l'érudit le plus consciencieux n'est pas rebelle à la tentative d'écrire pour un vaste public ». Cette submersion de la littérature par la biographie ne laisse pas d'être regrettable. L'œuvre écrite nous semble d'une autre qualité que l'œuvre vécue : celle-ci est souvent, hélas ! et chez Rousseau tout particulièrement, une suite de défaillances ; celle-là est le produit d'un effort momentané où l'auteur tend vers une réalisation plus parfaite de lui-même. Mais c'est l'histoire de la servante maîtresse : la biographie ne prétend qu'à servir ; en réalité elle tyrannise l'histoire des lettres.

M. Schinz souhaite qu'on se penche davantage sur l'interprétation des œuvres. Il reconnaît néanmoins que la pensée de Rousseau est peu originale et souvent contradictoire. Il signale avec raison la vanité des études de sources, la difficulté de celles qui portent sur les influences exercées. Il convie pourtant les chercheurs à reprendre tous ces problèmes. Loin de nous la pensée de le contredire : n'est-ce pas cependant un autre appel qui s'impose comme conclusion à cet *Etat présent* ?

Les travaux sur l'art de Rousseau sont à peu près inexistants. La sixième partie de la bibliographie de M. Schinz : *Problèmes relatifs à la pensée et à l'art de Rousseau*, ne comporte en réalité aucune référence sur ce second point. La septième en présente bien peu sur la langue, la grammaire et le style. Or ne convient-on pas que l'artiste chez Rousseau dépasse le penseur ? Son rôle même s'explique par ses prestiges d'écrivain et non par sa puissance de philosophe. Qu'on veuille bien mettre un terme aux trop faciles re-

cherches sur les errances et les erreurs de Jean-Jacques et qu'on analyse enfin les sortilèges qui font que la *Nouvelle Héloïse* a enchanté tant de lecteurs et que les *Rêveries* sont un des plus beaux poèmes de notre littérature, c'est le souhait que nous permettons de former au terme de cette note.

René BRAY.

J. H. WARNER. *Addenda to the Bibliography of 18th century English Editions of Rousseau*, in *Philological Quarterly*, Iowa, t. 19, pp. 237 à 243.

N. L. TORREY. *Rousseau's use of the sunrise Thema*, in *Romanic Review*, t. 32, pp. 338 à 344, décembre 1941.

John DEWEY. *Education Today*. With a Foreword by Joseph Ratner. New-York, G. P. Putnam's Sons, 1940.

Pour M. Dewey, les avocats les plus ardents de l'égalité ne vont pas jusqu'à prétendre que tous les hommes soient dotés qualitativement de la même valeur. Rousseau fut l'un des premiers penseurs qui aient insisté sur les différences naturelles, psychologiques et physiques. Il était profondément convaincu de l'intensité et de l'étendue de ces variétés et c'est précisément la raison de son insistance à mettre en évidence la nécessité de l'égalité politique, légale et jusqu'à un certain point économique. Sinon, certaines énergies originaires supérieures tendraient à réduire les masses en esclavage. Les déficiences naturelles des uns seraient accrues artificiellement par leur soumission aux autres, au mépris de leur bien-être. [P.-E. Sch.]

The Encyclopedia Americana. American Corporation, New-York-Chicago, 1938, t. 23, pp. 723 à 725 : *Jean-Jacques Rousseau*.

La nouvelle Encyclopédie américaine, en trente volumes, publie au tome 23 un long et bel article sur J.-J. Rousseau. Illustré d'un portrait hors-texte, il est dû à la plume de M. Christian Gauss, professeur de littérature moderne à

l'Université de Princeton. A la fin de cette étude biographique, M. Gauss écrit :

« ... Beaucoup des importants travaux récents, ainsi que les comptes rendus des autres études, paraissent dans les volumes publiés chaque année par la Société J.-J. Rousseau de Genève, dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, qui contiennent des bibliographies complètes. [P.-E. Sch.]

FRANCE

Henri GUILLEMIN. *Les philosophes contre Jean-Jacques. « Cette affaire infernale. » L'affaire J.-J. Rousseau-Hume*, 1766. Paris, Plon (avril 1942), II-355 pages.

Charmer le grand public, satisfaire en même temps les érudits, pour un historien c'est la difficulté majeure et la réussite capitale. Le talent de M. Henri Guillemin lui permet d'ambitionner ce difficile succès, d'accomplir en se jouant ce coup de maître. Cet historien des lettres, ce biographe des écrivains possède toutes les ressources de la virtuosité ; les auditeurs de ses conférences en témoignent. Sa parole adroite, familière, chaleureuse, emportée, ne s'égare jamais en chemin. M. H. G. sait où il va, où il entraîne ses auditeurs éblouis. Dans son livre sur l'affaire Rousseau-Hume, où le style de l'écrivain s'avère aussi habile, sûr et varié que la parole de l'orateur, le fond vaut la forme. L'auteur semble avoir une claire conscience du pouvoir mais aussi du péril de son rare talent d'expression. Il ne part pas en campagne sans s'être muni d'une documentation dont l'abondance et la qualité défient la critique la mieux acérée. On peut passer bien des jours à lire une partie des pièces qui remplissent son arsenal, — ses sources anglaises ne sont pas toutes ici à notre disposition, — et vérifier chemin faisant la plupart de ses citations innombrables. Jamais on ne le saisit en délit d'inexactitude, à moins qu'on n'attache de l'importance à des vétilles ¹.

¹ P. 295-303, les résumés des brochures répondant à l'*Exposé succinct* pourraient serrer les textes de plus près ; il y a là un peu de confusion.

M. H. G. vise à l'impartialité. Il ne croit pas cependant qu'une indifférence glacée soit le chemin le plus sûr pour arriver au vrai. Tant mieux ! s'écrieront presque tous les lecteurs de ce livre vivant, échauffé par le désir de rendre justice au malheureux Jean-Jacques et à la cause qu'il défendait contre la cabale des philosophes anti-chrétiens de Paris et d'ailleurs. Renvoyer dos à dos les deux antagonistes, parce que leurs lettres et leurs pamphlets semblent montrer qu'ils ont eu des torts réciproques, c'est obéir à une paresse de l'esprit et du cœur qui ressemble à la lâcheté. M. H. G., couvert de sa documentation comme d'une armure de chevalier, intervient, prend parti, se porte au secours de la victime. Il écrit, au début de sa conclusion :

« Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue. Il ne fallait que cela et tout était dit. » Ainsi s'exprimait Jean-Jacques, dans une lettre à Guy, le 7 février 1767, sur la tragédie qu'il venait de vivre. Mettre la question « sous son vrai point de vue », c'est bien de cela qu'il s'agit en effet. Et quand une fois la chose est faite, je ne prétends point qu'alors « tout est dit », mais tout, du moins, se trouve singulièrement plus clair, plus intelligible à la fois et plus éloquent.

« Tempéraments incompatibles, heurt de deux vanités, médiocre histoire de deux grands hommes qui n'étaient point faits pour s'entendre et dont le rapprochement inconsidéré devait forcément mal finir ; chez l'un flegme un peu rude, quelque indécatesse peut-être, chez l'autre susceptibilité morbide, penchant maniaque au soupçon, torts partagés, tout cela qu'on répète si communément sur l'affaire, sur la « querelle » Jean-Jacques Rousseau-David Hume, tout cela propos à côté, explications qui manquent le but.

« Premièrement, il n'y a pas eu de « querelle », au sens littéral du mot. Querelle évoque altercation, injures échangées, bagarre. Il n'y a pas d'altercation, entre Rousseau et David Hume. Des deux, je n'en vois qu'un qui vocifère et couvre d'insultes l'autre, qui se tait. Celui qui mène un tel tapage n'est pas Jean-Jacques.

« Ensuite et surtout, l'affaire est beaucoup plus sérieuse qu'on ne nous la présente d'ordinaire. L'affaire Hume, c'est un épisode de la chasse à l'homme, de la chasse à Jean-Jacques... » (P. 338-339.)

La querelle Rousseau-Hume (quoi qu'en pense M. H. G., il est permis d'employer ce mot de « querelle » sans manquer

à la propriété des termes), c'était pour nous la bouteille à encre. De ce brouillard d'allégations contradictoires et d'amours propres opposés émanait un sombre ennui. Le travail patient de Margaret Hill Peoples, publié par les *Annales* (t. XVIII), forme un recueil très complet de documents ; mais les conclusions de cette lente enquête sont timides, hésitantes. M. H. G. lui, n'hésite pas. La correspondance de Hume a été publiée plus complètement il y a peu d'années, révélant certaines démarches du cauteleux Ecos-sais qui achèvent de discréditer sa prétendue bonté. Et puis M. H. G. recourt hardiment au seul moyen qui permette de faire passer un courant d'air frais dans l'odeur de moisi de ces poussiéreuses affaires. Il prend un point de vue élevé. Sous sa main souple et ferme, les faits s'ordonnent comme une troupe enrôlée pour la défense d'une vérité.

Les adversaires de Jean-Jacques, M. H. G. ne se permettrait pas de leur couper la parole, de les réduire au silence. Il les laisse courir, nous fait observer leur allure et, sauf dans les moments où l'indignation l'emporte, il leur épargne la condamnation abrupte, leur vouant de préférence une sorte d'ironie qui les brûle comme une cruelle douceur. Voltaire ne s'y prenait pas avec plus d'art. Que M. H. G. pardonne ce rapprochement sans malice !

Convenons cependant que, s'il instruit le procès des philosophes avec une méthode irréprochable, il lui arrive cependant de céder à son tempérament, voire, quand l'occasion le tente, à son désir d'amuser le public pour le tenir en haleine. En voici un exemple. — Jean-Jacques traverse la Manche, avec son Mentor, le « bon David ».

« De Calais à Douvres, la traversée n'a pas été bonne. Elle a duré douze heures. Jean-Jacques s'était amusé beaucoup. Par un froid glacial, avec une merveilleuse bonne humeur, il s'était fait tremper par les paquets d'eau. Tout le monde à bord était malade. Hume horriblement. Jean-Jacques pas du tout ; et David regardait d'un œil morne ce « petit homme » immunisé qui gambadait dans la tempête. » (P. 81.)

Croquis jeté de main de maître, mais qui surprend ceux qui pensent connaître les allures du citoyen en son âge mûr. Que nous disent donc les lettres où M. H. G. doit avoir trouvé

ces traits ? — Témoignage de Hume : « He imagines himself very infirm. He is one of the most robust men I have ever known. He passed ten hours in the night-time above deck, during the most severe weather, when all the seamen were almost frozen to death, and he caught no harm. » — Témoignage de Rousseau : « Durant la traversée de Calais à Douvres, qui se fit la nuit et dura douze heures, je fus moins malade que M. Hume ; mais je fus mouillé et gelé, et j'ai plutôt senti la mer que je ne l'ai vue. »¹ ... Faut-il donc croire que ce surprenant pantin gambadant au milieu de l'embrun glacé soit sorti tout hilare de l'imagination de son brillant défenseur ?

Ce qui nous semble moins digne d'approbation que quelques croquis faits de chic, c'est une tendance de notre auteur à dramatiser son récit, à lui imprimer un mouvement fébrile, à employer des mots qui font balle et qui frappent trop fort pour toucher toujours juste. Est-il vraiment nécessaire que ce conflit de philosophes ressemble à un guet-apens dans un sombre défilé de montagne pour que les lecteurs consentent à le prendre au sérieux ? Les citations de M. H. G., observons-nous, sont d'une fidélité rigoureuse. Mais comme il ne peut pas reproduire tant de documents au complet, il s'est fait une technique, plus adroite que vraiment heureuse, qui consiste à enchasser des citations brèves dans des résumés qui ne respectent pas toujours, sinon le sens, du moins la tonalité des originaux. Dans ces raccords, il se plaît à mettre de la couleur, du feu, voire, ce qui est plus grave, de l'ironie de son cru, si bien que ces textes sont souvent à la fois cités exactement et notablement sollicités. On est tenté d'appliquer à notre auteur ce qu'il dit d'un des libelles de Jean-Jacques où il relève « ce ton de l'apostrophe, périlleux à qui se soucie de ne se point laisser emporter ». (P. 198.) Si le lecteur a la curiosité de lire intégralement les documents ainsi présentés, il éprouve la surprise d'y respirer une atmosphère bien différente, nullement saturée par les émanations sulfureuses du drame.

Indiquer les passages nombreux où M. H. G. donne des faits une interprétation qui nous paraît manquer à la rigou-

¹ Lettre de Hume du 19 janvier 66, citée par PEOPLES, *Annales*, t. XVIII, p. 36. Lettre de Rousseau du 5 avril 66, *Correspondance générale* (= C. G.), t. XV, p. 149.

reuse impartialité, serait en somme peu équitable. Car son étude possède le mérite rare de se corriger elle-même, au moins dans une large mesure, et de nous proposer à plus d'une reprise des solutions de détail qui ne sont pas conformes à la tendance dominante de l'exposé. M. H. G. sait bien que l'imagination de Rousseau pousse les choses et les gens au noir et qu'il n'est pas permis d'adopter sans correction ses jugements sur ses adversaires. Il écrit par exemple :

« Dans ces premiers jours de son établissement à Wootton, Jean-Jacques se comporte, en tous points, comme il dira plus tard à M^{me} de Boufflers qu'il a fait : il se refuse à l'évidence. — Ce qui l'aide à douter encore, c'est cette raison « morale » qu'il invoque toujours et qui lui paraît si puissante : un homme tel que Hume, s'il jouait vraiment ce rôle affreux d'imposture et de cruauté, est inconcevable. Créature de songe ou de roman noir ; la terre, le monde réel ne connaissent point d'êtres de cette sorte. Car Jean-Jacques simplifie les choses, à sa manière usuelle, en les grossissant. Le David Hume qu'il entrevoit et qui l'épouvante, ce n'est pas le Hume authentique, médiocre au fond, sournois, décidé seulement à servir les « frères » d'une manière oblique. Hume n'est qu'assez vil, et Jean-Jacques le voit diabolique ; tortueux, et il l'imagine féroce ; ce personnage de drame bourgeois, il le transpose en Lucifer : un Hume qui, tout exprès, l'a « attiré » en Angleterre, qui le guettait depuis longtemps, qui s'appête à le torturer. C'est devant cette image excessive qu'il recule, terrifié, refusant d'y croire. Cette enluminure aux couleurs violentes et que sa fièvre lui propose, il appelle au secours sa raison pour tenter de la récuser. Jadis, au temps des Charmettes, ne s'était-il pas désigné lui-même sous le nom de « Petit Poucet » ? Petit Poucet est tombé dans les griffes de l'Ogre... Mais les ogres n'habitent pas sur terre. Ils n'existent que dans les contes. » (P. 130-131.)

C'est fort bien dit, et nous voici autorisés par l'auteur à ne le suivre que d'un pas retenu lorsque les persécuteurs de Jean-Jacques prennent, sous la plume de son défenseur, la physionomie grimaçante de l'ogre du vieux conte.

On ne peut se dispenser de relever ici un ou deux points plus importants où M. H. G. manifeste des préventions qui compromettent un peu la clarté de sa vision. Il paraît avoir

conçu à l'endroit des patriciens genevois une animosité qui se porte bien. Il écrit par exemple :

« Les nantis de là-bas [Genève] ont flairé en lui [Rousseau] l'homme qui a percé leur jeu ; ils forment un petit groupe très solide, un bloc très dense de profiteurs ; ils étaient parvenus doucement, année après année, à faire de la « République » une assez grosse maison de commerce dont ils constituaient, sous le nom de gouvernement, le Conseil d'administration ; ils s'assuraient ainsi de jolis dividendes, et les bonnes gens n'y voyaient rien, continuaient à se croire, comme ils disaient si drôlement, « membres du Souverain », citoyens libres d'un Etat libre, fiers démocrates. (P. 30.)

M. H. G. ne manque pas une occasion d'attraper au passage les « nantis » (sous sa plume, le mot a valeur d'injure), les membres du « clan des riches ». (P. 191, 220, 328 n.) Cette rage, dans un ouvrage sérieux, ne manque pas de gêner même ceux qui, comme l'auteur de ces lignes, ne nourrissent guère d'illusions sur l'équité et la clairvoyance politique de nos vieux patriciats, ni sur la valeur morale de la richesse. Assurément, quand il a composé son *Affaire infernale*, M. H. G. n'avait pas eu le loisir de se plonger longuement dans l'histoire de nos républiques sous l'ancien régime. Mais il aurait pu savoir quels services l'aristocratie genevoise a rendus, pendant plus d'un siècle, à la science désintéressée. Est-il nécessaire d'autre part, dans notre lamentable Europe, d'être citoyen d'un canton suisse pour apercevoir que ces magistrats malmenés par les *Lettres de la montagne* ne tenaient pas à l'Etat qu'ils dirigeaient seulement par les liens de l'intérêt matériel, mais qu'ils possédaient aussi le sens, combien nécessaire, de la responsabilité gouvernementale ? ¹

S'il garde une de ses meilleures dents pour ces misérables, convaincus de tenir mordicus à leur pouvoir public comme

¹ A ce propos, relevons une erreur de détail. M. H. G. dit du fils Tronchin, présent à Londres, que « Hume lui trouvera bientôt un emploi à Berlin, auprès de M. Michel, le ministre de Suisse ». (P. 108, n. 3.) Impossible, et pour cause ! François Tronchin se rend à Berlin en qualité de secrétaire d'ambassade (anglaise) avec le chevalier Mitchell. Voir l'étude de Henry TRONCHIN sur *Rousseau et le Dr Tronchin*, *Annales*, t. I, p. 61.

à leurs écus privés, M. H. G. ne se montre pas plus tendre à l'égard des... psychiatres. Jean-Jacques affirme qu'il a commencé à se méfier de Hume une nuit qu'il l'a entendu proférer en rêve un propos menaçant, alors qu'ils partageaient une chambre d'hôtel, au cours de leur voyage de Paris à Calais. M. H. G. discute ce témoignage suspect avec une perspicacité fort prudente. Mais des aliénistes ayant reconnu, dans ce qui leur paraît une hallucination, un signe du délire lucide qui s'empare de Rousseau, M. H. G. dit leur fait à ces hurluberlus. Voici la note qu'il attache à ce passage :

« Cf. l'ouvrage collectif des docteurs SÉRIEUX, PAUL, CAPGRAS et J. : *Les folies raisonnantes*, Paris, 1909, p. 187 et 204-205¹. La littérature aliéniste est toujours savoureuse. Sur le « cas » de Jean-Jacques Rousseau elle s'est proprement surpassée. Le sujet qui nous occupe étant malheureusement... sérieux, il nous faut renoncer pour cette fois aux gaietés de la promenade en compagnie des psychiatres. » (P. 68, n. 2.)

Il est bon, n'est-ce pas, de rire un brin, surtout dans une histoire assez triste. Mais cette prévention de M. H. G. contre la psychiatrie nous rend attentifs à un aspect important de son étude. Il nous y est démontré, avec une force persuasive, que Rousseau a été victime d'une ténébreuse machination, d'une sombre trame ourdie par des sans-Dieu qui ne pardonnaient pas à l'auteur de la *Profession de foi* d'avoir pris parti pour le Christ. Terrassé par la fourberie de Hume, Jean-Jacques perd enfin la raison.

« La France ? Interdite. La Suisse ? Impossible. La Prusse ? Impraticable. S'il faut fuir l'Angleterre, où ira-t-il ? Maintenant commence en lui cette levée de fantômes dont on a si souvent parlé sans l'inscrire à sa juste date. La grande ronde terrifiante des ombres autour de cet homme éperdu, c'est à Wootton, en ce début de l'an 1767, qu'elle se noue et se met à tourner. Voilà douze ans et plus, quinze ans presque, que les Grimm et les Voltaire ont crié : « Au fou ! » contre Jean-Jacques. Ils le proclamaient tel, écrit fort bien le père d'Alfred de Musset, « en préparant tout pour qu'il le devînt. » Nous y sommes. » (P. 331.)

¹ Précisons que l'ouvrage en question a pour auteurs deux médecins, Paul Sérieux et J. Capgras.

Lorsque Rousseau, hagard comme une bête traquée, s'enfuit d'Angleterre au printemps de 1767, il est indéniable qu'il subissait une crise douloureuse de confusion mentale. « Effaré, la tête perdue, » écrit justement M. H. G. (P. 334). Mais nous sommes bien obligés de nous demander, avec messieurs les aliénistes, si cet état pathologique avait attendu la publication par Hume de l'*Exposé succinct de la contestation* pour se déclarer brusquement, comme éclate une bombe.

Sur le cas Rousseau, j'ai consulté les historiens de la littérature beaucoup plus que les médecins. Mais je suis persuadé que, lorsqu'il s'agit de santé physique ou psychique, les médecins en savent davantage que les historiens des lettres. Si le jargon de certains de ces docteurs divertit M. H. G., il faut convenir que ce langage est le signe d'une technique, qui n'est pas ancienne, qui n'est apparemment pas encore fixée, mais qui mérite dès maintenant qu'on la prenne au sérieux. Le problème de la folie de Rousseau demeure délicat. Il convient donc de le traiter avec une prudente délicatesse. Mais M. H. G., qui a la main si fine et légère quand il opère dans les régions morales et religieuses qui lui sont familières, manifeste parfois une autre sorte de légèreté quand il prend contact avec un des objets dont la science positive s'est emparée.

Certes le positivisme est une vieille lune. Et convenons également que parler de la folie de Jean-Jacques est une simplification sommaire. Mais relisons dans les *Annales* les comptes rendus par des hommes de l'art de tant d'ouvrages sur la psychologie ou la maladie de Rousseau. Le regretté Ed. Claparède, par exemple, avec son lumineux bon sens, a remarqué que « ces diagnostics rétrospectifs, qui font de Jean-Jacques soit un dément précoce, soit un paranoïaque, dans leur brutalité, ne nous apprennent pas grand'chose. Mieux vaudrait une analyse des facteurs individuels dont la résultante est le génie de Rousseau. La psychanalyse... offrirait assurément les éléments de cette construction. » (*Annales*, t. XVI, p. 303.) Et Claparède d'énumérer en quelques lignes les traits de la personnalité de Jean-Jacques dont cette analyse devrait tenir compte.

Tous ces traits se dessinent de bonne heure. Acharné à se peindre pour faire admettre à ceux qu'il fréquentait qu'ils

ne devaient pas le traiter comme un autre homme, Rousseau a décrit la bizarrerie, l'anomalie de son caractère, bien avant son début devant le public. Voyez le fragment du *Persifleur* (écrit entre 1746 et 49). Les incessantes querelles de Rousseau s'expliquent toutes — sauf peut-être ses démêlés à Venise avec M. de Montaigu — par la singularité de sa nature autant que par les défauts et vices de ses adversaires. De bonne heure ceux que Jean-Jacques déconcertait par ses sautes d'humeur ou par l'alternance de ses « âmes hebdomadaires », comme il dit dans le *Persifleur*, ont jugé qu'il avait le cerveau fêlé. Avaient-ils entièrement tort ? La plume à la main, Rousseau raisonne avec un si bel ordre, une clarté si persuasive, que nous sommes toujours portés à lui donner raison. Mais aurions-nous supporté son commerce ? Dans mainte circonstance, ses contemporains l'ont trouvé insupportable, particulièrement parce qu'il se comportait d'une manière incompréhensible.

Dans ses ouvrages sur l'affaire Hume, puis sur celle de l'Ermitage, M. H. G., en dépit de son information sans lacunes et de son talent persuasif, ne peut nous persuader absolument que Rousseau a été l'innocente victime de faux amis, résolu à le perdre parce qu'il avait trahi la cause de la philosophie anti-religieuse. Ce n'est assurément pas si simple.

A l'égard de Rousseau, Voltaire a manifesté une perfidie et une méchanceté proprement démoniaques. On le savait ; on le sait mieux encore après le livre que j'ai l'avantage d'annoncer ici. Mais quiconque — et M. H. G. n'y songe pas — dirait que Voltaire n'a été en tout et pour tout qu'un monstre, parlerait comme un sot. Ni Diderot, qui a de si belles parties d'honnête homme, ni Hume, qu'il ferait bon voir ailleurs que dans son fâcheux tête à tête avec Jean-Jacques et dont la réputation de bonté ne peut être entièrement le fruit de l'hypocrisie, n'ont été seulement des fourbes et des persécuteurs. La coterie holbachienne — on en peut croire M. H. G. et ses citations — a eu le tort de communiquer à l'Anglais Hume que ce Rousseau qui venait se jeter dans ses bras était une sorte de fou dangereux. Le grand péché des philosophes, sur les deux rives de la Manche, a été de ne pas admettre que, si Rousseau avait la tête troublée, ce mal diminuait sa responsabilité. Ils lui en ont voulu à la fois de ce qu'ils prenaient pour de la folie et de ce qu'ils

ressentaient comme de la méchanceté. C'était trop. Mais ne commettons-nous pas un anachronisme en voulant que les gens du XVIII^e siècle aient eu la même notion de la responsabilité atténuée que nos aliénistes et criminalistes ? Et dans la pratique de la vie, ne nous arrive-t-il pas de souffrir des procédés désobligeants de névropathes notoires et de leur en garder rancune comme si nous ignorions que leur système nerveux est ébranlé ?

Hume et Rousseau ont été séparés par un malentendu initial que la sensibilité dérégulée du Citoyen n'a pu que multiplier. Ne faudrait-il pas tenir compte aussi de la différence du tempérament latin et de l'anglo-saxon pour expliquer le développement de ce malentendu ? A deux reprises Jean-Jacques se jette au cou du gros Ecossais et couvre ses larges joues de baisers et de larmes, pour lui témoigner sa reconnaissance, puis le remords de l'avoir soupçonné de trahison. Ces épanchements de la sensibilité étaient-ils aussi communs à Douvres et à Londres qu'à Paris, environ 1765 ? Ces scènes, qui eussent médiocrement surpris les salons parisiens, n'ont-elles pas confirmé Hume dans la conviction qu'il avait affaire à un déséquilibré ?

M. H. G. montre très justement qu'un des griefs de Rousseau à l'endroit du « bon David » peut s'expliquer par un malentendu matériel, le Genevois ayant apparemment compris de travers ce qu'on avait dit en anglais devant lui. (P. 105 et n. 2.) On est tenté d'étendre cette explication à d'autres déconvenues de Jean-Jacques en Angleterre, qu'il a inscrites au compte de ses protecteurs comme autant d'injures volontaires, quand on le voit écrire de Wootton à Hume, le 29 mars 1766, que son ignorance de l'anglais lui procure l'avantage de s'isoler, et qu'il décourage ses visiteurs en recourant à l'expédient de leur parler français, « surtout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachant pas un mot ». (C. G. t. XV, p. 128.) N'oublions jamais que Jean-Jacques était foncièrement insociable et que, si ses ouvrages lui valaient l'attachement passionné des natures féminines, son comportement blessait tôt ou tard les amis les plus résolus à le servir.

Ce qu'on en dit n'est pas pour infirmer l'ouvrage de M. H. G., qui a tout dit, tout indiqué. Ayant résumé l'acte d'accusation de Rousseau contre Hume, le long mémoire du 10 juillet 1766, il ne manque pas d'en énumérer les erreurs de

détail. (P. 204 ss.) On aimerait seulement insister davantage sur les erreurs initiales, fondamentales. La compétence, le temps, la place me manquent également pour reprendre ici l'examen systématique des actes du procès. Je me permettrai cependant de marquer quelques points où il me paraît difficile d'admettre, comme M. H. G., que Rousseau a raison et que Hume a décidément tort.

Voyons un peu la soirée du 18 mars 1766, cette scène où Jean-Jacques, balancé entre le soupçon et l'amicale confiance, « serre étroitement » l'Écossais dans ses bras et, « suffoqué de sanglots, inondé de larmes », s'écrie « d'une voix entrecoupée : Non ! Non ! David Hume n'est pas un traître ! S'il n'était le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fût le plus noir ! » (H. G., *ouv. cit.*, p. 121. Lettres de R. des 9 avril et 10 juillet 66, C. G., t. XV, p. 157, 308.) Rousseau conclut : « Quand on a osé dire en face à un homme, *Je suis tenté de vous croire un traître*, et qu'il n'a pas la curiosité de demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie ; et, pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé. » (C. G., t. XV, p. 310.) Pour ma part, je présume que Hume a dû tirer de cette scène romanesque le même enseignement que son singulier « pupille », et qu'il se sera dit : « Le pauvre homme est jugé. Pour des riens, il se met dans des états... Décidément, il finira à Bedlam ! » Et il ne s'est pas soucié davantage d'établir les griefs auxquels, au milieu des sanglots convulsifs, Jean-Jacques avait fait une allusion indistincte.

A peine arrivé à Wootton, le 22 mars, Rousseau écrit à son hôte, Davenport, et à Hume, deux lettres pour les remercier de leurs bontés. Mais dans le message à son « cher patron » l'Écossais, il ne veut pas seulement se plaindre que, par amicale supercherie, on ait payé à son insu la bonne partie de ses frais de voiture. Il pense mettre dans cette lettre la claire expression des soupçons que lui inspire l'homme qui à la fois le soutient et le trahit. Il s'étonne que Hume n'ait pas marqué le coup et qu'il feigne de ne trouver dans ces lignes qu'une cordialité sans réserve et sans soupçon. (Lettre du 10 juillet annotée par Hume et par Rousseau, C. G., t. XV, p. 309-310.)

Jean-Jacques n'a pas gardé copie de cette lettre du 22 mars. Il en parle de mémoire. Or le texte, publié par Hume

dans son *Exposé succinct*, atteste que la mémoire de Rousseau l'a complètement trompé, sinon sur ce qu'il avait l'intention d'exprimer dans ce message accusateur, du moins sur ce qu'il y avait mis en réalité. Son reproche pour la supercherie de la voiture est formulé dans les termes les plus anodins. A part cela, la seule phrase risquée est la dernière : « Je vous embrasse, mon cher patron, avec le même cœur que j'espère et désire trouver en vous ». (C. G., t. XV, p. 118.)¹ Fait instructif, parce qu'il montre que le drame se joue dans l'imagination de l'hypocondre, dans sa sensibilité refoulée, lui inspirant par à-coups des réactions dont ses partenaires ne peuvent deviner la portée ni les raisons profondes. Surtout quand, comme le « bon David », leur épiderme est épais et qu'ils ont vaguement conscience, traitant Jean-Jacques en enfant et en pauvre diable qui a besoin de surveillance autant que d'aide matérielle, de lui cacher une partie de leur jeu.

L'affaire de la pension accordée par le roi George III à Rousseau sur l'initiative de Hume, donne lieu à des malentendus analogues. M. H. G. a finement démêlé les sentiments de Jean-Jacques à l'endroit des avantages mondains et des bienfaits matériels. Le citoyen, vraiment pur de toute cupidité, est par surcroît un maniaque de l'indépendance. Ses amis et ses ennemis comprennent plus mal encore ce besoin de ne rien devoir à personne que ce rare désintéressement. Mais, étant un homme, Rousseau a des inconséquences. Il accepte certains subsides ; et il n'est pas facile, tant les réactions de sa sensibilité sont imprévisibles²,

¹ Selon le commentaire que R. donne, le 10 juillet, de cette lettre du 22 mars, dont il précise qu'il n'a pas pris la précaution de garder copie, il faudrait voir la pointe de sa méfiance dans une autre phrase où : « au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avait données, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avait fait ». Il avait écrit en effet : « Puissiez-vous trouver en vous même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi ! » Phrase noyée dans une suite de remerciements complimenteurs. Hume, comme nous aussi, ne pouvait vraiment y voir malice. (C. G., t. XV, p. 117 et 310.)

² Hume, dans une lettre à Davenport, appelle Jean-Jacques « the most unaccountable man in the world ». Le mot, plein de sens, se traduit mal en français. L'allemand dit « unberechenbar ». (C. G., t. XV, p. 262.)

de deviner quelles largesses lui agréent tandis que d'autres l'humilient et le blessent. L'effet inévitable de cette conduite étrange est de persuader les anciens amis de Rousseau et ses bienfaiteurs rebutés que l'ingratitude est son vice capital. Tous ses détracteurs le lui reprochent à l'envi. Il est pire que le basilic et le serpent à sonnettes, s'écrie Hume — pour ne citer que lui. Il hait ceux qui l'obligent et, tandis que le tigre et l'hyène lèchent la main qui les nourrit, Jean-Jacques, plus féroce, cherche à la mordre ! (H. G., *ouv. cit.*, p. 188-189.) Dans le cercle des philosophes, on affirme que le citoyen a déclaré plusieurs fois qu'il ne pouvait souffrir ses bienfaiteurs. Un brave petit clerc de notaire de Paris (ce Chauvet n'était-il pas Genevois ?) entreprend une enquête pour en avoir le cœur net. S'il apprend d'un « prétendu philosophe » l'allégation qu'on vient de rapporter, il est tout heureux en revanche de recueillir le témoignage de Duclos qui lui écrit : « Je n'ai jamais entendu tenir par Rousseau les propos dont vous parlez ». (C. G., t. XVI, p. 153.) Jean-Jacques répond aux questions que Chauvet lui a posées sur les accusations portées contre lui par Voltaire. Et sa lettre apologétique contient ce curieux aveu : « Je me souviens très bien d'avoir une fois dit à quelqu'un que je me sentais le cœur ingrat, et que je n'aimais point les bienfaits. Mais ce n'était pas après les avoir reçus que je tenais ce discours ; c'était au contraire pour m'en défendre ; et cela, Monsieur, est très différent ». (C. G., t. XVI, p. 202.) Ainsi Jean-Jacques s'expose à la critique en poussant ses qualités à l'excès, et de sa passion de l'indépendance il se fait une vertu tranchante qui lui rend difficile la vie en société.

Dans l'affaire de la pension royale, Hume, dont un apologiste de Rousseau observe qu'il « n'a pas moins de vanité que de bienfaisance », ¹ a pataugé comme un pachyderme dans un marécage. La pension accordée, Jean-Jacques la refuse, par lettre du 12 mai 1766 au ministre, le général Conway. Lettre claire pour lui, et pour ses défenseurs, mais d'une obscurité opaque pour ceux qui n'ont pas présent à l'esprit

¹ Cité par H. G. p. 303. C'est tiré du *Rapporteur de bonne foi*, p. 144 de ce libelle, publ. à la suite de l'*Exposé succinct* dans une éd. de « Londres, MDCCLXVI ». (Bibl. Nat. Suisse : A. 13071.)

tout le déroulement de l'affaire. Turgot qui, comme Duclos, se sépare heureusement de ce cercle des philosophes qu'il ne faut pas nous montrer comme un groupe si compact, écrira à Hume en automne : « J'ai lu avec attention la lettre de Rousseau à M. Conway... Il est clair qu'il n'a refusé la pension que parce qu'il ne voulait pas vous la devoir. » Et encore : « Il est certain que M. Conway et vous vous êtes trompés si vous y avez vu qu'il exigeait que la pension fût publique et qu'il fit de ce changement la condition de son acceptation. » (Cité par H. G., p. 161, 164.) C'est bien ainsi que, suivant le guide averti qu'est M. H. G., nous comprenons les démarches de Rousseau. Mais celui-ci s'y était pris de telle manière que Conway et Hume devaient entendre de travers sa lettre du 12 mai, où il faisait une sombre allusion à un malheur imprévu qui le paralysait, et touchait à la question du secret ou de la publicité de la pension en quelques phrases pour le moins équivoques. Si Hume, dans la suite, agit en homme qui ne veut pas comprendre ce qui doit blesser son amour propre de bienfaiteur, Jean-Jacques ne lui a-t-il pas singulièrement facilité ce rôle en s'expliquant par de troubles allusions, comme ces enfants boudeurs qui attendent qu'on leur accorde des satisfactions dont ils se refusent à déclarer l'objet ? Vraiment nous avons tous eu l'occasion de voir naître entre gens intelligents et honorables des malentendus et des brouilles fondés sur des réticences et des erreurs moins graves que celles qu'on vient de relever.

M. H. G. nous convainc que Hume a des torts sérieux : indélicat dans son enquête secrète sur les moyens d'existence de son « pupille » ; sournois quand il s'entend avec les adversaires français de Jean-Jacques pour le surveiller avec défiance ; vindicatif lorsque le réfugié lui échappe et se tourne contre lui ; injurieux dans ses jugements confidentiels, qui contrastent avec la modération de ses lettres publiques. Jean-Jacques est assurément fondé à écrire, avec son habituel bonheur d'expression, après l'éclat de la rupture : « Pour moi, je n'ai rien à dire à M. Hume, sinon que je le trouve bien insultant pour un bon homme, et bien bruyant pour un philosophe. » (C. G., t. XVI, p. 125.) Mais il faut reconnaître que les actes d'accusation de Rousseau contre l'Écossais sont loin de nous convaincre de la pertinence de

tous ses griefs. Il devine dans l'ombre un homme assez malveillant qui feint pour lui de la sympathie. Se croyant attaqué, Jean-Jacques pare les coups, mais une fois sur deux frappe à côté et ne fait de mal qu'à lui-même. L'argumentation de son long mémoire du 10 juillet 1766 et des autres lettres où il a esquissé le même plan de défense, est spécieuse. En vérité elle est faible, fondée sur des impressions, des réminiscences, qui correspondent mal à la réalité. Il se monte la tête, généralise, construit dans le vide. Nous l'avons vu, pour quelques points importants.

Un an après la publication, assurément inopportune, de l'*Exposé succinct* où il révélait la conduite ingrate de son obligé tout en le traitant avec une sorte de modération détachée, Hume convient dans une lettre qu'il regrette d'avoir dû recourir à cette démarche. Il prend en pitié le fou qu'il a combattu et intervient en France en sa faveur. Plus tard, il écrira que Jean-Jacques était « à coup sûr l'homme le plus singulier et le plus incompréhensible, et, en même temps, le plus malheureux qui soit jamais né ». M. H. G. cite ces textes (p. 309-313) où l'on peut voir des circonstances atténuantes des péchés qu'il a reprochés à l'Écossais. Il convient d'inscrire en regard les regrets analogues que Jean-Jacques paraît avoir éprouvés après la phase aiguë de la funeste contestation. La terreur pathologique à laquelle le persécuté était en proie au moment de quitter l'Angleterre doit-elle enlever toute signification aux tremblantes promesses qu'il adressait de Douvres au général Conway ? Pour ma part, je pense que ces concessions enferment une vérité profonde et qu'un éclair de raison supérieure traversait l'esprit obnubilé, lorsque Jean-Jacques suppliait le puissant ministre de le laisser aller en paix, promettant, sur tout ce qu'il a de plus sacré

« qu'il ne lui échappera jamais, ni de bouche, ni par écrit, un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre ; qu'il ne parlera jamais de M. Hume, ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur ; et que, lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscretes qui, dans le fort de ses peines, lui sont quelquefois échappées, il les rejettera sans mystère sur son humeur aigrie et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels. Je pourrai parler de la sorte avec vérité, n'ayant que trop d'injustes

soupons à me reprocher par ce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui maintenant y met le comble. » (C. G., t. XVII, p. 60.)

Ce texte ne mérite-t-il pas d'être placé en vedette dans la conclusion d'une étude de la querelle ? — Bernardin de Saint-Pierre a recueilli de la bouche du vieux promeneur solitaire comme un écho de ces regrets : « J'ai mis un peu trop d'humeur dans mes querelles avec M. Hume. Mais le climat sombre de l'Angleterre, la situation de ma fortune, et les persécutions que je venais d'essuyer, tout me jetait dans la mélancolie ». ¹

C'est bien cela, un drame de la mélancolie, de la psychose, autant que la péripétie d'un complot. M. H. G. a grand'raison d'écrire l'histoire de ce complot, si peu honorable pour la mémoire de Voltaire et des encyclopédistes. Mais il me paraît qu'il a fait trop bon marché d'une des inconnues du problème, pas plus difficile pourtant à calculer que les autres : la question de l'état mental de Rousseau, dénoncé par les singularités de sa conduite à l'égard de Hume.

Ce compte rendu, à la fois trop ample et trop sommaire, prouvera au moins, je l'espère, l'attention passionnée que le livre frémissant de M. H. G. doit éveiller chez tous ceux qui s'intéressent à l'âme de Rousseau, à la signification de sa destinée sans pareille. C'est vraiment une bonne fortune pour les études rousseauistes (pourquoi ne dit-on pas « roussellistes » ?) qu'un lettré de la classe de M. H. G. consacre son talent à la défense et illustration du pitoyable et glorieux Jean-Jacques.

Pierre KOHLER.

¹ Préambule de l'*Arcadie*, note 8, — que je trouve citée dans l'Appendice aux *Confessions* de G. Petitain, mais qui n'est pas reproduite dans toutes les rééditions de cet ouvrage de Bernardin. Texte plus complet que l'indication sommaire donnée par Bernardin dans ses notes sur *La vie et les ouvrages de J.-J. R.*, p. 99 de l'édition Souriau, citée par M. H. G., p. 350, note.

André RAVIER. *L'éducation de l'homme nouveau*, Essai historique et critique sur le livre de l'*Emile* de J.-J. Rousseau. Editions Spes, Issoudun, 1941, 2 vol. grand 8° t. I : XXXVI et 300 p., t. II : 540 p. 35 planches en héliogravure.

Disons-le tout de suite : ce qui fait l'importance de cette grosse thèse de docteur ès lettres soutenue à Grenoble au lendemain de la défaite, — l'auteur à peine rentré des armées où son manuscrit définitif a disparu au cours des combats, — c'est moins l'*Imprimatur* de M. Jacques Chevalier, grand ami de P. M. Masson auquel on pense dès les premières lignes, que le *Nihil obstat* du P. du Bouchet S. J., qui l'accompagne. M. André Ravier est en effet un père de la Compagnie de Jésus, il dirige à Lyon une importante maison d'éducation, « Sainte-Hélène »¹. Le livre auquel il a apporté tant de soin, et qui n'est rien de moins qu'une réhabilitation de l'*Emile* du point de vue de l'Eglise, prend de ce fait une signification particulière. Il ne paraît pas étranger à la recrudescence des attaques contre Rousseau à laquelle nous assistons dans l'*Action française* et dans les émissions par T.S.F. de Radio-Paris.

Dans son avant-propos (I, 4-6) l'auteur ramène à six les problèmes qu'il a l'ambition de résoudre. Enumérons-les tout de suite avec les solutions qu'il leur donne (II, 497-507) :

1 et 2. *Intention et structure logique du livre*. — L'*Emile* de Rousseau est un chapitre essentiel, définitif, de sa philosophie de l'Homme, un chapitre qui pourrait se suffire à lui-même.

3. *Intégrité*. — « Loin de renfermer l'essentiel de la pensée pédagogique de Rousseau, les trois premiers livres n'en présentent que les chapitres préliminaires. L'éducation ne commence qu'à la « seconde naissance » d'*Emile*, c'est à dire à l'âge des passions. La partie « la plus importante » du

¹ La Société J.-J. Rousseau a eu le plaisir d'entendre, à son assemblée générale de 1938, le Père Ravier mettre en parallèle l'éducation que Jean-Jacques rêvait pour *Emile* et celle que Baden-Powell a réalisée pour ses scouts. — Le second volume du P. Ravier est dédié « A mes garçons, campeurs et routiers, dans un même amour de la création ».

Traité, ce sont les livres IV et V, dont la Profession de Foi constitue une partie « essentielle et intégrante ». Sous sa forme romanesque, le Livre de Sophie est un véritable traité moral, au même titre que les quatre premiers. Les *Solitaires*, s'ils ne font pas partie de l'*Emile*, en sont une suite fort intéressante, dont l'absence nous priverait de lumières capitales pour l'intelligence du livre... »

4 et 5. *Portée religieuse et principes fondamentaux*. « La thèse de la bonté naturelle de l'homme sert-elle vraiment de base aux lois les plus essentielles de toute la pédagogie et de tous les conseils spirituels de Jean-Jaques ? N'a-t-on pas majoré son importance... ? » — De toutes les conclusions du P. Ravier celles-ci seront les plus remarquées. Nous les citerons tout à l'heure.

6. *Influence sur les pédagogies postérieures*. « Jean-Jacques est-il, selon l'expression un peu solennelle d'un de ses admirateurs genevois, « le Copernic de la pédagogie » ? Ne s'est-il pas corrigé lui-même ? Et surtout n'a-t-il pas été rectifié par les pédagogies postérieures ? » — Dans ceux de ses écrits postérieurs à l'*Emile* qui touchent à l'éducation, Rousseau ne le renie pas, mais il perçoit la grande difficulté qu'il y a à le réaliser. Il l'adapte. C'est ce qu'ont fait aussi les principaux tenants de l'« Education nouvelle ». On s'étonne de voir cités pêle-mêle des hommes du XVIII^e du XIX^e et du XX^e siècles : « Dewey, Basedow, Pestalozzi, Desmolin, Geheeb, Decroly ont donné à la formation sociale de l'enfant une importance qu'elle n'avait pas dans l'*Emile* ». « Avec Baden-Powell nous sommes aux antipodes de Jean-Jacques... L'amour de soi... s'est soumis à un idéal qui le dépasse ». Avec Adolphe Ferrière, « nous sommes loin des premières « folies » de l'Education Nouvelle ; plus près aussi du *Contrat social* que de l'*Emile* ».

Quel dommage que Claparède qui avait eu tant de plaisir à rencontrer le P. Ravier et qui aurait si fort goûté son ouvrage, ne soit plus là pour défendre son point de vue ! En négligeant volontairement ce que les premiers livres de l'*Emile* renferment d'observations psychologiques et de conseils « techniques », le P. Ravier s'est placé sur un autre plan que Claparède. Celui-ci n'a jamais prétendu que

Rousseau eût renouvelé l'éducation morale et détrôné la pédagogie chrétienne. Il l'a comparé à Copernic parce que Jean-Jacques a mis l'enfant, ses intérêts et ses besoins, au centre de l'éducation. Mais ces idées devançaient tellement les temps que tout le XIX^e siècle, avec Pestalozzi et Herbart, n'a produit qu'un système bâtard, à la Tycho-Brahé, si l'on veut. Vers 1900 seulement, l'« école active » de Kerschesteiner et de Dewey a redécouvert ce que l'*Emile* avait formulé. La question de l'influence directe de l'*Emile* sur ces réalisations du XX^e siècle pose des problèmes historiques complexes que le P. Ravier n'a pas abordés.

« Une recherche historique de la genèse de l'*Emile*, un exposé critique du Traité lui-même, une rapide discussion enfin sur la valeur de ce message, telles sont — nous dit-il, (I, 7) les trois étapes de cette étude. »

La première s'achève avec le tome I, de beaucoup le plus intéressant des deux. Il est intitulé « Problèmes et mystères de l'*Emile* au moment de sa parution ».

Un premier chapitre d'une vingtaine de pages retrace de façon détaillée, dramatique, la nuit du 8 juin 1762, celle où Jean-Jacques, averti par l'homme d'affaires du Maréchal de Luxembourg, quitte Montmorency pour échapper à la prise de corps que le Parlement vient de décréter. Le contraste de la sérénité étrange de Jean-Jacques avec l'émotion de tous ceux qui l'entourent rappelle au P. Ravier un mot de l'*Imitation* : « Si veritas te liberaverit, vere liber eris, et non curabis de vanis hominum verbis » ; c'est dire avec quelle sympathie il va le suivre.

L'étude des diverses condamnations de l'*Emile*, de leurs circonstances et des griefs qui y sont allégués accumule les problèmes. Condamnation du Parlement de Paris, condamnation de Genève, condamnation hollandaise, censure de la Sorbonne, mandement de l'archevêque de Paris, mise à l'index, condamnation bernoise, tous ces jugements minutieusement étudiés, conduisent à la conclusion annoncée par le titre de cette partie : « La cabale a des origines peu claires et des dessous d'intrigue ». « La Profession de foi du vicaire savoyard retient toute l'attention des théologiens catholiques et protestants ; le reste du livre n'a été critiqué et jugé que sous son aspect religieux. »

Puis nous revenons en arrière. L'inspiration du livre, sa genèse, ses sources biographiques et bibliographiques, fournissent la matière de trois chapitres. Le volume se clôt par le récit des multiples incidents qui retardèrent la publication de l'ouvrage. Jean-Jacques qui tenait l'*Emile* pour le meilleur et le plus important de ses écrits, se montre préoccupé d'en assurer l'intégrité ; il refuse de sacrifier la Profession de foi, mais fort soucieux que son œuvre paraisse sans être inquiétées, il prend pour cela de multiples précautions. Comment se fait-il qu'elles aient été vaines ? Le mystère subsiste.

Le tome II, consacré à l'étude critique de « l'évangile de Jean-Jacques éducateur », est curieusement composé. Les deux cinquièmes du texte de ses 520 pages sont des citations de l'*Emile*. L'auteur n'aurait pas procédé autrement s'il avait eu à faire connaître à ses lecteurs un ouvrage qui leur fût inaccessible du fait, par exemple, de son extrême rareté, ou des interdictions d'une censure.

Délibérément, le P. Ravier néglige tout ce qui dans l'*Emile* intéresse l'art d'enseigner. Pas une allusion, par exemple, au grand article de Claparède dans la *Revue de métaphysique et de morale* qui, en 1912, donna à tant de praticiens de l'enseignement l'impression que, pour la toute première fois, l'œuvre de Rousseau avait été comprise.

Le P. Ravier étudie « la structure de l'homme nouveau », regroupant sous les rubriques qui lui paraissent les plus importantes ce que Rousseau a distribué dans ses cinq livres en marquant les étapes de l'enfance et de l'adolescence.

Cela aurait pu être fort instructif, si, non content de citer Rousseau, il avait essayé de mettre ses affirmations en parallèle avec ce que la plus récente science de l'enfant nous a permis de constater : un instituteur ne lit plus aujourd'hui l'*Emile* sans se demander à chaque page si les études de Piaget sur la logique de l'enfant confirment ou nient ce qu'il y lit : si, par exemple, l'âge de raison très justement fixé par Rousseau à douze ans coïncide avec celui du « devoir ». (A cette identification, qu'il tient de Rousseau, est suspendue toute la doctrine de Kant).

On s'étonne qu'étudiant dans un grand chapitre « les forces de nature au cœur de l'enfant », le P. Ravier n'ait pas marqué l'incroyable lacune — la seule est-on tenté de dire,

mais elle est d'importance — que présente sur ce point l'observation psychologique de Jean-Jacques Rousseau. Il appelle l'enfance « l'âge où le cœur ne sent rien encore ». Jean-Jacques semble ignorer qu'un enfant aime sa mère. (Pas un sourire d'enfant dans le livre I de l'*Emile*!) Les sentiments tendres n'apparaissent qu'avec la puberté.

Or, cette lacune a de grosses conséquences : l'amour de l'enfant pour ses parents, facteur du respect et, partant, condition de l'obéissance et du sentiment du devoir, est bien antérieur à l'âge de raison. L'âge moral vient beaucoup plus tôt que ne dit Jean-Jacques. Et l'âge du sentiment religieux aussi, s'il est vrai que ce sentiment soit étroitement apparenté à l'amour filial. En reporter l'éducation à l'adolescence n'est logique que sur la base de cette extraordinaire prétérition.

Mais le P. Ravier ne fait pas à Rousseau ce reproche. Son jugement sur la portée religieuse de l'*Emile* a plus d'ampleur.

Christophe de Beaumont et tous les théologiens des deux confessions ont, en condamnant l'*Emile* comme ils l'ont fait, manqué à la charité chrétienne. « La Profession du Vicaire savoyard est composée de deux parties : la première, qui est la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frappantes et neuves, est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l'existence de Dieu et la religion naturelle avec toute la force dont l'auteur est capable », écrira Rousseau dans sa réponse à l'archevêque de Paris. On ne peut que lui donner raison. « Jean-Jacques, écrit le P. Ravier (I, 95), est condamné sans nuance pour son manque d'orthodoxie. On met en évidence l'erreur, sans réserver la part de vérité qu'elle renferme¹. Jean-Jacques est jugé comme s'il s'agissait d'un catholique dissident, et non pas, selon la vérité totale, comme une âme, qui, de son désarroi, s'efforçait de remonter, à travers toutes sortes d'erreurs et de maladresses, vers la lumière. »

« Lorsque Jean-Jacques nous déclare que « la société rend l'homme méchant »... cette thèse est 1^o *En deçà des perspec-*

¹ Le juge et l'accusé sont si proches l'un de l'autre que le P. Ravier se donne (I, 94) le plaisir de nous citer une phrase en nous faisant deviner lequel des deux l'a écrite.

tives théologiques et repose sur une observation commune de psychologie, 2° *Inattaquable dans son fond...* La thèse rousseauiste de la bonté naturelle ne justifie la consommation d'encre et de verve qu'elle a fait couler, que si on lui donne un sens qu'elle n'a jamais eu dans l'*Emile*. » (II, 500-503.)

Tirer Rousseau vers le laïcisme athée, est, manifestement, malhonnête. Mais parler comme a fait P.-M. Masson, de la « sensibilité chrétienne » de Rousseau, c'est errer aussi. « En religion chrétienne, Rousseau a une valeur « apologétique » ; il a, si l'on veut, plus qu'une sensibilité simplement religieuse, une sensibilité « pré-chrétienne ». Mais, pour n'avoir pas admis, fût-ce même sur le plan de la sagesse humaine, la loi du « si le grain ne meurt, il reste seul... », sa religion, qui montait vers Dieu et son Christ, est retombée sur elle-même et s'est enclose dans un égotisme douloureux ». (II, 499-500.) « En définitive... *Emile* ne s'est pas ouvert vraiment au spirituel... Tout son effort moral s'achève en un égotisme... Son amour... n'est pas théocentrique ; il lui manque le sens de l'humilité ; *Emile* adore, mais il ne prie pas... L'humanité réelle, pécheresse et se dégageant du péché à force d'amour et de prière, (n'a) pas fait jaillir l'essor de son lyrisme. » (II, 508-509.)

Reprenant l'idée d'un *Emile chrétien*, le P. Ravier en esquisse le plan. Il ne s'exécuterait pas à coup de suppressions : « On ne fait pas un chrétien en émondant un homme, mais la grâce doit s'emparer de la nature humaine et la surélever au-dessus d'elle-même... L'homme que Jean-Jacques innove, la Pédagogie Chrétienne le rénove. » (II, 510.) A son épigraphe empruntée aux *Solitaires* (cette suite de l'*Emile* qu'il a le mérite d'avoir mise en lumière) : « Emile, sois un homme nouveau », le P. Ravier oppose son mot de la fin : « L'homme ne s'innove pas, il se rénove ».

Je ne trouve, pour ma part, rien à reprendre dans l'énumération faite par notre auteur, de ce qui manque à la sensibilité de Jean-Jacques pour qu'on la puisse dire chrétienne. Et sur le terrain qu'a choisi le P. Ravier — en refusant délibérément d'étudier l'*Emile* comme un traité d'éducation avec des préceptes et des « techniques », pour n'y voir que l'expression la plus parfaite de la philosophie, c'est à dire de la façon de sentir, de Rousseau — je ne vois pas qu'il y ait

à redire à sa conclusion. Mais il faut bien en voir la portée et, du même coup, les limites.

L'« homme nouveau » dont parle Saint-Paul dans sa lettre aux Ephésiens, n'est le fruit d'aucune pédagogie, même chrétienne. Il est l'œuvre de la Grâce, opérant dans le baptême ou dans la conversion. Dès l'instant où l'on donne aux mots de « pédagogie » ou d'« éducation » le sens qu'ils ont le plus couramment, celui d'un art appliqué, fondé sur une science, — dans l'espèce : sur une connaissance aussi approfondie que possible de l'enfant et de son développement, — les lacunes que le P. Ravier constate dans la pédagogie de Rousseau sont communes à toutes les pédagogies.

Le titre de l'ouvrage¹ préparait cette équivoque, qu'il faut dissiper. Rousseau ambitionne de faire, par l'éducation, des hommes nouveaux ; la pédagogie chrétienne veut faire atteindre « la pleine stature du Christ » à des hommes qui ont été rénovés par une force autre que celle de l'éducation. Les deux buts sont différents ; il importe de les distinguer ; il n'y a pas lieu de les opposer.

A propos de ces mêmes jansénistes auxquels le P. Ravier fait remonter la condamnation de l'*Emile*, Sainte-Beuve a noté dans son *Port Royal* que « tout en croyant à la chute en théorie, on a d'ordinaire agi dans l'éducation comme si l'on n'y croyait pas, et comme s'il n'y avait qu'à aider la nature. Les trois quarts des chrétiens sont *pélagiens* en fait d'éducation ». Un homme du Réveil protestant, Louis Burnier, a mis cette phrase de Sainte-Beuve en épigraphe à son *Histoire littéraire de l'éducation morale et religieuse en France et dans la Suisse romande*. Ce n'est pas un hasard si Pestalozzi, dont la « sensibilité chrétienne » est, à première vue, bien moins contestable que celle de Jean-Jacques, — et Baden-Powell aussi, dont se réclame le P. Ravier, ont été l'objet des mêmes critiques que l'auteur de l'*Emile*.

¹ Dans le sous-titre, l'expression « le livre de l'*Emile* de J.-J. Rousseau » est aussi lourde qu'inattendue. — Puisque nous en sommes à des vétilles, ne laissons pas perdre le texte qui figure sur la bande de librairie : « Une éducation qui n'enseigne pas que des amours est une éducation mauvaise. Lieutenant Dupouey. » Qu'en eût dit Christophe de Beaumont ?

La Grâce rénove l'homme ; l'éducation, elle, n'a pas d'autre mission que de lui faire donner ce qu'il porte en lui de meilleur ; l'*Emile* a montré — et Claparède cent-cinquante ans après lui — la voie que trace à l'éducation la connaissance de l'enfant.

Août 1942.

Pierre BOVET.

A. RAVIER : *L'Éducation de l'Homme Nouveau*.

M. Ravier apporte à l'étude de l'*Emile* les diverses curiosités requises et une sympathie qui ne se dément jamais. Le drame de Rousseau l'intéresse, le touche et son œuvre lui paraît d'une richesse actuellement encore méconnue et mal exploitée.

Le premier volume de sa thèse forme une introduction développée, aux chapitres inégalement indispensables en leur développement, et d'une ordonnance qui d'abord surprend. Leur objet est de recréer l'atmosphère de luttes et d'intrigues où parut l'*Emile*, de reconnaître les dispositions de l'auteur, ses procédés d'invention et de composition, de préciser que le genre auquel appartient son livre n'est pas celui du traité, mais plutôt de la *réverie*. En employant ce mot bien « roussien » le critique n'entend pas dénoncer l'esprit chimérique ou la présentation romanesque du faux traité, répéter une fois de plus que la sensibilité y défie en maints passages la raison, que l'imagination y fausse ou supplée l'observation. Les puissances de rêve, selon M. Ravier, ne sont pas nécessairement des puissances de mensonge, des maîtresses d'erreur ; par delà la fiction qu'elles suscitent, elles sont capables aussi de nous entraîner d'un mouvement plus vif que les dialectiques rationnelles ou scientifiques, avec plus de force persuasive, aux réalités cachées ou vers un « type vrai d'homme nouveau ». La critique ne nous aide à découvrir la vivante physionomie de ce type idéal qu'à la condition de régler son pas — si possible — sur celui du génie créateur, d'approcher ou de rejoindre ses intuitions, de s'abandonner, à point nommé, à la magie de son art et de sa poésie. Aussi avec le tome II la méthode change. A une étude d'histoire littéraire succède une analyse métho-

dique mais sensible et comme cordiale de la « dialectique secrète des principes », dont l'appréciation nous peut seule renseigner sur la valeur humaine de la rêverie de Rousseau.

C'est par la méthode déjà que M. Ravier a le sentiment de se distinguer parmi les critiques de l'*Emile*¹.

La sienne a l'avantage, pense-t-il, de ne pas rester à l'extérieur de l'œuvre qu'elle veut mieux comprendre et faire mieux comprendre. Elle ne la ramène pas abusivement à un système d'idées dont la qualité première devrait être l'évidente logique. Elle consent aux itinéraires sinueux, à la démarche souple et lente pour retrouver enfin « une atmosphère humaine », « un climat d'éducation » et encore « une direction d'âme », une tendance spirituelle vers une certaine forme de vie. On conçoit la tâche qu'elle impose. M. Ravier s'y est adonné avec une généreuse patience, une pénétration qu'explique sa connaissance des textes mais à quoi n'est pas étrangère son expérience de « praticien ». Nous ne pouvons qu'indiquer quelques traits de son interprétation.

Le précepteur joue un rôle très important. Vrai gouverneur, directeur spirituel dont la direction se prolonge, dont l'amitié, à tout âge, accueille les plus intimes confidences — et semble autoriser toutes les indiscretions. Il représente aux yeux de M. Ravier la sagesse personnelle qui supplée à l'insuffisance des préceptes. Il se place au delà de tout plan et de toute méthode pour signifier avec le mépris du système pour tous sa confiance, limitée du reste, dans une éducation à la mesure de chacun. Ce rôle qui lui est confié, si longtemps conservé, prouve déjà que Jean Jacques possède le sens de l'individuel et du concret — ce que confirme toute sa psychologie éducative, son attention au corps comme à l'âme, à leur développement, à leurs mouvements prévus et imprévisibles. Son respect de la « nature » vise essentiellement à garantir « les dispositions primitives et mystérieuses », ce faisceau de forces vitales qui constituent l'individu et que le « sentiment », l'intuition d'un maître-ami a le privilège de « sentir », de deviner. L'on est conduit ainsi à penser que le

¹ M. Ravier ne prétend pas à l'invention. Il se réclame de M. G. Lanson. La nouveauté est l'application de la méthode à l'*Emile*. L'on devine ses sympathies bergsoniennes, blondéliennes, et il regarde volontiers du côté des poètes.

dogmatisme du ton chez Rousseau voile un véritable scepticisme à l'égard de la pensée théoricienne et que la présentation schématisée ne doit pas tromper sur son relativisme foncier.

A trop insister cependant, nous rendrions inintelligible l'idéalisme de l'*Emile* qui ne se résout pas dans un empirisme sans norme, mais se constitue assez fermement dans la considération d'un type à tous proposé : l'*Emile*, l'homme nouveau des *Solitaires*. Type séduisant parce qu'en lui l'équilibre n'est jamais douloureusement rompu. Grâce à la vigilance du maître, il glisse sur l'eau calme et lente des âges, jusqu'à l'établissement de son bonheur d'époux et de citoyen. Jean-Jacques a bien voulu en l'évoquant déterminer les conditions générales qui, de loin et de plus près, assurent et garantissent pour toujours — ou presque — le bien-être des hommes¹. Sans renoncer pour autant à sa vision du concret, à son réalisme pourrait-on dire. Il suffit, en effet, pour s'en apercevoir, de bien lire, de reconnaître sans indignation parce qu'il est sans malice, l'emploi de termes équivoques (imagination, nature, sentiment...), le jeu des procédés de l'art (voyez ses paradoxes, tant de formules provocantes), ou encore d'opérer quand il faut des transpositions nécessaires si, par exemple, « c'est sur l'âge psychologique beaucoup plus que sur l'âge physique que doivent se régler l'éducation morale, l'éducation intellectuelle et l'éducation religieuse ». Jusqu'aux derniers degrés de sa formation, de son ascension à la vie plus complète de l'homme, Emile bénéficie du réalisme de son créateur. Le bon sauvage, simple vue de l'esprit, est devenu un être social, et le Vicaire Savoyard intervient non pas pour affermir ou parfaire un dessin de logicien ou d'artiste mais pour répondre à une exigence réelle, vitale. M. Ravier rencontre ici des thèses adverses. Pour certains, les idées religieuses de l'*Emile* le chargent d'un poids inutile, pour M. Masson la *Profession de Foi* est en contradiction avec le reste du livre. Selon lui,

¹ Le presque est inséré à cause de l'épisode des *Solitaires* auquel tient M. Ravier comme à une partie de l'*Emile*, épisode qui montre que les plus belles réussites en éducation ont encore leurs imperfections et qu'on ne saurait penser à tout.

l'Emile jusqu'à la *Profession* présente l'homme sous l'aspect d'un être simple, sans division, sans conflit, qui, sans effort, s'unit à la vaste, à l'heureuse nature tandis que la *Profession* reprend l'image pascalienne de notre « duplicité », la conception dramatique de l'Évangile. M. Ravier repousse l'une et l'autre thèse. La religion fait partie intégrante de *l'Emile*, et s'il y a une contradiction elle court dans tout l'ouvrage et correspond à des tendances antagonistes de Rousseau qui tour à tour regarde vers la solitude, l'ignorance innocente, ou vers la société, la connaissance pleine de risques. Mais c'est la société, la moralité et donc la religion qui s'imposent à son réalisme d'éducateur, au titre d'exigences naturelles.

Emile est essentiellement « un message religieux », « un bréviaire de vie ». De quelle valeur ? Digne de quel accueil ?

Le P. Ravier a parsemé son étude de réflexions, de jugements qui nous dispensent de confondre sa sympathie et son admiration avec l'aveugle parti-pris. Il regrette des formules insatisfaisantes et même fâcheuses, la solennité affectée du discours ou la phraséologie (v. t. II, 426, 211, 212). Il arrive à Jean-Jacques de déraisonner (t. II, 212), de choir dans la goujaterie et le ridicule (t. II, 68) et d'imaginer « le roman un peu bêta » (t. II, 412). Défauts réels — plus gênants que graves, ajoute cependant la critique de sympathie : sous la pompe du discours ou les termes mal choisis, elle aperçoit une idée admissible ou juste et féconde, elle utilise le contexte pour corriger l'outrance et l'erreur, pour effacer l'indélicatesse du langage. Son exégèse plus approfondie s'emploie à lever d'apparentes contradictions... Elle en doit venir cependant à la remarque plus grave, au reproche qui porte sur l'inspiration profonde du livre, l'esprit du message et de toute la philosophie morale et religieuse de Rousseau. Cet esprit demeure aux yeux d'un éducateur chrétien, qui répudie pourtant tout jansénisme, d'un « optimisme déconcertant » (II. 323,4). Sa sagesse réelle, avec ses ressources admirables, inoubliables, reste inefficace ou aboutit à un échec. M. Ravier ne crie pas au scandale, il a mesuré les difficultés comme l'effort de Jean-Jacques pour les vaincre. Avec regret mais avec décision, il juge que, malgré ses intentions, il enferme son élève, l'homme, dans « un égotisme infrangible », lui apprend à regarder après la terre le Ciel —

dans l'espoir de s'y retrouver. « J'aspire au moment où, délivré des entraves du corps, je serai moi sans contradiction, sans partage et n'aurai besoin que de moi pour être heureux » (t. II, 265). La prière rousseauiste est toujours de style semblable, altérée par cette confiance en soi qui exclut l'humilité, la plus vraie adoration. C'est pourquoi M. Ravier refuse l'épithète de chrétienne à une telle sensibilité ; préchrétienne, tout au plus. Au siècle des philosophes, ce n'est pas rien. Mais, comme la pédagogie de J.-J. R. ne fait pas une place suffisante à l'éducation de la volonté, sa religion ignore le sentiment de notre plus vraie misère et ne monte pas au véritable amour de Dieu. L'Évangile de Rousseau n'est pas selon l'Évangile. Sur un point, nous serions tenté d'aller plus loin que l'auteur. Il juge qu'on a singulièrement abusé contre Rousseau de la formule de son optimisme : l'homme est naturellement bon. En son fond, il l'estime inattaquable. En deça des perspectives théologiques, dit-il, elle repose seulement sur une observation commune de psychologie. Protestons contre tout abus, surtout quand il procède de raisons assez peu avouables : quand on croit, par exemple, pouvoir appuyer un système de tyrannie politique sur un tel énoncé religieux auquel on ne croit pas. Mais chez Rousseau lui-même (et plus encore chez beaucoup de ses disciples) la formule n'est-elle pas une prise de position passionnée, un véhément, un pathétique refus ? Rousseau ou le rousseauisme n'attend personne — que soi-même. Il ne reçoit pas. Sa sagesse ne recherche pas de surcroît. Il risque de rester sourd aux prévenances d'En Haut. Une éducation n'est-elle pas manquée qui ne dispose pas à l'accueil de l'Hôte connu ou inconnu dont nous avons tous besoin ?

Nous ajouterons avec quelque scrupule, de la confusion, dans un sentiment de déférente admiration pour cet ouvrage qui résulte d'un grand labeur et qui fut achevé dans des conditions particulièrement difficiles — quelques notules sans importance :

1. Il faudrait allonger quelque peu la liste des *errata* : I, 78, 187 (lire résonances), 29 (Omer Joly de Fleury), 192 (fouguese).
II, 304 (il ne nous convainc pas), 370 (nulle part n'apparaît...).
- Quelques références vérifiées sont inexactes aussi...

2. Le livre contient d'excellentes pages. Moins bien composé, moins élégamment écrit que celui de P. M. Masson.
3. Le rapport de l'œuvre à l'homme est-il toujours bien établi ? Est-il juste d'écrire que « le retour de Rousseau sur sa propre jeunesse lui inspire plus de conseils que de défenses... » ou que « son âme d'enfant fut heureuse » ? I, 220.
4. L'on n'a pas donné assez d'importance, à notre sens, à l'aspect polémique de l'*Emile* ou des notions qui y sont engagées. Surtout, pour les expliquer, on ne tient pas un compte suffisant des autres ouvrages de Rousseau. Une seule note sur le *Contrat Social* suggère un rapprochement. *Emile* ne permet pas à lui seul d'expliquer en quel sens la société est *naturelle*...

François BOUCHARDY.

S. MOREAU-RENDU. *L'idée de bonté naturelle chez J.-J. Rousseau*, Paris. Marcel Rivière 1929, 339 p.

Cette thèse, écrite en marge du *Dictionnaire de théologie catholique*, et dotée d'une bibliographie embryonnaire, prend valeur d'exemple, tant elle atteste, à ravir, un certain état, point si rare, d'obnubilation. L'évidence elle-même demeure impuissante devant l'occlusion d'un esprit décidé d'avance à trouver dans un texte ce qu'il a résolu d'y voir, fût-ce le contraire de ce qu'on y lit.

Le sujet, pourtant, est plein d'intérêt ; il offre un vaste champ d'investigations fructueuses. Qu'est-ce que Rousseau entend au juste quand il parle de « bonté naturelle » ? A quoi et à qui en a-t-il ? croit-il tout de bon, enseigne-t-il, comme l'affirmait intrépidement J. Maritain (*Trois Réformateurs*, p. 206), que « pour parvenir au bien il faut se garder de la contrainte et de l'effort » ? Depuis Omer Joly de Fleury — lequel n'avait point lu cet *Emile* qu'il avait reçu mandat de faire condamner — la tradition veut que Rousseau soit le grand adversaire de la pensée chrétienne sur le point précis du péché originel. Est-ce bien exact ? Examinons.

Cet examen-là reste à faire. Plutôt que de s'y employer, S. Moreau-Rendu préfère s'en tenir, avec discipline, à l'opi-

nion de ce cardinal-archevêque de Bordeaux qui, le 6 octobre 1924, stigmatisait « Jean-Jacques Rousseau, écrivain célèbre, né vicieux et mort fou, et dont les sophismes sur l'autonomie de l'homme individuel ou collectif, *n'ayant au dessus de lui ni Dieu ni morale ni principe quelconque*, ont fait plus de mal à la France que les blasphèmes de Voltaire et de tous les Encyclopédistes ». Le R. P. Ravier (S. J.), par bonheur, avec son remarquable *Essai historique et critique sur l'Emile*, publié en 1941, rachète ces frénésies de l'ignorance ; et c'est lui, dans sa Conclusion (*op. cit.*, II. 503), qui déclare en propres termes : « La thèse rousseauiste de la bonté naturelle ne justifie la consommation d'encre et de verve qu'elle a fait couler que si on lui donne un sens qu'elle n'a jamais eu ».

Une lecture attentive et complète de Rousseau, la détermination surtout d'apprendre et de comprendre avant de juger, c'est ce qui manque le plus à l'inconsistant ouvrage dont nous signalons ici le titre pour mémoire.

H. G.

E. GINSBURGER. *Le Comité de surveillance de J.-J. Rousseau et les sans-culottes de Nancy*. Dans *Revue des Etudes juives*, Paris, t. 98, pp. 91-93.

Alice CHEVALIER. *Rulhière, Jean-Jacques Rousseau et la Comédie de caractère de 1770 à 1778*. Paris, Les Editions Domat-Montchrestien, 1939.

M^{lle} Chevalier a consacré un bel ouvrage à la Comédie de caractère de Rulhière. Pour M^{lle} Chevalier, et c'est là la partie la plus originale de sa thèse, la comédie de Rulhière, *Le Défiant*, doit sa valeur non pas au succès de l'œuvre théâtrale, mais en marge de la scène à sa qualité de document historique. Cette pièce offrirait un portrait de Rousseau dans le personnage du défiant.

Après avoir justifié par des exemples célèbres le procédé de cet ami de Rousseau, utilisant ses rencontres avec lui à des fins littéraires, M^{lle} Chevalier tente de démontrer que ces notes d'auteur, dans lesquelles ne figure jamais le nom de Rousseau ni même quelque allusion au Citoyen de

Genève, s'appliquent bien à lui. Elle les compare à des jugements contemporains, provenant surtout d'ennemis de Rousseau.

S'il est permis de trouver des analogies entre le caractère du défiant imaginé par Rulhière et celui qu'il observait en Rousseau, M^{lle} Chevalier va trop loin, nous semble-t-il, lorsqu'elle tire de simples ressemblances cette conclusion (pp. 114-115) :

« ... Rulhière met dans la bouche d'un interlocuteur de son héros cette phrase significative :

» — Vous ne voyez jamais un hasard malheureux, mais un mauvais dessein ; selon vous enfin, tous les morts sont morts empoisonnés, et vous voyez toujours la nature innocente et l'homme criminel. »

M^{lle} Chevalier conclut alors :

« ... C'est la définition même de l'âme de Rousseau... »

Ce reproche ne s'applique-t-il pas plutôt aux ennemis de Rousseau, pour qui le penseur, mort paisiblement à Ermenonville, se serait suicidé ? [P.-E. Sch.]

R. LAFORGUE. *Psychopathologie de l'échec, Les cahiers du Sud*, Marseille, 1941, 262 p.

L'ouvrage du Docteur Laforgue soulève le problème passionnant de la genèse des créations artistiques. A propos de la psychopathologie de l'échec, dont le psychanalyste dresse un tableau remarquable chez l'individu et dans les collectivités, deux vies, deux œuvres sont analysées : celles de Rousseau et de Robespierre. Echec de la vie affective dans les deux cas, constate l'auteur, échec inéluctable qui devait satisfaire chez les deux hommes un sentiment inconscient de culpabilité. Arrêtons nous à Rousseau :

Sa naissance coûte la vie de sa mère et l'amour que le père reporta sur lui aurait été à maints égards un reproche vivant. Identification à la mère, à la femme et sentiment de culpabilité inconscient interdisant toute joie virile et tout bonheur, telles furent les conséquences funestes d'un chagrin paternel trop vivement exprimé. Toute une vie en fut marquée : à chaque occasion de s'affirmer et de réaliser une

adaptation affective normale, la culpabilité inconsciente détermina un échec, aux proportions parfois tragiques puisque la longue maladie de Rousseau jeune homme aurait été à la fois évasion et auto-punition inconscientes. Il est facile d'imaginer tout le parti tiré de ce thème : la vie malheureuse de l'illustre écrivain, ses recherches amoureuses, ses faiblesses deviennent autant d'arguments démonstratifs dès l'instant où le déterminisme initial est admis.

Ces problèmes de psychologie littéraire ont soulevé des discussions, d'aucuns s'indignant parfois qu'on abaisse le génie en le soumettant à l'investigation d'une méthode clinique qui fait une si large place à la vie obscure des instincts primitifs. On ne peut attaquer *a priori* ce procédé d'analyse ; c'est à ses résultats qu'on le jugera. Permet-il de pénétrer le génie littéraire ? Le Docteur Laforgue répond implicitement en constatant que certains êtres font œuvre de leurs difficultés même d'adaptation. Elles fournissent des thèmes, un climat mais non le talent qui demeure le mystère. Si l'œuvre touche les masses c'est par ces thèmes très humains sur lesquels elle est fondée ; mais ne faudrait-il pas ajouter que c'est moins par eux seuls que par le talent qui en crée la transposition ? Ces thèmes disposent à recevoir l'œuvre mais c'est en définitive le génie qui l'impose parce qu'il crée une expression dont chacun a besoin.

Le talent ne serait donc pas expliqué lui-même. Dès lors, en matière de psychologie littéraire n'y aurait-il pas deux méthodes ? L'une partant de l'individu et de ses faiblesses : elle construit sa biologie et dresse un tableau clinique au-dessus duquel planera toujours ce mystère de la création artistique. L'autre s'attache d'emblée à la puissance créatrice même inégalement répartie chez les êtres, et examine comment elle s'empare d'un fond affectif, peut-être troublé, pour en faire une œuvre. Le premier point de vue montre le génie qui s'impose malgré ces facteurs qui ravalent le créateur au niveau d'une condition humaine définie ; le second n'explique pas non plus le génie mais il le montre à l'œuvre. Dans les « Réveries d'un promeneur solitaire » il est facile de découvrir, sans grande culture psychiatrique, l'annonce d'un délire. Ce n'est point l'altération d'un fonctionnement cérébral ou l'ultime aboutissement d'une histoire troublée qui expliquera la grandeur poignante

et le charme de tant de pages. C'est la sensibilité créatrice d'un Rousseau qui transfigure encore ce tourment en lui-même banal.

A. REY.

ROUMANIE

J. GAVANESCU. *Cetind pe J.-J. Rousseau*, in *Revista de Pedagogie*, Cernauti, 7^{me} année, pp. 12 à 18.

SUÈDE

E. R. ANDERSSON. *Matematiska förhållanden vid Rousseau's diagram* in *Teknisk Tidskrift*. Norrköping, 63^{me} vol. Beil. Elektrot., 93.

SUISSE

Au début de ce chapitre, il convient de signaler que les pages consacrées à la mémoire de notre regretté Président le Professeur Bernard Bouvier dans le tome XXVIII des *Annales*, respectivement par MM. Fernand Aubert et Marcel Raymond, ont été tirées à part.

Eduard BEREND. *Jean-Paul und die Schweiz*. Ed. Huber, Frauenfeld-Leipzig, 1943.

La préface de cet ouvrage étant datée du mois d'août 1942, nous n'anticipons guère en le signalant déjà à nos lecteurs dans la présente bibliographie des années 1941-1942.

Tout au long de cette monographie, très précieuse pour l'étude de l'influence helvétique sur le grand écrivain allemand, nous trouvons le sentiment de la nature inspiré de J.-J. Rousseau. Chez Jean-Paul, le paysage nous transporte à la montagne et n'a pas été créé selon le goût des parcs à la française du XVIII^e siècle ; les scènes grandioses de *Titan* sont situées sur les rives du lac Majeur, comme celles de la Nouvelle-Héloïse sur les bords du Léman. (Rousseau avait lui-même songé à ce cadre pour Saint-Preux) ; l'île de Saint-Pierre est décrite par Jean-Paul, qui s'est spécia-

lement documenté sur le lac de Biemme après avoir lu avec prédilection les *Réveries d'un promeneur solitaire*.

Les pages 94 à 98 de la plaquette de M. Berend sont entièrement consacrées à l'étude de l'influence profonde exercée par l'œuvre de Jean-Jacques sur Jean-Paul : goût préromantique du dépaysement et de la nonchalance italienne ; amour de la patrie républicaine et de la liberté, intérêt pour la pédagogie.

Tandis que d'autres auteurs, comme Lamartine, ont subi pour ainsi dire à contre-cœur l'influence de Rousseau, Jean-Paul ne tarit pas d'éloges à son égard, l'appelle le Diogène de son siècle et adopte comme pseudonyme un double prénom à la manière de Jean-Jacques.

Cette étude d'histoire littéraire a été menée à bien par le plus grand connaisseur de Jean-Paul, l'auteur d'une édition critique de cet auteur en vingt volumes. *Jean-Paul et la Suisse* enrichit la belle collection *La Suisse dans la vie intellectuelle allemande*, dirigée par M. Harry Mayne, dont elle constitue le quatre-vingt-neuvième volume. [P.-E. Sch.]

LEONORE SPEERLI. *Rousseau und Zürich*. Zürich, Rentsch Verlag, 1941.

L'ouvrage de M^{lle} Leonore Speerli, que nous avons déjà eu l'occasion de signaler dans notre tome XXVIII, est puisé aux meilleures sources : La *Chronologie de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, de L.-J. Courtois, publiée au tome XV de nos *Annales*, et la *Correspondance générale*, publiée par Th. Dufour et P.-P. Plan, pour ne prendre que les principales. Il s'y ajoute les œuvres et correspondances des écrivains zurichois contemporains de Rousseau, notamment J.-J. Bodmer, Füssli, S. Gessner, Hirzel, et surtout de précieuses archives de familles.

La constatation, grâce aux papiers des descendants de Bodmer, de la rapidité avec laquelle les principales œuvres de Rousseau furent connues à Zurich et de l'importance qu'elles prirent tout de suite dans les correspondances et dans les lectures des personnalités littéraires de l'Athènes de la Limmat, constitue un apport inédit d'un réel intérêt pour l'étude des influences de Rousseau.

Toutes les discussions critiques des œuvres politiques et philosophiques de Rousseau et de sa négation des miracles par les savants zurichois sont également travaillées avec soin et de façon étendue à l'aide de documents manuscrits.

Les rapports personnels de Rousseau avec L. Usteri, Caspar Hess, J.-H. Füssli, J. Schulthess, H. Meister, J.-C. Lavater sont étudiés surtout à la lumière de la *Correspondance générale*. Le travail considérable de dépouiller les 20 volumes de Th. Dufour et P.-P. Plan pour y trouver les passages concernant les relations de Rousseau avec ces écrivains et artistes aurait gagné, pour le lecteur qui n'est pas Zurichois, à être complété par une esquisse biographique un peu plus détaillée de ces amis et de ces soutiens du Citoyen de Genève persécuté.

La 3^{me} partie du livre de M^{lle} Speerli est consacrée à l'influence de Rousseau sur les Zurichois. C'est une belle page de l'histoire littéraire, selon la meilleure méthode, telle qu'elle est aujourd'hui conçue notamment par les rédacteurs de la *Revue de littérature comparée*, dirigée par M. Paul Hazard. Pour en avoir la valeur, elle ne devrait toutefois pas être limitée aux sources locales et contemporaines. Parlant de la religion de Rousseau, M^{lle} Speerli fait presque totalement abstraction de ce qui a été écrit depuis le XVIII^e siècle par G. Vallette, Genequand, P.-M. Masson, pour faire siennes les conclusions des écrivains zurichois contemporains de Rousseau.

Ailleurs, en lisant sous la plume de M^{lle} Speerli que « ... tout au contraire de Rousseau, Pestalozzi considère la mère comme celle qui tout naturellement doit s'occuper des enfants... », nous ne saurions oublier les passages de l'*Emile* sur l'allaitement maternel.

Dans l'ensemble, le livre de M^{lle} Speerli constitue un très précieux apport à l'étude de Rousseau et de son influence et l'unique monographie sur ses rapports avec les habitants de la Suisse orientale. [P.-E. Sch.]

Autographe. (Fac-similé hors-texte.) Dans *Suisse contemporaine*, mai-juin 1942.

Nous avons vu avec plaisir la revue romande dirigée par M. René Bovard reproduire avec une netteté parfaite

la lettre de Jean-Jacques au pasteur Vernes, donnant une belle image de l'écriture et du style du citoyen de Genève.

Publiée à l'occasion du bi-millénaire de Genève, elle montre bien l'attachement de Jean-Jacques à sa patrie. Rousseau reproduit, éloge simple et sublime, trois vers d'un noble italien le glorifiant d'être « citoyen d'une bien noble cité, compagnon et frère des meilleurs gens que l'amour de la justice ait jamais rassemblés ».

Cette lettre de Rousseau appartient à M. Agénor Krafft. Elle semble n'avoir pas été connue de M. Dufour-Vernes. [P.-E. Sch.]

Jean-Jacques Rousseau au chevalier de Rohan, p. c. c. Jean MARTEAU, dans *Suisse contemporaine*, mai-juin 1942, pp. 457 ss.

Rousseau n'a pas encore cessé d'être mystifié, même à titre posthume. Après la pseudo-lettre de Frédéric II à Rousseau composée par Horace Walpole, voici un billet de Jean-Jacques au chevalier de Rohan, qu'on cherchera en vain dans la *Correspondance générale*. Il a été imaginé par M. J. Marteau qui, d'ailleurs, ne s'est pas caché d'en être l'auteur, et l'a daté du 3 mai 1757.

Le chevalier de Rohan, destinataire supposé de cet « à la manière de Jean-Jacques », est sans doute un personnage fictif. Rousseau a bien donné des leçons de musique, en 1742, à l'abbé de Léon, plus tard chevalier de Rohan, mais ne semble plus l'avoir rencontré dans la suite.

Au mois de mai 1757, Rousseau écrivait la *Nouvelle Héloïse* ; il venait d'en apporter les deux premiers cahiers à M^{me} d'Épinay à la Chevrette. Malgré quelques difficultés avec Diderot à propos d'un passage du *Fils naturel*, il semble avoir été moins amer à cette date qu'il n'apparaît dans la première partie de cette lettre. La seconde partie, nous le montrant subjugué par le charme de la lune dans sa ville natale, est une amusante parodie des passages poétiques des *Confessions*. [P.-E. Sch.]

REVUE DES BIBLIOGRAPHIES

Rappelons tout d'abord ici, sans avoir la prétention d'être complet, les articles nécrologiques, parus sur M. Bernard Bouvier au lendemain de son décès, sous la signature de Genevois : Fernand Aubert (*La Suisse*, 21 juillet 1941), Paul Chaponnière (*Gazette de Lausanne*, 23 juillet 1941), René-Louis Piachaud (*Journal de Genève*, 22 juillet 1941).

Annales de la Société J.-J. Rousseau, tome XXVIII : *Bund*, Abend Blatt, 30 avril 1942. *Gazette de Lausanne*, 12 avril 1942. *Neue Zürcher Zeitung*, Zurich, 20 mai 1942. *National Zeitung*, Basel, Morgen Blatt, 11 août 1942.

Il convient de citer, à propos du compte rendu qu'a fait M. G. W[issler], dans le t. XXVIII des *Annales*, p.147-148, de la brochure *J.-J. Rousseau musicien et la critique...* par M. Alfred Pochon, l'article consacré à cette brochure dans le *Journal de Genève* des 23-24 février 1941, sous la signature de M. Henri Gagnebin (Directeur du Conservatoire de musique de Genève).

L'idéal moral chez Rousseau, Mme de Staël et Amiel, par I. Benrubi. Tirage à part des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, tome XXVII, Jullien, éditeur, Genève : *Neue Zürcher Zeitung*, 17 mars 1940. *Gazette de Lausanne*, 26 octobre 1941. *Tribune de Genève*, 6 mars 1940. *Journal de Genève*, 14 mars 1940. *Vie, Art, Cité*, n° 10, 1941. *Suisse contemporaine*, septembre 1941. De plus, la publication de M. Benrubi dans les *Annales* a été l'objet de comptes rendus très élogieux de M. Bréhier, entre autres dans la *Revue philosophique* et dans la *Revue de métaphysique et de morale*. M. Léon Brunschvicg a présenté cet essai à la séance du 8 avril 1940 de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Les autres articles concernant des ouvrages récents relatifs à Rousseau ont été mentionnés dans la mesure du possible dans notre *Chronique*.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de notre dévoué collaborateur Isaac Benrubi, professeur honoraire de philosophie à l'Université de Genève. On se rappelle sa belle étude sur *L'idéal moral chez Rousseau, M^{me} de Staël et Amiel*, qui occupait le tome XXVII des *Annales* et qui fut très favorablement accueillie par la critique, comme nous le signalons plus haut. Nous nous permettrons de consacrer quelques lignes moins brèves, dans le tome prochain des *Annales*, à l'activité intellectuelle et morale de cet érudit, de ce philosophe véritable, de cet homme de cœur, dont la mort prématurée nous frappe douloureusement.

CHRONIQUE

Littérature, politique, éducation, morale

A une époque où beaucoup de valeurs matérielles et morales chancellent, où l'on parle sans cesse de meilleure justice sociale, sans en préciser le caractère ni la portée, où l'humanité cherche une fois de plus sa voie, tandis que les ruines s'amoncellent, quelques esprits clairvoyants se sont tournés vers le passé pour y chercher des enseignements. Nous ne parlons pas des âmes timorées qui se sont bornées à se réfugier dans le souvenir des temps révolus, pour échapper ainsi aux réalités de l'heure présente. Il est d'autres penseurs auxquels une récapitulation a montré, après les siècles de Périclès, de Louis XIV et de la « sensibilité », le spectre d'une ère dont la tromperie et les massacres seraient les caractéristiques. Des écrivains ont entrevu, plus ou moins consciemment, que les penseurs d'autrefois, comparés aux innovateurs d'aujourd'hui, n'apparaissent pas essentiellement condamnables. Si J.-J. Rousseau, en particulier, a joué un si grand rôle dans l'histoire de la pensée du XVIII^e siècle, il demeure irremplaçable ; ses écrits peuvent encore offrir quelque attrait en notre temps.

Rousseau n'a pas détruit l'Ancien Régime, qui avait déjà achevé sa carrière. Il tenta de rattacher l'humanité à des valeurs absolues. Philosophe, il a lutté toute sa vie, et quelle lutte, pour le respect de la nature, de la personne humaine, des valeurs spirituelles et de la vérité. Quelques-uns des anciens antagonistes de Rousseau, et parmi eux de grands écrivains comme François Mauriac (*Figaro*, 19 mai 1942), ont aujourd'hui reconnu que, par l'un ou par l'autre de ces points, Jean-Jacques a été utile à l'humanité et le demeure. Les *Annales de la Société J.-J. Rousseau*,

qui ont suivi pendant 40 ans les écrits relatifs au Citoyen de Genève, en prennent acte.

« ... Ayant relu ces jours-ci », écrit Mauriac, « deux préfaces que j'écrivis, il y a une dizaine d'années, pour les *Confessions* et pour les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, je m'étonnais moi-même de ma dureté envers un écrivain à qui j'ai de si grandes obligations, comme d'ailleurs tous les Français qui, après lui, se sont mêlés d'écrire... Car nous sommes presque tous de sa famille : autant que nous l'accablions, il nous faut bien avouer que nous n'avons jamais rouvert les *Confessions* sans être saisis d'abord par leur accent moderne... »

« ... Nous sommes en outre bien placés pour savoir que l'on prête souvent à un écrivain ce qu'il n'a jamais soutenu qu'avec beaucoup de correctifs et de nuances... Si nous relisions le *Contrat social* ou l'*Emile*, nous verrions qu'il s'est fait à lui-même plusieurs des objections qu'on lui a opposées dans la suite ; il n'eût certes pas souscrit à telles suppositions qu'on lui attribue, ni aux caricatures que ses contradicteurs donnent de sa pensée... »

Au même moment, par un curieux revirement, des écrivains naguère de gauche attaquent subitement l'auteur du *Contrat social*. En France, Georges Duhamel l'accable dans ses *Confessions sans pénitence* et cherche à diminuer la valeur de son œuvre par des arguments *ad hominem*. Ailleurs, c'est au nom de la Révolution nationale que M. Jacques Desaix écrit dans le *Bulletin d'informations corporatives* (23 mars 1942) : « C'est à Rousseau et à ses idéologies meurtrières que nous devons les misères du prolétariat, l'omnipotence des manieurs d'argent, la dictature des trusts, l'impuissance de l'Etat. C'est à Rousseau que nous sommes redevables de ces calamités primordiales que le Maréchal n'a cessé de dénoncer, et dont la disparition constitue le but même de la Révolution nationale ». Cet article a de plus été reproduit *in extenso* dans un grand quotidien de Lyon (*La République lyonnaise*, Lyon, 30 avril 1942).

Si donc Rousseau jouit actuellement d'un grand regain d'actualité, il est plus difficile que jamais de donner un bref aperçu de la presse exprimant sur lui des opinions nombreuses, diverses, inattendues !

Henri Bordeaux, dans *Voici la France de ce mois*, nous parle de la responsabilité de l'écrivain. Pour cet académicien, Rousseau est le plus grand génie du XVIII^e siècle, mais il donne d'avance une formule à l'individualisme révolutionnaire, tandis que le gouvernement n'était plus assez fort pour lui opposer les vérités essentielles. La seconde partie de cette définition fait la part de l'époque où Rousseau vivait. Il faut ajouter que depuis lors on lui a attribué injustement beaucoup de pensées mal comprises, mal interprétées, voire inventées. Mais, nous l'avons dit, si Rousseau conserve des ennemis irréductibles, la tendance moderne est plutôt de lui rendre justice, parfois même de se l'assimiler en lui attribuant des pensées dont il serait bien étonné.

M. Hans Frey a rappelé, dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 8 août 1942, que le National-socialisme avait fait siennes certaines idées du *Contrat social*. Nous en avons déjà parlé lors de la publication du livre de M. Vossler : *Rousseau und der Nationalgedanke*.

Deux écrivains catholiques, M. l'abbé Ravier et M. Henri Guillemin, ont voulu réhabiliter Rousseau, l'un en historien nuancé, *L'éducation de l'homme nouveau ; Essai historique et critique sur le livre de l'Emile de J.-J. Rousseau*, l'autre en psychologue passionné, *Les philosophes contre Jean-Jacques ; Cette affaire infernale*. Ces ouvrages ont valu aux études concernant Rousseau un grand nombre d'articles de valeur diverse, trop nombreux pour pouvoir tous être cités, de la *Revue civique de la République* (Genève) (juin-août 1942), l'*Osservatore Romano* (14 juillet 1942) et la *Croix de Limoges* (14 juin 1942) au *Figaro*. Dans ce journal, M. André Billy s'oppose à la thèse de M. Guillemin (19 juillet 1941), tandis que M. François Mauriac s'en rapproche. La *Roma Fascista* (10 janvier 1941) parle d'un renouveau de Rousseau qu'elle compare au *tramonto*, cette seconde coloration qui précède le crépuscule.

L'*Action française*, tout en intitulant un long article de Noël Boyer « Inactualité de Rousseau » (23 juillet 1941), lui consacre encore plusieurs colonnes le 1^{er} septembre 1941. *Temps nouveau* du 1^{er} août 1941 (Lyon), résume l'excellent article de M. Jean Daniélou, dans *Cité nouvelle* du 10 juillet 1941. Pour M. Daniélou, le mérite du travail de M. Ravier

est d'avoir fait comprendre que l'idée de nature chez Rousseau est nettement orientée dans un sens spirituel.

Dans la *Gazette de Lausanne*, M. Guillemin nous expose lui-même quelques idées de son livre (12 avril 1942), puis éveille notre curiosité à l'égard de « La véritable personnalité de Jean-Jacques » (21 février 1942). Auparavant, M^{me} Noëlle Roger s'était demandée, dans le même journal (19 octobre 1941) : « Jean-Jacques Rousseau est-il un révolutionnaire ? » Pour cette auteur, ce sont les faux témoignages des philosophes du XVIII^e siècle qui ont poussé les critiques du XIX^e siècle à voir à tort en Rousseau le père de la Révolution. Nous reparlerons, dans notre rubrique *Biographie* de cette chronique, des remarques sur la vie de Rousseau suscitées dans la presse par le livre de M. Guillemin.

Toujours dans le domaine de la psychologie de Rousseau mais se rapportant à un autre ouvrage, celui de M. Carl-J. Burckhardt (*Gestalten und Mächte*), il faut noter ces fines remarques de M. Fritz Ernst dans la *Neue Zürcher Zeitung* (21 juin 1942) : à l'auteur qui reprochait au « citoyen d'un Etat libre » de manquer de respect, M. Ernst répond : Rousseau respectait la création et les créatures, mais non pas le rang ni peut-être le gain. Veut-on lui reprocher de ne s'être pas incliné devant le Conseil de Genève ou l'Archevêque de Paris ? Comme protestant il relevait immédiatement de Dieu, comme génie immédiatement de l'histoire.

Si l'on a souvent fait endosser à Rousseau les excès de la Révolution française, ainsi que l'a rappelé en s'y opposant M^{me} Noëlle Roger, le major de Vallière déclare au contraire que le *Contrat social* « ouvrit les yeux de l'élite intellectuelle des cantons... sur les dangers des influences étrangères, sur la nécessité d'une réaction, d'un retour aux traditions... ». « En passant le Jura », écrit encore le major de Vallière, « les idées de Jean-Jacques, mal comprises par les Français, devinrent nettement révolutionnaires, tandis qu'en Suisse son œuvre fut avant tout une œuvre de restauration nationale... » (*Vie, Art, Cité*, mars-avril 1941.)

Déjà M. Gonzague de Reynold avait écrit, dans son *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle* (p. 390) :

« ... La Révolution française et l'invasion de 1798 nous prouvent de quelle manière une doctrine généreuse engendre le crime social, lorsque des mains d'un homme de génie, elle tombe dans celles des ambitieux et des médiocres : le flambeau qui devait répandre la clarté allume des incendies... »

Avec l'article du major de Vallière, nous avons passé des articles qui traitent de la psychologie de Rousseau à ceux qui étudient ses théories de l'Etat. Ces derniers furent relativement rares et peu importants au cours des deux dernières années. Les temps où nous vivons ne sont guère favorables à l'éclosion et à la publication de telles études, bien qu'elles puissent se révéler particulièrement utiles. Peut-être aussi ne nous sont-elles pas toutes parvenues, au travers de tant de frontières parfois hermétiquement closes.

L'ouvrage de M^{lle} Annie-Marion Osborn (*Rousseau and Burke*) a donné lieu à une intéressante critique de Sir John Marriott dans le *Sunday Times* (5 août 1940). Tandis que Miss Osborn avait tenté de réconcilier les pensées politiques des deux philosophes, Sir Marriott insiste sur leurs divergences, tout en louant l'exposé et la méthode de l'auteur.

L'ouvrage de M. Paul Ritterbusch, *Demokratie und Diktatur*, a été étudié par M. Hans Nef dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 6 avril 1941. D'après l'écrivain allemand, l'Etat qui admet plusieurs partis est en opposition avec la notion originale de la démocratie. Les partis nuisent à l'unité et à la généralité de la volonté de l'Etat. Ils empêchent l'existence de la « volonté générale ».

M. Nef a montré qu'il y a là une erreur de terminologie ; l'auteur du *Contrat social*, lorsqu'il parlait de « démocratie », entendait par là la forme du gouvernement exécutif, et non pas la forme de l'Etat ; il s'agit de la démocratie pure, ou démocratie directe, dont l'interprétation claire présente une grande importance pour la compréhension des œuvres politiques de Rousseau.

Pour M. Ed. P. (*Sentinelle* du 8 septembre 1942), Jean-Jacques « ... qui répandit dans le monde l'idée démocratique, était un adversaire acharné du système parlemen-

taire... » Quant à la *Berner Tagwacht* du 24 décembre 1942, elle se borne à publier une liste de citations de Rousseau. Il en est qui restent toujours utiles à méditer, comme celle-ci :

« Aussitôt que, lorsqu'il s'agit des affaires de l'Etat, on s'écrie : Qu'est-ce que cela me fait, on peut être sûr que l'Etat est perdu. »

L'*Arriba* de Madrid, du 10 juillet 1942, parle de « Fétiches démocratiques » et de « Décalogue sans Sinaï » à propos de Rousseau.

Dans un article sur *Genève et la Démocratie (Suisse contemporaine, nos 5-6, mai-juin 1942)*, M. William Rappard estime que la pensée politique de Rousseau est bien un produit de sa ville natale. Avec Calvin et James Fazy, il a contribué à faire de Genève un centre mondial de la démocratie, comme jadis Périclès illustra ainsi Athènes.

L'organe de la fédération des typographes suisses, *Helvetische Typographia*, du 21 août 1942, a publié un important article signé P. X. Bühlmann, et intitulé *Jean-Jacques Rousseau et le libéralisme*.

M. Léon Savary a fort pertinemment cité des passages de Rousseau montrant sa perspicacité en présence des utopies relatives à la paix perpétuelle. Dans son *Jugement sur la paix perpétuelle*, qui est une violente satire des guerres de conquête, Rousseau ne s'est pas caché leur caractère redoutable et l'immense difficulté, sinon l'impossibilité de les éviter en s'appuyant sur la bonne volonté des princes. (*Tribune de Genève* du 18 janvier 1941.)

Dans le *Temps* du 21 juin 1942, M. René Lauret a étudié le problème de l'influence de Rousseau sur les philosophes allemands, en particulier de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle : Herder, Goethe, Jacobi. S'il admet que Rousseau a conquis l'Allemagne, M. Lauret ne reconnaît pas avec M. Victor Giraud qu'il ait un esprit germanique. « Il n'est pas », écrivait V. Giraud, « un Latin. Sa forme et son mode de pensée l'apparentent bien plutôt aux poètes ou penseurs de race germanique, un Shakespeare, un Carlyle, un Schiller, un Hegel... » A cela M. Lauret répond :

« ... Ce jugement nous paraît forcé. Si Rousseau a quelque chose de germanique, ce serait plutôt dans le tempérament et la sensibilité que dans la forme de son esprit logicien et raisonneur... »

Rousseau PÉDAGOGUE n'a pas joué un très grand rôle dans la presse des deux dernières années. Un feuilleton de la *Neue Zürcher Zeitung* (11 et 12 février 1942), intitulé « Pédagogues genevois », ne mentionne Rousseau que pour mémoire et parle des écrivains modernes. Dans un article de la *Revue de Théologie et de Philosophie* (Lausanne, nos 118 et 119) sur la pédagogie, M. Pierre Thévenaz, après avoir écrit : « Rousseau et Pestalozzi sont les deux grands pédagogues dont les noms ont fait le tour du monde... », ne s'intéresse qu'au second.

Dans un article intitulé *L'Emile et Mowgli, l'Action française* (7 avril 1941), qui ne manque jamais une occasion d'attaquer Rousseau, prend le prétexte d'une aventure de la jungle pour le rendre responsable des « mensonges qui nous ont fait tant de mal... ».

Le seul article important et récent que nous ayons sous les yeux sur la pédagogie de Rousseau est celui de M. Pierre Bovet, dans la *Revue de Théologie et de Philosophie* (1942, n° 124), intitulé : « Pédagogie religieuse et éducation fonctionnelle ». Son analyse dépasse le cadre de notre modeste chronique.

Biographie

Un moment et un aspect de la vie de Rousseau, traités dans l'ouvrage récent de M. Henri Guillemin : *Les philosophes contre Jean-Jacques. Cette affaire infernale*, avec un rare talent, ont ramené l'attention de la presse quotidienne sur la biographie de Jean-Jacques pendant les années qui s'écoulèrent entre la publication de ses grandes œuvres : *La Nouvelle Héloïse*, *Le Contrat social*, *Emile* et celle de son autobiographie.

Avec la fougue d'un avocat qui défend une cause, M. Guillemin avait pris la défense du persécuté et attaqué les auteurs du « complot », en particulier le philosophe

écossais David Hume et Voltaire. M. Emile Henriot, dans un important et très étendu feuilleton du *Temps* (27 mai 1942), a reconnu que M. Guillemin lui avait fait reviser son jugement sur l'esprit de persécution de Jean-Jacques et l'innocence de Hume. Notons en passant qu'il ne croit pas que la comtesse de Boufflers ait conseillé à Rousseau de se rendre en Angleterre avec le perfide dessein de le perdre. (Cf. P.-E. Schazmann. *La Comtesse de Boufflers*, Paris, Fernand Roches, 1933.) Pour M. Henriot, M. Guillemin étudie en Rousseau la victime des philosophes plutôt que leur adversaire.

Dans le *Figaro* du 17 mai 1942, M. André Billy, qui est l'auteur d'une biographie de *Diderot*, a consacré deux colonnes au livre de M. Guillemin. Il tente de défendre son héros et ne souscrit pas à la thèse qui incarne en Diderot les puissances infernales.

La chronique de M. Maurice Blanchot, dans le *Journal des Débats* du 23 septembre 1942, rend compte de façon très détaillée du livre de M. Guillemin et nous semble particulièrement intéressante : elle situe le cas Rousseau et son rôle dans les *Confessions*, dans le cadre de l'histoire littéraire : « L'histoire du romantisme recoupe, sur ce point, l'histoire de Jean-Jacques... »

En Suisse, M. Charly Guyot a publié un article sur ce débat, dans *Curieux* du 26 juin 1942. M. Guyot, tout en admirant les qualités de solidité et la forme brillante de l'ouvrage de M. Guillemin, a « peine à voir, même à l'aide de l'auteur, ce Rousseau qui rit aux anges ». Il craint en Rousseau les « dangereuses manifestations d'un assez trouble mysticisme panthéiste ».

Disons en terminant que pour Karl Barth, qui a jadis fait un cours sur J.-J. Rousseau à Marbourg, Rousseau a cru défendre le Christianisme contre les philosophes athées. Mais de fait il était partisan de la bonté naturelle de l'homme et de son libre-arbitre absolu. M. James Perrin, dans son article sur *La religion de J.-J. Rousseau d'après Karl Barth* (*Courrier du Val de Travers*, Fleurier, 5 février 1943), estime que « ... Rousseau comme tout le XVIII^e siècle est un pélagien résolu, c'est-à-dire un partisan de la bonté naturelle de l'homme et de son libre arbitre absolu. Pour Rousseau, c'est de la société que vient tout le mal. Il ne croit ni à la révélation du péché original ni à la chute ».

Si Rousseau a été atteint, comme ses adversaires, de pélagianisme, il est aussi le père du subjectivisme, inspirateur de Goethe, Kant, Lessing, Beethoven, des penseurs de la Révolution française et du Romantisme.

Littérature des pèlerinages et du souvenir

Rousseau a séjourné au Bied, près de Boudry, chez le banneret de Luze et sa femme, du 3 au 5 juillet 1764. Le fait est historique et un post-scriptum de sa lettre du 7 juillet 1764 à M^{me} Boy de la Tour avait permis d'en fixer la date. Mais, s'il a laissé des descriptions de Môtiers et de l'île de Saint-Pierre, ses récits autobiographiques ne nous apportent sur cette région aucune de ces vues enchanteuses qui abondent dans les *Rêveries*. M^{me} Dorette Berthoud a eu l'heureuse idée de s'asseoir sur le banc placé là où la tradition veut que Jean-Jacques se soit arrêté pendant son séjour au Bied et a donné une prestigieuse évocation du paysage qui, à la fois changeant et éternel, se déroule sous les yeux émerveillés des amis de la nature. (*Gazette de Lausanne* du 1^{er} mars 1942.)

Quant à la description du travail à domicile des horlogers dans les environs de Neuchâtel, ce joli passage de la *Lettre à d'Alembert* a été reproduit dans l'organe de la *Fédération horlogère* de La Chaux-de-Fonds du 17 décembre 1942.

L'idylle de Jean-Jacques adolescent avec la fille de la comtesse de Breil à Turin, décrite dans les *Confessions* et qui servit peut-être de trame au début du roman de Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, a été évoquée avec beaucoup de charme par M. Gustave Traglia dans la *Gazetta del Popolo* de Turin du 7 octobre 1941. M. Traglia a retrouvé la demeure des Solar, actuellement palais Mazzoni, où l'auteur des *Confessions* s'était épris de M^{lle} de Breil. Il a pénétré dans la cour et vu là une fontaine patinée par le temps ; il en jaillit une eau pure qui se répand dans une vasque ornée de dauphins. M. Traglia a écouté le murmure qui accompagnait la voix des jeunes amoureux.

Les demeures de Rousseau ne cesseront jamais d'offrir de gracieux sujets aux feuilletonistes, ni de diviser les

savants sur leur authenticité. Après les Charmettes, après la maison de Grange-Canal où, malgré sa plaque commémorative, Rousseau n'a jamais habité, la maison des bords du lac d'Annecy sort du domaine de l'histoire littéraire pour entrer dans celui de la légende et du roman. Jolie légende, qu'André Theuriet n'avait point oubliée dans ses *Amours d'Automne* ; elle avait inspiré à Jacques Replat une page citée dans *L'Effort de Clermont-Ferrand* (19 août 1942) qui donne au Genevois d'aujourd'hui, privé de ses excursions en Savoie, la nostalgie de Talloires et de Veyrier du lac :

« A ses pieds est un clos de vigne ; à sa gauche une terrasse négligée, couverte de mousse et de ronces ; à sa droite un petit verger en pente avec quelques arbres fruitiers ; plus loin un sentier glissant conduit dans les bois, au milieu d'une gorge sauvage fermée par un ruisseau qui tombe en cascades... »

« La vue embrasse Sevrier, Menthon, les gorges de Bauges et Rossane, les cimes vaporeuses et lointaines de l'Ain, les flancs du Salève, le roc de Chère et la plaine d'Annecy avec le vieux château des comtes de Nemours qui plonge ses tours massives dans le lac d'émeraude... »

« Ici », continuait Jacques Replat, « le son des cloches de la ville a dû lui être apporté par le vent du soir ; ici la mésange de la montagne, la linotte grise, le chardonneret au manteau diapré, toutes les voix chantantes de l'air ont dû moduler des notes aussi douces que le paysage... »

Quant au pavillon d'Ermenonville, M. Félix-A. Yoguët nous rappelle, dans *L'Effort de Clermont-Ferrand* du 26 juillet 1942, l'hommage qui y fut rendu lors d'une précédente occupation, celle qui termina le règne de Napoléon. Les armées victorieuses, les troupes prussiennes, russes et autrichiennes allèrent présenter les armes au cénotaphe de l'Île des Peupliers. Les occupants exemptèrent même de toute imposition et réquisition les habitants d'Ermenonville, qui avaient accueilli l'ami de la liberté.

En Savoie, le souvenir de Jean-Jacques, jeune amant de la nature, avait été perpétué par une statue de bronze du sculpteur Mars-Vallett ; elle ornait un des parcs de Chambéry depuis sa brillante inauguration, par une radieuse

après-midi de septembre 1910, en présence du président Fallières. Par une froide journée de février 1942, la statue a été déboulonnée et le métal récupéré. Plus durable que l'airain, les écrits de Rousseau demeurent.

A Genève, la Société J.-J. Rousseau a participé en 1942, par le prêt de documents, à l'exposition organisée par le Musée d'Art et d'Histoire à l'occasion du Deuxième Millénaire.

Cours, conférences, théâtre

Les études relatives à Rousseau ont perdu leur meilleur conférencier : Bernard Bouvier. A la fin de 1940, il parlait encore à l'Athénée de Genève, de la perpétuelle actualité de Rousseau. Pendant plus de 30 ans, il n'avait cessé d'exposer à la Société J.-J. Rousseau, à l'Université et au grand public la vie et la pensée du Citoyen de Genève. Pour honorer la personne et l'action dans le monde de Rousseau, Bernard Bouvier étaya les dons de la parole si brillants dont il disposait par la science, la patience et la vérité. Il se plaça au-dessus des opinions et des querelles, en dehors des partis, écartant les légendes, s'attaquant aux hostilités acharnées, faisant taire les réquisitoires et les dithyrambes et contrôlant soigneusement les motifs de sa conviction personnelle.

Nous ne saurions retracer, dans cette brève chronique, l'histoire des nombreuses conférences faites dans toute la Suisse par M. Henri Guillemin. Brillant orateur, convaincu qu'il a une cause à soutenir, M. Guillemin a présenté Rousseau sous un jour nouveau au public du Cinéma Rialto et aux universitaires, à Genève et dans le Jura, à Berne et à Zurich. Il ne se borne pas à une étude de caractère et voit, très au delà, le problème des influences qui se disputaient le monde alors et jusqu'à notre époque.

Disons cependant qu'il a fait à l'Université de Genève, pendant le Semestre d'hiver 1942-1943, un cours public sur : Deux années de la vie de Rousseau ; les drames de l'Hermitage ; 1756-1757.

La causerie faite sur : Un grand Genevois : J.-J. Rousseau, par M. Claude Cadet, le 12 décembre 1942, à la «Bärner Stube» de Genève, sous la présidence d'honneur d'un

Conseiller administratif — causerie qui a été imprimée — atteste que dans d'autres milieux encore, le souvenir du Citoyen de Genève reste vivant.

A Lausanne, M. Edmond Gilliard a parlé de l'éducation en partant de l'*Emile* de Rousseau. En des thèses très personnelles, il propose de confier les enfants non à un précepteur mais à des « super-mères » qui supprimeraient chez eux l'instinct de la guerre.

Un bel article de M. Marc Ponson dans *La Vie protestante* résume la conférence de M^{me} Noëlle Roger sur « Rousseau l'éternel persécuté ». Le passage sur l'attitude religieuse de ce grand idéaliste mérite particulièrement d'être médité et nous a fait regretter d'être éloigné de la ville où M^{me} Noëlle Roger a parlé.

Là ne s'est pas limitée l'activité de M^{me} Noëlle Roger en faveur de Rousseau. C'est sur la scène de la Comédie de Genève que nous a conduit son talent, en décembre 1941, en une série de tableaux tirés de la *Nouvelle Héloïse*. La troupe de Jean Bard, les décors de M. André Kunkler et les costumes dessinés avec un charme exquis par M^{me} Marcel Crosnier ont impeccablement réalisé cette évocation littéraire.

Le 25 octobre 1942, les membres de l'Orchestre de la Suisse romande ont donné au Kursaal de Genève, sous la direction de M. Samuel Baud-Bovy, une représentation du *Devin du Village*, organisée par le Comité d'aide aux réfugiés.

Le pasteur James Perrin s'intéresse surtout à la philosophie de Rousseau et l'a également transportée au théâtre. Il a fait parler Jean-Jacques et ses visiteurs dans l'*Homme lapidé*, joué à Môtiers.

PAUL-ÉMILE SCHAZMANN.

Le 8 avril 1943, le Pasteur Jean Rilliet, dont l'ouvrage sur Vinet a été analysé plus haut, a donné à l'Athénée, lors de l'Assemblée générale de l'Association contre la littérature immorale, une conférence qui a été publiée sous ce titre : *L'influence d'un livre* : « *La Nouvelle Héloïse* ». Le respect avec lequel il a parlé de cette œuvre, dont il n'approuvait pas la thèse, peut servir d'exemple et mérite ici un article de quelque étendue. Quant au fond, ce passage

nous a frappé : « Il vaudrait la peine de rechercher quelle a pu être dans des cas concrets l'influence de la *Nouvelle Héloïse* » (p. 8) ; puis, ayant cité certains cas, l'auteur ajoute : « Mais à quoi bon — en ce qui nous concerne —, dans la poussière des documents, rechercher la trace brûlante encore du livre fameux » (p. 8-9). Or ces mots : « en ce qui nous concerne » évoquent le postulat d'ordre purement moral qui, vu le milieu et le but poursuivi par M. Rilliet, inspira sa conférence, sans lui laisser le loisir de répondre à la question précise posée par son titre : *L'influence d'un livre...* Quant à nous, nous devons nous placer sur un plan différent et faire appel à d'autres contingences historiques et littéraires. En particulier nous voudrions connaître quelle put avoir été l'influence de ce roman sur les générations proches de sa publication : a-t-elle uniquement consisté, ainsi que M. Rilliet le craint (— mais sans avoir interrogé auparavant l'action exercée par *La Nouvelle Héloïse* sur d'autres esprits que celui de Jean-Jacques —), à favoriser une distinction entre l'amour et le mariage ? Songeons aux trente années qui précèdent la diffusion (1761) de cet ouvrage ; au cours desquelles on ne put guère lire que *La vie de Marianne*, *Manon Lescaut* ou *Candide*, conformes au libertinage de certaines classes. Mesurons la distance qui sépare ces productions d'un livre qui introduit entr'autres dans le roman français la notion, certes inédite, du « renouvellement intégral de l'être moral », pour prendre une expression de Gustave Lanson. — Souhaitons enfin que M. Rilliet, après avoir scruté, non « dans la « poussière » mais à la clarté de ces mêmes « documents » auxquels il attachait peu d'importance, ce qui précéda et suivit l'apparition de *Julie...*, élargisse un jour les conclusions de son très intéressant exposé.

[F. A.]

Musique

Bien au delà de nos frontières, le *Diario de Noticias* du 25 octobre 1941 s'est occupé des artistes morts dans la misère. Pour le quotidien de Lisbonne, tel n'a pas été le cas de Rousseau, qui aurait gagné beaucoup de « dinheiro » grâce au *Devin du Village*. Il convient d'ajouter que si l'opéra-comique a été un moment une source de revenus

appréciable pour Jean-Jacques, c'est par contre à la bienveillance et à la compréhension du marquis de Girardin que notre auteur a dû une fin à l'abri des soucis matériels.

Die Tat, de Zurich, a consacré une série d'articles aux grands compositeurs suisses. Dans son numéro du 17 juillet 1941, le professeur A.-E. Cherbuliez compare Rousseau au Zurichois H. G. Nägeli. M. Hermann Scherchen, qui a dirigé *Pygmalion* à Zurich, publiait le 10 juillet 1941, également dans *Die Tat*, une étude sur J.-J. Rousseau et Gaspard Fritz. Pour le grand chef d'orchestre de Winterthour, l'influence de Rousseau sur la musique est inouïe. Si on le rencontre sur toutes les avenues de l'esprit moderne, cela est strictement exact dans le domaine de la musique.

Paul-Emile SCHAZMANN.

A propos d'un don fait à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève par M. Aloys Mooser : L'arrivée, en 1752, d'une troupe de musiciens à Paris donna lieu, comme on sait, à une polémique très vive connue dans l'histoire sous le nom de « Querelle des Bouffons ». Quelques-uns des très nombreux pamphlets auxquels cette querelle a donné lieu ont survécu parce qu'ils ont été cités ou réimprimés à des époques postérieures. — La campagne commença par une *Lettre à une dame d'un certain âge sur l'état présent de l'Opéra*, attribués au Baron d'Holbach (1752). Parut ensuite *Le Petit prophète de Boehmischbroda*, de Grimm (1752). D'autres brochures sortirent de tous les côtés, surtout après qu'eut paru la *Lettre sur la musique française*, de J.-J. Rousseau (1753). — Bref, la querelle se prolongea tout le long de l'année 1753, et même encore plus tard. — Mais, à l'heure actuelle, il serait bien difficile de retrouver un ensemble de tous les pamphlets que les partisans de la musique française et ceux de la musique italienne se jetèrent à la tête. — Or, M. Aloys Mooser a fait récemment à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève l'hommage de la très importante collection musicologique qu'il avait rassemblée en Russie ; et on y trouve précisément des imprimés relatifs à cette polémique. Cet enrichissement figure dès 1940 sur les livres d'entrées de cette institution. Mais il a suffisamment sollicité, jusqu'à l'époque actuelle, les

soins reconnaissants de celle-ci, pour mériter de figurer en bonne place dans la présente Chronique. En effet, parmi les pièces, qui, à un titre quelconque, concernent Jean-Jacques Rousseau, il faut citer notamment celles-ci, qui attestent que le geste généreux de M. Mooser est chose infiniment précieuse et apporte un complément important à ce que la Bibliothèque publique et universitaire possédait sur ce sujet spécial. Nous suivons l'ordre dans lequel elles se présentent dans leurs deux principaux recueils :

Lettre sur les Bouffons, par L'héritier (1753). — *Le Correcteur des Bouffons à l'Écolier de Prague* (1753). — *Les Baladins ou Melpomène vengée* (1754).¹ — *Arrêt rendu à l'Amphithéâtre de l'Opéra*, par Diderot. — *Le petit prophète de Boehmischbroda*, de Grimm (1752). — *Réponse du coin du roi au coin de la reine*. 2^e éd. corrigée et augmentée par Voisenon ? (1753). — *Lettre sur la musique*, à Monsieur le Comte de Caylus, par l'abbé Arnaud (1759). (Soit 7 numéros réunis sous la cote : Ib 2464.) — *Remarques au sujet de la lettre de M. Grimm sur Omphale* (1752). — *Lettre à M. Grimm au sujet des remarques...*, par J.-J. Rousseau (1752). — *Lettre à une dame d'un certain âge sur l'état présent de l'Opéra*, attribuée au Baron d'Holbach (1752). — Autre ex. de *Le petit prophète de Boehmischbroda*, de la *Réponse du coin du roi...* et de *l'Arrêt rendu à l'Amphithéâtre...* — *Déclaration du public au sujet des contestations qui se sont élevées sur la musique*. — *Au petit prophète, au grand prophète Monet, à tous ceux qui les ont précédés et suivis, et à tous ceux qui les suivront...* (1753). — *Jugement de l'orchestre de l'Opéra*. — *La guerre de l'Opéra, lettre écrite à une dame de province, par quelqu'un qui n'est ni d'un coin, ni de l'autre*, par Cazotte. — *Ce qu'on a dit, ce qu'on a voulu dire, lettre à M^{me} Folio*, attribué à F.-L.-C. Marin (1753 ?)². — *Lettre*

¹ Cette brochure ne fait pas positivement partie de la polémique sur les Bouffons ; elle est dirigée contre la vie dissolue des acteurs et actrices, et contre la dépravation du goût au drame et à l'opéra.

² On peut trouver dans cette brochure les titres de plusieurs autres brochures : *Un auteur dramatique prend connoissance de la musique françoise*. — *Épître aux Bouffonnistes* (Contre la musique italienne). — *Réflexions lyriques* (Id.). — *Le réformateur de l'Opéra* (Id.). — *L'Anti-Scurra* (Id.). (Cf., du même don : p. 353 : Ib 2467.) — *Lettre de l'autre monde* (Id.). — *Lettre sur les Bouffons* (Cf. l'ex. cité plus haut). (Pour la musique italienne.) — *Apologie du sublime bon mot* (Pour la musique italienne).

sur la musique française, par J.-J. Rousseau, 2^e éd. (1753). — *Réflexions d'un patriote sur l'opéra français et sur l'opéra italien*, par de Rochemont ? (1754). — *Nouvelle découverte du principe de l'harmonie*, par Estève (1752). (Ne fait pas partie des pamphlets de la Querelle.) — (Soit 14 numéros réunis sous la cote : Ib 2465.) — Autre ex. de la *Lettre sur la musique française*, 2^e éd. (Ib 2471.)

Il convient de citer encore les pièces suivantes, classées individuellement sous les cotes que voici : Ib 2467 : *L'Anti-Scurra* (1753) ; Ib 2468 : *Relation véritable...* (1753) ; Ib 2469 : *Mairobert, M. F. P. Les prophéties du grand prophète Monet* (1753) ; Ib 2470 : *Caux de Cappeval. Apologie du goût français* (1754) ; Ib 2494 : *Laugier, M.-A. Apologie de la musique française* (1754).

(Cf. notamment le n^o 7 du Ms. Rousseau 89 des Archives J.-J. R. (Aubert, Fernand, *Catalogue des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau...*, p. 32) : Annotations ...autogr. de Rousseau apposées à un ex. de la *Lettre sur la musique française* (Cf. *Annales*, XII, p. 188 ; XIII, p. 267)).

Fernand AUBERT.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du Comité du 7 septembre 1941, tenue dans la salle des séances du Comité de la Société Académique, à la Bibliothèque publique et universitaire. — Présidence de M. Paul Chaponnière, vice-président, qui se fait l'interprète du Comité pour déplorer le décès du président, M. le Professeur Bernard Bouvier. La séance est consacrée à la question du secrétaire. Cédant aux sollicitations de ses collègues, M. Paul-Emile Schazmann accepte de prolonger l'exercice de son mandat.

Séance du Comité du 14 février 1942, tenue dans le même local. — Présidence de M. Paul Chaponnière, vice-président. M. Marcel Raymond, Professeur de langue et littérature françaises à l'Université, consent, après y avoir été vivement engagé par ses collègues, à assumer la présidence de la Société. — Discussion et décisions relatives au dernier (n° XXVIII) et au prochain volumes des *Annales*. — On envisage de prendre contact avec les membres étrangers du Comité, MM. les Professeurs Karel-Rudolf Gallas et Daniel Mornet.

Séance du Comité du 12 octobre 1942, tenue dans le même local. — Présidence de M. Marcel Raymond, président. Entretien et décisions concernant l'effectif de la Société, le tome XXIX des *Annales*, et la composition du Comité à élire au cours de la prochaine Assemblée générale, fixée au 10 novembre. — Le Comité prend acte de l'état des pourparlers engagés par la Bibliothèque publique et universitaire au sujet de l'achat de la série « rousseauiste » de la collection iconographique Paul Boissonnas (Maillart-Gosse). M. Fernand Aubert en a fait un examen (qui facilitera également la décision que pourrait prendre, à ce propos, la Société J.-J. Rousseau). — Echange de vues concernant la demande

faite par M. Albert Skira, éditeur, à notre Société, de participer à une édition des œuvres et de la correspondance de Rousseau, à publier en cinq ans, en une quarantaine de volumes, dès la fin de 1943. Il est décidé qu'une liste de collaborateurs éventuels sera dressée et qu'on aura un entretien avec M. Skira.

Assemblée générale du 10 novembre 1942, tenue dans la grande salle de l'Athénée.

Présidence de M. le Professeur Marcel RAYMOND, *président*.

Lecture du rapport présidentiel : Hommage rendu à la mémoire du prédécesseur, le Professeur Bernard Bouvier, dont l'activité présidentielle est retracée à grands traits. Le Comité est vivement reconnaissant d'un important don financier, remis par ses fils à titre de souvenir et de marque personnelle d'intérêt. Après avoir mentionné quelques modifications survenues dans l'effectif, M. Raymond insiste pour que ceux des membres qui, bien qu'habitants la Suisse, manifestent quelque indifférence, assurent, dans les graves conditions actuelles, leur appui moral et financier à la Société. Le Citoyen de Genève est toujours présent : témoin les réactions produites par la publication de *L'Éducation de l'homme nouveau* et *L'affaire Jean-Jacques Rousseau-David Hume*, dont les auteurs sont respectivement l'Abbé André Ravier et le Professeur Henri Guillemin. M. Raymond en effleure la critique, et rappelle à ce propos le livre monumental, mais plus ancien, du Professeur Pierre-Maurice Masson sur *La religion de Jean-Jacques Rousseau*.

Lecture du rapport financier des années 1940 et 1941, présenté par M. André Wagnière, trésorier. Celui-ci constate, en terminant, que beaucoup de sociétaires, de Suisse et de l'étranger, n'ont pas versé leurs cotisations. Il adresse un pressant appel à ceux qui, se trouvant dans ce cas, seraient présents.

Lecture, par M. Albert Rivoire, du rapport des contrôleurs des comptes, signé par lui-même et par M. Alec Chauvet, et concluant à donner décharge au trésorier.

Le président demande que MM. Chauvet et Rivoire veuillent bien exercer leurs fonctions jusqu'à la fin du présent exercice.

Election du Comité : sont nommés MM. Fernand Aubert, Auguste Bouvier, André Bovet, Paul Chaponnière, Karel-Rudolf Gallas, Charles Gos, Henri Guillemin (nouveau membre), Pierre Kohler (id.), Daniel Mornet, Marcel Raymond, Paul-Emile Schazmann, André Wagnière.

Causerie de M. Henri Guillemin : Rousseau et la nature humaine. (Voyez, dans le *Journal de Genève* du 11 novembre 1942, le compte rendu par M. Paul Chaponnière, et dans *La Tribune de Genève* du même jour, celui qu'a publié M. Jean Marteau.)

A l'issue de l'assemblée, un porto, offert dans un des salons de l'Athénée, permit aux conversations de se dérouler dans une ambiance de confort et de cordialité.

[Pour le Secrétaire : F. A.]

ÉTAT DES ARCHIVES

Etat des Archives J.-J. Rousseau au 30 juin 1943 : 2807 numéros ; augmentation depuis le 1^{er} juillet 1941 : 49 numéros,

Cette augmentation est due principalement aux dons faits par MM. Fernand Aubert, l'Hoirie de M. Bernard Bouvier, MM. Claude Cadet, Alexis François, Jaqui (Directeur des Musées de la Ville de Nice), M. Jourda, Emile Rivoire, Pierre Saint-Olive, Albert Schinz, M^{me} Marguerite Zimmermann (« Bärner Stube » de Genève) ; les administrations et rédactions : Archives d'Etat de Genève, Exposition Nationale Suisse (Zurich 1939), Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Domat-Montchrestien, Büchergilde Gutenberg, Labor, Eugène Rentsch, The Modern Language Association of America, *Suisse contemporaine*.

A noter spécialement : Une brochure dactylographiée : Méditation sur le cortège de la mariée, 1773, fournissant entr'autres des renseignements sur les correspondants de Rousseau. Don de l'auteur : M. Pierre Saint-Olive, à Faverges-de-la Tour (Isère). — Un arbre généalogique manuscrit de Jean-Jacques Rousseau (tableau de ses ancêtres et des pays, villes et villages dont ils sont originaires, d'après les recherches de MM. Louis Dufour Vernes et Eugène Ritter. Avril 1896). Don des Archives d'Etat de Genève.

Les Archives ont été consultées de la façon suivante du 1^{er} juillet 1939 au 30 juin 1943 : 123 présences, 311 volumes et documents communiqués.

(Renseignements fournis par M. Fernand Aubert, archiviste de la Société J.-J. Rousseau.)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Jean-Jacques Rousseau. Deux aspects de sa vie intérieure (intermittences et permanence du moi)</i> par Marcel RAYMOND	5
<i>Les Affaires de l'Ermitage (1756-1757). Examen critique des documents</i> par Henri GUILLEMIN	59
AVANT-PROPOS	61
PREMIÈRE PARTIE : LES DÉPOSITIONS	63
I. Les « <i>Confessions</i> »	65
II. L'accusateur Denis Diderot	73
III. Les « <i>Mémoires de M^{me} d'Épinay</i> »	84
IV. « <i>Mes moments heureux</i> »	117
DEUXIÈME PARTIE : LES DOCUMENTS ÉPISTOLAIRES	121
I. Les documents transcrits par Rousseau	125
II. La correspondance avec M ^{me} d'Épinay	135
III. La correspondance avec M ^{me} d'Houdetot	163
IV. La correspondance avec Diderot	198
V. La correspondance avec Grimm	206
VI. La correspondance avec Saint-Lambert	219
VII. La correspondance avec Deleyre	225
VIII. La correspondance avec Tronchin, Gauffecourt, Francueil	235
CONCLUSION : Chronologie	239
APPENDICE : « Mon affaire avec M. Tronchin »	251
<i>La première rencontre de Rousseau et de M^{me} d'Épinay</i> par le Comte de ZURICH	259
<i>Jean-Jacques Rousseau jugé par un pasteur vaudois</i> par Henri PERROCHON	277
<i>Bibliographie :</i>	
Complément pour la Bibliographie des années précédentes	291
Bibliographie des années 1941 et 1942	295
Par A[ndré] D[ORMOND], Pierre BOVET, François BOUCHARDY, René BRAY, H[enri] G[UILLEMIN], Pierre KOHLER, A. REY, P.-E. SCH[AZMANN].	

	Pages
Il est parlé des ouvrages de : E.-R. Andersson, p. 332 ; F. Aubert, p. 332 ; E. Berend, p. 332 ; L.-A. Bisson, p. 295 ; G. Charlier, p. 291 ; A. Chevalier, p. 329 ; A. Cresson, p. 291 ; J. Dewey, p. 299 ; C. Gauss, p. 299 ; J. Gavanescul, p. 332 ; E. Ginsburger, p. 329 ; H. Guillemin, p. 300 ; R. Laforgue, p. 330 ; E.-M. Langfelder, p. 293 ; E.-G. Ledos, p. 292 ; J. Marteau, p. 335 ; S. Moreau-Rendu, p. 291, 328 ; A. Ravier, p. 316, 323 ; M. Raymond, p. 332 ; J.-H. Rilliet, p. 294, 349 ; A. Schinz, p. 295 ; L. Speerli, p. 333 ; N.-L. Torrey, p. 299 ; Victor-Pauchet, p. 291 ; J.-H. Warner, p. 299.	
<i>Revue des bibliographies</i>	336
<i>Chronique</i> , par Paul-Emile SCHAZMANN et Fernand AUBERT	338
Auteurs et orateurs cités : F. Aubert, p. 336, 353 ; Jean Bard, p. 349 ; Karl Barth, p. 345 ; S. Baud-Bovy, p. 349 ; I. Benrubi, p. 336, 337 ; D. Berthoud, p. 346 ; A. Billy, p. 340, 345 ; M. Blanchot, p. 345 ; H. Bordeaux, p. 340 ; B. Bouvier, p. 336, 348, 354, 355, 357 ; P. Bovet, p. 344 ; Noël Boyer, p. 340 ; Emile Bréhier, p. 336 ; L. Brunschvicg, p. 336 ; P.-X. Bühlmann, p. 343 ; C.-J. Burckhardt, p. 341 ; C. Cadet, p. 348 ; P. Chaponnière, p. 336, 356 ; A.-E. Cherbuliez, p. 351 ; Mme M. Crosnier, p. 349 ; J. Daniélou, p. 340 ; J. Desaix, p. 339 ; G. Duhamel, p. 339 ; F. Ernst, p. 341 ; H. Frey, p. 340 ; H. Gagnebin, p. 336 ; E. Gilliard, p. 349 ; V. Giraud, p. 343 ; H. Guillemin, p. 340, 341, 344, 348, 356 ; C. Guyot, p. 345 ; E. Henriot, p. 345 ; A. Kunkler, p. 349 ; R. Lauret, p. 343 ; Sir J. Marriott, p. 342 ; Mars-Vallett, p. 347 ; J. Marteau, p. 356 ; F. Mauriac, p. 338, 340 ; A. Mooser, p. 351 ; H. Nef, p. 342 ; A.-M. Osborn, p. 342 ; J. Perrin, p. 345, 349 ; R.-L. Piachaud, p. 336 ; A. Pochon, p. 336 ; M. Ponson, p. 349 ; Éd. Privat, p. 342 ; W. Rappard, p. 343 ; A. Ravier, p. 340 ; J. Replat, p. 347 ; G. de Reynold, p. 341 ; J.-H. Rilliet, p. 349 ; P. Ritters-	

TABLE DES MATIÈRES

361

	Pages
busch, p. 342 ; N. Roger, p. 341, 349 ; L. Savary, p. 343 ; P.-E. Schazmann, p. 345 ; H. Scherchen, p. 351 ; P. Thévenaz, p. 344 ; G. Traglia, p. 346 ; Major P. de Vallière, p. 341 ; F.-A. Yoguët, p. 347.	
<i>Extraits des procès-verbaux des séances</i>	354
<i>Etat des Archives J.-J. Rousseau par Fernand AUBERT</i>	357

Marcel RAYMOND, *président*.
 Paul-Emile SCHAZMANN, *secrétaire*.
 Fernand AUBERT, *archiviste*.

IMPRIMÉ EN SUISSE
